

***De l'étoffe à l'idéologie : le vêtement en Alsace sous l'Allemagne  
nationale-socialiste (1940-1944)***

Mémoire présenté par Anna Devlamynck



Sous la direction de Madame Catherine MAURER  
Master « Histoire des mondes germaniques »  
Année universitaire 2023-2024

Couverture : *Alsace*, Strasbourg : Imprimerie des dernières nouvelles de Strasbourg, 1945, p. 12.

**De l'étoffe à l'idéologie : le vêtement en Alsace sous l'Allemagne nationale-socialiste  
(1940-1944)**

\*

Mémoire de fin d'études

Soutenu en vue de l'obtention du Master « Histoire des mondes germaniques »

\*

Rédigé par madame DEVLAMYNCK Anna

Sous la direction de

Madame MAURER Catherine

Professeur d'histoire contemporaine et directrice du master « Histoire des mondes germaniques » à la Faculté des Sciences Historiques de Strasbourg

\*

Année universitaire 2023-2024



Je tiens, tout d'abord, à exprimer ma profonde gratitude à Mme Maurer, ma directrice de recherche, pour son soutien tout au long de l'élaboration de ce mémoire. La confiance qu'elle m'a accordée, ainsi que ses conseils méthodologiques, ses orientations éclairées et ses suggestions de recherche, ont été essentiels au développement de ce travail. Grâce à son accompagnement attentif, j'ai pu mener cette recherche avec rigueur et détermination. Un grand merci pour son engagement et sa bienveillance.

Je tiens également à exprimer une profonde reconnaissance à Monsieur Landolt, directeur du Centre européen du résistant déporté, pour ses conseils avisés et à son aide généreuse. En m'offrant l'opportunité de travailler sur le vêtement et en mettant à ma disposition des ouvrages précieux issus de sa propre collection, il a considérablement enrichi mon corpus de sources. Je lui suis profondément reconnaissante pour sa disponibilité et son engagement, qui ont grandement contribué à la réussite de ce mémoire.

Un grand merci à mon amie Lucie Schramm. Sans son soutien et sa motivation, qui ont été des sources précieuses d'encouragement, ce présent ouvrage n'aurait pu naître. Je lui suis profondément reconnaissante d'avoir généreusement accepté de relire mon travail.

Aussi, je remercie mon amie Mathilde Diaz pour les échanges passionnés et stimulants que nous avons pu avoir sur le pouvoir et les significations du vêtement et de la mode. Au-delà d'une passion commune ; nos discussions ont nourri et éclairé mon travail. Ses réflexions et ses perspectives ont non seulement enrichi mon projet, mais ont également ravivé mon enthousiasme à l'écrire.

Toutes deux ont accompagné l'évolution de ce mémoire, de ses balbutiements à sa fin, me relisant et me conseillant avec un enthousiasme constant.

Surtout, je souhaite exprimer ma plus profonde gratitude à ma maman pour son soutien inestimable tout au long de la rédaction de ce mémoire. Elle a consacré de nombreuses heures à relire attentivement mon travail, à me donner des conseils précieux et à apporter des modifications essentielles. Son dévouement et son soutien ont joué un rôle crucial dans l'achèvement de ce projet, et je lui en suis infiniment reconnaissante.

Enfin, je remercie ma famille, dont les encouragements constants ont été une source de motivation, me permettant de surmonter ce défi avec confiance.



# **Sommaire :**

<i>Introduction</i>	11
<b><u>Chapitre 1. La conception allemande de la mode et du vêtement</u></b>	<b>29</b>
I. <u>L'Alsace et la « mode allemande »</u>	30
A. État des lieux	30
B. Le style naturel : principe fondamental de la « mode allemande »	38
1. La silhouette allemande : un corps sain	38
2. Le maquillage, artifice défendu	44
3. Exposition textile et défilé de mode en Alsace : entre innovation et création	47
C. La chasse à l'influence française, l'exemple du béret	54
II. <u>Les médias, relais de la mode et du vêtement allemand</u>	59
A. La presse écrite, une vitrine du vêtement allemand	60
B. Le cinéma, l'œuvre cinématographique et le national-socialisme en Alsace	69
1. Un lieu de divertissement : le cinéma en Alsace	69
2. Le cinéma, la mode et les icônes	72
3. Zarah Leander, un modèle idéologique ambigu	74
a. Une actrice aux antipodes des attendus corporels nationaux-socialistes	74
b. <i>Die grosse Liebe</i> , l'exemple d'un film de propagande au service de la mode ?	76
<b><u>Chapitre 2. Le vêtement : un défi économique complexe à relever</u></b>	<b>83</b>
I. <u>Une mise au pas difficile</u>	83
A. L'adaptation des entreprises textiles	84

1.	État des lieux succinct de l'industrie textile alsacienne, du XIXème siècle à l'arrivée de l'Allemagne nationale-socialiste	84
2.	L'adaptation des entreprises textiles	92
a.	Une nouvelle manière d'administrer l'industrie textile alsacienne	92
b.	Le Deutsche Modes Institut	96
c.	L'adaptation dans la matière	100
B.	La violence de la mise au pas	107
1.	Les mutations du taux de l'emploi	107
2.	Une destruction quasi-totale de l'industrie textile alsacienne ? (1942-1945)	113
II.	<u>Lutter pour l'idéologie : le vêtement au cœur de politiques économiques</u>	123
A.	Un discours propagandiste pour une consommation de guerre	124
1.	Un discours de l'autarcie	124
a.	Une consommation dictée ?	124
b.	Le rationnement : exploiter l'exploitable	127
c.	Les victimes de bombardement et le vêtement	137
2.	Ligne de conduite pour une consommation vestimentaire dans le cadre du travail	141
B.	Les collectes de vêtements pour le front	151
1.	Les collectes de vêtements	151
2.	La collecte de vieux matériaux textiles	171
a.	Les collectes de textiles usagés	171
b.	L'«après-collecte», exemple de la campagne de recyclage de textile usagé de l'été 1942	175
3.	Recycler : faire du neuf avec du vieux, ou le rôle des femmes	184

**Chapitre 3. L'uniforme et le costume traditionnel alsacien, deux objets textiles au service de l'idéologie** 193

I.	<u>L'uniforme, la devanture vestimentaire du pouvoir étatique</u>	195
A.	L'uniforme militaire allemand et l'Alsace	196



B.	L'uniforme des fonctionnaires nationaux-socialistes	
	200	
	1. Les fonctionnaires de police	201
	2. L'uniforme des dirigeants politiques	214
II.	<u>Le vêtement : une vitrine sociale et culturelle</u>	224
	A. Les organisations paramilitaires civiles en Alsace	225
	B. L'éthos patrimonial germanique : le costume traditionnel alsacien	235
	C. Entre apparence et esthétique, le défilé comme haut-lieu de propagande	246
III.	<u>Le pouvoir identitaire du vêtement en Alsace</u>	253
	A. Des enjeux politiques et idéologiques au cœur du questionnement identitaire	254
	1. L'uniforme et son public	254
	2. Entre masse, imitation et individualité, l'uniforme au centre de l'identité allemande nationale-socialiste	257
	B. Le costume traditionnel, ou le brouillage des frontières identitaires	263
	1. Le glissement identitaire : de la région à la nation	264
	2. Le costume traditionnel, un uniforme ?	268
	<i>Conclusion</i>	275
	<i>Sources et bibliographie</i>	285
	<i>Annexes</i>	303



« Les œuvres sur la mode sont des découpages, des segments de l'histoire culturelle. Mais les vêtements en disent beaucoup plus. Ils sont le rideau derrière lequel se cachent les conditions sociales, les développements spirituels et les changements de pouvoir politique. »<sup>1</sup>.

Pour le journaliste Hans Georg von Studnitz, antisémite et fervent partisan du régime national-socialiste qui travaille à Berlin<sup>2</sup> pendant la Seconde Guerre mondiale, le vêtement est un bon indicateur du climat social et politique d'une région. Anatole France ne déclare-t-il pas lui aussi « Montre-moi les vêtements d'un pays et je t'écrirai son histoire. »<sup>3</sup> ?

En Allemagne, l'arrivée du national-socialisme s'accompagne d'une nouvelle vision du vêtement. Elle s'articule de manière complexe, dans un contexte où la « mode allemande » est mise à l'honneur : les créateurs allemands sont désormais glorifiés en dépit d'une hégémonie française dans le domaine de la haute-couture. Au contraire, « le moment est définitivement venu pour la mode allemande de s'émanciper. »<sup>4</sup>. En conséquence, « les tailleurs et les couturiers doivent maintenant s'engager pleinement, sur l'honneur de l'Allemagne, à rejeter les conceptions détestables des couturiers de Paris et de Londres. »<sup>5</sup>. L'empreinte française est traquée dans toute l'Allemagne, y compris dans le domaine de la mode.

Aussi, cette vision nationale-socialiste du vêtement consolide les rôles de genre, qui répondent à des critères de beauté précis : la femme est la mère au foyer traditionnelle qui doit se vêtir à la « mode allemande », l'homme dirige le foyer et la nation, en idéal viril. Les deux portent soit le costume traditionnel, symbole folklorique paysan, soit l'uniforme du parti national-socialiste, reflet d'une organisation politique unique. De plus, selon cette vision nationale socialiste, les corps sont avant tout le miroir d'une pensée morale : s'ils sont beaux, ils en honorent l'idéologie. Aussi, l'apparence va-t-elle de pair avec un comportement patriotique exemplaire.

---

<sup>1</sup> VON STUFNITZ Hans Georg, « Modische Eleganz : Kleider machen Geschichte », *Christ und Welt*, n°13, 27 mars 1964, dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, Oxford ; New York : Berg, 2004

<sup>2</sup> Il travaille à la section presse et information du ministère allemand des Affaires étrangères en tant que collaborateur scientifique de juin 1940 jusqu'à la fin de la guerre.

<sup>3</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, Oxford ; New York : Berg, 2004.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>5</sup> *Ibid.*

Territoire français jusqu'en 1940, l'Alsace est « mise au pas »<sup>6</sup> ; le régime allemand s'installe, et les uniformes défilent dans les rues alsaciennes. Désormais, la région devient le théâtre de la concrétisation de la communauté du peuple (*Volksgemeinschaft*) sur un territoire retrouvé : ses racines germaniques profitent au discours propagandiste d'un patrimoine commun, et légitiment l'arrivée du gouvernement national-socialiste dans la région. Surtout, la vision précise de la silhouette et du vêtement nazis provoque des bouleversements dans le paysage vestimentaire alsacien.

Pourtant, dans une région qui a vécu vingt-deux ans sous régime français, l'entreprise n'est pas aisée. Ni les mentalités, ni le contexte de guerre ne laissent s'épanouir une mode allemande et nationale-socialiste.

Dans une Alsace où se côtoient restrictions et pénuries alimentaires et textiles, le vêtement n'est qu'un objet pratique : la mode n'est pas au centre des préoccupations. Pour autant, elle n'a pas disparue, et « on voit s'instaurer une société de pénurie qui se traduit par le règne de la prouesse individuelle et de l'imagination. »<sup>7</sup>. S'agit-il de mode ? Comment en délimiter les principaux contours ?

La « mode » trouve son sens étymologique dans le mot latin « *modus* », et signifie la manière, la mesure. Elle caractérise « ce qui est établi de manière durable, stable ». Elle renvoie aussi à « une manière de se comporter propre à un groupe social, une région, un pays. »<sup>8</sup>. En outre, le terme désigne également les codes informels qui régissent les comportements en société, et en particulier les façons de se vêtir. Ces « façons » de se vêtir, traduites par le terme « *fashion* » en anglais, intéressent pleinement notre sujet tant il renvoie au vêtement.

Du latin *vestimentum*, le vêtement a une fonction primaire purement protectrice. Il s'entend ici comme « l'ensemble des pièces composant l'habillement à l'exclusion des chaussures, et servant à couvrir et à protéger l'être humain. »<sup>9</sup>.

Pour Condorcet, le vêtement est la particularité de l'Homme, le « signe qui sépare l'homme de l'animal »<sup>10</sup>. Cette seconde peau, à l'origine purement pratique, devient esthétique. Son aspect

---

<sup>6</sup> Nous faisons ici référence au terme « *Gleichschaltung* », employé par les Nazis à leur arrivée en 1940 en Alsace.

<sup>7</sup> VEILLON Dominique, *La mode sous l'Occupation*, réédition de 1990, édition Payot & Rivages, 2001, p. 228.

<sup>8</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>9</sup> Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>10</sup> Formule que l'historienne du vêtement Yvonne Deslandres attribue à Condorcet, est reprise par elle de manière non triviale en ouverture de son long article consacré au vêtement occidental : « Les modes vestimentaires dans la société occidentale » dans POIRIER J. (dir.), *Histoire des mœurs*, t. I, vol. II, p. 1032-1073, Paris : Gallimard, 1990.

visuel gagne en importance jusqu'à devenir artistique<sup>11</sup> – le vêtement évolue en héritant de fonctions immatérielles. Il devient alors parure. De plus, des impératifs vestimentaires apparaissent – la dimension univoque du vêtement de l'époque de la société préindustrielle se perd<sup>12</sup> – pour autant, ce dernier produit toujours du sens : celui d'être un marqueur de classes sociales.

« Le vêtement est un élément déterminant dans la constitution des identités individuelles, un marqueur social sinon privilégié du moins prépondérant, et un objet important dans l'esthétique sociale »<sup>13</sup>.

Aussi, le vêtement recoupe-t-il la définition de la mode. Celle-ci est, pour Marcel Mauss, un véritable faisceau social total, qui « engage profondément les individus et les groupes sociaux et rencontre de l'humain dans sa totalité. »<sup>14</sup>. Pour Godart, la mode est indéniablement un fait social « puisqu'elle est simultanément artistique et économique, politique, sociologique et touche à des questions d'expression de l'identité sociale. »<sup>15</sup>. L'objet mode procède d'une multitude de combinaisons qui, en fonction du degré d'influence de l'individu et du groupe, rendent sa définition complexe.

Toutefois, nous retenons la définition que donne l'historienne de mode Valerie Steele ; elle considère la mode comme « a cultural construction of the embodied identity. »<sup>16</sup>. Bien qu'il semble utopique de traiter toutes les dimensions de la mode, cette définition, plus large, permet d'aborder l'objet vêtement sous différentes facettes pendant la période de l'annexion de l'Alsace par les Nazis. Il s'agit entre autres d'étudier dans cette recherche l'apparence vestimentaire, les industries alsaciennes de textile et de confection ; l'importance culturelle et économique du vêtement pour l'Alsace ; et les significations particulières que les Nazis lui prêtent.

---

<sup>11</sup> Voir GAUTHIER Théophile, *De la mode*, Paris : Poulet-Malassis et De Broise, 1858.

<sup>12</sup> Dans les sociétés préindustrielles et traditionnelles, les groupes étaient souvent plus homogènes sur le plan culturel et social. Les vêtements reflétaient des normes et des traditions communes qui étaient largement acceptées et suivies par tous les membres de la communauté. Aussi, à une époque où les vêtements étaient principalement fonctionnels et utilitaires, leur signification était directement liée à leur usage pratique plutôt qu'à des considérations esthétiques ou symboliques. De plus, les vêtements étaient souvent chargés de significations religieuses ou rituelles claires, mais symbolisaient aussi des rôles sociaux ou des statuts spécifiques de manière assez uniforme.

<sup>13</sup> MONNEYRON Frédéric, *La sociologie de la mode*, op. cit., p. 3.

<sup>14</sup> GODART Frédéric, *Sociologie de la mode*, op. cit., p. 3-11.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> STEELE Valerie, « Letter from the Editor », *Fashion Theory : The Journal of Dress, Body, Culture*, 1997, p. 1, dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 11. Nous proposons ici une traduction personnelle : « construction culturelle de l'identité visuelle liée au corps ».

Le vêtement se définit sous différents angles d'approche. Nous l'étudions à la fois sous son rôle institutionnel – dans le cadre de structures sociales, culturelles et politiques – et également en tant que fait social, en adoptant une démarche structuraliste. Ces deux angles d'approche permettent d'une part, d'appréhender l'idéologie politique nationale-socialiste, et d'autre part, de considérer l'évolution de l'objet vêtement.

Surtout, l'histoire du vêtement est indissociable de sa sociologie : nous étudierons les conditions qui contribuent à sa naissance, tout en nous s'intéressant aux enjeux socioculturels, politiques et économiques du moment. Le vêtement se révèle être, à sa manière, un moyen d'analyse de ce qu'il se passe en Alsace sous le joug du nouvel occupant.

Afin de construire une réflexion pertinente concernant notre sujet, nous définissons l'objet vêtement dans un espace situé dans une temporalité précise.

Cette recherche s'intéresse à la période historique de la seconde guerre mondiale. Les bornes chronologiques s'articulent plus spécifiquement autour de la période allant des années 1940 à 1944. Celles-ci correspondent à l'intervalle de temps entre le moment où l'Alsace est annexée par le régime allemand national-socialiste et fait pleinement partie de l'« espace vital »<sup>17</sup> conçu par Hitler pour le peuple germanique, et la fin de la présence administrative allemande dans la région.

Ramené à la temporalité du XXème siècle, cet intervalle de temps peut paraître bref ; pour autant il s'agit d'étudier l'influence et la circulation de l'objet vêtement sur quatre années pleines de tranches de vie d'une population.

Pour délimiter notre sujet d'étude, nous considérerons donc les années 1940-1944 comme « dates-charnières ».

Dans cette recherche, nous faisons plus précisément le choix de borner notre sujet en nous concentrant uniquement sur la période de mise au pas de l'Alsace par l'Allemagne nationale-socialiste ; ceci afin de fournir une analyse centrée sur le changement de conception et de production vestimentaires, lors du passage d'une nationalité à une autre.

---

<sup>17</sup> Le terme allemand « *Lebensraum* » renvoie à l'idée de territoire suffisant pour assurer la survie (notamment culturelle) d'un peuple, et favoriser sa croissance via l'influence territoriale.

Nous retiendrons donc comme borne de départ, l'année de l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne nazie, et précisément la date du 22 juin 1940, dans la mesure où elle marque la défaite de la France et la nouvelle domination d'un régime différent par sa nationalité et son idéologie. De surcroît, la guerre est un élément capital dans la compréhension de notre sujet. Elle est une condition *sine qua non* concernant la production textile et l'accès au tissu, et a, de ce fait, des effets directs non seulement sur la naissance/ fabrication de l'objet vêtement, mais également sur son port.

Cette recherche, qui s'intéresse aux effets locaux du processus de création de l'objet vêtement et de la silhouette allemande, s'inscrit dans un cadre spatial spécifiquement circonscrit à l'Alsace. S'il existe dans le reste de la zone annexée, notamment la Moselle, d'autres événements culturels et processus concernant la mode allemande et son application à une région, nous nous concentrerons essentiellement sur l'Alsace et ses spécificités. Les deux provinces – l'Alsace et la Moselle – entretiennent, de longue date, plusieurs disparités. Si de 1871 à 1918 les deux provinces sont réunies administrativement, elles ne le sont plus en 1940 : placée sous l'autorité du *Gauleiter* Robert Wagner et appartenant au Gau Baden-Elsass, l'Alsace est à distinguer de la Moselle qui relève désormais d'un espace administratif différent<sup>18</sup>.

D'autre part, des différences sur le plan linguistique, sur le plan religieux et le plan social et économique des deux régions<sup>19</sup> annexées ont amené l'une et l'autre à se construire différemment. L'Alsace a développé un particularisme local, et sa forte identité culturelle en a fait une entité à part entière. Dans la mesure où la revendication identitaire régionale est d'une importance capitale pour l'objet mode, et qu'elle se retrouve dans le vêtement au travers des différents costumes alsaciens, nous concentrerons, là encore, notre objet d'étude uniquement sur l'Alsace. Dans la logique de construire une réflexion autour d'une région donnée, fortement imprégnée par des référents culturels, qui se retrouve bouleversée et qui passe sous le joug d'un nouvel occupant, il est essentiel de prendre en compte des facteurs identitaires. C'est donc, dans une logique de division territoriale, justifiée par une autorité administrative qui diffère, et par une frontière régionale entre l'Alsace et la Moselle, ainsi que par une identité culturelle forte, que nous distinguerons les deux régions.

---

<sup>18</sup> Joseph Bürckel est à la tête du *Gau Westmark*, qui inclut la région de Sarre-Palatinat, et en 1940, la Moselle.

<sup>19</sup> RIGOULOT Pierre, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, *op. cit.*, p. 3-5.

De plus, la naissance du couple Pays de Bade – Alsace, aussi appelé *Gau Oberrhein* (*Gau* du Rhin supérieur), ancre l’Alsace dans un espace géographique qui va au-delà de ses propres frontières. Ce découpage administratif inclut sciemment une entité dans un ensemble, dans le but qu’elle se fonde avec les autres parties et fusionne avec elles. En effet, le *Gau Oberrhein* comprend à la fois l’Alsace et le Pays de Bade, et le Rhin en plein mitan le scinde en deux. L’intégration de l’Alsace au Pays de Bade préexistant est un moyen de légitimer l’appartenance germanique de cette nouvelle région au *Reich*, ne faisant plus du Rhin une frontière mais un « espace du milieu qui réunit »<sup>20</sup>. Pour autant, l’Alsace ne perd ni sa spécificité, ni son identité régionale. Aussi, l’étude conjointe des deux départements français, Bas-Rhin et Haut-Rhin, fait évidence dans la mesure où l’espace se concentre dans une même subdivision territoriale du *Reich*, désormais dénommée sous le nom de *Chef der Zivilverwaltung Gebiet Elsaß*<sup>21</sup> (*CdZ-Gebiet Elsass*).

Ainsi, ce changement de nationalité est aussi une clé essentielle à ajouter à la grille de lecture du processus de création de l’objet vêtement avec, entre autres, l’adaptation soudaine des entreprises textiles du territoire alsacien qui doivent se mettre au diapason d’une nouvelle façon de produire.

La germanisation et la nazification de la société, que l’on étudiera ici par le prisme du vêtement et de la conception d’une silhouette, prennent place dans un espace géographique précis.

Mais le vêtement n’est pas un élément uniquement symptomatique d’un lieu, c’est aussi un objet qui relève de l’individualité de la personne. L’être humain aura donc une grande place dans ce mémoire.

C’est dans un souci de produire un état des lieux du paysage vestimentaire en Alsace, que toutes les classes sociales seront étudiées, sans distinction particulière première. Toutefois, pour analyser le vêtement, il est très probable, voir même certain, qu’il sera nécessaire de resserrer la focale autour de certaines populations qui se différencient par le genre, l’âge, le milieu social et économique, mais aussi par le milieu géographique. En effet, l’analyse couvrant l’ensemble de l’Alsace, il ne faut pas, à la fois, oublier le caractère plus rural de certains espaces et, se

---

<sup>20</sup> VITOUX Marie-Claire, « Le Gau Oberrhein 1940-1945 », p. 206, dans KRAMMERER Odile (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur : essai d’histoire transfrontalière*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, DL 2019.

<sup>21</sup> Territoire du chef de l’administration civile en Alsace.



concentrer uniquement sur la population des villes principales. Aussi, nous étudierons les diverses classes sociales qui se rencontrent et échangent dans ces différentes localités.

Ces principes méthodologiques constitueront notre feuille de route. C'est à travers leur prisme que nous analyserons le vêtement en Alsace, selon une unité de temps et de lieu bien précise.

Afin de saisir au mieux la pertinence de l'étude du paysage vestimentaire en Alsace pendant la période d'annexion par l'Allemagne nationale-socialiste, nous nous intéressons aux différents discours d'analyse du vêtement, et aux différents courants historiographiques auxquels la recherche le rattache.

Sociologues, anthropologistes, historiens, psychanalystes mais aussi linguistes s'en saisissent, se le disputent et le décortiquent. Pour autant, l'historiographie du vêtement se confond souvent avec l'historiographie de la mode.

Le philosophe Georg Simmel et le sociologue Pierre Bourdieu sont les premiers à vraiment tenter de théoriser la mode. Pour Simmel, elle est la partie « artificielle » de l'apparence : c'est une manipulation des signes vestimentaires qui visent à véhiculer une certaine impression. Elle est le résultat du besoin de distinction des classes supérieures. Du côté de Bourdieu, rejoint par Yvette Delsaut<sup>22</sup>, la mode produit des objets « magiques » dont le but est de signifier visuellement le statut et la distinction sociale.

La sociologie s'empare en premier de l'objet vêtement. Elle pose l'habit comme un « élément premier, fondateur, déterminant les comportements individuels comme les structures sociales »<sup>23</sup>. Cette sociologie positiviste cherche à saisir directement les relations qu'entretient l'homme contemporain avec le vêtement. La synthèse des différentes recherches est à retrouver chez le sociologue Frédéric Godart, qui extrait deux conceptions distinctes des recherches en sociologie sur la mode<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup> Sociologue française (1936-).

<sup>23</sup> Voir CRAIK Jennifer, *The Face of Fashion. Cultural Studies in Fashion*, éd. Routledge, 1994.

<sup>24</sup> GODART Frédéric, *Sociologie de la mode*, *op. cit.*, – il entend ici les thèses de Crane et Bovone 2006, Djelic et Alnamo 1999, Davis 1992, Hebdige 1979 ; « Tout d'abord, [la mode] peut se définir comme l'industrie de l'habillement et du luxe (auquel on peut ajouter les cosmétiques) dans laquelle de multiples acteurs, par exemple des professionnels et des entreprises, développent des carrières ou des stratégies. [...] Ensuite, la mode peut se définir comme un type de changement social spécifique, régulier et non cumulatif, et se déployant dans de multiples domaines de la vie sociale au-delà de l'habillement. ».

Pour autant, la sociologie n'est pas la seule discipline à s'intéresser au vêtement. Écrivains et journalistes<sup>25</sup> s'en saisissent dès le XIX<sup>ème</sup> siècle. La mode française d'avant-guerre, son application à l'échelle locale, nationale, son rayonnement international, mais aussi la vision de la *Neue Frau* en Allemagne, et la construction d'une esthétique vestimentaire nationale-socialiste depuis l'installation du régime en place, sont autant de sujets qui ont déjà fait l'objet de quelques études historiques, sociologiques et artistiques approfondies dans la littérature de recherche. Ces études, concernant des sujets précédant la déclaration de guerre de 1939, permettent de bâtir un premier état des lieux du changement de paysage vestimentaire. Elles éclairent, de manière précise, la temporalité au cours de laquelle se multiplient les échanges culturels concernant la mode. Néanmoins, ces sources ne serviront ici que d'indicateurs pour comprendre la conception typiquement allemande de l'objet vêtement.

Aussi, la discipline historique ne déroge pas à ces nombreuses recherches. Des ouvrages généraux voient le jour dès les années 1980. D'autres, plus précis, traitent d'une période en particulier, ou d'un vêtement. Chaque ouvrage scientifique se spécialise dans un pan de l'histoire du vêtement. Les sujets choisis traitent aussi bien de l'histoire de la mode par décennies, ou par siècles ; de l'histoire de l'industrie de la mode ; de l'histoire des maisons de haute-couture ; de l'histoire de tendances ; de contre-cultures ; mais aussi de l'objet vêtement en lui-même.

Pour autant, certaines critiques, dont celles de Roland Barthes, s'opposent à la manière dont les approches de la mode se contentent d'historiser le costume. Le critique littéraire et sémiologue en vient à dire :

« Sur le plan de la différence interne, aucune histoire du costume ne s'est encore préoccupée de définir ce que pourrait être, à un moment donné, un système vestimentaire, l'ensemble axiologique (contraintes, interdictions, tolérances, aberrations, fantaisie, congruences et exclusions) qui le constituent. »<sup>26</sup>.

De plus, l'étude des représentations sociales sera convoquée dans ce mémoire car :

---

<sup>25</sup> On peut citer certains essais comme *The Book of fashion* par George Brummell en 1821, ou encore les réflexions de Balzac, le court essai de Gauthier *De la mode* en 1857, où il pose une réflexion d'ordre anthropologique. Voir MONNEYRON Frédéric, *La sociologie de la mode, op. cit.*, Chapitre VII, « La mode comme anticipation et figuration sociale », p. 68-83.

<sup>26</sup> BARTHES Roland, *Système de la mode*, Paris : Éditions du Seuil, 1972, réédition 2002.

« Elle permet de confronter les perceptions que les individus ont des objets en jeu dans leur vie quotidienne. L'intérêt de cette approche est qu'elle permet de mettre en évidence l'existence d'une vision commune au sein des groupes d'individus, mais également de perception contrastée entre les groupes, selon leurs pratiques et leur positionnement identitaire. »<sup>27</sup>.

Elle permet aux individus de se positionner socialement par rapport à un objet – ici le vêtement – et, de fournir aux membres d'une communauté un référentiel commun pour la communication<sup>28</sup>.

Par ailleurs, le vêtement – et la mode – demeurent pendant longtemps des sujets de recherche peu étudiés. L'intérêt qui leur est porté reste modeste, et l'évolution de l'histoire de la mode et du vêtement se développe par couches successives. Il est probable que la dimension esthétique leur ait porté préjudice en leur attribuant une étiquette stéréotypée, jusqu'à ce que les sphères universitaires s'en saisissent réellement. C'est surtout dans le monde universitaire anglo-saxon que les *Fashion Studies* (ou *fashion-ology*<sup>29</sup>) prennent leur envol. Elles sont un sujet interdisciplinaire qui couvre à la fois les sciences humaines et la tradition de recherche en sciences sociales. Outre-Atlantique, la pionnière est Valerie Steele. Historienne et directrice du *Museum at the Fashion Institute of Technology*, elle fonde *The Journal of Dress, Body & Culture*. La création de son journal est une première, tant il présente la mode et le vêtement sous un prisme pluridisciplinaire qui fait appel à l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, la géographie et même la psychanalyse. Du côté britannique, c'est l'universitaire Elizabeth Wilson qui présente une réflexion sur la mode teintée de féminisme et de questionnements identitaires. En France, il faut attendre les années deux mille pour que les *fashion studies* se frayent un timide chemin.

L'intérêt porté à l'objet vêtement, par le grand public, s'intensifie au fur et à mesure que le sujet gagne en sérieux au sein de la population. La reconnaissance croissante, et le poids

---

<sup>27</sup> GALAND Charles, SALÈS-WUILLEMIN Édith, « Apports de l'étude des représentations sociales dans le domaine de la santé », dans *Sociétés* 2009/3 (n° 105), p.35-44.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Voir KAWAMURA Yuniya, *Fashion-ology: An Introduction to Fashion Studies (Dress, Body, Culture)*, Berg Publishers, 2005. Il s'agit de la rencontre entre les sciences sociales qui s'intéressent à la mode et ce que le sociologue Frédéric Godard appelle « une tentative de réconciliation entre le temps et la mode, celui du renouveau permanent, et le temps de la science, celui de l'analyse des faits et de la construction des théories. ». Cité dans GODART Frédéric, dans *Sociologie de la mode*, « Introduction. La mode, un « fait social total » ? », p.3-11.

des grandes maisons de couture en tant qu'acteurs économiques et culturels, participent aussi à sa légitimation. Toutefois, l'étude de la confection et le prêt-à-porter commencent à se faire une place dans les années deux mille. On observe un marché de la mode qui présente différents segments, et qui s'adresse à de nouveaux types de consommateurs. Sur la base d'une pyramide, Doeringer et Crean, mettent en lumière « plusieurs segments de prêt-à-porter : tout d'abord, les « collections de créateurs » (*designer collections*), chères et de bonne qualité mais dont les modèles ne sont pas uniques, puis les collections dites « intermédiaires » (*bridge fashion*), à la diffusion plus large et aux prix plus modérés, et enfin la mode de masse (*better fashions*), aux prix modérés. »<sup>30</sup>.

Ainsi, nous observons des liens forts entre l'objet vêtement et l'objet mode : il est difficile d'écrire l'histoire de l'un, sans écrire l'histoire de l'autre.

Aussi, la particularité de ce mémoire est de lier l'histoire du vêtement à un territoire donné, à un contexte politique et social particulier. Cette affinité, entre vêtement, mode et contexte, a déjà été théorisée par certains auteurs. A travers l'étude des vêtements, des analyses donnent à comprendre les évolutions sociales et économiques, ainsi que les structures politiques. Dans les années 1930, la critique Stephanie Kaul suggère que la mode est « le baromètre le plus sensible de tous les courants traversant le monde et l'expérience du monde. »<sup>31</sup>. Les historiens contemporains de la mode, Michael et Ariane Batterberry, affirment d'ailleurs que « s'ils sont lus correctement », les vêtements peuvent donner un aperçu « non seulement de la structure de classe d'une organisation sociale, mais aussi de sa religion et de son esthétique, de ses peurs, de ses espoirs et de ses objectifs »<sup>32</sup>. En Allemagne, un observateur soutient :

« Les vêtements ont leur propre histoire... Ils cachent et révèlent en même temps. Les vêtements peuvent nous dire non seulement la profession, la position, le statut social et la nationalité. Ils rendent également vérifiable la période pendant laquelle leur porteur a vécu. ... Plus encore, ils identifient l'individualité des vêtements. »<sup>33</sup>.

---

<sup>30</sup> GODART Frédéric, Chapitre II. « Convergence : la centralisation des tendances », *Sociologie de la mode*, op. cit., p. 25 à 48.

<sup>31</sup> KAUL Stephanie, "Wer ist eigentlich an den langen Kleidern schuld ?", *Uhu*, n°7, Octobre 1931, p. 32-36, dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 9.

<sup>32</sup> Michael, Ariane BATTERBERRY, *Mirror Mirror : A Social History of Fashion*, New York : Holt, Rinehart and Winston, 1982, p.6.

<sup>33</sup> Cité par KANTOROWITZ Ingrid, "Ein Schwindel, ein Trick, ein Handgriff," in Freie Akademie der Künste in Hamburg, *Zurück in die Zukunft : Kunst und Gesellschaft von 1900 bis 1914*, Berlin : Verlag Frölich & Kauffmann, 1981, dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 9.

Les vêtements peuvent servir de lentille pour observer l'Allemagne nationale-socialiste, pour « apprendre des insécurités et des vulnérabilités d'un pays par le vêtement. »<sup>34</sup>. Il ne s'agit pas de réduire leur étude à celle de simples objets textiles, mais de les considérer comme des matrices permettant de comprendre des faits sociaux, plutôt qu'un « épiphénomène superficiel »<sup>35</sup>.

De plus, l'histoire régionale alsacienne de la période 1939-1945 occupe une grande place dans ce mémoire. Les recherches préexistantes sur le sujet sont précieuses, et l'histoire du vêtement est à mettre en relation étroite avec le contexte de passage d'une nationalité à l'autre. Tout cela se mêle intrinsèquement aux questions d'identité, d'appartenance régionale, et nationale.

Pour autant, le vêtement en Alsace reste un sujet peu abordé. Traité sous l'angle folklorique, certains ouvrages traitent du costume traditionnel alsacien. Dans la tradition de Charles Spindler<sup>36</sup> ou August Kassel<sup>37</sup>, plusieurs ouvrages rapportent, observent, analysent le costume traditionnel. Sinon, le XXème siècle est riche d'ouvrages de recherche historique sur la région ; mais aucun ne mentionne le costume traditionnel alsacien pendant la période nationale-socialiste.

Pour reprendre la théorie du couple Batterberry, nous envisageons le vêtement comme une loupe d'étude d'un contexte socio-politique et identitaire.

L'étude de celui-ci, en lien direct avec le contexte de 1939-1945, a déjà fait ses preuves en France et en Allemagne. En France, c'est une étude historique du paysage vestimentaire sur fond de guerre et d'occupation, qui est la référence de base : *La mode sous l'Occupation*, par Dominique Veillon. De l'autre côté du Rhin, c'est une recherche qui mêle à la fois histoire et sociologie : *Nazi Chic* par Irene Guenther. Cette dernière intègre à sa recherche les années d'avant-guerre, avant même la montée d'Hitler au pouvoir, dans le but d'observer les conditions préexistantes au développement d'une mode purement germanique, puis nazie. Pourtant, l'Alsace, espace de rencontre entre les espaces géographiques dont traitent les deux

---

<sup>34</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 10.

<sup>35</sup> GODART Frédéric, Chapitre I. « Affirmation : la mode entre individu et société », *Sociologie de la mode*, op. cit., p. 12-24.

<sup>36</sup> LAUGEL Anselme, SPINDLER Charles, *Costumes et coutumes d'Alsace*, Starsbourg : Alsatia, 1902, réédition 1975.

<sup>37</sup> KASSEL August, *Ueber elsassischen Trachten*, Strasbourg : Du Mont-Schoeberg, 1907.

ouvrages suscités, est oubliée : le vêtement et la mode de cette époque ne sont abordées dans aucun des ouvrages. Au confluent de deux mondes déjà étudiés, c'est cette lacune qui intéressera notre recherche. Dans une visée historique et de tradition plutôt anglo-saxonne, inspirée des *fashion studies*, ce mémoire s'applique à étudier le paysage vestimentaire alsacien, en lien direct avec le tourment du contexte de guerre, de changement social et de nationalité.

La détermination du régime national-socialiste à faire de l'Allemagne le nouveau centre de mode de l'Europe, pose intrinsèquement la question de la place de l'Alsace, dans une logique de cohérence d'intégration au *Reichsland*. Notre réflexion s'attache d'une part, à restituer la participation de l'Alsace à la mode allemande, et d'autre part, à nuancer l'insertion effective de cette région encore en marge du reste de l'Allemagne. L'intention de cette recherche est d'enrichir notre compréhension du nazisme par l'étude du vêtement, dans un laps de temps court, sur un espace géographique limité. Aussi, s'agit-il de créer des ponts entre vêtement, germanisation et nazification à l'échelle de la société alsacienne. Dans cette région, marquée par l'héritage d'un patrimoine culturel fort, le vêtement est comme un « site » pour (re-)diffuser l'identité germanique nationale-socialiste. Par ailleurs, « manifestation de la vie sous toutes ses formes, manière d'être et de se comporter, la mode constitue un observatoire de l'environnement politique, économique et culturel d'une époque. »<sup>38</sup>. Notre étude s'attache à examiner le monde allemand de l'habit et de la mode en Alsace, mais aussi de comprendre la part d'instrumentalisation du vêtement, au service de combats idéologiques, économiques et identitaires, dans un contexte historique particulier.

C'est là notre fil conducteur qui doit permettre de répondre à la problématique suivante : L'objet vêtement, aussi superficiel qu'il puisse paraître, peut-il être un indice révélateur de politiques vestimentaires multiformes, qui visent l'intégration et l'assimilation de l'Alsace à l'Allemagne nationale-socialiste ?

Les questions de recherche qui en découlent sont les suivantes :  
Dans quelle mesure l'apparence vestimentaire participe-t-elle d'une idéologie ? Quelles disjonctions existe-t-il entre propagande et impératifs économiques ? Le vêtement peut-il constituer, à son niveau, un levier de transformation des mentalités et de l'identité ?

Proposer une nouvelle compréhension d'un possible changement de paysage

---

<sup>38</sup> VEILLON Dominique, *La mode sous l'Occupation, op. cit.*, p. 1.

vestimentaire à travers la réception d'une mode allemande et de son application, passe par le regroupement d'une quantité significative de sources issues des archives allemandes.

Nous présentons ici nos différentes sources.

Nous nous intéressons tout d'abord aux articles de presses quotidiennes traversant toute la période étudiée. Des articles tirés de journaux tels que le *Strassburger Neueste Nachrichten*, *die Mülhauser Tagblatte*, *die Kolmarer Kurier*, ainsi que ceux de journaux locaux, renseignent sur le regard que porte publiquement le régime national-socialiste sur la société alsacienne. Cette presse quotidienne régionale, qui pourtant ne traite pas à proprement parler de la mode en Alsace, est un bon indicateur de la vie sociétale, des événements importants et des lois promulguées dans la région. Les annonces qui y sont faites, concernant la silhouette, le textile, le port de certains vêtements, la production industrielle textile ou la confection, donnent un premier aperçu de la place de la mode dans la vie quotidienne alsacienne. Nous ajoutons à ce corpus journalistique le magazine *Die NS-Frauen-Warte*, qui transcrit une silhouette nationale-socialiste et des vêtements aux coupes typiquement allemandes.

Aux articles de presse, s'ajoutent les fonds d'archives administratifs disponibles aux archives départementales du Bas-Rhin (ADBR). Ceux-ci permettent d'exploiter un nombre important de dossiers qui se trouvent dans des versements exclusivement produits par les services administratifs allemands sous l'Annexion. Les archives de l'Intérieur, en particulier celle de l'administration civile, regroupent plusieurs fonds d'archives qui intéressent notre sujet. Nous les citons ci-dessous.

Le fonds d'archive 125AL, du service personnel, contient des dossiers concernant l'industrie textile en Alsace, ainsi que les prix de matières textiles, du cuir, des fils, et ceux des produits finis (chapeaux, chaussures, maroquineries, ...). Ce fonds comprend également des dossiers concernant des préoccupations relatives au port de vêtements. A titre d'exemple, le dossier 126AL2848 contient un échange de correspondance sur l'interdiction du port du béret ; l'accessoire est réprouvé par le régime national-socialiste qui lutte contre l'influence française. Le versement inclut aussi des dossiers contenant des ouvrages émis par les autorités nazies. Enfin, le fonds comprend également des dossiers sur les différentes organisations paramilitaires nazies en Alsace (les Jeunesses Hitlériennes, la Ligue pour les Jeunes filles allemandes, le Service de Travail du *Reich*, le secours de guerre, etc...); certains des documents contenus dans ces dossiers mentionnent les uniformes requis et des précisions qui s'y réfèrent.

Le fonds d'archive 126AL contient plusieurs dossiers portant sur les uniformes de différents corps de métiers, à commencer par ceux des fonctionnaires ; surtout, plusieurs

dossiers concernent les uniformes de police. Le versement comporte également des dossiers sur les organisations paramilitaires, y compris de jeunesse. Pour autant, ils restent plutôt sommaires par rapport au port de l'uniforme. A cela s'ajoute des dossiers sur la gestion du textile, notamment sur le recyclage textile.

Par ailleurs les archives départementales du Bas-Rhin, bénéficiaires de donations familiales, fournissent un corpus indispensable à la compréhension des relations qu'entretiennent certains témoins de l'époque avec le contexte national-socialiste. Les papiers donnés par les différentes familles regroupant des documents personnels ou administratifs, des photographies, des lettres sont à exploiter en vue d'en extraire des données dès lors qu'elles touchent un tant soit peu à l'univers de la mode.

A ce corpus de sources s'ajoutent le fonds 42J, disponible aux archives départementales du Haut-Rhin (ADHR). S'il a récemment été déplacé aux archives départementales du Haut-Rhin à Strasbourg, nous avons laissé la cotation faite par les archives de Colmar dans notre mémoire. Versé par Marie-Joseph Bopp, le corpus très fourni de différents dossiers contient des affiches et tracts de manifestations d'une grande richesse. Ces sources imprimées et visuelles de fêtes, de manifestations culturelles, de discours, d'affiches publicitaires donnent un aperçu du paysage vestimentaire en Alsace.

Aussi, nous ajoutons à ce corpus de sources certaines archives provenant des Archives Nationales, et concernant les collectes de matériaux textiles usagés en Alsace.

Pour venir compléter les sources citées précédemment, nous nous penchons également sur les archives visuelles. Bon nombre de photographies, aussi bien présentes dans certains magazines que prises par des amateurs, sont essentielles dès lors qu'elles impliquent un vêtement sur le cliché. Deux types de photographies retiennent notre attention.

Il y a d'une part les photographies officielles autorisées par le régime national-socialiste. Ces clichés se retrouvent dans des magazines, dans les journaux, placardés, là où un public y a accès. Si les magazines de mode comme *Die Dame*, *Elegante Welt* ou encore *Die Mode* circulent en Allemagne, ils ne sont pas, à notre connaissance, diffusés quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement à l'échelle de l'Alsace. Il est possible que certains exemplaires aient circulés dans la région, et qu'ils aient échappé à notre vigilance. Ces références allemandes nous servent de base pour comparer avec le paysage vestimentaire alsacien. Ce sont des sources riches de photographies de mode, particulièrement des silhouettes



typiquement allemandes dès 1939. Elles présentent les dernières modes, les dernières innovations, les défilés passés et à venir, les matières en vogue. Pourtant, ces magazines peinent à survivre à l'heure de la guerre. En 1943, Goebbels suspend la publication de plusieurs périodiques. Les magazines de mode ne sont pas épargnés : la pénurie de papier a le dernier mot.

Il y a d'autre part, les photographies prises par des amateurs, celles qui ont pour vocation d'alimenter des collections plus personnelles. Il peut s'agir de photographies d'évènements sociétaux (comme des défilés), ou de familles, de groupes de personnes, dans la rue, à la maison, ... Pour des raisons d'analyse, nous ne retiendrons que des photographies figuratives, où les vêtements sont parfaitement identifiables.

Aussi, le fonds 1 FI des Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg fournit au chercheur des photographies de bonne qualité, permettant d'observer l'Alsace de 1940 à 1944, capturée par l'objectif.

Pour clôturer ce vaste fond d'archives, il convient d'y ajouter différentes publications émises pendant la période 1940-1945. Il s'agit d'ouvrages publiés par le gouvernement national-socialiste. A titre d'exemple, les manuels conçus pour les Jeunesses Hitlériennes, brochures de propagande, des essais, etc...

A cette diversité de sources primaires, regroupant archives manuscrites et écrites, photographiques, viennent s'ajouter des ouvrages analytiques. Ceux-ci traitent d'esthétisme, de silhouette du corps et de beauté allemande dans un contexte de guerre, et occupent une place documentaire importante pour saisir correctement la pensée nazie autour de ces sujets. Aussi, nous ajoutons à ce corpus de sources imprimées des ouvrages de réglementation, concernant l'organisation du parti et de la société. Ils nous intéressent dans la mesure où ils traitent de l'uniforme.

Ainsi, ce corpus de sources nous permet d'appréhender le vêtement, essentiellement grâce à des archives provenant de l'administration nationale-socialiste. Pour tenter de saisir le paysage vestimentaire alsacien pendant la période nationale-socialiste, notre mémoire s'organise autour de trois chapitres.

Notre premier chapitre s'attache à préciser l'esthétique allemande qui s'implante en Alsace. Il s'agit de définir l'attendu corporel nazi, mais aussi la conception d'une mode à

l'allemande qui se diffuse à l'échelle de l'Alsace. Entre tradition et modernité, le vêtement, à la fois allemand et national-socialiste, doit s'imposer et convaincre.

Dans une deuxième partie, nous analysons la transformation du vêtement, qui passe d'un objet conceptuel à un produit fini. C'est par l'étude du complexe industriel et les nombreuses difficultés que celui-ci rencontre, que nous considérons le vêtement comme objet économique. Aussi, nous examinons sa circulation hétérogène dans les armoires alsaciennes, en s'attardant sur les politiques de restriction vestimentaire dans un contexte de manque.

Enfin, dans une dernière partie, nous étudions le vêtement sous le prisme identitaire, par une analyse fine du costume traditionnel alsacien et de la multitude d'uniformes nationaux-socialistes. Surtout, nous abordons des dynamiques politiques qui visent des objectifs similaires : l'assimilation, l'intégration et le rattachement politique et idéologique. Pour autant, tout en interrogeant les dynamiques identitaires régionales et nationales autour du vêtement, nous observons des stratégies propagandistes diverses à intensité variable, et qui s'articulent de manière complexe autour d'un sentiment d'appartenance commun.





# *Chapitre I : La conception allemande de la mode et du vêtement*

« Dans un univers où tout était politique, la question de l'habillement ne pouvait évidemment être laissée au vestiaire. »

<sup>1</sup>.

Le pouvoir national-socialiste prête au vêtement un pouvoir double : il est autant utilitaire qu'esthétique. Si la raison d'être du vêtement est initialement fonctionnelle, il ne saurait se départir d'une pratique artistique, politique et idéologique. Ainsi, nous interrogeons l'éthos vestimentaire du régime national-socialiste et ses pratiques au prisme de la mode allemande nationale socialiste.

Cette notion de mode ne saurait être appréhendée sous un angle utilitariste, elle dépasse amplement la nécessité de se vêtir : il s'agit pour le gouvernement de construire et diffuser une politique idéologique du vêtement. Ainsi, nous tentons de décrypter la conception d'une « mode allemande » en Alsace. Elle doit être le miroir de l'idéologie, et dans une logique d'assimilation par la nazification et germanisation, elle doit s'épanouir dans la région nouvellement annexée.

Ce premier chapitre est comme une clé de compréhension nécessaire au décodage de la pensée nationale-socialiste et de son lien au vêtement. Il permet d'interroger notre sujet dans une thématique plus large et sur un espace géographique plus important, et d'examiner la vision nazie du vêtement. Cela explique que l'Alsace, bien que concernée, n'occupe ici qu'une place secondaire dans l'analyse. Surtout, ce chapitre est nécessaire dans la construction de notre développement, dans lequel les dynamiques du vêtement en tant qu'objet économique, politique, culturel et identitaire seront étudiées.

---

<sup>1</sup> MATARD-BONUCCI Marie-Anne, « Préface » ; dans BRUNETEAU Bernard, HOURMANT François (dir.), *Le vestiaire des totalitarismes*, Paris : CNRS Éditions, 2022, p. 9.

Ainsi, nous interrogeons d'abord la place du vêtement dans la « mode allemande », en revenant sur son histoire, afin de comprendre au mieux la circulation du concept en Alsace. Puis, nous analysons le vêtement à travers les médias, qui à la botte de la propagande nationale-socialiste, en font un prototype de la « mode allemande ».

## **I. L'Alsace et la « mode allemande »**

Des débats autour de la question du vêtement animent l'opinion publique pendant et après la Première Guerre mondiale, aussi bien en Allemagne qu'en France. Ils permettent de comprendre le paysage vestimentaire qui préfigure la conception nazie de la mode. Néanmoins, l'évolution de la mode dans les années 1930 s'inscrit dans un contexte géographique et culturel plus large. Nous nous limitons ici à l'analyse des influences croisées entre la France et l'Allemagne, afin de concentrer notre étude sur les dynamiques spécifiques à ces deux nations. C'est pourquoi cette première sous-partie est consacrée à retranscrire le paysage vestimentaire du début du XX<sup>ème</sup> siècle, matrice de la « mode allemande » nationale-socialiste. Puis, nous nous attachons à déchiffrer le « style naturel », qui va de pair avec une vision vestimentaire en accord avec l'idéologie nazie. Enfin, le profil antifrçais de la mode allemande s'illustre dans la chasse à l'influence française. Plus particulièrement, le béret subit, en tant qu'archétype français en Alsace, une politique vestimentaire discriminatoire.

### **A. État des lieux**

Deux visions de la mode opposent France et Allemagne. La publication en 1914 de l'ouvrage satirique anti-germanique *La mode en Allemagne : La Ligue contre le mauvais goût anglo-français*<sup>2</sup>, prouve le dédain français face à une nation qui ose l'affronter. Vue de la France, la « mode allemande » est considérée comme vulgaire, et s'oppose au bon goût traditionnel français. Cette caricature affirme le pouvoir de la capitale française à camper ses positions dans le domaine de la mode et du vêtement, en dépit de la guerre qui s'annonce. Capitale des maisons de luxe, Paris s'exporte, et « la France excelle dans l'apologie de l'éternel féminin et en diffuse une version flatteuse pour l'ego national, celle de l'élégance. »<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, Oxford : Berg, 2004, p. 21.

<sup>3</sup> BARD Christine, *Les garçonnnes, Mode et fantasmes des Années folles*, Paris : Autrement, 2021, p. 13.

Les réformateurs français prônent un style confortable, sans corset pour les femmes. De l'autre côté du Rhin, les débats sur la mode suivent un double raisonnement. D'une part, ils reflètent la peur et la désorientation provoquées par les processus d'industrialisation et de transformations économiques et culturelles<sup>4</sup>. D'autre part, ils traduisent une crainte de la modernité et du conflit avec la France ; ce qui entraîne une appropriation vestimentaire par la plupart des groupes politiques, qui revendiquent une « mode allemande ». En Allemagne, l'historien Norbert Stern, qui soutient que « les modes trouvent des idées devenues matérielles à des idées à caractère essentiellement politique »<sup>5</sup>, exprime son mécontentement face à la suprématie française. Il demande une prise de conscience de l'importance mondiale du vêtement et de la « mode allemande », qui doit soutenir les intérêts de la patrie.

C'est dans cette logique que le concept de *Werkbund*<sup>6</sup> surgit en Allemagne ; il est promu par l'écrivain et critique d'art Fritz Stahl. Sous son influence, le gouvernement allemand impose à l'industrie de la mode de créer un vêtement « pratique à forme allemande, s'opposant avec l'exubérance française de l'époque. Ainsi, le gouvernement travaille à développer une industrie de la mode nationale afin d'atteindre une certaine indépendance vis-à-vis de l'influence parisienne<sup>7</sup>. A cela s'ajoute les travaux de Norbert Stern, qui demande une revalorisation de l'artisanat en Allemagne, tout en oubliant le vêtement comme produit industriel de masse, afin de privilégier la qualité à la quantité. Pour lui, le vêtement produit en masse est incompatible avec l'élégance :

« La seule élégance de la mode réside dans l'équilibre, dans la fusion complète, dans l'ajustement parfait de la robe et du corps, de la couverture et du soi, de la matière et du caractère. »<sup>8</sup>.

Il s'interroge sur la réussite de cette entreprise avec la production intense de vêtement, qui ne laisse plus place au détail, mais seulement à une production intense et continue. Pour lui, c'est

---

<sup>4</sup> ANGERMANN Erich, « Die Auseinandersetzung mit der Moderne in Deutschland und den USA in den „Goldenen zwanziger Jahren » ; dans *Internationales Jahrbuch für den Geschichts- und Geographieunterricht* Bd. 11, Brooklyn : Berghahn Books, 1967, p. 76-87.

<sup>5</sup> STERN Norbert, *Die Weltpolitik der Weltmode*, Berlin : Deutsche Verlags-Anstalt, 1915, p. 10.

<sup>6</sup> Association allemande d'artistes, d'architectes, de designers et d'industriels, née en 1907.

<sup>7</sup> WAIDENSCHLAGER Christine, *Mode der 20er Jahre*, Tübingen : Wasmuth, 1993, p. 28-29.

<sup>8</sup> STERN Norbert, *Die Weltpolitik der Weltmode*, op. cit., p35

« Entre les mains du tailleur intelligent et de la couturière de bon goût [que] se trouvent une multitude de valeurs d'état latentes qui doivent être amenées à des tâches et à des objectifs conscients grâce à l'illumination et à l'éducation pratique. La tenue vestimentaire doit nous aider à asseoir fermement notre domination mondiale. »<sup>9</sup>.

Ainsi, en 1915, l'écrit de Stern préfigure déjà la pensée nationale-socialiste, tant elle s'accorde à présenter une vision souveraine de la mode et du vêtement allemand, synonyme de savoir-faire local et qualitatif.

Pour autant, les grands magasins semblent séduire au début du XX<sup>ème</sup> siècle. En plus, la Première Guerre mondiale, qui met les femmes sur le chemin des usines, impulse l'adoption d'habits plus confortables et pratiques, qui s'éloignent des coupes féminines habituelles<sup>10</sup>. Ceux-ci doivent être produits rapidement ; et dans un souci d'économie du tissu, les vêtements sont simples, épurés et leur production est en réalité dirigée vers la guerre.

Le retour à la paix en 1918, et donc au foyer pour la majorité des femmes, s'accompagnent d'une résurgence des pratiques vestimentaires d'avant-guerre. Pourtant, en une décennie, la mode s'est « démocratisée »<sup>11</sup>, les apparences se sont « embourgeoisées », même en province. Du côté allemand comme français, la *Neue Frau* naît avec le « désir intense »<sup>12</sup> d'être à la mode et couvre toutes les classes sociales. Elle incarne un mouvement féministe intellectuel et artistique. L'historienne Atina Grossmann soutient d'ailleurs que la *Neue Frau* devrait être considérée « comme une productrice et pas seulement comme une consommatrice, comme un agent construisant une nouvelle identité qui a ensuite été commercialisée dans la culture de masse, même si la culture de masse a aidé à former l'identité. »<sup>13</sup>. Parallèlement se mettent en place des stratégies de diffusion de la mode avec des journaux qui contiennent les dernières tendances – jupes aux coupes plus courtes, pantalons, talons hauts – à l'opposé de magazines plus conventionnels qui présentent une image de ménagère. « A l'écart des changements, la campagne reste dans l'ensemble fidèle à ses traditions vestimentaires et à ses costumes régionaux. »<sup>14</sup>. En Alsace, si le journal *Mülhauser Frauen-Zeitung* est réservé aux

---

<sup>9</sup> STERN Norbert, *Die Weltpolitik der Weltmode*, op. cit., p. 36.

<sup>10</sup> Le pantalon devient courant dans le vestiaire féminin, en tant qu'habit de travail.

<sup>11</sup> BARD Christine, *Les garçonnnes, Mode et fantasmes des Années folles*, op. cit., p48.

<sup>12</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p55.

<sup>13</sup> GROSSMANN ATINA, « Girlkultur » dans *When Biology Beame Destiny*, New York : Monthly Review Press, 1984, p. 64 ; dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 56.

<sup>14</sup> BARD Christine, *Les garçonnnes, Mode et fantasmes des Années folles*, op. cit., p. 47.



« Ménagères de Mulhouse »<sup>15</sup>, il présente aussi une image de femme à la mode, avec des mannequins aux cheveux courts et aux robes à la taille basse<sup>16</sup>. Ainsi, du côté urbain, c'est Paris qui donne le ton. L'Alsace ne se cantonne pas à une vision paysanne telle que le décrit Christine Bard, et connaît un net recul du port du costume alsacien. Néanmoins, il est probable que dans les campagnes, la mode parisienne rencontre des difficultés à se frayer un chemin.

En Allemagne, les années « dorées » où s'épanouit cette image de femme libérée ne durent que pendant la période de 1924 à 1929. Dans l'immédiat d'après-guerre, les répercussions du conflit sont rudes et le pays peine à se relever. La République de Weimar encaisse les troubles sociaux et politiques, et la ruine de l'économie allemande qu'il faut rebâtir. Les prix des vêtements atteignent des prix exorbitants<sup>17</sup>. Ce n'est qu'en 1924 que l'économie se stabilise et que la population acquiert un pouvoir d'achat comparable aux autres nations. Les influences françaises, notamment la « garçonne » s'implantent en Allemagne. Mais le débat autour de la mode continue : les modernistes considèrent les cheveux plus courts (*Bubikopf*) comme libérateurs, tournés vers l'avenir et emblématiques d'un progrès culturel, tandis que les conservateurs estiment la « disparition des cheveux longs, la couronne de la vraie féminité, comme un signe de déclin culturel »<sup>18</sup>. La beauté allemande traditionnelle ne dépérit pas ; les jupes plus longues et plus amples font leur retour dans les armoires. La fin des années 20 s'accompagne d'une mise en avant de la féminité de la femme allemande, qui s'oppose à la femme vulgaire qu'est la *Neue Frau*. Mais, la crise de 1929 marque la fin d'une période de prospérité : le glamour des années 1920 cède la place à l'austérité.

La crise consacre le retour d'une mode conservatrice plus féminine. Mais il ne faudrait « pas exagérer ce mouvement pendulaire »<sup>19</sup> qui associe rupture économique et recul des innovations. Du côté français, la mode continue de s'épanouir et de se renouveler. Les robes sont épurées, soulignent la silhouette avec fluidité. Le pantalon devient plus courant et les cheveux courts perdurent. L'arrivée du Front Populaire en 1936, la démocratisation des loisirs et les congés payés, apportent un peu de fantaisie au tailleur en vogue. En Alsace, malgré quelques courants autonomistes<sup>20</sup>, la région s'intègre au paysage vestimentaire français,

---

<sup>15</sup> Voir la une de chaque numéro du *Mülhauser Frauen-Zeitung*, 1924.

<sup>16</sup> *Mülhauser Frauen-Zeitung*, numéro 21, 23.05.1924, p. 4.

<sup>17</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 61.

<sup>18</sup> *Ibid.* p. 67.

<sup>19</sup> BARD Christine, *Les garçonne, Mode et fantasmes des Années folles*, op. cit., p. 56.

<sup>20</sup> FUCHS Julien, « La jeunesse alsacienne et la question régionale (1918-1939) » ; dans *Histoire@Politique*, 2008/1 (n°4), Paris : Centre d'histoire de Sciences Po, p. 8.

soutenu par des élites urbaines qui achètent à Paris, et des commerçants qui fournissent la capitale<sup>21</sup>.

D'autre part, « étant donné le but de la propagande nationale »<sup>22</sup>, deux voyages d'études pour les couturières, modistes et tailleurs sont organisés à l'initiative de la Direction Générale des Services d'Alsace et de Moselle en janvier 1930. L'Alsace doit s'aligner sur la France, et tout un discours propagandiste voit le jour. L'objectif est de détacher l'Alsace d'une vision allemande de la mode, et de lui faire découvrir la richesse de la haute-couture française.

Organisé sous le patronage de la Présidence du Conseil, le premier voyage se tient du 16 au 22 février 1930 et concerne les couturières et modistes, rattachés à la Fédération des couturières et des modistes d'Alsace. Le programme, qui s'étale sur six jours dans la capitale, est composée de différentes visites professionnelles dans les plus grandes maisons de couture. Ce n'est pas moins de quatorze maisons qui les reçoivent : les maisons Molyneux, Redfern, Bernard, Cyber, Chantal, Jenny, Philippe et Gaston, Premet, Doucet Doeuillet, Lanvin, Jeanne Regny, Chanel, Nicole Groult, Welly Sœurs<sup>23</sup>. Parmi elles, la Maison Doucet-Doeuillet est spécialisée en fourrure, couture, lingerie et parfum et permet d'examiner un large panel de ce qui fait la renommée de chaque maison ; la maison Philippe et Gaston ouvre les portes de ses collections<sup>24</sup>. De plus, la visite des ateliers Lanvin et Jenny et de certains créateurs tels que Chanel, laisse sous-entendre une présentation de maisons très renommées. C'est le signe que l'Alsace doit s'accorder au diapason de la haute couture française.

Le second voyage, qui s'étale du 16 au 21 février 1930 est réservé uniquement à des tailleurs hommes, qui se rendent d'abord à Roubaix la journée du 17 février dans le but de visiter des usines des confections<sup>25</sup>. Ils sont ensuite accueillis à Paris par le comité intersyndical des industries du vêtement. En prévision du voyage, le directeur des cultes<sup>26</sup> a aussi déclaré

---

<sup>21</sup> GRUMBACH Didier, *Histoires de la mode*, Paris : Editions du Regard, 2008, p. 179.

<sup>22</sup> ADBR, Fonds 98AL, Dossier 98AL639, Lettre du président des Comités des Grands Réseaux, Paris, 08.02.1930.

<sup>23</sup> ADBR, Fonds 98AL, Dossier 98AL639, Note manuscrite du programme de visite des différentes maisons, [sans date].

<sup>24</sup> ADBR, Fonds 98AL, Dossier 98AL639, Lettre de la maison Philippe & Gaston au Chef de Cabinet du Sous-Secrétaire d'État à la présidence du Conseil, Paris, 13.02.1930.

<sup>25</sup> ADBR, Fonds 98AL, Dossier 98AL639, Programme général du voyage d'étude des tailleurs d'Alsace à Paris et à Roubaix, Strasbourg, Février 1930.

<sup>26</sup> Il s'agit de Charles Émile Altorffer, pasteur, fonctionnaire et homme politique alsacien. Il est nommé directeur des Cultes en 1929.

qu'il pouvait faire recevoir les tailleurs par la Chambre des Tailleurs, ainsi que par « l'école spéciale »<sup>27</sup> grâce à l'aide de Monsieur Delayière.

Toutefois, le programme semble bien rempli, et les tailleurs sont finalement accueilli le 19 février 1930 par la maison Louise Barclay, la maison Dormeuil et la maison Vionnet. Ces trois maisons, très différentes, permettent une visite complémentaire. Si la première est familiale et est connue au travers de peintures, la seconde s'exporte à l'international et la troisième métamorphose les codes de la confection. Créée en 1912, la maison Madeleine Vionnet est une des maisons de haute-couture qui a su s'imposer rapidement<sup>28</sup>. En 1930, le succès est tel, qu'elle possède plusieurs boutiques dans le monde. Ses créations sont révolutionnaires, les conditions de travail aussi. Si nous ne possédons pas de rapports directs des impressions des visiteurs, il est certain que la maison Vionnet a su marquer les esprits. La présence de chaises, mais aussi le génie stylistique hors-pair d'une créatrice moderne qui a déjà remporté la Légion d'honneur<sup>29</sup>, signale une grande avancée pour l'époque.

Une semaine avant le départ, les échos sont déjà très positifs selon le directeur des cultes, Mr Altorffer. Deux jours avant le départ, le 14 février, il est invité au côté de Mr Dott, maire de Schindorfheim, à faire une intervention à Radio-Club d'Alsace à 9h du soir, avec l'objectif de présenter les voyages et leurs bienfaits pour la confection alsacienne<sup>30</sup>. Il semble que la propagande française soit l'un des éléments phares de ces deux voyages, avec un but assumé de présenter à ces habitants des « provinces perdues », la confection et la mode « à la française ».

La lettre du 12 février 1930 du sous-secrétaire d'État au directeur des Cultes Mr Altorffer rappelle cet objectif :

« Le but poursuivi est de faire mieux connaître la France aux habitants des départements recouverts, et ces voyages présentent un intérêt certain au point de vue de notre propagande nationale »<sup>31</sup>.

---

<sup>27</sup> École nationale supérieure des arts et industries textiles.

<sup>28</sup> DALLOZ-RAMAUX Sophie, *Madeleine Vionnet : créatrice de mode*, Divonne-les-Bains : Cabédita, 2006.

<sup>29</sup> Elle reçoit la Légion d'honneur en 1929.

<sup>30</sup> ADBR, Fonds 98AL, Dossier 98AL639, Lettre manuscrite de Mr. Altorffer à son ami (?), Strasbourg, 14.02.1940.

<sup>31</sup> ADBR, Fonds 98AL, Dossier 98AL639, Lettre du sous-secrétaire d'État au directeur des Cultes Mr Altorffer, Paris, 12.02.1930.

Les chefs de cabinet des Maisons de couture l'ont bien compris, ils agissent en leur « qualité de compatriote »<sup>32</sup>, pour « remplir la mission » dont ils se sentent investis. Nous observons ici un discours propagandiste, qui trouve écho aussi bien entre les mains des couturiers que des autorités, dans le but d'assimiler la population alsacienne, dont les décalages sont encore visibles, même dans les grandes instances<sup>33</sup>. Intégrer pleinement la population alsacienne à la France dans les années 1930 est essentiel pour consolider l'unité nationale après la restitution de l'Alsace-Moselle à la France, tout en atténuant les tensions identitaires dans une région encore marquée par son passé germanique.

Il semblerait que ce soit finalement trente-neuf couturières et seulement onze tailleurs qui se rendent à ces voyages d'étude. Parmi les couturières et couturiers, vingt d'entre eux viennent de Strasbourg. Pour le Haut-Rhin, ils sont dix-huit, venant en majorité de Mulhouse (onze), de Colmar (quatre) et de Thann. Les tailleurs viennent tous de Strasbourg, et un d'entre eux de Sélestat. D'ailleurs, le schéma professionnel est genré : les tailleurs sont en majorité des hommes. Une seule femme est tailleur. Pour les couturières, elles sont trente-cinq, contre quatre hommes couturiers.

De l'autre côté du Rhin, la grandeur de la haute-couture ne rayonne pas autant. Au contraire, l'arrivée au pouvoir d'Hitler consolide cette conception de la femme allemande qui répond à des critères de beauté précis, et s'éloigne des créations françaises. Elle est la mère au foyer traditionnelle qui doit se vêtir à la « mode allemande », et porter soit le costume traditionnel, soit l'uniforme<sup>34</sup> national socialiste. Ces tenues sont des créations purement allemandes, validées par un comité supérieur<sup>35</sup>. Selon la pensée nationale socialiste, genre et moralité se doivent d'être en cohérence. Aussi l'apparence féminine va-t-elle de pair avec un comportement patriotique exemplaire.

---

<sup>32</sup> ADBR, Fonds 98AL, Dossier 98AL639, Lettre du cabinet de la maison Jeanne Lanvin, écrite par Louis Dangel, investi par l'autorité de madame J. Lanvin, absente de Paris pour l'occasion, Paris, 15.02.1930.

<sup>33</sup> ADBR, Fonds 98AL, Dossier 98AL639, Lettre manuscrite de Mr. Altorffer à son ami (?), Strasbourg, 14.02.1940. Dans une lettre adressée par Mr. Altorffer à son ami dont le nom nous est inconnu, celui-ci admet avec humour être un provincial qui n'a pas su s'adapter aux coutumes de la capitale, en mentionnant les coups de téléphone qu'il a pu passer pour arranger certains rendez-vous avec les Maisons de couture. Ceux-ci n'ont visiblement pas suffi et ont entraîné des changements de dernière minute dans le programme établi pour le voyage d'étude de la Fédération des tailleurs d'Alsace.

<sup>34</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 98-102.

<sup>35</sup> *Ibid.* Voir chapitre VI "The German Fashion Institute" p. 167-201.

La femme, mère au foyer doit se tenir à une apparence. Elle doit s'éloigner le plus possible des modes de Paris, considérées comme perverses et ouvertement sexuelles. Au contraire, « la mode des femmes allemandes doit être chaste et refléter leur force, leur indépendance et leur nature intrinsèquement nourricière. »<sup>36</sup>. Silhouette et mode sont, elles aussi, ramenées à des missions maternelles. L'idée est présente dès 1933 ; pour certains auteurs<sup>37</sup>, les modes populaires récentes, caractérisées par des modèles de jupes courtes droites, ou de jupes plus longues avec des hanches serrées et des tailles définies, semblent décourager les femmes d'avoir des enfants. L'industrie de mode nationale socialiste doit chercher à « prendre en compte les sentiments et les besoins fondamentaux des femmes maternelles, sans que les vêtements ne soient en deçà de l'idéal de la mode ou - la terreur de toutes les femmes - la possibilité de devoir manquer ce que les autres portent. »<sup>38</sup>. La mode doit au contraire être conçue pour « soutenir la santé, la moralité, la procréation et, par conséquent, la maternité. »<sup>39</sup>. « Tandis que l'homme devient un être humain par l'affirmation de lui-même, la femme le devient en renonçant à elle-même. ». Si l'écrivaine Guida Diehl dans *La Femme allemande et le national-socialisme* en 1932-1933<sup>40</sup>, considère que se retirer est la condition pour exister, la femme joue un rôle assigné, certes, par l'ordre masculin, mais important : l'idéal de la mère parfaite est encensé. L'enthousiasme du culte maternel se retrouve dans toute l'Allemagne comme dans le poème d'Agnès Gröhe *Au Führer ardemment aimé* où elle écrit au sujet des femmes : « Vous êtes les représentants / De l'honneur et des devoirs allemands ! »<sup>41</sup>. Il faut asservir les corps des femmes aux desseins du *Reich*, et cela vaut aussi pour le vêtement. Ainsi, les frivolités des années 1920 et ses revendications vestimentaires sont pour le moins décriées qui prône un retour à la « véritable féminité naturelle »<sup>42</sup>. La femme doit être respectable, et en adéquation avec une culture germanique retrouvée. Elle véhicule une image mythifiée de l'épouse germanique parfaite, enfermée dans la seule mission d'enfanter.

Finalement, les tensions sous-jacentes d'un contexte déjà tendu dès la Première Guerre mondiale se poursuivent pendant l'Entre-deux-guerres. Les rancœurs partagées ne se

---

<sup>36</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p 39.

<sup>37</sup> La créatrice de vêtement Emmy Schoch est l'une d'entre eux, qui s'y oppose farouchement.

<sup>38</sup> BA R1501/26231, Lettre d'Emmy Schoch à Wilhelm Frick, 16.08.1933; dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit. p. 169.

<sup>39</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 39.

<sup>40</sup> DIEHL Guida, *La Femme allemande et le national-socialisme*, Eisenach : Neulandverl, 1932-1933, Note introductrice dans THALMANN Rita, *Etre femme sous le IIIe Reich*, Paris : B. Grasset, 1982.

<sup>41</sup> THALMANN Rita, *Etre femme sous le IIIe Reich*, op. cit., p. 111.

<sup>42</sup> GÜNTHER Hans, *Ritter, Tod und Teufel. Der heldische Gedanke*, op. cit., p. 86; dans FRIETSCH Elke, « Kulturproblem Frau » : *weiblichkeitsbilder in der Kunst des Nationalsozialismus*, op. cit., p. 49.

restreignent pas au domaine de la mode. L'invasion de la Pologne en 1939 par l'Allemagne nationale-socialiste plonge l'Europe dans un nouveau conflit armé. L'Allemagne se retourne et marche vers l'Ouest.

L'invasion de la France et l'annexion de l'Alsace signent le début d'une nouvelle ère pour la mode et le vêtement. La vision nationale-socialiste, bien plus traditionnelle que celle de Paris, doit à présent régner en Alsace.

## **B. Le style naturel : principe fondamental de la « mode allemande »**

Tout au long des années 1920, les critiques allemandes dénoncent avec véhémence les vices d'une mode masculine et française, où les cheveux courts ont conduit à la dégradation des femmes allemandes. Pour remplacer ces influences prédatrices, il faut créer une mode féminine en phase avec la propagande idéologique nazie. Deux images sont proposées : celle d'une femme de fermier vêtue d'un costume folklorique traditionnel, le *Tracht*, et celle d'une jeune femme portant un uniforme organisationnel.

En fait, cette vision de deux objets vestimentaires typiquement allemands et en cohérence avec l'idéologie nazie dénote une position imperméable à la superficialité. La forme physique, le plein air, un mode de vie sain sont encouragés. L'image de la beauté aryenne-nordique étant forte, saine, naturelle, bronzée et fertile, les Nazis dénoncent les cosmétiques, l'alcool et les cigarettes pour les femmes. Déterminé par le culte du sport pour former les corps et le renoncement aux artifices, le « *natural look* » s'accompagne aussi d'une esthétique vestimentaire. Le terme, aussi anachronique soit-il, est introduit par Irene Guenther pour caractériser ce mouvement stylistique. Aussi, nous choisissons de le traduire par « style naturel » dans notre recherche. Si le mot « *look* » existe aussi en français et que leur différence sémantique d'une langue à l'autre s'explique difficilement, nous considérons le « look » comme plus singulier. Il s'agit d'une tenue spécifique, propre à une temporalité courte. Or, un « style » est une vision globale, ou collection cohérente de tenues, et renvoie à une prescription vestimentaire générale.

### *1. La silhouette allemande : un corps sain*

Pour réussir à comprendre le vêtement en Alsace sous le régime national-socialiste, nous nous intéressons à la silhouette allemande par excellence, celle qui est vantée et diffusée dans l'Allemagne nationale-socialiste. Cette sous-partie, partiellement théorique, explique l'attendu corporel du régime national-socialiste.

En effet, la notion d'esthétique de la silhouette demeure tributaire de l'image du corps, elle-même domestiquée par le vêtement. La silhouette se rapporte à l'origine à une « sorte de dessin fait par un trait tracé autour de l'ombre du visage ou du corps. »<sup>43</sup>. Par extension, elle se définit par l'apparence d'un corps, laissée par son contour<sup>44</sup>. C'est l'aspect, la ligne générale du corps. Le terme nous permet de définir les principales formes de corps attendues dans une société donnée, et ainsi d'en déterminer les types de vêtements et de coupes qui sont les plus appropriés :

« Des idéaux corporels, spécifiques à un environnement social et culturel, définissent ce que doivent être corporellement les femmes ou les hommes pour être considérés comme féminines ou masculins. Le corps est envisagé ici comme l'ensemble des caractéristiques et attributs matériels visibles : particularités anatomiques (morphologie, couleur, taille des différents segments, visage, pilosité ...) et attributs extérieurs tels que vêtements, bijoux, maquillage. »<sup>45</sup>.

Pour entretenir l'idéal corporel de l'aryen et pouvoir aborder la silhouette allemande, il faut nécessairement parler du culte du corps en Allemagne nationale-socialiste. La beauté du corps est la condition essentielle de la silhouette, représentative de la mode de l'époque. Chez les artistes allemands, le corps occupe une place centrale. Dans la logique aryenne, il s'ensuit une loi fondamentale et irréfutable : celle que « la plastique doit représenter un « homme beau ». »<sup>46</sup>. L'artiste<sup>47</sup> sculpte la figure d'un être humain parfait, qui répond à des critères esthétiques précis. Des marqueurs physiques sont indispensables pour baliser un attendu corporel. Le canon de beauté par excellence est celui d'un homme ou d'une femme de

---

<sup>43</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>44</sup> Définition du Dictionnaire *Robert*.

<sup>45</sup> COGÉRINO Geneviève, MANSEY Marie, « Images du corps, idéal corporel et féminité hégémonique chez les enseignantes d'EPS » ; dans *Tréma, revue internationale en sciences de l'éducation et didactique*, 2010, [en ligne], p. 95-110.

<sup>46</sup> RITTICH Werner, *La Nouvelle plastique allemande*, Berlin : Institut Teramare, 1942, p. 7.

<sup>47</sup> Werner Rittich fait ici références aux travaux du sculpteur Georg Kolbe.

préférence blond, beau, grand, svelte mais robuste. Cette image est diffusée dans toute la société allemande, et ses habitants se doivent d'y répondre.

Aussi, la perception du corps en Allemagne va-t-elle de concert avec le culte du sport, promu par le gouvernement allemand; car la beauté du corps est la condition essentielle de celle de la silhouette, représentative de la mode de l'époque. Surtout, le corps maintient le vêtement, révèle sa forme et son sens. De fait, nous questionnons le rapport du vêtement au corps.

Esthétiquement parlant, le corps doit pencher vers les standards de l'Antiquité grecque, et romaine. Le canon esthétique en vogue est celui de l'athlète musclé, à l'instar des archétypes sculpturaux présents dans l'espace public. L'historien George Mosse date précisément du XVIIIème siècle « l'avènement d'une nouvelle « image de l'homme », d'un nouveau canon esthétique et éthique de la virilité, un idéal masculin propre à la modernité, fécondé par l'art et la vertu antique. »<sup>48</sup>.

Pour Mosse, il « se constitue ainsi un type masculin qui allie la perfection esthétique du corps à la beauté de l'esprit, la séduction physique à l'excellence morale de la simple observation visuelle [...]. »<sup>49</sup>.

Pour comprendre correctement la pensée politique autour de la silhouette et l'esthétique allemande féminines, nous clarifions le rôle de la femme et de l'homme dans la société nazifiée. La fonction qu'on leur attribue façonne, de fait, leurs silhouettes.

Pour Fredrickson et Roberts<sup>50</sup>, le corps de la femme est pensé comme un « objet esthétique ». Il est « morcelé et soumis au regard : le nez, le visage, les hanches, les bras, la poitrine, les jambes, les pieds, les épaules, la coiffure ... ». S'oppose à cela le corps de l'homme, « fonctionnel », qui se définit en fonction de rapports de force. Ainsi,

---

<sup>48</sup> CHAPOUTOT Johann, *Le nazisme et l'Antiquité*, Paris : Presses Universitaires de France, 2012, p.227 à 282.

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> FREDRICKSON B.L., ROBERTS T.A., *Objectification Theory: Toward understanding women's lived experiences and mental health risks. Psychology of Women Quarterly*, 1997, [en ligne], pages 173 à 206 ; dans COGÉRINO Geneviève, MANSEY Marie, « Images du corps, idéal corporel et féminité hégémonique chez les enseignantes d'EPS », *op. cit.*, pages 95 à 110.



« Cette conception qui distingue corps « objet esthétique » et corps « fonctionnel » est une conception dominante, révélatrice de la distinction entre l'idéal corporel féminin et l'idéal corporel masculin »<sup>51</sup>.

Le corps est soumis à un attendu strict, qui se doit d'être en adéquation avec la droiture morale<sup>52</sup> dont l'homme doit faire preuve.

« L'unité du corps, de l'âme et de l'esprit réunis en une beauté harmonieuse est aujourd'hui comme chez les Hélènes, l'idéal de l'Allemagne : l'homme sportif, vigoureux, discipliné – la femme saine, belle et gracieuse, tous les deux répondant affirmativement à la vie, et convaincus du devoir de remplir ici-bas leurs tâches essentielles. »<sup>53</sup>.

Le canon esthétique se base sur un axiome reposant sur la ressemblance entre les apparences antiques et germaniques, et faisant de la silhouette un élément central. Cette silhouette allemande type, d'origine antique, s'oppose à celle de la femme moderne qui sévisait jusqu'ici dans la République de Weimar ; elle permet au régime nazi de se légitimer et de se poser en tant que structure saine pour la santé sociétale. Par exemple, la venue de Käthe Krauss en mai 1941 en Alsace est un exemple de l'importance de la mise en place d'une pratique sportive soutenue.

« L'athlétisme féminin ne peut être abordé comme un exercice corporel complet que s'il est construit et pratiqué avec des méthodes d'enseignement d'athlète. Par une première structure solide et bien agencée, la *Reichswartin* pour l'athlétisme Käthe Krauss (Dresde) est venue à Strasbourg et a mené du 9 au 12 mai un cours de formation pour les entraîneurs. »<sup>54</sup>.

---

<sup>51</sup> COGÉRINO Geneviève, MANSEY Marie, « Images du corps, idéal corporel et féminité hégémonique chez les enseignantes d'EPS », *op. cit.*, pages 95 à 110.

<sup>52</sup> *Face au nazisme : le cas alsacien* : [exposition, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire 15.09.2022 – 15.01.2023] : [catalogue et commissariat] sous la direction de Catherine Maurer et Jérôme Schweitzer ; avec la collaboration de Pauline Belvèze et Théo Mertz ; [préface d'Alain Colas], Strasbourg : BNU éditions, 2022. Le membre du NSDAP représenté « se retrousse les manches et chasse les représentants de « l'ancien monde » : des Français représentés par leurs bérets, des membres d'association ou de syndicat, des ploutocrates avec leur cigare et des mauvais garçons « avec leur chapeau mou. »

<sup>53</sup> RITTICH Werner, *La nouvelle plastique allemande*, *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>54</sup> *Straßburger Neueste Nachrichten* (SNN), numéro 133, 15.05.1941, « Frauenleichtathletik kann nur dann als vollwertige Leibestilbung angesprochen werden, wenn sie auf vernünftiger Basis aufgebaut und ausgeübt wird. Zum ersten grund legenden Aufbau war die Reichswartin für Leichtathletik Käthe Krauss (Dresden) nach Straßburg gekommen und führte vom 9.–12. Mai einen Bereichslehrgang für Uebungsleiterinnenn durch.. ».

Il faut suivre un enseignement d'athlète afin de former les corps correctement.

L'impératif d'étendre le rayonnement sportif à l'ensemble de la population, et donc à la jeunesse, passe par le biais d'organisations sportives. Celles-ci offrent une vitrine dorée à un pouvoir politique garantissant une société saine. Dans un manuel de conduite pour le sport des Jeunesses Hitlériennes, « *Der Reichssportwettkampf der Hitler-Jugend* »<sup>55</sup>, le Führer est cité en préface :

« C'est ma volonté que toute la jeunesse allemande se soumette une fois par an à une grande épreuve sportive et qu'elle témoigne ainsi devant toute la nation de sa force et de son invincibilité. »<sup>56</sup>.

En début de période estivale, de manière annuelle, ont lieu des compétitions sportives où la jeunesse nazie est invitée à afficher sa force. Par exemple, le 24 et 25 mai 1941, on incite les jeunes alsaciens à y participer : « Jeunesse allemande ! Aiguise tes forces dans la compétition sportive, devient dure et prête à tout moment pour un nouvel engagement. »<sup>57</sup>. Ces compétitions sont des « preuves de performance » qu'accomplissent les enrôlés des Jeunesses Hitlériennes. Au programme : course à pied, saut en longueur, saut en hauteur, lancer de fronde. L'année d'après, en 1942, le football, le handball, le basketball, le tennis et les disciplines aquatiques sont ajoutées<sup>58</sup>. Ces compétitions sont, non seulement un moyen de montrer la force de la jeunesse alsacienne, de créer une cohésion de groupe, mais aussi une occasion d'exhiber la qualité unificatrice de l'uniforme sportif. « L'importance accordée à la conformité, réelle ou supposée, à l'égard du standard social »<sup>59</sup> est illustrée par l'uniforme.

---

<sup>55</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, *Arbeitsrichtlinie der Hitler-Jugend*, « Der Reichssportwettkampf der Hitlerjugend », Berlin : Reichsführung, 01.02.1942.

<sup>56</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, *Arbeitsrichtlinie der Hitler-Jugend*, « Der Reichssportwettkampf der Hitlerjugend », Berlin : Reichsführung, 01.02.1942, Préface « Es ist mein Hille, dass de gesamte deutsche Jugend sich einml im Jahr einer grossen Sportlichen Leistungsprüfung unterzieht und mit dieser vor der ganzen Nation Zeugnis ablegt von der Kraft und Unbesiegbarkeit. ».

<sup>57</sup> SNN, numéro 140, 22.05.1940, « Deutsche Jugend ! Stähle deine Kräfte sportlichen Wettkampf, werde hart und jederzeit zum neuen Einsatz bereit. »

<sup>58</sup> Cinémathèque du Rhin supérieur, Fonds Films amateurs franco-allemands du XXe siècle, 0021FN0003, Affiche de propagande « *Sommerkampfspiele der oberrheinischen Hitlerjugend, Straßburg - Gebietsmeisterschaften in Leichtathletik, Fußball, Handball, Tennis, Basket, Radfahren, KK.-Schießen, Seesportwettkampf der Marine-HJ. - 17-19 Juillet 1942* ».

<sup>59</sup> MUTH Jennifer, CASH Thomas, "Body-Image Attitudes : What Difference Does Gender Make ?", dans *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 27, Hoboken : Wiley Blackwell, 2006, p. 1438 à 1452.

Les uns à côté des autres, shorts bruns et débardeurs à croix gammée s'alignent. Le débardeur, vêtement novateur du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>60</sup>, habille à l'origine les travailleurs manuels. « Au départ, c'est un dessous masculin qui n'est pas fait pour être dévoilé. C'est un vêtement qui tient chaud et qui se lave facilement. »<sup>61</sup> raconte l'historienne de mode Sophie Lemahieu. Particulièrement adapté au travail physique, il perd son statut de sous-vêtement dans les rangs nazis. Strié de deux bandes rouges parallèles, orné d'une croix gammée, le débardeur national socialiste habille fièrement la poitrine du sportif<sup>62</sup>. « Il véhicule le cliché de la masculinité ultra forte, il est utilisé pour montrer des bras musclés. »<sup>63</sup>. La force et la vitalité nazies sont dévoilées au regard du spectateur par les muscles apparents. Là encore, le culte du corps associé à une silhouette sans artifice se manifeste.

Sur l'affiche<sup>64</sup> qui promeut le camp d'été du 17-19 juillet 1942 à Strasbourg des Jeunesses hitlériennes, fille et garçon sont côte à côte, tous deux vêtus du fameux habit. Le garçon, au premier plan, est représenté en pleine action sportive. A l'arrière-plan, un soldat de la Wehrmacht leur tourne le dos, s'éloignant pour le front. La gravité, créée par le contraste de couleurs entre les personnages, rend compte de l'ampleur du sacrifice. Une double signification transparaît : d'une part, la mission héroïque du soldat qui permet aux jeunes de continuer leurs activités sereinement, de l'autre, le sportif qui est érigé à la hauteur du soldat – c'est un acte citoyen et engagé de participer à ces compétitions sportives. Le message est partout, et les journaux s'en font l'écho : « Jeunesse allemande ! Sous la protection des armes victorieuses de notre incomparable *Wehrmacht*, tu as pu poursuivre ta vie sportive sans restriction pendant la guerre. »<sup>65</sup>.

Le débardeur habille, alors, non seulement le corps, mais aussi les idéaux. Le sport est une composante importante dans la vie quotidienne, à but et connotation idéologique forts, complètement assimilé à cette idée du « style naturel », et dont le débardeur en est la représentation vestimentaire visuelle directe.

---

<sup>60</sup> Créé par Marcel Eisenberg, propriétaire de la bonneterie Marcel à Roanne.

<sup>61</sup> LEMAHIEU Sophie, dans BRUNA Denis, DEMEY Chloé, (dir.) *Histoire des modes et du vêtement : du Moyen âge au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Textuel, 2018.

<sup>62</sup> Voir Annexe n°1. *Organisationsbuch der NSDAP*, München : Fr. Eher, 1940.

<sup>63</sup> LEMAHIEU Sophie, dans BRUNA Denis, DEMEY Chloé, (dir.) *Histoire des modes et du vêtement : du Moyen âge au XXI<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

<sup>64</sup> Voir Annexe n°2. Cinémathèque du Rhin supérieur, Fonds Films amateurs franco-allemands du XX<sup>e</sup> siècle, 0021FN0003, Affiche de propagande « *Sommerkampfspiele der oberrheinischen Hitlerjugend, Straßburg - Gebietsmeisterschaften in Leichtathletik, Fußball, Handball, Tennis, Basket, Radfahren, KK.-Schießen, Seesportwettkampf der Marine-HJ. - 17-19 Juillet 1942* ».

<sup>65</sup> SNN, numéro 140, 22.05.1940, « Deutsche Jugend ! Unter dem Schutz der siegreichen Waffen unserer unvergleichlichen Wehrmacht hast du dein sportliches Leben während des Krieges uneingeschränkt weiterführen können. »

Tout de même, le débardeur occupe une place ambiguë. Tantôt habit de la virilité masculine, tantôt pièce du vestiaire féminin, il occupe une place équivoque. Toujours est-il qu'il dévoile le corps sain du membre national-socialiste.

## 2. *Le maquillage, artifice défendu*

Mais cette idée du style naturel ne se restreint pas uniquement à l'apparence physique du corps, sculpté par le sport. En effet, cette conception s'étend aussi à une esthétique de l'apparence qui touche aux artifices utilisés pour embellir le corps. En désaccord total avec le concept de « style naturel », le maquillage est montré du doigt en Allemagne. Il nie la nature en transformant le corps, le rendant artificiel. La propagandiste Elisabeth Bosch<sup>66</sup> argumente en étiquetant les lèvres rouges et les joues peintes comme symptomatiques d'une femme « occidentale », ou du sud. Cette idée de « femme occidentale » est tout l'opposé du culte de la beauté aryenne. Or, en Allemagne, l'accent est plutôt mis sur la forme physique et la santé. Il est suggéré que le soleil et une bonne santé<sup>67</sup> pourraient, et devraient remplacer le maquillage. Aux yeux de la propagandiste<sup>68</sup>, de tels artifices ne peuvent que corrompre la vraie beauté allemande. Sont particulièrement pointées du doigt les cosmétiques qui sont des « vices malsains »<sup>69</sup> non allemands. Ils sont attribués aux femmes frivoles de Paris<sup>70</sup>, aux vamps d'Hollywood<sup>71</sup>, et aux Juives : « la ménagère juive elle-même n'est pas une image de la propreté, mais est drapée de soie et de guirlandes, maquillées et poudrée, sirotant paresseusement. »<sup>72</sup>.

En plus d'être un vice étranger, le maquillage est considéré comme un article futile dans les ouvrages circulant en Allemagne :

---

<sup>66</sup> Elisabeth Bosch, *Vom Kämpfertum der Frau*, Stuttgart : Alemannen Verlag, 1935, p. 81 ; dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 99.

<sup>67</sup> FROMM Bella, *Blood and Banquets : A Berlin social diary*, New York : Garden City Publishers, 1944 ; republié par Carol Publishing, 1990, p. 256.

<sup>68</sup> Si les textes d'Elisabeth Bosch sont toujours présents et diffusés en Alsace en 1943 (*Es ist kein Ende der Liebe*), nous n'avons pu retrouver trace de ce discours dans les écrits conservés.

<sup>69</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p99

<sup>70</sup> VEILLON Dominique, *La mode sous l'occupation*, Paris : Payot et Rivages, 1990.

<sup>71</sup> Les Parisiennes souffrent du stéréotype de la femme libre : pour les conservateurs, elle est surtout une femme volage, indigne et décadente.

<sup>72</sup> VEILLON Dominique, *La mode sous l'occupation*, op. cit., p. 161.

« C'est une véritable folie que des millions de nos concitoyens soient affamés et que l'on importe environ douze millions de marks de rouges à lèvres. Celles qui pensent ne pas pouvoir se passer d'un tel produit [...] devraient au moins utiliser un produit allemand. »<sup>73</sup>.

Ainsi, face au succès d'un article considéré comme superficiel et qui caractérise la réussite du pays ennemi, il faut s'en débarrasser. Une ordonnance d'août 1933<sup>74</sup> ancre cette décision : la *Kreisleitung* du parti nazi à Breslau ordonne que les femmes « peintes » ne puissent pas assister aux futures réunions du parti. Sont concernés rouge à lèvres, fards à paupières et fards à joues. Cela illustre une réaction aux modes de Paris, en marquant clairement la rupture avec le style français.

L'idée de droiture morale, illustrée physiquement avec le concept de « style naturel », se retrouve peu à peu dans l'ensemble de la société. D'ailleurs, l'apparence des membres des organisations paramilitaires doit répondre à l'idéal du « style naturel ». Le 8 janvier 1936, le *Berliner Tageblatt* déclare que les membres de la Ligue pour les jeunes filles allemandes (*BDM*) doivent renoncer à tout maquillage, que ce soit en uniforme ou à l'extérieur<sup>75</sup>. Elles ne doivent se vêtir que de vêtements simples, oublier les bijoux lorsqu'elles sont vêtues de leur uniforme, et leurs cheveux doivent être tressés. La réflexion va plus loin avec l'arrivée de la guerre en 1939 : une femme portant du maquillage serait automatiquement catégorisée comme mauvaise patriote. Dans un régime où l'effort national de la *Volksgemeinschaft* est omniprésent, la « coquetterie individuelle »<sup>76</sup> est de fait impossible.

A Paris, la situation est similaire. Les femmes ont bien conscience des événements récents, et la tendance est plutôt à la simplicité. Dans le magazine *Aujourd'hui*, la rédactrice Suzanne Panneel écrit :

---

<sup>73</sup> ROSEN Kurt, *Das ABC des Nationalsozialismus*, Berlin : Schmidt, 1933, p. 152, "Es ist geradezu Wahnsinn, wenn Millionen unserer Volksgenossen hunger und es warden für etwa zwölf Millionen Mark Lippenstifte eingeführt. Wer glaubt, ohne so ein Produkt nicht auskommen zu können, [...] sollte wenigstens ein deutsches Erzeugnis gebrauchen."

<sup>74</sup> GRUBE Frank, RICHTER Gerhard, *Alltag im Dritten Reich. So leben die Deutschen (1933-1945)*, Hamburg : Hoffmann und Campe Verlag, 1982, p. 110 ; dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, *op. cit.*

<sup>75</sup> *Berliner Tageblatt*, 08.02.1936 ; dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, *op. cit.*, p. 121.

<sup>76</sup> *Berliner Tageblatt*, 08.02.1936 ; dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, *op. cit.*, p. 121.

« Les tissus : lainages ou soieries revêtent des nuances foncées et souvent même le noir domine. A cette élégante simplicité, il faut un maquillage discret, soulignant et rehaussant légèrement la beauté, telles ces « demoiselles au teint de lys et de rose, sous les atours de velours sombre que chantaient nos anciens troubadours. »<sup>77</sup>.

C'est l'émergence du maquillage *Hortensia*, fondu et naturel, créé avec l'idée de ressemblance entre la femme et la fleur. Les yeux ne sont plus alourdis par des cils proéminents, le teint plus léger et seule la bouche est redessinée par grâce à une couleur rouge rosé. « L'art de ce maquillage est précisément de faire valoir la beauté d'un visage, en donnant l'illusion du réel. »<sup>78</sup>. Dans cette logique, l'art de se maquiller à la française rejoint cette idée de « style naturel », puisqu' « Il est indispensable d'avoir du doigté, de procéder par touches légères, d'estomper, pour étaler délicatement les couleurs, jusqu'à les incorporer en quelque sorte dans l'épiderme. »<sup>79</sup>.

En Alsace, désormais allemande, il faut s'adapter à cet idéal naturel. Ainsi, la diffusion d'affiches de propagande nazies en Alsace après 1940, insistent sur cette apparence. Sur l'une d'entre elle<sup>80</sup>, une jeune fille présentée de trois quarts, svelte et robuste représente la bonne allemande, ce à quoi doit aspirer chaque Alsacienne. Les cheveux bien coiffés, retenus par le foulard rouge du *Reichsarbeitsdienst* (RAD), elle répond à l'appel du Führer. La coiffure complète le style naturel.

Elle ne porte pas de maquillage, est habillée avec l'habit du RAD, et incarne la jeune fille allemande par excellence. L'inscription au niveau de sa poitrine « *Elsasserinnen meldet euch zum Reichsarbeitsdienst* », incite les Alsaciennes à suivre son modèle, et entrer au RAD. Autant par son visage que par son corps, elle est l'archétype parfait du style naturel du modèle féminin national-socialiste. Par ailleurs, les différents témoignages de Malgré-Elles attestent de l'application de cette interdiction de porter du maquillage au sein du RAD. Marie-Thérèse Petitjean témoigne : « La femme allemande ne se maquille pas, ne fume pas et porte des talons

---

<sup>77</sup> *Aujourd'hui*, 27.09.1940.

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> Voir Annexe n° 3. PERRIER Jacques, BIACHE Antoine, WAHL Alfred (coll.), *A la guerre... malgré moi ! : images et témoignages d'hommes et de femmes d'Alsace et de Moselle incorporés de force*, Société d'Histoire de la poste et des télécoms en Alsace, Strasbourg : Société d'Histoire de la Poste et des Télécoms en Alsace, 2015, Affiche « Alsaciennes, inscrivez-vous au Service du travail du Reich », dans les Collections du Musée de l'Abri de Hoffen.

plats. ». Révoltée, elle se présente tous les matins soigneusement fardée et chaussées de talons aiguilles<sup>81</sup>.

D'ailleurs, l'ordonnance de 1933 semble trouver écho en Alsace. En juillet 1942, une plainte du commissaire de la ville de Colmar signale que « certaines femmes membres de l'administration municipale viennent encore au travail maquillées et très poudrées. »<sup>82</sup>. Il décide résolument d'interdire la pratique, sous peine « d'intervention sans ménagement »<sup>83</sup>, en invoquant une nouvelle fois la chasse à l'influence française : « Les bureaux de l'administration municipale ne sont pas des salons de mode française. »<sup>84</sup>. Cela signale plusieurs choses. Premièrement, la prise d'interdiction en l'année 1942 signifie que l'ordonnance de 1933 n'avait pas été appliquée en Alsace à l'arrivée des Allemands en 1940. De plus, cela attire notre attention sur la vision toujours très négative du maquillage. Il faut noter que la guerre est un élément clé dans la lecture du port du maquillage. Les différentes pénuries et l'ambiance tendue du contexte de guerre proscrivent tout artifice ; l'heure n'est pas à la frivolité. Enfin, la mention des salons de mode français avertit d'un jugement de valeur envers un objet superficiel étranger, et surtout du dédain pour tout ce qui se rattache à la France.

### 3. *Exposition textile et défilé de mode en Alsace : entre innovation et création*

Cette idée de mode allemande, présente dans l'imaginaire national-socialiste quand il s'agit d'entrer en compétition avec la France, se retrouve dès le retour à une paix dirigée par le parti nazi. L'Alsace, qui fait désormais partie du Reich, doit s'adapter et renouer avec sa culture germanique. Pour ce faire, le régime national-socialiste conçoit, du 29 août au 20 septembre 1941, une grande exposition en Alsace, avec l'objectif de démontrer la puissance allemande. Le but est de convaincre du bienfait du nazisme en Alsace, et de persuader les Alsaciens que le retour à l'Allemagne est bénéfique :

---

<sup>81</sup> BARBIER Nina, *Malgré-elles : les Alsaciennes et Mosellannes incorporées de force dans la machine de guerre nazie* : [témoignages recueillis et commentés par] Nina Barbier, Paris : Éditions Tallandier, 2018, p. 34, Témoignage de Marie-Thérèse Petitjean, née Hourt en 1924.

<sup>82</sup> ADHR, Fonds Marie-Joseph Bopp, Dossier 42J3/5, Ordre de service N° 11/1942, Colmar, 20.07.1942, « [...], dass ein Teil der weiblichen Gefolgschaftsmitglieder der Stadtverwaltung immer noch geschminkt und stark gepudert zum Dienst erscheint. ».

<sup>83</sup> ADHR, Fonds Marie-Joseph Bopp, Dossier 42J3/5, Ordre de service N° 11/1942, Colmar, 20.07.1942, « « rücksichtslos einschreiten ».

<sup>84</sup> ADHR, Fonds Marie-Joseph Bopp, Dossier 42J3/5, Ordre de service N° 11/1942, Colmar, 20.07.1942, « Die Diensträume der Stadtverwaltung sind keine französische Modosalons. ».

« De nouvelles idées ont été conçues, qui auparavant auraient été, au mieux, ridiculisées comme des utopies et des fantasmes, et qui sont maintenant progressivement transformées en faits avec la cohérence révolutionnaire du national-socialisme. »<sup>85</sup>.

Sur le modèle des expositions universelles, l'exposition présente ici différents secteurs d'activité, à la fois de la région Baden-Alsace, mais aussi du Reich qui viennent présenter leurs modèles économiques et innovations technologiques dans le but de mettre les Alsaciens au diapason de l'effort de guerre allemand.

Dès l'entrée du spectateur dans le parc des expositions, le ton est donné avec une croix gammée de deux mètres, installée sur une roue dentée. Réalisée en mosaïque de verre doré, elle domine la salle de réception et accueille les visiteurs. Si l'exposition « ne peut prétendre fournir une image globale et complète de la structure, des objectifs, des méthodes de travail et des réalisations du Front du travail allemand »<sup>86</sup>, elle se conçoit comme une vitrine de la puissance germanique.

Malgré la diversité des activités des différents créateurs allemands, l'exposition consacre une partie de l'espace au textile. En effet, nous retrouvons le textile à la fois dans le Hall 5 sous le nom de « *Deutsches Textilschaffen* », et la salle réservée à l'Association du Textile Allemand<sup>87</sup> a été conçue et réalisée par les ateliers de Georg Fischer, installé à Berlin. Mais il est aussi présent dans le Hall 26, réservé au textile du Rhin supérieur et de l'industrie de l'habillement.

Dans la première salle d'exposition, le Hall 5, sont réunies à la fois les dernières innovations chimiques du textile, mais aussi certaines entreprises allemandes telles que la *Vereinigte Glanzstoff-Fabriken A. G.* de Wuppertal-Elberfeld, la *Süddeutsche Zellwolle Aktiengesellschaft* de Kelheim (Donau), ou encore la *Sten Farbenindustrie Aktiengesellschaft*, de Francfort (Main). Le but de cette salle d'exposition est clairement de présenter les « miracles chimiques et technologiques »<sup>88</sup> qu'ont réalisés les entreprises allemandes.

---

<sup>85</sup> *Die Halle der deutschen Arbeitsfront in der Ausstellung « deutsche Wirtschaftskraft – Aufbau am Oberrhein » : Strassburg 1941* / [Textes de] Adolf Hitler et [commentaire de] R. Ramlow, Strasbourg : Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1941, p. 1.

<sup>86</sup> *Ibid.* p. 3.

<sup>87</sup> « Arbeitsgemeinschaft Deutsche textilstoffe ».

<sup>88</sup> MAURER E., *Deutsche Wirtschaftskraft. Aufbau am Oberrhein. Bildnis und Gestaltung einer Grossausstellung – im befreiten Strassburg. Zuegnis nationalsozialistischer Tatkraft im Kriegsjahr 1941*, Hrg Reichsausschuss für Volkswirtschaftliche Aufklärung, Berlin : Tautenhahn, 1941, p. 71.



Dans les années 1930, l'Allemagne se distingue par son avance dans les domaines technologiques et chimiques, en particulier en ce qui concerne le développement de nouveaux textiles, grâce à une industrie fortement axée sur l'innovation et la recherche scientifique. Dès 1935, le gouvernement demande de fournir des efforts visant à proposer de nouveaux textiles synthétiques, mais aussi de recycler, réparer et retisser de vieux tissus. La même année est promulguée une loi sur le textile<sup>89</sup>, qui régleme, mais surtout augmente la production de tissus composés de fibres synthétiques. Le lancement du programme d'austérité en octobre 1936 lance une campagne qui appelle à trouver de nouveaux substituts à la laine, le coton et la soie. Parmi les chercheurs, la puissante entreprise allemande *I.G. Farben* s'est impliquée dès 1937 dans la production expérimentale de soies artificielles, telles que la cellulose, la viscose, le vistra et la rayonne.

Si les parois latérales de l'exposition montrent « l'évolution du secteur des matières premières textiles au cours des dernières années sous forme de représentations picturales et graphiques »<sup>90</sup>, et certaines sous forme de grandes photos, c'est aussi et surtout directement le textile, en tant qu'objet physique, qui est présenté sur les différents stands. Au public est expliqué la transformation de la paille de lin et de chanvre, qui semblent avoir été développée avec succès<sup>91</sup>. Nous retrouvons aussi la soie artificielle, et la rayonne, qui sont dès la fin des années 1930, considérées comme la matière textile d'un nouvel âge, symbole de réussite technologique allemande. La laine rayonne et la soie artificielle sont fabriquées à partir de la même matière première, c'est-à-dire, à partir de cellulose. Le catalogue de l'exposition précise d'ailleurs :

« Plusieurs milliers des meilleurs chimistes, ingénieurs et techniciens textiles allemands travaillent sans relâche pour créer des produits exceptionnels en termes de quantité. La rayonne et la soie artificielle ne sont pas seulement une question d'importance mais aussi une évolution dans le groupe des matières premières textiles en termes de qualité. »<sup>92</sup>.

Mais alors, quelle place pour l'industrie alsacienne qui doit se greffer à un appareil industriel déjà performant ? Pour les organisateurs de l'exposition, la solution est simple : opter pour le passage à de nouvelles matières premières textiles, dès la reconstruction, qui permettront de rattraper le retard de la région.

---

<sup>89</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 234. La loi est promulguée le 5 décembre 1935.

<sup>90</sup> *Ibid.*, 70.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 72.

L'explication du Hall 5 par le catalogue d'exposition continue et se concentre par la suite sur la société PHRIX de Hambourg, qui doit être prise comme exemple absolu de réussite dans l'entreprise textile :

« Qu'il s'agisse d'articles tissés, ou tricotés, l'idée d'atteindre des valeurs d'utilité élevées et une longue durée de vie a toujours été prédominante dans le traitement ultérieur de la fibre PHRIX dans les étapes de fabrication suivantes. »<sup>93</sup>.

Par ailleurs, l'exposition se concentre à la fois sur l'industrie de la teinture, qui permet d'enjoliver les tissus, et, à la fois, sur l'expertise allemande, qui teint « les tissus modernes de manière authentique, dans des nuances vives et dans les plus belles harmonies de couleurs. »<sup>94</sup>. L'objectif de cette salle est donc de présenter les dernières innovations textiles, mais également d'impressionner le public par un haut niveau de raffinement.

Si ce ne sont que des entreprises allemandes qui sont présentées ici, le Hall 26 permet à dix-sept entreprises alsaciennes de présenter leurs produits sur quarante-six stands. Neufs des entreprises alsaciennes sont essentiellement spécialisées en tissage de laine ou de coton et en teinture. L'entreprise *Fahrbach & Wollenschläger*, de Mulhouse, est spécialisée en production de robe et de sous-vêtements. Sur les dix-sept entreprises, huit sont installées à Mulhouse, trois à Colmar, une autre dans la Vallée de Markirch, et deux autres à Gutach im Breisgau et Thann. Le Haut-Rhin actuel est donc plus fortement représenté, permettant au public strasbourgeois de saisir ce qui se fait plus au sud de la région. Pourtant, le catalogue ne détaille pas du tout les activités de chacun, ni l'organisation de la salle, à l'inverse du Hall 5 sur le textile. Cela démontre que les entreprises alsaciennes sont encore en marge des innovations des grandes industries allemandes, qui sont, pour l'heure, beaucoup plus mises en avant.

La réussite nationale-socialiste s'incarne aussi dans un événement annexe qui a lieu deux fois par jour, et ce, du 5 au 9 septembre 1941<sup>95</sup>. De 11 heures à 13 heures, et de 16 à 18 heures, les visiteurs ont l'opportunité de découvrir la « mode allemande » grâce à un défilé permis par l'Association allemande du textile. Stratégiquement installé à côté du restaurant de

---

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>95</sup> *SNN*, numéro 37, 19.08.1941, « *Modenschau auf der Ausstellung* »

la *Schiffmattstrasse*, le défilé se déroule aux horaires où l'établissement est susceptible d'accueillir le plus de clientèle. Ainsi, le visiteur est soumis, qu'il le veuille ou non, à assister à ce spectacle qui fait office de référent culturel de la « mode allemande », tout en étant servi par des Alsaciennes vêtues du costume traditionnel<sup>96</sup>. De manière non coercitive, cette « propagande douce » permet d'imposer au public cette « mode allemande » inconsciemment, grâce à un spectacle où il peut se saisir visuellement du vêtement. La représentation vestimentaire devient un enjeu dans la diffusion de cette « mode allemande », inscrivant alors ce défilé dans l'étape finale d'une chaîne de production de l'image.

Aussi, si les défilés de mode, aussi bien du côté français qu'allemand, sont généralement plutôt présentés à un public aisé, cette exposition permet à l'entière de la population alsacienne de capturer un tant soit peu un univers normalement réservé à une élite. Ici, des habitants des zones rurales s'y rendent également, pour certains habillés en costumes traditionnels selon les journaux<sup>97</sup>, et peuvent avoir un aperçu de ce que sont les dernières nouveautés. Conçue comme une exposition universelle, mais centrée essentiellement sur la puissance et l'innovation allemande, l'exposition rencontre visiblement un succès phénoménal, avec plus de 60 000 visiteurs le jour de l'ouverture<sup>98</sup>.

Les nombreux articles dans les journaux témoignent de cet engouement pour le défilé. En plus, encouragées par le groupe allemand des Tissus Allemands de Berlin, plusieurs entreprises membres de l'industrie allemande de vêtements d'extérieur pour femmes présentent un large choix de modèles d'automne et d'hiver.

Les deux défilés de la journée ne présentent pas les mêmes pièces. Tout de même, parmi les articles présentés, on retrouve des robes, des chemisiers, des manteaux<sup>99</sup>, des costumes, des robes de soirées aux broderies chinoises ou brillantes. Si les robes du matin sont plutôt longues, et les couleurs plus foncées, les créateurs jonglent tout aussi bien avec une colorimétrie sombre l'après-midi : mauve, vert olive, marron foncé, et différentes nuances de gris. Pourtant, l'après-midi, les robes semblent être plus légères et plus fluides, avec des coupes à volants qui soulignent la silhouette, ornées d'accessoires tels que des bijoux, ou des motifs brodés qui égayent la tenue. Il est donc assez probable que le matin soient présentées des robes beaucoup

---

<sup>96</sup> Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 137 49, Photographie de Mme Klein servant du vin au Winstub de la première foire commerciale à Strasbourg, Strasbourg, 29.08.1941.

<sup>97</sup> *SNN*, numéro 248 ,08.09.1941, « *Ein Strom von 60 000* ».

<sup>98</sup> *SNN*, numéro 248 ,08.09.1941, « *Ein Strom von 60 000* ».

<sup>99</sup> Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 137 48, Mannequin sur le podium à l'ouverture de la première foire commerciale de Strasbourg, 1941.

plus « strictes » telles que des tailleurs, où la fantaisie n'a pas vraiment sa place. L'article du 6 septembre 1941 des *Strassburger Neueste Nachrichten* souligne d'ailleurs que les manteaux plutôt rigides de l'hiver, aux coupes très masculines par des épaules très marquées, laissent tout de même apparaître la douceur et la fluidité des robes féminines.

Si les *SNN* vente le « design créatif, qui adapte sa forme et sa coupe aux propriétés caractéristiques des nouveaux matériaux textiles allemands »<sup>100</sup>, les vêtements présentés semblent rester<sup>101</sup> très similaires à ce qui est présenté les années précédentes, avec des motifs déjà vus<sup>102</sup>, et des silhouettes aux épaules larges et la taille marquée. Les collections présentées ne sont pas avant-gardistes par rapport aux défilés de Berlin, et encore moins de Paris. Néanmoins, le défilé propose tout de même certaines pièces peu présentes dans le vestiaire féminin tel qu'un chapeau en feutre, clairement inspiré de Bernhard von Weimar<sup>103</sup>. L'après-midi, les couvre-chefs sont plus petits et plus colorés, ou encore circassiens qui s'étalent à l'arrière en voiles tombants.

Tout ce panel de modèles allemands présentés sur une estrade tel un véritable spectacle vivant, est l'archétype parfait du défilé de prêt-à-porter allemand. Si les archives restent rares quant à l'absence d'un catalogue détaillé des modèles présentés, les photographies restantes et les articles parus dans les journaux permettent d'affirmer que c'est effectivement un défilé de prêt-à-porter. Si Paris reste le grand centre de la haute-couture, forte de ses couturiers réputés<sup>104</sup>, Berlin se spécialise dans la confection. Traduisant la haute-couture parisienne et la haute-couture allemande en des vêtements plus accessibles, l'Allemagne occupe, dès les années 1920, le premier rang de producteurs de vêtements de prêt-à-porter élégants et abordables<sup>105</sup>. Dans la pure tradition du prêt-à-porter allemand, ce défilé de septembre 1941 donne à voir les dynamiques industrielles et artistiques autour de la mode allemande. Sans oublier le contexte de guerre dans lequel l'Allemagne s'empêtre peu à peu, il faut savoir innover et présenter des collections nouvelles, que l'Alsace n'a pas encore vues, conjuguant à la fois prouesse

---

<sup>100</sup> *SNN*, numéro 243, 03.09.1941, « *Die Modenschau* », « Die Beschauer werden sicherlich überrascht sein von der schOpferischen Gestaltung, die sich in Form und Schnitt den charakteristischen Eigenschaften der neuen deutschen Spinnstoffe anpaßt. »

<sup>101</sup> Nous nous appuyons ici uniquement sur les quelques photos de l'exposition qui nous sont parvenues et les articles parus sur le défilé de mode. Des archives précises des tenues ne semblent pas avoir été conservées en Alsace.

<sup>102</sup> Le motif qui semble revenir le plus souvent est celui du carreau.

<sup>103</sup> *SNN*, numéro 246, 06.09.1941, « *Mit Männeraugen gesehen...* ». Ici, l'article fait sûrement référence à un chapeau à calotte haute et tronconique à bord relevé du côté gauche, orné d'une longue plume d'autruche, dite plumeuse, qui sont très en vogue à l'époque de Bernhard von Weimar (1604-1639).

<sup>104</sup> On peut notamment citer Paul Poiret, Coco Chanel, Madeleine Vionnet, ...

<sup>105</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 73.

techniques et pratiques. On retrouve tout de même l'influence des défilés de haute-couture avec une robe de mariée couleur saumon<sup>106</sup>, faisant écho aux défilés de haute-couture parisiens<sup>107</sup>. Mais alors, ce défilé brouille les frontières entre art et industrie. Accessible à tous par des prix abordables et présenté à un public de consommateurs toujours plus large, le prêt-à-porter n'ancre pas la mode allemande dans un art élitiste. La production générique, présentée ici, permet de faire rêver les consommateurs, tout en créant un véritable spectacle vivant grâce à une scénographie millimétrée, à l'aide de modèles humains. C'est ainsi que l'exposition allemande réussit le pari de faire passer le prêt-à-porter pour un art, et non plus comme une industrie, malgré la place ambiguë qu'elle occupe au sein du Palais des Expositions de Strasbourg<sup>108</sup>. La mode est un art issu de la créativité de l'individu et d'un savoir-faire exceptionnel, mis en avant ici.

Comme pour l'exposition universelle de 1925,

« La couture atteint un nouveau statut : celui d'art appliqué. Le terme « industrie » ne lui est plus directement associé et cela montre que la part créative dans le processus de production d'un vêtement est mise en lumière, valorisée sur son caractère industriel. L'exposition pointe du doigt un aspect artistique de la création de mode. »<sup>109</sup>.

Ainsi, cette exposition réussit à combiner à la fois la mode en tant qu'industrie avec toute une partie consacrée au textile, grâce à une présentation des techniques et des prouesses techniques et chimiques. Puis, toute cette réflexion autour du vêtement est directement mise en application pratique en opérant un renversement de valeurs autour de l'objet vêtement, qui devient dans un second temps, un projet artistique :

« D'une certaine manière, [la mode] a gagné son pari : quitté son caractère industriel et a intégré les sphères artistiques. Ce processus est lent et prend quasiment un quart de siècle sans ne jamais, en fait, vraiment se terminer. La haute couture doit justifier son paradoxe

---

<sup>106</sup> Voir Annexe n° 4. *SNN*, numéro 246, 06.09.1941 « *Mit Männeraugen gesehen...* ».

<sup>107</sup> La robe de mariée permet en général aux créateurs de faire la démonstration d'une création signature, et de surprendre grâce à une technique maîtrisée. Dans les années 1950, à l'initiative de Christian Dior, la robe de mariée viendra clôturer les défilés de haute-couture, faisant office de pièce maîtresse et apothéose du défilé.

<sup>108</sup> Rattaché à l'espace « *Deutsche Textilschaffen* » par l'organisateur du défilé (Association du textile allemand), le défilé de mode occupe une place ambiguë : il y est directement ramené grâce à son caractère « textile », mais s'en éloigne par le divertissement qu'il produit.

<sup>109</sup> LAPRADE Maxime, « Haute-couture et expositions universelles, 1900-1925 », dans *Apparence(s)*, 2017, [en ligne].

en permanence : commerciale et marchande dans sa nature même, elle se présente et se définit pourtant comme art. »<sup>110</sup>.

Alors, des produits textiles finis, qui s'incarnent sous la forme de vêtements, sont présentés au public en un défilé. Par la suite, le public est invité à se diriger vers les différents autres stands de l'exposition, afin de découvrir une « grande variété de produits fabriqués à partir de laine de rayonne et de soie artificielle »<sup>111</sup>.

### C. La chasse à l'influence française, l'exemple du béret

« Il sera difficile de briser les ponts de soie que Paris a construit entre le cœur de la femme élégante, les pulsions, les sentiments et les désirs de la femme amoureuse de bijoux »<sup>112</sup>.

Dès 1915, Norbert Stern voit les dangers d'une mode parisienne puissante, qui séduit les femmes, les rendant objets de leur désir. L'idée de s'affranchir d'une mode française, beaucoup trop voyante, trouve un écho dans l'attitude d'une mode propre au national-socialisme : l'attitude corporelle nazie tend à soutenir l'idée d'un « style naturel ».

Ainsi, la mode vulgaire et décadente française est pointée du doigt partout en Allemagne. Mais la chasse à l'influence française ne s'arrête pas là. Le mot d'ordre donné est de s'affranchir de tout signe français.

Sont pointés du doigt tous les signes arborant des couleurs « *deutschfeindlich* »<sup>113</sup>. Croix lorraine, crayons tricolores<sup>114</sup>, broches francophiles sous la forme d'edelweiss, gentiane, rose des Alpes<sup>115</sup>, tout y passe. Les affiches de propagande, qui incitent à renier la France sont nombreuses dans les rues alsaciennes. L'affiche<sup>116</sup>, qui titre « *Hinaus mit dem welschen*

---

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> *SNN*, numéro 228, 19.08.1941, « *Modenschau auf der Ausstellung* »

<sup>112</sup> STERN Norbert, *Die Weltpolitik der Weltmode*, op. cit., p. 58.

<sup>113</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Dossier de la police de sûreté, « Volks und reichsfeindliche Propaganda, hier Bekleidung und Schmuckstücke in deutschfeindlichen Farben », 1941.

<sup>114</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Lettre du président de la police à l'entreprise J.S. Staedtler, Strasbourg, 16.04.1941.

<sup>115</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Lettre du président de la police à l'imprimerie « Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt A.G. », Strasbourg, 21.04.1941.

<sup>116</sup> Voir Annexe n°5. Musées de la Ville de Paris, n° 94.36. Affiche de propagande, « *Hinaus / Mit dem Welschen Plunder – Verantwortlich Adolf Schmid Straßburg* », Tiefdruck : Straßburger Neueste Nachrichten. 1940.

*Plunder* »<sup>117</sup>, en est une illustration. D'un coup de balai sont éloignés de la cathédrale les emblèmes français. Le coq, le livre d'Hansi, la tour Eiffel, Marianne, le drapeau tricolore, mais aussi le béret sont autant d'éléments dont l'Alsace doit se débarrasser. Le message trouve un écho dans les tribunes des journaux :

« Le clairon, le képi, le casque et le béret basque ne sont plus que des symboles d'un passé militaire délavé et d'une clique de chauvins intolérants, qui nous ont rendu la vie difficile en Alsace. »<sup>118</sup>.

Des attributs vestimentaires sont directement désignés comme français ; leur origine ne plaît pas. Dans une Alsace qui vient à peine de retrouver sa « patrie d'origine », il est impensable que les Alsaciens, désormais Allemands du *Reich*, s'exhibent avec des vêtements rappelant l'ennemi. L'enjeu est d'autant plus important dans cette région d'annexion : la population alsacienne doit être convaincue de son appartenance à la communauté du Troisième *Reich*.

L'exemple le plus concret est celui du béret basque, et des discussions qui l'entourent. Après l'observation du port de vêtements francophiles considérés comme revendicatifs parmi la population alsacienne<sup>119</sup>, une première tentative d'oppression est déposée le 16 juin 1941 par le *Gauhauptstellenleiter*<sup>120</sup> qui demande l'interdiction de la fabrication de bérets en Alsace. Pour conclure, il déclare :

« Ce type de casquette est un mauvais moyen de contourner l'ordre du Gauleiter et ne répond en rien à nos exigences. »<sup>121</sup>.

---

<sup>117</sup> ADHS, cote 23FI705. Affiche de guerre 1939-1945 « Hinaus mit dem welschen Plunder », nazification de l'Alsace, 1941,

<sup>118</sup> SNN, numéro 1933, 15.05.1941, « Clairon, Käppi, Stahlhelm und Baskenmütze sind nicht mehr Symbole verblaßten militärischen Vergangenheit und einer unduldsamen Chauvinisteclique, die uns das Leben im Elsass schwer gemacht hat. »

<sup>119</sup> SNN, numéro 126, 08.05.1941, « On peut observer que de nombreux Alsaciens, dans l'ignorance des lois, portent des parties d'uniformes français non transformés comme vêtements civils. Le port de ces vêtements n'est possible que si les symboles militaires en ont été enlevés et si le vêtement a été teint entièrement en une autre couleur que celle d'origine. ».

<sup>120</sup> Il s'agit de Robert Wagner.

<sup>121</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Lettre du Gauhauptstellenleiter à l'administration civile – Département des finances et de l'économie, Strasbourg, 16.06.1941, « Diese Mützenart ist eine schlechte Umgehung der Anordnung des Gauleiters und kommt in keiner Hinsicht unseren Forderungen nach. ».

Le béret basque est vu comme une menace. Le *Kreisleiter*<sup>122</sup> de Colmar Karl Glass en appelle même à une « coiffure à obscurcir le cerveau. »<sup>123</sup>. Pour autant, le chef de la fonction publique ne l'estime pas comme un danger immédiat dans un premier temps, et considère que des mesures de police ne doivent pas encore être prises à l'encontre des Alsaciens portant encore le béret basque. Il invoque la responsabilité de l'éducation<sup>124</sup>, qui se doit de faire disparaître le couvre-chef par l'instruction. Pour autant, il juge préférable de rappeler, par un court commentaire en début de journal, que le port du béret est considéré comme coutumier en France, et que le porter équivaut à être classé et traité comme tel par les autorités allemandes.

Le 12 décembre 1941 est déposée, par le *Reichsstatthalter*<sup>125</sup> de Karlsruhe, une demande pour déposer un projet de décret interdisant formellement le port du béret sur le territoire alsacien. Pour lui, cela relève d'une opprobre pour l'homme pur allemand de se souiller avec pareil habit.

S'accompagne à cela une campagne de communiqués de presse<sup>126</sup> qui stipule que le port, la vente, l'import et la fabrication d'un tel couvre-chef, et de tout couvre-chef ressemblant à un béret français, sont officiellement interdits. Le non-respect du décret entraîne une amende de 150 *Reichsmark*, et expose également à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à six semaines<sup>127</sup>, ainsi que la confiscation de l'objet du délit. A peine le décret formulé, les journaux relaient l'information, et le rendent effective dès le lendemain<sup>128</sup>. Les mesures employées y sont directement justifiées et défendues. Aussi, les *Strassburger Neueste Nachrichten* écrivent :

« Le béret basque ne convient pas aux hommes de notre race. Il est fait pour les hommes petits, bruns et agiles de la Méditerranée. Vous n'avez qu'à mettre à un de ces hommes un bonnet ou un casque allemand pour voir à quel point le port d'un béret basque est impossible pour des hommes de race allemande. »<sup>129</sup>.

---

<sup>122</sup> Cadre officiel nazi, chargé de la surveillance politique d'un « Kreis » (arrondissement, subdivision territoriale de l'Allemagne nazie).

<sup>123</sup> RIGOULOT Pierre, Chapitre IV, « Germanisation et nazification », *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, coll. Que sais-je ?; Paris : Presses Universitaires de France, 1997, p. 32 à 52.

<sup>124</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Lettre du l'administration civile – Département de l'administration et de la police – au chef de la propagande du *Gau* Pg. Schmidt, Strasbourg, 27.09.1941.

<sup>125</sup> Gouverneur du Reich, en l'occurrence Robert Wagner

<sup>126</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Décret sur le béret, décembre 1941.

<sup>127</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Décret sur le béret, décembre 1941.

<sup>128</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Ordonnance aux chefs de l'administration civile en Alsace n° 44, Strasbourg, 19.12.1941.

<sup>129</sup> *SNN*, numéro 131, 13.05.1941, dans RIGOULOT Pierre, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, op. cit., p. 32-52.



Le 19 décembre 1941, est confirmé l'arrêté officiel<sup>130</sup>. Cela concerne tous les insignes rappelant la France : la croix lorraine n'est pas épargnée. Le numéro du 19 décembre 1941 annonçant le décret, invoque aussi la nécessité de revenir à la raison et d'œuvrer dans le sens d'un « premier coup de vent frais allemand, qui, purifiant et clarifiant au sens le plus vrai du terme, n'autorisait pas les demi-mesures dans tous les domaines. »<sup>131</sup>. La presse s'impose ici comme relai des décisions prises, mais aussi comme acteur de la propagande autour du vêtement et de la silhouette en Alsace.

Il faut préciser que cette mesure ne s'applique pas à la Lorraine. Cela pose certains problèmes avec les habitants des communes avoisinantes (en particulier dans la région de Saverne). Leurs habitants ne se voient pas interdit le port du béret, mais ils se font admonester par les autorités allemandes lorsqu'ils se rendent en Alsace<sup>132</sup>; cela implique une sensibilisation dans ces communes limitrophes. Aussi, son port par les femmes n'est pas répréhensible<sup>133</sup>.

Par ailleurs, plusieurs entreprises sont sanctionnées, ne s'étant pas adaptées aux décisions prises par les autorités. Les chapelleries, dont la chapellerie Henk-König et la chapellerie Fraikin, toutes deux basées à Strasbourg, se défendent en déclarant que les couvre-chefs vendus sont en réalité des bérets à forme modifiée : des casquettes à visières<sup>134</sup>. L'entreprise Amos de Wasselnheim aurait obtenu l'autorisation des autorités compétentes. Pour autant, la production est arrêtée immédiatement. Des protestations s'élèvent en Alsace ; la plainte du magasin Union, qui réfute la confiscation de couvre-chefs par les autorités, est rejetée<sup>135</sup>. Le magasin atteste que la saisie n'a concerné que des couvre-chefs comme on en trouve dans le *Altreich* sur les têtes des enfants, et qu'ils ne doivent pas être confondus avec le béret français. La solution par les autorités proposée est l'importation depuis l'*Altreich*. Or le

---

<sup>130</sup> SNN, numéro 350, 19.12.1941.

<sup>131</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Ordonnance aux chefs de l'administration civile en Alsace n° 44, Strasbourg, 19.12.1941 ; « [...] beim ersten frischen deutschen Windstoss, der reinigend und klärend im Wahrsten Sinne des Wortes Halbheiten auf allen Gebieten nicht zuließ. ».

<sup>132</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Lettre de Robert Wagner au Gauleiter de Lorraine Bürckel, Strasbourg, 16.03.1942.

<sup>133</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Lettre du chef de l'administration civile – Département de l'administration et de la police – au commissaire foncier et au président de la police, faisant office de décret, Mülhouse, 08.02.1942.

<sup>134</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Lettre du siège social de Gau au chef de l'administration civile – Département Finance et Économie, Karlsruhe, 29.07.1941.

<sup>135</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Rapport de l'administration civile – Département de l'administration et de la police – en réponse à la demande téléphonique du directeur régional Schneider, Strasbourg, 27.10.1941.

magasin invoque que la population a un besoin urgent de couvre-chefs, et que ceux-ci répondent aux attentes :

« Un béret est relevé et attaché. Si le rabat cousu au milieu de la casquette est enlevé, cela peut justifier de vendre la casquette en Alsace également. »<sup>136</sup>.

Il s'agit ici d'une affaire de récupération politique. Dans une Alsace qui doit oublier son passé français, autoriser le béret équivaut à légitimer le sentiment d'appartenance française.

Or, accusé de réveiller les sentiments francophiles, la surveillance du béret s'intensifie avec l'entrée en jeu de la police secrète d'État en 1942<sup>137</sup>. En surveillant son usage, les autorités cherchent à limiter son association avec des idées de résistance.

L'interdiction est régulièrement rappelée face aux récidives de la population alsacienne. Pour contrecarrer la passive offensive, le Chef de l'administration civile demande que les chefs de police et les commissaires fonciers soient sensibilisés au port du béret une nouvelle fois en mars 1943<sup>138</sup>. En effet, un article du journal quotidien strasbourgeois confirme les doutes du régime nazi :

« Ces derniers temps, les bérets basques ont reparu çà et là en Alsace. Cette coiffure était arborée à titre d'uniforme et d'emblème extérieur. On sait qu'elle est interdite en Alsace par ordonnance du Chef de l'Administration Civile du 13 décembre 1941. »<sup>139</sup>.

Considéré comme un uniforme non officiel de résistance ou de rébellion identitaire, le port du béret peut être vu comme une forme subtile de résistance passive. La revendication francophile ne semble pas s'essouffler, puisque selon un rapport d'avril 1944, le béret a fait son retour dans

---

<sup>136</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Rapport du de l'administration civile – Département de l'administration et de la police – en réponse à la demande téléphonique du directeur régional Schneider, Strasbourg, 27.10.1941 ; « Eine Baskenmütze ist erhoben und angeschlossen. Wenn der auf der Mitte der Mütze aufgenähte Zipfel entfernt wird, liesse sich vielleicht der Verkauf der Mütze auch im Elsass rechtfertigen. ».

<sup>137</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Requête par la police secrète d'État concernant le port de badges bleu-blanc-rouge, Strasbourg, 19.06.1942.

<sup>138</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Lettre du département de l'administration civile au département administratif et de police, Strasbourg, 15.03.1943.

<sup>139</sup> SNN, numéro 78, 19.03.1943, « *Franzosenmützen sind und bleiben verboten* », « In der letzten Zeit ist im Elsaß da un dort wieder die Baskenmütze in der Öffentlichkeit aufgetaucht. Als Kopfbedeckung, die in Frankreich von nationalistischen Organisationen übernommen und als uniformartiges äußeres Kennzeichen getrageb wurde, ist im Elsass bekanntlich durch eine Verordnung des Chefs der Zivilverwaltung vom 13. Dezember 1941 verboten. ».

les cercles intellectuels et bourgeois alsaciens<sup>140</sup> citadins, et même dans les universités. Le français y serait d'ailleurs à nouveau parlé. L'auteur en appelle à réagir immédiatement par tous les moyens disponibles.

## **II. Les médias, relais de la mode et du vêtement allemand**

Afin de diffuser cette esthétique allemande, le régime national-socialiste se saisit d'un instrument essentiel : les médias<sup>141</sup>. Nous nous y intéressons dans la mesure où ils participent à la diffusion d'une mode germanique à l'échelle de l'Alsace.

Ce sont des acteurs primordiaux pour la diffusion implicite de la mode allemande à l'échelle du *Reich*. Ils sont d'autant plus intéressants à étudier que leur portée est performative sur tout le territoire alsacien. Pour cela, deux vecteurs d'information sont retenus ici : la presse écrite et le cinéma.

« De forme neutre, la propagande est définie comme une forme intentionnelle et systématique de persuasion, ayant pour but d'influencer les émotions, les attitudes, les opinions et les actions des groupes cibles pour atteindre des objectifs idéologiques, politiques ou commerciaux, à travers la transmission contrôlée des messages d'information partielle (qui peut être ou ne pas être factuelle) via les canaux directs de masse et des médias. »<sup>142</sup>.

La propagande<sup>143</sup> poursuit des objectifs variés, mais s'impose sous le régime national-socialiste comme parfait vecteur de diffusion des idéaux nazis. Sous l'angle journalistique et cinématographique, nous appréhendons sa force performative et la manipulation mentale qu'elle exerce sur l'individu.

---

<sup>140</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2848, Lettre du secrétaire ministériel aux commissaires fonciers et au présidents de la police de Strasbourg et Mulhouse, *Oberbürgermeister* de Colmar, Colmar, 04.04.1944.

<sup>141</sup> « Tous les moyens de diffusion et communication interpersonnelle, qui permettent la transmission d'information », CNRTL.

<sup>142</sup> NELSON Richard Alan, *A Chronology and Glossary of Propaganda in the United States*, Westport : Greenwood Press, 1996.

<sup>143</sup> « Action psychologique qui met en œuvre tous les moyens d'information pour propager une doctrine, créer un mouvement d'opinion et susciter une décision. », CNRTL.

La propagande est d'autant plus intéressante à intégrer à ce mémoire que le vêtement en est à la fois signe et support ; l'image idéale de l'Allemand soigné – vitrine du régime – doit être diffusée ; et c'est par le vêtement, entres autres, que celle-ci est véhiculée. Par ce fait, le corps et sa parure se doivent d'être la parfaite personnification de cet ensemble beaucoup plus vaste, à savoir l'Allemagne nationale-socialiste.

### **A. La presse écrite, une vitrine du vêtement allemand ?**

En 1940, l'Alsace subit l'appareil répressif nazi : celui-ci se saisit de la presse. Cette dernière est réduite en nombre, et surtout soumise au contrôle politique des autorités. Pierre Rigoulot l'explique, seuls les *Strassburger Neueste Nachrichten*, le *Kolmarer Kurier*, le *Mulhauser Tagblatt* et le *Mulhauser Volksblatt* sont autorisés à paraître<sup>144</sup>. Publiés en allemand, ces journaux locaux sont dédiés aux actualités. La majorité de leurs articles se consacre à l'annexion et ses actualités, la vie événementielle quotidienne et la guerre. Sur toile de fond d'un conflit armé, quelle place pour les vêtements et la mode dans les journaux alsaciens ? De fait, ils occupent très peu de place dans les colonnes alsaciennes. D'autant plus que les journaux allemands de mode tels que *Die Elegante Welt* ou *Die Mode* ne sont pas diffusés en Alsace.

Or, le journal *Frauen-Warte*, l'unique journal à destination d'un public féminin, semble très probablement avoir été distribué à l'échelle de l'Alsace, excluant tout concurrent qui ne promouvrait pas l'idéal de la *Volksgemeinschaft*<sup>145</sup>.

Édité<sup>146</sup> de prime abord pour la femme nationale-socialiste<sup>147</sup>, ce journal est diffusé à destination d'un public féminin plus large. Sa publication en Alsace n'est pas anodine : elle signale une vision typiquement nationale-socialiste de la femme, de ses préoccupations et de ses intérêts.

---

<sup>144</sup> RIGOULOT Pierre, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, op. cit., p. 32 à 52.

<sup>145</sup> Communauté du peuple.

<sup>146</sup> Le journal est édité par la *NS-Frauenschaft*, branche appartenant à la *Deutsches Frauenwerk*, organe du NSDAP.

<sup>147</sup> GOETGHELUCK Estelle, « *Die NS-Frauen-Warte* : l'image des femmes comme outil de propagande (1941-1944) », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 2020/1-2 n° 135-136, Nanterre : La contemporaine, 2020, p. 38 à 47.

Une étude par Estelle Goetgheluck a permis d'interroger le « concept de féminité nationale-socialiste en [se] demandant s'il existe une représentation féminine typique encouragée par le régime et si cette représentation correspond aux idéaux de race et de genre du Parti. »<sup>148</sup>. Grâce à une analyse des cinquante-quatre derniers numéros de la revue, elle distingue plusieurs types de représentation féminine. Parmi elles, la mère, la veuve, la femme au corps sain, la travailleuse et même la femme uniforme, cultivent la vision typiquement nazie de la femme et de son corps.

Dans cette sous-partie, nous adoptons une démarche de recherche similaire, dans l'idée de nous intéresser aux représentations du vêtements qu'il est donné à voir au spectateur ; tout en nous appuyant uniquement sur quarante-quatre numéros, allant de début 1941 à la fin de l'année 1944. Si les journaux sont aussi disponibles de manière numérique, nous faisons le choix d'étudier seulement les numéros disponibles à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, tant les numéros ont été tamponnés du sceau de la *Universitäts-und landesbibliothek Strassburg* (Bibliothèque régionale et universitaire de Strasbourg sous l'annexion nazie) et de l'année de leur rentrée dans les collections de la bibliothèque, qui s'étalent de 1941 à 1944 (soit l'année de leur parution). Cela nous confirme que la revue a pu circuler en Alsace à cette période.

Néanmoins, il s'agit de rester sur nos gardes : nous ne connaissons pas la portée de distribution du journal.

Nous nous concentrons uniquement sur les pages consacrées au vêtement et à la mode, en déchiffrant les différentes tendances vestimentaires qui transparaissent. Nous nous attachons à retranscrire le paysage vestimentaire présenté dans la revue, en analysant les coupes et matières, et la silhouette présentée.

En moyenne, la revue consacre environ trois pages à la mode, où tout ce qui touche au vêtement. Il arrive que certains numéros en comportent davantage, avec des pages qui touchent au vestiaire masculin ou enfantin. En plus, une fois par mois est fourni un papier de soie où sont tracés des patrons. Ils sont au nombre de vingt-deux (parfois vingt-quatre pour quelques numéros), et réunis sur environ 50x70cm. La progressive pénurie de papier, et l'impératif de le rentabiliser au maximum donnent à voir des patrons presque illisibles, tant ils sont chargés de tracés des modèles.

---

<sup>148</sup> *Ibid.*

Le premier numéro, le cahier 3 de l'année 1941, consacre deux pages à la mode d'été. Sur la première page, le lecteur peut observer deux robes. La première robe (9052 K) est « une nouveauté à la mode »<sup>149</sup>, avec des manches larges grâce à un empiècement d'épaule recouvert d'un galon de soie « blanc tressé et orné de fines perles rouges. »<sup>150</sup>. La seconde (9051 K) est une robe transformée : la superposition d'une étoffe noire, qui peut être brodée, sur une robe de couleur plus claire, laisse à penser à une tunique. Celle-ci est cintrée à la taille grâce à une épaisse ceinture. Cette dernière peut être soit « en cellophane tressée noir et rouge vin, soit en soie chargée et d'anneaux métalliques. »<sup>151</sup>. Les mesures du tissu nécessaires à la découpe sont données juste en-dessous d'une rapide présentation de la robe. Il faut dire que la plupart des femmes confectionnent elles-mêmes leurs robes. Ainsi, il suffit au régime de diffuser des modèles pour que les femmes les réalisent ensuite. Cela permet une distribution plus large, ne reposant pas sur les grands magasins des villes, qui sont, de toute façon, réservés à une bourgeoisie aisée et citadine. Les deux robes sont toutes deux photographiées sur des mannequins de l'école allemande de mode de Munich, et accompagnées de dessins d'un certain Nestler.

Le numéro suivant présente un avant-goût d'automne. Les silhouettes sont plus habillées, avec une robe asymétrique et deux manteaux longs à la taille affinée. L'un, à double boutonnage est de couleur bleu acier, le second est matelassé. Seul le patronage pour le dernier article est disponible à l'achat pour 90 Pfennigs. C'est trois fois le prix de la revue. Il semblerait que les autres modèles de patron soient à acheter directement dans les magasins. Cela vient contrebalancer l'idée d'une diffusion et de confection simplifiées. Certains articles restent réservés à une élite fortunée.

La tendance des manteaux aux épaules marquées se poursuit dans le numéro suivant. Toutefois, ils semblent plus courts, et sont boutonnés à l'avant. Le journal présente aussi deux ensembles tailleurs. « Dans sa forme pour ainsi dire « classique », le costume de smoking n'est guère soumis à la mode et sera toujours très habillé. »<sup>152</sup>. Cette vérité énonce : l'ensemble tailleur subit les modes mais se maintient, et ce, de manière uniforme à l'international. A peu

---

<sup>149</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 3, Juillet 1941 ; « modisch neu ».

<sup>150</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 3, Juillet 1941 ; « weißer Seidentrefte besetzt und mit kleinen roten Perlen ».

<sup>151</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 3, Juillet 1941 ; « Dazu entweder ein Gürtel aus schwarz-weinrot geflochtenem Cellophan oder aus Ladtische und Metallringen. ».

<sup>152</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 5, septembre 1941, « Das Smokingkostüm ist in seiner sozusagen "klassischen" Form kaum der Mode unterworfen und wirkt stets sehr angezogen. ».

près à la même époque, le numéro du 1<sup>er</sup> octobre 1941 du magazine *Mode et Travaux* titre une de ses pages « Une après-midi de Novembre »<sup>153</sup>, et anticipe l'hiver où quatre silhouettes sont en ensemble tailleur. Toutefois, les mannequins français sont vêtus de manière beaucoup plus ostentatoire. La superposition plus osée de matières et de motifs, les décorations de poches, les épaulettes plus marquées, la taille de guêpe et les couvre-chefs fastueux prouvent une créativité plus vive (et permise) en France, qui fait preuve d'ingénierie face à la situation de manque. Au contraire, l'Allemagne se complaît dans des silhouettes plus épurées.

Toutefois, les robes de sortie<sup>154</sup>, présentées dans le numéro suivant sont plus sophistiquées que les silhouettes précédentes, avec un travail de coutures double, et un biais brodé. La robe de soirée devient un outil pour masquer les effets réels de la guerre sur l'économie allemande et pour détourner l'attention de la réalité des pénuries. Cela s'inscrit dans une stratégie de propagande. Elle vise à maintenir l'esprit national, à encourager un modèle de féminité patriotique et à alimenter une illusion de normalité et de prospérité, des éléments essentiels pour maintenir la cohésion sociale et le soutien au régime dans des circonstances de plus en plus difficiles. Mais, elles restent encore timides par rapport à la mode française, et en décalage avec ce qui se fait à l'international.

Cela s'explique de manière triple : la rupture avec la France et le style naturel engagent tous deux une confection plus simple, où le projet esthétique allemand lie élégance et sobriété. Les coupes droites s'éloignent de la ligne de corps ; la taille moins marquée manifeste, à la fois, une vision maternante, à la fois le désaccord avec la taille fine des séductrices étrangères. Aussi, le contexte de manque se reflète dans des contours sobres, sans fioritures. D'ailleurs, le journal abonde en conseils sur la réutilisation textile et le recyclage, pour gagner des points sur la carte vestimentaire et les astuces pour innover grâce aux accessoires. Si cela représente tout de même une bonne moitié des pages consacrées au vêtement, nous choisissons de laisser de côté cet aspect. Plutôt, nous analysons les mentions journalistiques du vêtement et de la mode sous le prisme de la pénurie dans le chapitre suivant.

Ainsi, les pages consacrées au vêtement expliquent les tendances en donnant des indications pour la confection et des astuces pour remettre au goût du jour l'habit. La silhouette reste sensiblement la même, privilégiant la robe jusqu'en dessous du genou, la taille marquée

---

<sup>153</sup> *Mode et Travaux*, 01.10.1941, p.11, « Une après-midi de Novembre ».

<sup>154</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 6, octobre 1941.

(mais pas aussi fine qu'en France ou aux États Unis) et des épaules larges. Toutefois, la robe confectionnée de deux tissus se distingue, et est très à la mode. La page du numéro 9 donne une nouvelle impulsion à la confection, avec trois silhouettes beaucoup plus inventives que les précédentes<sup>155</sup>. Si les coupes restent les mêmes, la première robe (9065 K) présente une robe assez simple avec un gilet, mais dont le motif quadrillé est aventureux. La seconde robe (9066 K) est sûrement celle qui présente une silhouette la plus novatrice. L'empiècement contrasté sur la poitrine crée un effet élégant, qui se rapproche plus des codes de la haute-couture que d'une simple robe quotidienne. La troisième robe (39214 K) est composée d'un rajout sur les côtés d'un tissu du choix de la couturière. Pour le journal, « la coupe est particulièrement adaptée pour retravailler une robe devenue trop moulante. »<sup>156</sup>. Malgré tout, la tendance est toujours à une silhouette féminine qui s'éloigne du glamour, typique du charme français et hollywoodien.

Pour autant, l'innovation créatrice semble retomber dans les numéros suivants. Les coupes sont plus simples, de couleur unie, et peu flatteuse.

Néanmoins, une nouvelle silhouette apparaît : la femme en pantalon<sup>157</sup>. Si aucune explication est donnée dans le numéro 11 du journal pour la confection de cet habit du vestiaire masculin, l'apparition du pantalon est, pour le moins, étonnante dans un régime qui prône un style associé à la maternité. Marginalisée, mais pas inexistante, la lecture du pantalon féminin en Allemagne nationale-socialiste est complexe.

Dans la mesure où, dès la Première Guerre mondiale, les ouvrières dans les usines de guerre peuvent porter un pantalon avec une blouse de travail, nous pouvons légitimement poser la question de la réintroduction du pantalon pour femmes pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour Christine Bard, « il y a indiscutablement une masculinisation du vêtement féminin pendant la guerre. »<sup>158</sup>. Elle ajoute :

---

<sup>155</sup> Voir Annexe n°6. BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 9, Novembre 1941, « Aus zweierlei Stoff ».

<sup>156</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 9, Novembre 1941, « Aus zweierlei Stoff » ; « Der Schnitt eignet sich besonders gut zum Umarbeiten eines zu eng gewordenen Kleides. ».

<sup>157</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 11, Décembre 1941, « Für jeden Geschmack etwas ».

<sup>158</sup> BARD Christine, *Une histoire politique du pantalon*, Chapitre X. La résistible ascension du pantalon (1914-1960), Collection L'Univers historique, éd. Le Seuil, 2010, p. 277 à 306.



« Sur le plan international, le moment est décisif : l'usage du pantalon se répand pour des raisons pratiques pendant la Seconde Guerre mondiale, dans les usines et au sein de l'armée, dès que les femmes y sont admises. »<sup>159</sup>.

Pourtant, dans le journal, cette première représentation de femme en pantalon n'est pas celle d'une travailleuse : elle s'affiche avec une paire de ski sur l'épaule. L'image est étonnante, et s'éloigne de la vision nationale-socialiste de la femme. Surtout, le régime puise son discours sur le pantalon dans des écrits du début du siècle, en s'inscrivant dans une tradition conservatrice :

« On poursuit dans les rues, avec des huées moqueuses, les femmes qui osent laisser leur jupe se séparer en deux parties [...] très bas au-dessus des pieds, de sorte qu'on peut à peine remarquer cette nouveauté et la qualifier de pantalon, si bien que les malheureuses porteuses de culottes doivent se réfugier dans des maisons. Et cela s'est produit dans des villes mondiales dont les habitants sont habitués à ce qu'on leur montre certaines extravagances de la mode »<sup>160</sup>.

C'est la nouvelle indépendance de la femme, en vogue avec la silhouette de la garçonne<sup>161</sup>, qui a introduit le pantalon dans le paysage quotidien. Si la propagande nazie des années 1930-1940 ne peut y mettre un terme en Allemagne, le régime semble s'en désolidariser. Le pantalon est très peu mis en avant, le discours nazi préférant largement les jupes.

En plus, en portant le vêtement emblématique du pouvoir masculin, la femme déposséderait l'homme de son essence pour s'en emparer. Pour Denis Bruna, la « crainte des hommes de voir leur autorité leur filer entre les doigts »<sup>162</sup> est responsable de l'ostracisme du pantalon pour femme.

Néanmoins,

---

<sup>159</sup> *Ibid.*

<sup>160</sup> ISOLANI Eugen, *Die Frau in der Hose, Ein Beitrag zur Kultur der Frauenkleidung Berlin : Neues Leben/Wilhelm Borngraeber*, 1911 ; „Man verfolgt Frauen, die es wagen, ihren Rock ganz tief oberhalb der Füße in zwei Teile [...] auslaufen zu lassen, so dass man diese Neuheit kaum bemerken und als Hose bezeichnen kann, mit spöttischem Gejohle auf den Straßen, so dass sich die unglücklichen Culotte-Trägerinnen in Häuser flüchten müssen. Und das geschah in Weltstädten, deren Bewohnerschaften gewöhnt sind, dass ihnen manche Extravaganz der Mode vorgeführt wird.“

<sup>161</sup> Voir BARD Christine, *Les garçonnnes, Mode et fantasmes des Années folles*, Paris : Autrement, 2021.

<sup>162</sup> Podcast *Les P'tits Bateaux*, « Les quatre questions-réponses du dimanche », 1<sup>er</sup> mars 2020, invité Denis Bruna, historien et historien d'art, spécialiste du Moyen-âge, des représentations du corps, des modes et des usages vestimentaires.

« dans l'ensemble, le contexte de guerre déjoue les critiques habituelles sur la masculinisation des femmes, qui ne relève pas forcément du choix, mais plutôt de l'adaptation temporaire à une situation d'exception. »<sup>163</sup>.

Cela expliquera l'apparition d'une femme en pantalon.

Aussi, le régime national-socialiste, en dépit d'une vision réactionnaire, veut s'imposer en référent vestimentaire moderne. « L'étude du pantalon permet de suivre le cheminement des ruptures, de percevoir dans les choix de consommation vestimentaire l'évolution sociale et identitaire de la femme. »<sup>164</sup>. Si la femme idéale nazie n'est résolument qu'une femme reproductrice, « gardienne de la famille, à la fois éducatrice et servante. »<sup>165</sup>, elle est aussi un sujet conscient. Ainsi, malgré une opacité journalistique d'informations internationales, nous supposons que des représentations de la femme indépendante étrangère circulent en Allemagne : le pouvoir nazi doit s'adapter et présenter une facette plus moderne.

Malgré tout, le discours reste encore très négatif vis-à-vis du pantalon. Un poème satirique en juin 1942 fait écho au discours traditionaliste :

« Avant, on voyait très bien  
Si c'était un homme ou une femme,  
Ce qui marchait devant vous  
Digne ou simplement flâneur.  
Car les uns portaient des pantalons,  
D'autres portaient sans jambes  
La jupe souvent gonflée par le vent.  
[...]. »<sup>166</sup>

Ces quelques vers dévoilent une nostalgie latente de la séparation des sexes, où l'identité sexuée doit être sensible dans le vêtement, tant il renvoie à des rôles de genre.

---

<sup>163</sup> BARD Christine, *Une histoire politique du pantalon*, op. cit., p. 277-306.

<sup>164</sup> FRANCEQUIN Ginette, *Le vêtement de travail, une deuxième peau*, « *Pantalon, chemise, cravate, une histoire d'accessoire*, coll. Sociologie clinique, Toulouse : Érès, 2008, p. 153-160.

<sup>165</sup> HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « L'esthétisation dans l'art nazi : des femmes, des images, du langage. », dans *Féminismes et Nazisme*, sous la direction de KANDEL Liliane, Paris : Odile Jacob, 2004, p. 169-182.

<sup>166</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 20, Juin 1942, Poème de Ludwig Krofft, « Früher sah man ganz genau | Ob es Mann war oder Frau, | Was vor einem herspazierte | Würdig, oder nur flanierte. | Denn die einen trugen Hosen, | Die anderen den röhrenlosen | Oft vom Wind gebauschten Rock. [...] ». ».

« Tu en vois beaucoup qui se tiennent debout, sans envie,  
Elles vont au travail en traînant les pieds ;  
Mais – ce qu'il y a là,  
Les hommes se promènent dans les rues,  
Le plus et le moins sont inversés,  
Ce n'est pas admirable ! »<sup>167</sup>

Les femmes ont pris le chemin des usines. Pourtant, cette réalité semble difficile à accepter ; victimes d'un préjugé patriarcal, les seuls postes que les femmes devraient pouvoir occuper sont des emplois de bureau. Au contraire, certains secteurs se féminisent, et la version élégante du pantalon n'est plus aussi incongrue. Pourtant, le pouvoir continue de politiser la question des apparences vestimentaires. Surtout, les deux derniers vers exposent l'ego masculin national-socialiste :

« Le pantalon est bien tendu  
Pour la partie qui n'est pas nommée. »<sup>168</sup>

Le poème suggère que la femme, même essayant l'habit masculin, ne peut se libérer de ses attributs féminins. Le sous-entendu est clair : la femme ne peut incarner l'homme. Elle doit en rester aux robes et jupes<sup>169</sup>.

Puis, les numéros de la deuxième moitié de l'année 1942 présentent des silhouettes toujours aussi épurées, voire moins sophistiquées encore. Les rayures sont à la mode en août 1942<sup>170</sup>. La tendance ne semble pas durer, mais la rédaction apprécie les robes cache-cœurs, ou boutonnées jusqu'au col. Toutefois, les créations bi matières se rarifient progressivement. Les

---

<sup>167</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 20, Juin 1942, Poème de Ludwig Krofft ; Neidlos siehst du viele stehen, | Langbeholt zur Arbeit gehen; | Aber - was sich da so tummelt, | Männlich durch die Strassen bummelt, | Plus und minus glatt verkehrt, | Das ist nicht bewundernswert ! »

<sup>168</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 20, Juin 1942, Poème de Ludwig Krofft ; « Dah die Hose gut sich spannt | Um den Teil, der ungenannt. ».

<sup>169</sup> Nous précisons que, même si nous n'avons pu consulter ce numéro, la couverture du numéro 10 de juin 1944 affiche en grand format des femmes en uniforme. Elles incarnent la camarade dévouée, prête à se sacrifier pour sa patrie. Ainsi, « le pantalon est passé de vêtement hostile à la féminité à un attribut normalisé, qui n'est certes pas décrété comme féminin, mais qui ne lui est plus tout à fait incompatible. » ; dans GOETGHELUCK Estelle, « *Die NS-Frauen-Warte* : l'image des femmes comme outil de propagande (1941-1944) », *op. cit.*

<sup>170</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 11, numéro 3, août 1942 ; « Und immer wieder Streiffen ».

occurrences se font moins nombreuses, et les robes unies l'emportent. Les épaules sont de plus en plus larges<sup>171</sup>, et la taille marquée par des ceintures beaucoup plus imposantes<sup>172</sup>. Celles-ci rappellent le corsage, et peuvent être tressées. Pour autant, elles ne serrent pas la taille, et crée plutôt un effet d'optique par les plis bouffants de l'étoffe.

Ainsi, ce sont très peu de nouvelles créations qui sont présentées dans les pages du *NS-Frauen-Warte*. Le journal se conforte dans une vision assez simpliste de la robe, aux épaules larges et à la taille cintrée. Cela reflète non seulement un ralentissement créatif de Berlin, mais aussi la difficulté à se vêtir en temps de guerre. Les pages dédiées à la mode se raréfient au fur et à mesure que le conflit avance, et laissent surtout la place aux conseils de recyclage. Ceux-ci sont tout de même utiles à l'étude des tendances vestimentaires, tant ils éclairent des initiatives pour remettre au goût du jour certains vêtements passés. Par exemple, une page du numéro 7 du volume 12 donne seize conseils pour transformer les robes<sup>173</sup>. Cela va d'une simple coupe des manches ou du décolleté, en passant par le rajout de biais ou de bouton, l'ajout de garniture bouffée, au rajout d'une ceinture jusqu'à la couture d'étoffes différentes. Ces initiatives manifestent une vision économe du tissu, indispensable en temps de guerre.

Toutefois, la présence sous-jacente du contexte politico-militaire doit être nuancée. Les pages de conseils côtoient quelques articles au ton plus léger où des habits de plage sont présentés<sup>174</sup>. La rubrique « mode » se conçoit aussi comme un moyen de divertissement. Sa fonction, à double visée, est complexe. Estelle Goethgeluck le résume ainsi :

« Le maintien de la rubrique mode jusqu'au début de 1945 et l'intégration d'éléments très concrets concernant la gestion de l'habillement féminin au quotidien montrent donc deux ressorts de la propagande à destination des femmes, davantage complémentaires que contradictoires ; il s'agit de divertir pour assurer le moral (et donc la mobilisation) du « front de l'arrière » et en même temps d'aider les obstacles pratiques – entre déni de la réalité et confrontation assumée avec celle-ci. »<sup>175</sup>.

---

<sup>171</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 11, numéro 11, Janvier 1943, « Aus einfarbigen und karierten Stoffen ».

<sup>172</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 11, numéro 11, Janvier 1943, « Aus einfarbigen und karierten Stoffen ».

<sup>173</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 12, numéro 7, mars 1944 ; « Seite des praktischen Rates, Was tut man, wenn ... ».

<sup>174</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 12, numéro 9, juillet 1944, « Für Beruf und Freizeit ».

<sup>175</sup> GOETGHELUCK Estelle, « *Die NS-Frauen-Warte* : l'image des femmes comme outil de propagande (1941-1944) », *op. cit.*

## B. Le cinéma, l'œuvre cinématographique et le national-socialisme en Alsace

Malgré un manque considérable de journaux et de magazines de mode en Alsace, la mode allemande se fraye un chemin jusqu'à la population alsacienne. Ce moyen d'accès, c'est le cinéma. Il officie comme support visuel d'une esthétique corporelle et vestimentaire allemande, et abonde le paysage culturel de l'idéologie nationale-socialiste.

L'analyse de la place inhérente du vêtement et de la mode dans le patrimoine cinématographique nous permet d'appréhender l'image que le régime hitlérien souhaite renvoyer en Alsace.

### 1. *Un lieu de divertissement : le cinéma en Alsace*

Si le régime national-socialiste produit une quantité phénoménale de films, ils sont largement destinés au seul divertissement. Pour étayer notre propos, nous nous intéressons au patrimoine cinématographique dans son ensemble, en nous focalisant sur ses liens avec un patrimoine vestimentaire.

Or, dans un premier temps, nous choisissons de revenir rapidement sur le cinéma en Alsace sous la période d'annexion.

Dans l'*Altreich*, le cinéma est indubitablement dirigé par le grand groupe cinématographique allemand *UFA*<sup>176</sup> qui s'impose non seulement en Allemagne, mais qui est dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, l'un des plus grands centres de production cinématographique au monde. Véritable usine de propagande, l'*UFA* devient une entreprise économique florissante à mesure de ses succès.

De front avec la machine à censure de la Chambre du cinéma du *Reich*, dirigé par Goebbels, elle a pour mission de mettre en œuvre l'aryanisation de la vie culturelle et artistique nationale-socialiste<sup>177</sup>. Ainsi, le patrimoine cinématographique allemand répond à une attente double : divertir, et convertir. Klaus Kreimeler l'explique : pour le chercheur, ce « système de

---

<sup>176</sup> « Universum Film AG »

<sup>177</sup> KREIMELER Klaus, *Une histoire du cinéma allemand : la UFA*, Paris : Flammarion, 1994, p. 341.

production politico-culturel »<sup>178</sup> retrace l'histoire de la conscience politique du peuple allemand, comme des usines de propagande nationale-socialiste.

En 1940, la production et la diffusion de films allemands interrogent. S'il faut, en France, opter pour une stratégie « tenant compte de la législation et de la mentalité françaises »<sup>179</sup>, qu'en est-il en Alsace ?

Dès l'été 1940, il faut satisfaire les besoins culturels de cette population nouvellement allemande. A l'instar des autres régions annexées, les films doivent être des œuvres

« à même d'exercer un effet didactique éducatif assurant la cohésion nationale des allemands nationaux et baltes mais aussi sur le plan de la propagande capable de saisir la population [alsacienne]. »<sup>180</sup>.

Pour Klaus Kreimeler, l'approvisionnement en films des territoires conquis souligne une politique cinématographique qui s'inscrit dans une stratégie de la violence politico-militante, et s'éloigne en réalité d'une politique culturelle. S'il ne s'intéresse pas à l'Alsace, son raisonnement s'y applique. En effet, la région connaît une multitude de changement, et l'adage de Robert Wagner d'assimiler l'Alsace au plus vite s'épanouit visiblement dans les salles de cinéma.

Tout d'abord, le parc cinématographique subit de nombreux changements. La politique d'annexion met fin aux films français, passe la direction à la *Reichsfilmkammer*<sup>181</sup>, et écarte les exploitants "étrangers"<sup>182</sup>. Aussi, les cinémas se modernisent. Des travaux architecturaux sont lancés<sup>183</sup>, et les cinémas changent de noms. Par exemple, à Mulhouse, seul le Casino et le Corso gardent leur nom, mais le Palace devient le *Palast*<sup>184</sup>. A Strasbourg, le cinéma Broglie devient

---

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 364.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 500.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 498.

<sup>181</sup> BIMBENET Jérôme, « Chapitre 10, Les Barbares et le cinéma, Le cinéma de propagande nazi (1933-1945), *Film et histoire*, op. cit.

<sup>182</sup> L'Israélite Gaston Guthmann, qui possède le Capitole à Strasbourg, est contraint de s'exiler. Pareil pour le Français Régis Jean qui possède les Arcades et l'Olympia.

<sup>183</sup> Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 146 110, Construction du cinéma Vox, rue des Francs Bourgeois, Strasbourg, 1941.

<sup>184</sup> RIEDWEG Eugène, *L'Alsace et les Alsaciens, de 1939 à 1945*, volume 1, Strasbourg : Riedweg E., 1983.

le *Rheingold*. Un officier du NSKK<sup>185</sup>, le *Standarter* Nagel s'installe à Strasbourg<sup>186</sup>. Il s'impose en référent de la censure, et contrôle la diffusion des films en Alsace.

La politique d'annexion permet à l'empire du film allemand de s'étendre en Alsace. Véritable outil de propagande, le cinéma doit servir d'outil pédagogique à travers les films produits par l'*UFA*. Mais surtout, il s'illustre par les actualités « *Deutsche Wochenschau* » qui les accompagnent. En novembre 1940 les quatre sociétés allemandes<sup>187</sup> produisant des actualités hebdomadaires sont officiellement nationalisées et regroupées. Les Nazis en attendent « des documents actuels dotés d'une forme artistique »<sup>188</sup>. En réalité, elles sont des documentaires propagandistes qui rendent compte des victoires militaires, de la vie du soldat sur le front. Des reportages sur les innovations, services ou aides de l'individu pour la communauté du peuple viennent ponctuer le tout. Le succès semble être total : le travail des actualités hebdomadaires a « dépassé le stade du simple artisanat et atteint un niveau supérieur celui de la création artistique »<sup>189</sup> et plaît au public. Or, il convient de nuancer cette affirmation. En Alsace, ces actualités hebdomadaires sont obligatoires : il est interdit de quitter la salle avant d'en avoir vu l'intégralité<sup>190</sup>.

Finalement, Eugène Riedweg dénombre 51 salles de cinéma en 1942. Durant la période 1941-1942, 2381 films divers dont les classiques du nazisme sont diffusés : le « *Juif Süß* », « *Sieg im Westen* » pour plus de 5,4 millions de spectateurs. Il observe une hausse de nombres de salles dans les deux années suivantes, avec 55 salles en Alsace. Cela démontre l'importance accordée au cinéma. Le nombre de spectateurs est, quant à lui, passé de 5 à 8 millions.

« Par ailleurs l'office central de la direction de propagande du Gau qui est chargé des questions cinématographiques a également mis sur pied un cinéma ambulant, qui a organisé 2.963 représentations fréquentées par 410 000 personnes dans les communes rurales. »<sup>191</sup>.

---

<sup>185</sup> National Sozialistischer Kraft Korps.

<sup>186</sup> GOZILLON-FRONSACQ Odile, *Alsace cinéma : cent ans d'une grande illusion*, Strasbourg : La Nuée bleue, 1999, p. 81.

<sup>187</sup> Il s'agit de l'Ufa, Tobis, Wien-Film, la Bavaria.

<sup>188</sup> KREIMELER Klaus, *Une histoire du cinéma allemand : la UFA*, op. cit., p. 404.

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> BROGLY Médard, *La grande épreuve : l'Alsace sous l'occupation allemande (1940-1944)*, Paris : Les Éditions du Cerf, 1945, p. 101.

<sup>191</sup> RIEDWEG Eugène, *L'Alsace et les Alsaciens, de 1939 à 1945*, volume 1, p. 308.

Cela témoigne d'une politique de divertissement nomade, qui accentue l'idée de diffuser dans l'ensemble de la société, non seulement une forme de distraction, mais aussi un schéma cinématographique aux accents propagandistes.

## 2. *Le cinéma, la mode, et les icônes*

« Si l'on s'en tient à la définition de Mathias Wieman, les stars des années 30 et des années 40, Willy Fritsch et Lilian Harvey, auraient dû se concevoir comme des soldats de l'art. »<sup>192</sup>.

En fait, l'acteur allemand considère qu'il est du devoir de l'interprète de se mettre au service du gouvernement. Ainsi, pour les acteurs de l'Allemagne nationale-socialiste, ils doivent être un miroir de l'idéologie en incarnant des personnages à la droiture morale nationale-socialiste. Leurs rôles, mais aussi leurs actions individuelles, sont conformes à la ligne de conduite intellectuelle et doctrinale.

Par exemple, le comédien Heinz Rühmann, dont les films à succès marquent le paysage cinématographique allemand et sont sûrement diffusés en Allemagne, se porte volontaire à la base aérienne de Reichlin. Il y suit une formation de pilote de chasse, afin de présenter un reportage centré sur le sujet, aux actualités hebdomadaires allemandes. La presse allemande lui rend hommage, dans la mesure où il illustre « l'image claire et noble du soldat allemand optimiste, habitués à la victoire qui reste droit même au cœur de la plus grande fournaise. »<sup>193</sup>. Cette politique, uniforme à l'écran et dans la vie réelle, semble démontrer un discours homogène grâce à des figures référentes fortes.

Ainsi, les stars interprètent des rôles clairement teintés de propagande nationale-socialiste. L'objectif est de les présenter comme modèles : l'actrice Christina Söderbaum, utilisée par Veit Harlan, en ange blond de l'innocence, devient rapidement l'héroïne tragique des mélodrames et des films nationaux-socialistes tournés par le réalisateur<sup>194</sup>.

Pourtant, la typologie de la star féminine s'avère fort imperméable aux clichés nationaux-socialistes de la jeune fille saine et de la mère allemande. La camarade de la *Volksgemeinschaft* contraste largement avec l'allure mondaine, presque érotique de certaines

---

<sup>192</sup>KREIMELER Klaus, *Une histoire du cinéma allemand : la UFA, op. cit.*, p. 434.

<sup>193</sup> KREIMELER Klaus, *Une histoire du cinéma allemand : la UFA, op. cit.*, p. 444.

<sup>194</sup> *Ibid.*



stars. Aux antipodes des attendus corporels nationaux-socialistes et de la mode allemande, certaines comédiennes, telles que Zarah Leander ou Magda Schneider, s'affirment dans une image glamour<sup>195</sup>. Isabelle Mitty le résume ainsi :

« A l'écran, les stars féminines représentent certes bien souvent ce que le régime attendait des femmes : des épouses fidèles au service de leur mari et de leur patrie, prêtes à tous les sacrifices et à tous les renoncements pour le bien commun. Mais par leur présence, leur rayonnement, la sublimation de leurs désirs, elles dominaient les hommes d'une tête. »<sup>196</sup>.

Au contraire, l'élégance à l'international semble triompher des sentiments nationaux-socialistes et des lignes directrices fixées par la Chambre du cinéma.

En fait, le cinéma sert de toile de fond aux actrices pour modéliser les nouvelles créations de vêtements des plus grandes maisons de couture de Berlin. Surtout, la fascination qu'elles exercent, en leur conférant une aura charismatique, assoit leur légitimité d'icône de mode. Elles ont des liens avec les différentes maisons de couture, défilent sur les podiums, dans les réceptions ou dans les rues en présentant les vêtements en vogue. Cette dynamique concerne surtout les actrices, plus que les acteurs. Si le principe d'une icône est d'être au centre et regardée de tous, les actrices supplantent leurs partenaires masculins en matière de mode. Les hommes s'attèlent plutôt à présenter une image typiquement nationale-socialiste en s'affichant en uniforme.

A l'inverse, les actrices affichent, pour la plupart, une apparence soignée, au maquillage et à la coiffure plus hollywoodienne que nationale-socialiste. Nous renvoyons ici le lecteur aux ouvrages d'Isabelle Mitty et Antje Ascheid<sup>197</sup>, qui fournissent une analyse détaillée des actrices de l'Allemagne nationale-socialiste et de leur rapport à la mode. Sans l'approfondir, tant il a déjà été traité par la recherche, c'est justement ce lien qui nous intéresse car il suggère un sous-entendu politique : « Assurément, il serait vain de nier ce qu'une telle posture comporte de

---

<sup>195</sup> MITTY Isabelle, *Les actrices du IIIème Reich, Splendeurs et misères des icônes du Hollywood nazi*, Paris : Perrin, 2022.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>197</sup> ASCHEID Antje, *Hitler's Heroines, Stardom and Womanhood in Nazi Cinema*, Philadelphia : Temple University Press, 2003 ; MITTY Isabelle, *Les actrices du IIIème Reich, Splendeurs et misères des icônes du Hollywood nazi*, Paris : Perrin, 2022.

politique : l'icône, dans cette forme, se place dans une sorte de suprématie et de figure d'autorité. »<sup>198</sup>.

L'actrice, icône de mode, règne sur le paysage culturel, aussi bien cinématographique que culturel.

D'ailleurs, Zarah Leander « paraît assumer pleinement ce statut de « star », au sens où Gilles Lipovetsky l'entendait dans son essai de 1987 : « Plus encore que la beauté, c'est la personnalité qui impose la star. »<sup>199</sup>. »<sup>200</sup>.

### 3. Zarah Leander, un modèle idéologique ambigu

#### a. Une actrice aux antipodes des attendus corporels nationaux-socialistes

Repérée grâce à diverses pièces de théâtre dans son pays natal, Zarah Leander, d'origine suédoise, signe en 1936 un premier contrat avec l'UFA, qui lui promet la vedette dans trois films<sup>201</sup>. Elle fait ses débuts dans le film autrichien *Premiere*<sup>202</sup>, en langue allemande. Présentée comme une diva dans le film, le rôle lui collera à la peau, aussi bien pendant sa carrière, que dans sa vie personnelle.

Dès la sortie du film *Premiere*, en 1936, Zarah Leander est tout de suite étiquetée comme une « vamp »<sup>203</sup>. Choisie initialement pour remplacer Marlene Dietrich qui fuit l'Allemagne, l'actrice personnifie à la perfection la vamp américaine, avec ses cheveux rouges, fortement maquillée, ses talons hauts : elle est l'antithèse parfaite de l'attendu esthétique du régime nazi. Le modèle national-socialiste, qui privilégie la beauté « naturelle », « non construite », n'a rien en commun avec l'érotisme féminin et les performances de Leander. Cette féminité assumée (et ramenée à une liberté sexuelle) est un problème dans le domaine idéologique national-socialiste. Les femmes allemandes sont invitées à privilégier le « style naturel », ce qui contraste avec l'apparence très glamour et stylisée de Leander. Dans une

---

<sup>198</sup> GRAU Donatien, « Notes sur deux icônes de la mode », dans *Les Temps modernes* 2012/1 (n° 667), Paris : Gallimard, 2013, p. 193 à 222.

<sup>199</sup> LIPOVETSKY Gilles, *L'Empire de l'éphémère*, Paris : Gallimard, 1987, p. 253 ; dans GRAU Donatien, « Notes sur deux icônes de la mode », dans *Les Temps modernes*, op. cit.

<sup>200</sup> GRAU Donatien, « Notes sur deux icônes de la mode », dans *Les Temps modernes*, op. cit.

<sup>201</sup> ASCHEID Antje, *Hitler's Heroines, Stardom and Womanhood in Nazi Cinema*, op. cit., p. 156.

<sup>202</sup> 1937, réalisé par Géza von Bolváry.

<sup>203</sup> ASCHEID Antje, *Hitler's Heroines, Stardom and Womanhood in Nazi Cinema*, op. cit., p. 158.

société qui est « censée détester une telle imagerie « juive » »<sup>204</sup>, la reine du glamour réussit pourtant à s'imposer.

Cette image de vamp semble être neutralisée par les propagandistes nazis. Ceci éclaire les antagonismes du régime qui, d'un côté, veut donner à voir l'image d'une femme-mère, mais qui, de l'autre, présente une femme mondaine typique de la période de Weimar ou d'Hollywood.

Pour contrebalancer cette image de femme débridée, Leander est le plus souvent associée à un rôle de « martyre », où son personnage souffre et se tourne toujours vers une vie plus simple en accord avec les principes nationaux-socialistes.

Ainsi, la star revêt plusieurs casquettes, alternant entre la diva, la femme indépendante, la martyre, l'amante et même parfois la mère de famille. Cette tension est accrue par les différents reportages de l'État sur la star, qui confirment involontairement les contradictions idéologiques au niveau de l'attendu esthétique national-socialiste, malgré une image étroitement surveillée pour maintenir une cohésion idéologique. Les styles somptueux de la star qui pose en couverture, et que l'on retrouve évidemment chez les personnages qu'elle incarne, sont difficiles à justifier dans une société qui est mise à l'épreuve par la guerre et la pénurie. Les propagandistes la défendent, arguant qu'elle tente de maximiser « l'impact visuel »<sup>205</sup> de son personnage. Leander apparaît comme un référent visuel fort en termes de mode, et un vecteur fort en termes de propagande. Si ce sont plutôt ses rôles qui sont utilisés par les propagandistes, il ne faut pas négliger l'apport visuel de ses tenues, en tant que référent vestimentaire.

En 1940, elle s'est déjà imposée sur la scène cinématographique allemande grâce à son charisme et sa voix, et elle signe un nouveau contrat, l'engageant à jouer dans cinq à six films dans les deux années suivantes, pour un montant d'un million de Reichsmark. Présentée par de nombreuses couvertures comme la « nouvelle Greta Garbo »<sup>206</sup>, la star s'insère dans la vie cinématographique allemande.

---

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>206</sup> *Ibid.*

Ainsi, par une production filmographique conséquente, l'actrice s'exporte en Alsace. L'affiche du film *Damals*<sup>207</sup>, projeté au cinéma U.T.<sup>208</sup> montre que l'actrice occupe une place importante sur le devant de la scène cinématographique allemande. Si l'affiche reste très sobre, le nom de Zarah Leander est écrit en majuscules et en gras, dans une taille de police proche de celle du titre. Si nous ne possédons pas la date de production, ni d'exposition de l'affiche, il semblerait que le film soit sorti en 1943, d'après le journal *Strassburger Neueste Nachrichten*. En comparaison avec les autres affiches du même genre, de ce même cinéma, qui nous sont restées, l'actrice est visiblement la seule à avoir le droit à ce traitement de faveur et à occuper seule la tête d'affiche. Seul le nom de Magda Schneider, qui n'est que très rarement citée parmi les plus grandes actrices de l'UFA, occupe une place similaire, pourtant moindre en termes de taille de police d'écriture.

Participant aux événements officiels et à des collectes de fond, ou encore donnant des concerts à la demande dans toute l'Allemagne, Zarah Leander s'intègre parfaitement à l'univers national-socialiste, où elle côtoie les autres têtes d'affiches allemandes sur les affiches alsaciennes.

b. *Die Grosse Liebe*, l'exemple d'un film de propagande au service de la mode ?

Si Leander s'exporte en Alsace par le cinéma, il est compliqué pour les chercheurs d'appréhender la circulation de son image en dehors du grand écran. Aucune photo de la star n'est parvenue dans les organes archivistiques alsaciennes, que ce soit par des affiches ou des magazines. Mais alors, le visage de Zarah Leander est-il connu de la population alsacienne ? Ce n'est que grâce aux différents articles de journaux qui paraissent autour de ses films que les Alsaciens semblent avoir accès à son personnage et à son nom, en dehors du cinéma. Les magazines tels que le *Filmkurier*<sup>209</sup> ne sont pas diffusés en Alsace, et elle n'a pas de tribune dédiée dans le magazine *Die NS-Frauen-Warte*. A moins que des archives du for privé puissent démontrer le contraire, ce n'est qu'une fois assis devant le grand écran que le visage de la star est révélé au spectateur.

---

<sup>207</sup> BNU, ALS.AL.934, Affiches : Programmes des films donnés à Strasbourg à l'U.T. de 1942 à 1943 ; Affiche « Damals mit Zarah Leander », sans date.

<sup>208</sup> Il s'agit du cinéma « Cosmos », 3 rue des Francs-Bourgeois à Strasbourg.

<sup>209</sup> Le *Film-Kurier* est l'une des revues cinématographiques allemandes les plus influentes et le premier journal cinématographique allemand à paraître quotidiennement. Le magazine est fondé par Alfred Weiner. Il est publié, d'abord de manière hebdomadaire, de 1919 à 1945 à Berlin.

A défaut de nous intéresser à l'ensemble de sa filmographie, nous choisissons d'étudier un de ses plus grands succès. Ce parti pris s'explique par la réussite du film en Alsace, qui fait couler de l'encre dans les journaux locaux. En plus, il est pertinent d'analyser le film sous l'angle de la représentation esthétique corporelle qu'incarne l'actrice principale.

Réalisé par Rolf Hansen<sup>210</sup>, avec les acteurs Zarah Leander et Viktor Staal dans les rôles principaux, le film *Die Grosse Liebe (Un grand amour)* sort sur grand écran en 1942. D'office, le journal *Filmkurier*<sup>211</sup> rapporte dès la sortie du film le succès historique en matière de box-office, avec des millions de spectateurs dans tout le Reich. Le film attire en tout 27 millions de spectateurs et rapporte 8 millions de Reichsmark. Si c'est le plus gros succès commercial de l'UFA de l'époque nazie, il se démarque aussi outre-Rhin. Le film est remarqué, et annoncé dans les journaux quotidiens. Un article des *Strassburger Neueste Nachrichten* prouve l'enthousiasme de la population alsacienne. A Strasbourg, les citadins n'hésitent pas à faire la queue devant les salles : « C'est énorme, à quelle point l'affluence devant les caisses de cinéma est forte. »<sup>212</sup>.

Nous nous intéressons à l'actrice principale, et plus particulièrement à sa représentation vestimentaire, en questionnant son rapport à la mode allemande.

Dans la première séquence, elle apparaît vêtue d'une perruque blonde. Si la blondeur est associée à l'attendu corporel national-socialiste auquel Leander devrait répondre en tant que vitrine esthétique corporelle, cette perruque l'apparente plutôt à Mae West<sup>213</sup> d'Hollywood. En plus, elle arbore un trompe-l'œil en tissu blanc orné de bijoux et une ceinture scintillante, qui laisse à penser à un décolleté profond.

Néanmoins, cette image de femme frivole s'efface dès la scène suivante, où la chanteuse laisse place à la femme décente. Cela interroge : pourquoi présenter un personnage aussi superficiel, aux antipodes des attendus corporels nazis ? En fait, cela permet de montrer dès le début du film un personnage star, dont le métier contraste avec la personnalité. Ainsi, les séquences

---

<sup>210</sup> Réalisateur allemand (1903 – 1990).

<sup>211</sup> ASCHEID Antje, *Hitler's Heroines, Stardom and Womanhood in Nazi Cinema*, op. cit., p. 194.

<sup>212</sup> SNN, numéro 271, 01.10.1942, « *Die Große Liebe* », « Es ist enorm, wie stark der Andrang vor der Kinokasse ist. ».

<sup>213</sup> Mary Jane « Mae » West était une actrice, chanteuse, comédienne, scénariste et dramaturge américaine dont la carrière s'est étendue sur plus de sept décennies. Considérée comme un sex-symbol, elle était connue pour son indépendance sexuelle désinvolte et ses doubles sens grivois, souvent prononcés d'une voix de contralto rauque.

suivantes inscrivent le personnage de Hannah Holberg dans une expérience partagée de la communauté en temps de guerre, où elle est ramenée à la simple citoyenne. La propagande plante le décor suivant : même une star doit endurer les raids aériens, l'ersatz de café, les différentes difficultés, et surtout, la séparation avec son amant, engagé au front<sup>214</sup>. Cette description propagandiste des valeurs requises pour soutenir l'effort de guerre depuis le front intérieur, montre le glissement du personnage de vamp vers des objectifs et devoirs plus élevés envers la communauté, qui se cristallisent dans la romance entre Hannah et Paul, les deux personnages.

Le film utilise l'image de Leander à des fins clairement propagandistes, en soumettant le personnage à une « série d'étapes d'apprentissage, qui aboutissent finalement à la transformation de son image de « vampire à Madonna ». »<sup>215</sup>. Son personnage générique de diva, qu'elle incarne dans la quasi-totalité de ses films, est nuancé par l'attrait sacrificiel de l'héroïne rattrapée par son devoir, qui abandonne sa carrière pour se consacrer à une vie domestique.

Si Zarah Leander est connue pour avoir des épaules larges, les formes des manteaux de l'époque accentue cette particularité. Cela lui confère un charisme presque masculin, en contrepied avec l'idée de féminité nationale-socialiste. La star apparaît à l'écran succinctement, aussi bien, avec des manteaux en fourrure, que des tailleurs cintrés en lainage épais, ou encore un trench-coat à quatre boutons, qui semble être en gabardine. Toutes ces parures sont extrêmement à la mode à Berlin, et la star l'incarne à merveille. Pourtant, la situation en Alsace est à l'opposé : le régime vestimentaire est régi par la carte vestimentaire.

Toutefois, les tenues du personnage sont le plus souvent assez simples, et la recherche du détail donne à sa toilette un raffinement et une élégance attendus. Cela permet de présenter un style plus naturel, où c'est l'accessoire qui fait la différence. Elle agrémente ses tenues d'une broche, d'un col en fourrure, d'une ceinture, de broderies, ou encore de chapeaux à voilette.

Ses couvre-chefs sont particulièrement impressionnants avec une gamme assez large de chapeaux différents, montrant à quel point elle est une femme du monde. En temps de guerre, l'inventivité créative se retrouve dans les couvre-chefs, qui rivalisent en termes de hauteur, de matières, de largeur, etc...<sup>216</sup>.

---

<sup>214</sup> Le personnage de Wendlant est engagé au front.

<sup>215</sup> ASCHEID Antje, *Hitler's Heroines, Stardom and Womanhood in Nazi Cinema*, op. cit., p. 200.

<sup>216</sup> VEILLON Dominique, *La mode sous l'occupation*, op. cit., L'historienne décrit largement les couvre-chefs à la mode à Paris. La pratique se retrouve de l'autre côté du Rhin, et même aux États-Unis, tant le textile des couvre-chefs n'est pas contrôlé.

De fait, Zarah Leander s'impose comme véritable icône de mode allemande, avec à chaque scène une tenue différente. On la voit apparaître avec des robes de soirées à sequins, des tailleurs serrés à la taille, des jaquettes courtes ou longues, aux matières réservées aussi bien à l'été qu'à l'hiver, des blouses aux manches bouffantes, des jupes crayons, évasées ou plissées, et même avec un pantalon ! De ce fait, la star s'impose ici comme femme du monde, avant-gardiste, et en totale opposition avec l'idée du vêtement pour femme du régime national-socialiste.

Une nouvelle fois, elle est adulée en tant qu'actrice de l'Allemagne nationale-socialiste, mais sans répondre aucunement aux critères esthétiques nazis. Maquillée, son style glamour lui confère une certaine aura, prise entre androgynéité et hyperféminité. N'en déplaise au gouvernement, elle sait soigner son apparence, et apparaît ici comme un nouveau symbole féminin, en contradiction avec le « style naturel ».

Hormis son pantalon et son côté très glamour, un troisième élément vient perturber l'image traditionnelle de l'icône de mode nationale-socialiste. Il est intéressant de l'analyser ici sous le prisme de l'annexion alsacienne et de ses interdits.

Dans la scène de fin, l'actrice arbore un fruit défendu en Alsace : le béret. Déjà interdit depuis presque une année pour les hommes, Zarah Leander l'exhibe, ici, dans la scène la plus importante, et la plus forte en termes de propagande. Ayant retrouvé son amant pour de bon, le couple se réconcilie et observe les patrouilles aériennes allemandes qui **strient** le ciel. La propagande, qui démontre la puissance aérienne allemande veillant sur le peuple, est à son apothéose. Ce dernier plan superpose au même plan bonheur privé et destin national : on y voit le couple heureux, confiant dans l'avenir, regardant passer dans le ciel un escadron de bombardiers allemands. Pourtant, l'actrice affiche fièrement l'accessoire interdit. Le moment du film où la propagande allemande est à son paroxysme, elle est pourtant vêtue d'un vêtement de l'ennemi.

Mais alors, le béret a-t-il une place aussi controversée dans le reste de l'Allemagne qu'en Alsace ?

Le port du béret est à questionner en regard d'un impératif de « mode allemande ». Ici, il est un accessoire indispensable dans le dressing de chaque femme de bonne condition, alors même qu'il est le symbole de la « mode française ». Pourtant, malgré les discours antifrançais

concernant la mode dans l'ensemble du territoire allemand, le béret reste indubitablement un accessoire du bon goût pour les femmes à la mode :

« Toute femme, quelle que soit son appartenance sociale, doit porter des gants, un chapeau et des bas, sous peine de contrevenir aux règles de bonnes manières qui régissent les convenances féminines. »<sup>217</sup>.

Gantée et chapeauté, Leander répond aux attentes de la bonne société de l'époque. Cette dialectique met en lumière les attentes contradictoires du régime nazi, à l'image même de la contradiction concernant l'attendu corporel auquel Zarah Leander ne répond pas. Le béret est un symbole d'élégance ambigu, tant il répond à une attente vestimentaire chic et raffinée ; et surpasse les idéaux d'une « mode allemande » débarrassée de toute influence française. Pour autant, il reste un accessoire politisé en Alsace. Il se maintient comme élément de la « mode française », non seulement intégré comme tel au paysage vestimentaire, mais accepté dans le reste du *Reich*. Cette politique contradictoire de la mode vestimentaire met en lumière les discordances du régime nazi entre toutes les régions annexées. Toutefois, à l'écran, les standards nazis semblent être visiblement relativisés au profit de l'apparence esthétique. L'image renvoyée d'un personnage de femme à la mode et dans son temps, est plus importante que les combats identitaires alsaciens, en raison de recettes certaines.

Bien que nous ne disposions pas d'autres critiques alsaciennes que les articles émis par les quotidiens, la vision de cette image significative possède vraisemblablement une force performative. Or, pas un mot n'est écrit sur le port du béret par l'actrice dans la scène finale, et les avis de l'époque sont compliqués à trouver. La propagande anti-française entre ici en contradiction avec elle-même. Le film prouve que les critères nazis restent arbitraires, et que la réussite budgétaire surpasse certaines résolutions gouvernementales. Surtout, le béret souligne les rôles de genre, en laissant la femme en dehors de luttes politiques et nationalistes.

En 1940, les Allemands importent en Alsace une nouvelle idéologie nationale, où le vêtement allemand est inhérent à la culture populaire. Leur arrivée signe une transformation du

---

<sup>217</sup> VEILLON Dominique, *La mode sous l'occupation*, op. cit, p. 24.



vestiaire alsacien ; le discours médiatique protéiforme impulse des changements dans la garde-robe. En effet, en s'inscrivant dans la mouvance de la « mode allemande », le style vestimentaire doit être en accord avec les rôles de genre, attribués et consolidés par des thèses misogynes réfractaires à la liberté de la femme. Les jupes sont longues, la taille moins marquée qu'à Paris, et la sobriété s'impose. Ainsi, la « mode allemande » possède une esthétique claire et précise, qui laisse peu de place à l'innovation. Elle se caractérise par un style naturel, au corps sain sculpté par le sport, que l'artifice ne peut prétendre altérer. Mais aussi, elle se traduit par une haine de l'influence française. Cette rupture est d'autant plus pertinente à analyser sous l'angle de la nouvelle domination nationale : germaniser l'Alsace s'observe dans le vêtement. Ainsi, l'objectif sous-jacent de l'interdiction du béret signale une politique antifrançaise, dont la propagande tend à l'assimilation alsacienne.

Si le discours antifrançais trouve écho dans les différentes interdictions, des dynamiques politiques contradictoires soulignent certaines antinomies du régime national-socialiste. Pour autant, malgré les initiatives nationales-socialistes concernant la silhouette idéale, la mode allemande peine à s'imposer en Alsace. Nous le verrons, le contexte politico-militaire et ses répercussions sociétales subtilisent le vêtement à la mode : il alterne entre objet pratique et instrument esthétique.

Concept inhérent au vêtement, ce chapitre a permis de décrypter l'univers de la mode allemande. La notion est à retenir dans la suite de notre étude, tant elle est subordonnée à la conception, la réalisation et la transformation du vêtement. Mais elle se heurte à la réalité d'une industrie textile en déclin et à un contexte de production autarcique. Le chapitre suivant illustre le décalage entre un discours propagandiste en faveur d'une « mode allemande », et des politiques vestimentaires plus adaptées à la réalité.



## ***CHAPITRE 2. LE VÊTEMENT : UN DÉFI ÉCONOMIQUE COMPLEXE À RELEVER***

Le concept de « mode allemande » oriente la vision du corps et de la silhouette. Caractérisé par le style naturel, ce concept régit la pensée nationale-socialiste du vêtement. Pour autant, il faut confronter la théorie à la réalité : le vêtement, archétype de la « mode allemande » doit être créé dans la matière. Ainsi, il devient, sous les mains du régime hitlérien, un objet économique.

Ce chapitre se veut être le liant entre le monde théorique et le monde empirique. Il explore la conception textile et sonde l'organisation, le déroulement de la production, et la structure d'une ossature industrielle en mal d'un régime autarcique. Or, les difficultés économiques sur toile de fond conflictuelle rattrapent l'idéal conceptuel. Ce chapitre met en lumière des politiques adaptées à un contexte d'annexion et de guerre ; parfois en adéquation, parfois en contradiction avec le concept de « mode allemande ».

Celles-ci illustrent les paradoxes d'un discours sur le vêtement et de la réalité d'une atmosphère économiquement tendue. Cela reflète une circulation hétérogène de l'objet vêtement, allant aussi bien du processus de création textile, à ses mouvements dans la société.

### **I. Une mise au pas difficile**

Si notre sujet concerne essentiellement le vêtement, il convient de s'intéresser au secteur de l'industrie textile. Par définition, le textile est une « matière propre à être transformée en fil, puis tissée »<sup>1</sup>. Il est un tissu, mais il n'est pas le vêtement. Ces deux termes sont pourtant étroitement liés : le textile fournit les intrants au marché de l'habillement. Le syntagme « industrie textile » recouvre l'ensemble des activités de conception, de fabrication et de commercialisation des textiles. Il compte de nombreux métiers, allant du fabricant de tissus et

---

<sup>1</sup> Définition du CNRTL.

tricots, au fabricant de produits finis, en passant par les distributeurs. Bien que ces multiples branches soient liées, elles restent soumises à des contraintes et des mécanismes singuliers.

De là émerge une interrogation : comment distinguer le tissu du vêtement dans l'industrie textile alsacienne ? Comment les différencier dans une terminologie qui englobe *de facto* les deux éléments ? Si l'un est essentiel à la confection de l'autre, l'autre n'existe pas sans l'un. C'est pourquoi nous nous intéressons ici à l'industrie textile dans son ensemble, et non pas uniquement à l'industrie de l'habillement. Les sources dont nous disposons y font systématiquement référence, et distinguent rarement l'industrie de tissus, et l'industrie de l'habillement. La désignation « *Textilindustrie* »<sup>2</sup> comprend à la fois l'industrie de fibres naturelles/synthétiques et de tissage, ainsi que la « *Bekleidungsindustrie* »<sup>3</sup>. C'est particulièrement l'apposition « *Bekleidung* » qui est importante pour notre sujet, tant elle renvoie à l'habillement. Cette dérivation du nom au radical du verbe *habiller*, considère le vêtement comme un produit (grâce à son préfixe « *be* »), tandis que son synonyme « *Kleidung* » évoque plutôt l'aspect fonctionnel de l'habit (couvrir le corps).

« L'industrie de l'habillement vise toute la confection (prêt à porter ou sur mesure), en toutes matières (cuir, tissu, étoffes à maille, etc.), de tous vêtements (dessus/dessous, hommes/femmes/enfants, travail/ville/loisirs) et accessoires. Il n'est pas fait de distinction entre les vêtements pour adultes ou enfants, ni entre les vêtements modernes et traditionnels. »<sup>4</sup>.

En 1940, l'industrie textile appartient à la division 21 du secteur économique<sup>5</sup>.

## A. L'adaptation des entreprises textiles

### 1. *État des lieux succinct de l'industrie textile alsacienne du XIX<sup>e</sup> siècle à l'arrivée de l'Allemagne nationale-socialiste*

---

<sup>2</sup> « Industrie textile ».

<sup>3</sup> « Industrie de l'habillement ».

<sup>4</sup> Définition de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

<sup>5</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Répartition de la branche 21 (Industrie textile), 15.05.1944.

L'Alsace (plus particulièrement les vallées vosgiennes et la région mulhousienne) est un haut-lieu de l'industrie textile-habillement depuis le Moyen Âge, et s'est illustrée par une technologie et un savoir-faire de pointe durant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Nous donnons quelques points de repères afin de rendre compréhensible, d'une part l'importance de l'industrie textile dans la région, d'autre part le glissement opéré vers une mainmise par l'administration allemande. La situation économique à l'aube de la guerre est celle d'une région à caractère industriel ascendant. Dans le Haut-Rhin, l'industrie se concentre essentiellement autour de Mulhouse, qui fait office de grand centre industriel, et de ses vallées adjacentes. Son essor égrenant explique une forte densité d'entreprises textiles dans les vallées. C'est principalement l'industrie du textile qui prédomine dans le département, tandis que le Bas-Rhin se spécialise plutôt dans les industries chimiques et métallurgiques, malgré certains points d'ancrage d'industries textiles<sup>6</sup>, dont la vallée de la Bruche. L'industrie textile semble s'y épanouir ; elle est le principal employeur, à raison de 43% de la population active de l'arrondissement de Molsheim dans cette branche en 1875<sup>7</sup>. De fait, la spécialisation de l'industrie textile à l'échelle alsacienne s'astreint essentiellement dans la filature et le tissage du coton et de la laine, ainsi que dans la fabrication de toiles imprimées. Grâce à une industrie de pointe, les vallées vosgiennes deviennent rapidement un haut-lieu de l'industrie textile française.

Nous dressons un état des lieux du paysage textile de la région avant le conflit armé de 1939.

L'Alsace est largement dépendante à 90% de l'approvisionnement en matières premières arrivant des régions limitrophes<sup>8</sup>. Soumise aux fluctuations monétaires, elle subit de plein fouet la crise économique de 1929 : « une série de maisons centenaires, comme la société Schwartz, la Manufacture de Buhl, le groupe Gros-Roman, le groupe Friedmann, la maison A. Kiener, la maison A. Hartmann »<sup>9</sup> sont contraintes de mettre la clé sous la porte. L'avènement du Front

---

<sup>6</sup> PETER Alain, *Les entreprises durant la seconde guerre mondiale*, Strasbourg : Peter A., 1988, p. 3.

<sup>7</sup> WELLER Joël (dir.), *L'Industrie textile dans la vallée de la Bruche*, Schirmeck : L'Essor, 2013, p. 27. Nous précisons que ce n'est pas l'eau qui a attiré les industriels textiles dans la vallée, mais plutôt la perspective de salaires plus bas que ceux de Strasbourg.

<sup>8</sup> ERNST Robert, « Elsass und Lothringen », dans REINERTH Hans (dir.), *Vorgeschichte der deutschen Stämme Band 3 : Ostgermanen und Nord-Germanen*, op. cit., p. 221.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 221.

populaire ne fait pas non plus l'unanimité selon Robert Ernst<sup>10</sup>, avec une hausse des salaires qui entraîne une hausse des matières premières, fragilisant la production :

« Selon une présentation de la Chambre Syndicale de la Mécanique, de la Métallurgie et des Industries Annexes du Haut- Rhin, fin 1936, après les premières mesures du gouvernement du Front Populaire, la situation a été si catastrophique qu'avec la généralisation on s'attendait même à la disparition de l'industrie mécanique en Alsace. »<sup>11</sup>.

Cependant, la situation prospère, entraînée par la hausse des salaires, n'occulte pas la crainte des industriels alsaciens qui appréhendent un conflit avec l'Allemagne depuis l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Les tensions, qui s'amplifient peu à peu, amènent finalement les autorités militaires françaises à engager l'évacuation de la majorité de la main d'œuvre.

Finalement, la signature de l'armistice en juin 1940 amène la passation des dossiers concernant l'industrie textile alsacienne à l'administration allemande. Afin d'observer le paysage vestimentaire de la région pendant la période d'annexion, il convient de faire un point sur la situation dans les deux premières années de la période d'annexion.

Pour cela, nous disposons d'un rapport fourni par la *Textilstelle Elsass*<sup>12</sup>, qui recouvre la période allant de sa création jusqu'au 31 décembre 1940<sup>13</sup>. Un inventaire a été réalisé dans la première quinzaine de juillet 1940, qui recense les entreprises et une estimation du stock. Si nous n'avons pas accès à une description détaillée des chiffres recensés, le rapport évalue les stocks préexistants de l'industrie alsacienne : il resterait en moyenne des stocks suffisants pour un emploi moyen d'environ 5 mois. Le rapport précise que certaines entreprises sont couvertes pour 10 mois, tandis que d'autres ne possèdent pas de stocks, en raison d'une fuite des réserves

---

<sup>10</sup> Homme politique alsacien né en 1887. Il est connu pour son engagement politique en faveur de l'indépendance de l'Alsace, et est exilé en Allemagne pour ses revendications en 1928. Officier de la *Luftwaffe*, il intègre la SS en 1940, puis est nommé *Oberstadtkommissar* de Strasbourg.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>12</sup> Il s'agit de l'Office du Textile en Alsace, créé le 6 juin 1940. Nous revenons sur cet organe administratif dans la sous-partie suivante.

<sup>13</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités du bureau textile depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940.

en prévision de la guerre<sup>14</sup>. L'Alsace, qui fut dépendante de l'approvisionnement français, ne reçoit, en 1940, plus aucuns capitaux étrangers.

L'inventaire recense donc en 1940, quarante-quatre usines de pré-finition textile, dont dix-huit sont dédiées à la finition pure. A cela s'ajoutent deux usines qui font leurs propres finitions et vingt-quatre à la finition en interne. Il existe aussi cinq imprimeries, qui sont rachetées par la société *Schaeffer & Co*, de Pfastatt, mais qui « sont à l'arrêt depuis des années : 63 machines à imprimer ont été arrêtées »<sup>15</sup>. Toutefois, en 1940, 82 millions de mètres furent imprimés. Cet inventaire donne lieu le 22 juillet 1940 à une réunion entre le ministre Köhler et le Dr. Bauer à Berlin. Tous deux soulignent l'impossibilité d'approvisionner l'Alsace depuis le Reich en 1940 : la priorité est donc d'édicter un règlement sur la production et la vente de matières et de produits textiles, sur le modèle des ordonnances déjà en vigueur dans d'autres territoires occupés<sup>16</sup>. Il est aussi convenu de l'introduction de cartes de vêtements, dans le but de consommer les stocks existants des magasins de détails et de textiles.

L'arrivée du nouvel occupant et sa gestion fragilisent l'industrie textile alsacienne, déjà déstabilisée par l'exil et la guerre. Les Allemands sont exigeants et imposent un rythme en miroir des normes déjà en application dans le Reich, en vue d'augmenter les statistiques de productions mensuelles alsaciennes. Pour ce faire, ils réalisent un état des lieux de la composition mécanique, qui semble en mauvais état, parfois obsolète, lente et conçue pour un commerce local. De plus, elle n'est pas adaptée aux nouvelles matières que le gouvernement allemand introduit en Alsace. Une inspection technique des filatures de coton par une commission composée de « deux messieurs »<sup>17</sup> dévoile que l'industrie textile alsacienne est « largement dépassée »<sup>18</sup> au niveau de sa composition mécanique et date en grande partie d'avant-guerre. L'objectif de cette inspection est d'explorer les utilisations possibles de la laine de rayonne<sup>19</sup>. L'enquête rapporte que huit filatures ne sont pas adaptées à la transformation

---

<sup>14</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités du bureau textile depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940, p. 7.

<sup>15</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités de la *Textilstelle Elsass* depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940, p. 14.

<sup>16</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités de la *Textilstelle Elsass* depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940. Le rapport mentionne la Hollande et la Belgique, déjà soumises aux décisions des Cdz des Finances et de l'Économie.

<sup>17</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>18</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>19</sup> Nous revenons sur cet aspect dans notre sous-partie suivante.

pure de la fibre de viscose « en raison du mauvais état de leurs machines. »<sup>20</sup>. Elles sont par la suite interdites de produire de la laine pure de rayonne. Cette enquête a également révélé que la majorité des filatures alsaciennes ont des chiffres de production<sup>21</sup> bien inférieurs à la moyenne nationale allemande<sup>22</sup> (malgré les quelques filatures qui fournissent de meilleurs résultats). Cela complique l'introduction de nouvelles matières textiles, et retarde la mise à niveau de l'emploi par rapport aux entreprises allemandes de l'*Altreich*. Le rapport du point de liaison des bureaux textiles du *Reich* préconise donc de « nombreux changements d'ordre technique »<sup>23</sup> dans un bref délai afin de parvenir à une meilleure production.

Concernant l'emploi, il est compliqué de donner un chiffre exact de personnes employées dans l'industrie textile alsacienne en 1940, malgré les informations que nous donnent les différents rapports. En effet, le plus souvent, sont uniquement consignées les heures de métier à tisser réalisées dans les entreprises dès la reprise. Par exemple, pour les usines de tissage de coton<sup>24</sup>, en janvier 1941, 2 333 372 heures sont réalisées à l'échelle de l'Alsace, sans que soit donné un pourcentage par rapport au nombre d'employés ou d'usines. Nous observons une légère hausse en février, avec 2 516 614 heures passées sur les métiers à tisser. Malgré une baisse de 4,24% au mois de mars (2 409 806 heures), la production remonte avec 2 829 216 heures au mois d'avril. Ainsi, en quatre mois, le nombre d'heures passées à produire du tissu augmente de 21,5%. Le rapport se félicite du taux d'emploi nettement amélioré, et souligne le rôle des « ordonnances salariales apportées par l'*Altreich* ». Cette hausse s'explique également par l'utilisation de rayonne et de soie artificielle, nouvellement introduites.

Les rapports consignés dans le dossier 125AL36 des Archives départementales du Bas-Rhin ne nous fournissent pas d'informations relatives aux broches de tissage, de retorderie et des métiers à tisser, nécessaires à la confection du textile. Finalement, en 1947, une Commission consultative des Dommages et des Réparations<sup>25</sup> estime le nombre de métiers et

---

<sup>20</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>21</sup> Ces chiffres sont calculés selon le modèle suivant : minutes de travail par kg et grammes de broche).

<sup>22</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>23</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>24</sup> ADBR 125AL36, Rapport de l'office de liaison des offices du textile du Reich sur les activités du 01.01.1941 au 30.04.1941.

<sup>25</sup> La commission est créée pour la réparation des dommages causés. Elle est chargée de rechercher dans quelle mesure et par quels moyens la réparation s'effectuera.



de broches utilisés en se basant sur des chiffres extraits de statistiques antérieures à l'année de déclaration de guerre<sup>26</sup>. Ainsi, le nombre de broches à filer s'élève à 2.003.118 pour le coton, et 444.634 pour la laine. Pour les broches à retordre, c'est respectivement 173 883 et 99 118 broches que l'on trouve dans toute l'Alsace. A cela s'ajoute 38 781 métiers à tisser pour le coton, et 6 294 pour la laine.

Le rapport recense que « l'industrie alsacienne employait au total près de 80 000 personnes »<sup>27</sup> en 1939. Pour autant, un écart entre ces chiffres et ceux que donne le pseudo-historien Robert Ernst est notable. Pour lui, le nombre d'employés de l'industrie textile serait passé de 56 500 à 35 000 hommes de 1930 à 1936. La crise de 1929 a notamment mis à mal le domaine de la filature et du tissage de la laine, dont la main d'œuvre aurait diminué de 56%. Il donne d'ailleurs des chiffres pour la ville de Mulhouse « qui comptait encore 12 000 ouvriers du textile en 1930, n'en comptait plus que 6 700 en 1936 ». En tout, le nombre d'ouvriers en Haute-Alsace aurait baissé de 38%, et à Mulhouse de 45%.

Mais alors, comment expliquer cette différence entre les chiffres avancés ? L'écart entre les chiffres datant de 1936 et ceux de 1939 semble plutôt important avec une différence d'environ 45 000 employés en moins de trois ans. De plus, la menace à l'est du Rhin avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir a peu à peu fomenté une panique au sein des comités d'entreprises. Depuis 1933, « chaque nouvelle initiative hitlérienne provoque une nouvelle vague de fuites de capitaux. »<sup>28</sup>, ainsi que des transferts de sièges sociaux. Les Nouvelles Filatures de Cernay, les Textiles Artificiels d'Alsace et de Colmar, la Société des Textiles du Nord et de l'Est de Mulhouse<sup>29</sup> décident, par exemple, de s'exiler. Il est donc peu probable que le chiffre avancé par la Commission consultative des Dommages et des Réparations représente la somme d'une hausse phénoménale par rapport au chiffre de 1936 annoncé par Robert Ernst, puisque l'industrie textile alsacienne subit plutôt une dévitalisation du secteur dans les années 1930. D'un côté, le chiffre de la commission a pu être calculé à la hausse pour accentuer l'écart par rapport aux destructions commises par les Allemands, sans oublier que ce rapport se veut scientifique, est repris par les recherches sur le sujet<sup>30</sup>, mais possède un biais mémoriel. De l'autre, le chiffre avancé par Robert Ernst peut être biaisé par ses convictions idéologiques et anti-françaises, mais aussi par une méthode scientifique qui reste à interroger.

---

<sup>26</sup> Commission consultative des dommages et des réparations, *Dommages subis par les départements de l'Est*, Paris : Imprimerie nationale, 1948, p. 16.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>28</sup> PETER Alain, *L'industrie textile alsacienne durant la Seconde Guerre mondiale*, Université de Bourgogne, 1990, [en ligne] p. p. 133

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Chiffres repris par Peter Alain dans son mémoire, sans pour autant les interroger.

Toutefois, nous disposons de plusieurs documents précieux permettant de faire la lumière sur cette divergence de chiffres. Il s'agit de plusieurs études réalisées pendant la période d'annexion sur le nombre d'employés dans les entreprises textiles alsaciennes. La première étude nous fournit les chiffres de l'industrie du filage, et de l'industrie filage-tissage pour l'année 1938, le 1 août 1940, le 31 décembre 1940, avant de donner la transformation des matières premières par mois. Ces chiffres regroupent les nombres d'employés de 21 usines de filage et de 32 usines de tissage/filage. A cela s'ajoute un deuxième document construit sur le même modèle, mais concernant les entreprises de tissage avec 25 usines, et une autre colonne avec les données de 36 usines de filage/tissage est créée. Dans cette dernière colonne est reprise la majorité des entreprises de filage/tissage citée dans le premier document. Il est donc plus compliqué d'établir des statistiques, en raison de quelques exemples de divergence des chiffres quant au premier document.

Afin de fournir un chiffre assez précis du nombre de travailleurs textile, nous nous sommes employés à calculer la somme des chiffres donnés par ces documents, en prenant garde aux doublons. Pour l'année 1938, il est recensé 10 375 hommes et 15 171 femmes. C'est donc un secteur à majorité féminin. L'écart observé avec le 1<sup>er</sup> août 1940 est impressionnant : 4 063 hommes et 5 796 femmes. Cela représente une baisse de 60,84% pour les hommes et 61,8% pour les femmes. Dans un secteur du tissage qui employait 25 546 personnes en 1938, le triste chiffre de 9 859 employés atteste de la difficulté de se relever de l'évacuation forcée et de la guerre. Fin décembre 1940, le nombre d'employés continue de baisser avec 9 227 personnes. Cette baisse de 6,41% par rapport à début août 1940 est symptomatique de la précarité de l'industrie textile alsacienne à l'arrivée du nouvel occupant. Nous le confrontons aux données du second document, qui rapportent les chiffres liés au filage. Le secteur emploie moins en 1938, avec 8 889 hommes et 12 138 femmes. Pourtant, même si nous observons une baisse de 46% pour les hommes et 53% pour les femmes en août 1940, le secteur semble avoir été mieux sauvé par rapport au tissage.

Nous notons également la fermeture de plusieurs entreprises entre 1938 et 1940, qui résultent sûrement de la précaution prise par les autorités françaises d'évacuer les complexes industriels alsaciens face à la menace allemande. Parmi elles, l'usine de tissage de Metzeral a été complètement fermée, les usines de tissage-filage « E. Lang & Söhne » de Sennheim et « Christmann » de Waldersbach, ont également été fermées. Pour les usines de filage, l'usine de Kappoltsweiler et de Barzweiler ont mis la clé sous la porte. La deuxième colonne du document deux, concernant les usines de tissage-filage fournit des données divergentes au

premier document. Il est écrit que l'usine de Hüttenheim « [illisible]mann & Co a fermé ses portes de manière définitive. Pourtant, sur le premier document, il reste encore 108 employés. Nous notons aussi la fermeture de l'usine « Spinn u. Weberei » de Mutzig qui a perdu ses 74 employés définitivement.

Ce rapport nous permet donc d'établir une première étude quantitative du nombre d'employés de chaque entreprise textile.

Toutefois, il nous manque ici les données pour les magasins d'habillement, qui nous sont essentiels pour notre sujet. En effet, ces chiffres ne concernent que les employés des entreprises qui prennent part à la fabrication et la transformation du textile. Or les employés affectés à la dernière phase du processus de transformation du textile (donc pour passer du tissu au vêtement, et même le vendre) ne sont pas recensés. Nous disposons tout de même de documents complémentaires permettant une première approche avec des entreprises de transformation<sup>31</sup>.

En outre, la terminologie floue autour de la notion d'industrie textile rend difficile l'accès aux sources concernant l'industrie de l'habillement. Nous rappelons qu'en 1940, malgré l'idée de s'habiller avec des vêtements déjà réalisés grâce à l'émergence des grands magasins au XIX<sup>ème</sup> siècle, le prêt-à-porter n'apparaît véritablement qu'après la fin de la guerre et la reprise d'une économie forte. Ce sont donc essentiellement des couturières et des tailleurs qui dominent la production de vêtements. La confection en usine ne représente qu'une petite part de la production de vêtements (moins d'un quart<sup>32</sup>), et que la population produit ses vêtements de manière autonome, ou commande chez les couturières et tailleurs. Les vêtements sont donc généralement faits sur-mesure, à partir de toiles achetées chez un grossiste.

De surcroît, mûrir une réflexion autour de l'industrie de l'habillement par les couturières et tailleurs en Alsace, nous est freinée par la difficulté d'accéder à des sources disparues. En effet, la majorité des acteurs de ce secteur est indépendante et n'est pas rattachée à une usine de production. Sans reprise de l'entreprise, la disparition des employés a, par conséquent, engendré la cessation de la conservation de leurs archives. Les seules traces qu'il pourrait nous rester se trouvent dans les papiers personnels d'anciens couturiers ou tailleurs qui les ont remis à des organes archivistiques. Par exemple, dans le dossier 100J217, contenant les papiers personnels de Lina Hoffmann, une carte d'identité d'artisan à son nom, nous permet de

---

<sup>31</sup> Nous revenons sur ces documents dans la deuxième partie de notre chapitre.

<sup>32</sup> BOUTIN Arnaud, TASMADJIAN Sandrine, *Le vêtement*, Paris : Nathan, 2005.

la reconnaître comme propriétaire d'un magasin de tailleurs pour dames à Zutzendorf, depuis le 5 mai 1941<sup>33</sup>. Il reste donc compliqué de se saisir de ces sources disparues, oubliées et cachées, dont la seule piste consiste en des documents épars, presque invisibles aux yeux de l'historien.

## 2. *Adaptation des entreprises textiles*

### a. Une nouvelle manière d'administrer l'industrie textile alsacienne

L'inspection des usines de l'industrie textile alsacienne qui détermine les objectifs immédiats après la signature de l'armistice le 22 juin 1940, éclaire les intentions de l'Allemagne sur l'industrie textile alsacienne. Le rapport sur les activités de la *Textilstelle Elsass*<sup>34</sup> les illustre parfaitement par les commandes immédiates passées<sup>35</sup> par la Wehrmacht, en accord avec l'Office des Achats Militaires allemands. Parce que l'industrie alsacienne doit fonctionner immédiatement pour l'armée allemande, il faut lui permettre de produire sous sa forme "ancienne" dans un premier temps. Or, dans la mesure où le gouvernement allemand souhaite intégrer l'Alsace pleinement au Reich, la région doit s'aligner sur le rythme et le mode de production allemand. L'enquête menée, mentionnée dans le Rapport du point de liaison des bureaux textiles du Reich du 15 mai 1941<sup>36</sup>, a bien démontré que l'industrie textile alsacienne est obsolète aux yeux des Allemands, et très peu efficace si nous nous rapportons aux attentes de production du Reich.

Un mois après l'armistice, la réunion du 22 juillet 1940 entre Köhler et le Dr Bauer, déjà mentionnée, permet de faire un point sur la situation alsacienne : il est urgent d'édicter un règlement sur la production à venir et la vente de matières textiles. Dans l'idée de répondre aux questions de gestion découlant de ces nouvelles réglementations, il est décidé la création d'un bureau textile. Il siègera à Mulhouse et dépendra du Dr. Bauer, nommé pour le superviser. Le Dr. Bauer, déjà responsable depuis le 6 juillet 1940 de ces fonctions, est chargé de prendre contact avec l'unique organisation qui existait encore en juin 1940 en Alsace : l'Association

---

<sup>33</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J217, Papiers personnels de Lina Hoffmann, Carte d'identité d'artisan du 12 avril 1944, au nom de Lina Hoffmann, remise par la Chambre de Commerce Régionale du Haut-Rhin, Service Artisanat de Strasbourg.

<sup>34</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités du bureau textile depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940, p. 1.

<sup>35</sup> Ces commandes ont été passées en filature et tissage de coton, ainsi qu'en filature et tissage de laine peignée par l'intendant en chef Häussler, Haut-Commissariat de la Wehrmacht.

<sup>36</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

patronale de Haute-Alsace<sup>37</sup>, alors dirigée par Mr. Rey. Son objectif principal est de déterminer dans quelle mesure l'industrie textile alsacienne est approvisionnée en matières premières. Il est également chargé de réfléchir à d'éventuelles mesures à prendre pour employer « de la manière la plus équilibrée possible »<sup>38</sup> la main d'œuvre existante.

En concomitance est lancée une vaste campagne de propagande dans les journaux. Son objectif est de convaincre des bienfaits de cette nouvelle direction, et de « faire germer un nouveau mode de direction reproduisant le *Führerprinzip*. »<sup>39</sup>. Dès novembre 1940, les *Strassburger Neueste Nachrichten* lancent l'offensive en nommant clairement « l'esprit national-socialiste » qui va « pénétrer à l'intérieur des entreprises et remplacer l'antagonisme de la lutte des classes. »<sup>40</sup>. Presque un an plus tard, le 26 août 1941, ce discours se confirme avec le terme de « *Betriebsgemeinschaft* », qui renvoie à la notion de communauté d'entreprises. En effet, une ordonnance régissant les conditions générales de travail, publiée le 15 août 1941, reflète la nouvelle construction administrative, fondée sur les principes de l'organisation sociale nationale-socialiste.

« L'ancienne méfiance entre « employeurs » et « employés », due à la lutte des classes, est désormais remplacée par un rapport de confiance réciproque complet et une communauté d'entreprise qui soude à la fois le chef d'entreprise et ses collaborateurs. C'est sur cette communauté d'entreprise que se fonde l'ensemble de la nouvelle constitution du travail. »<sup>41</sup>.

L'idéal de bien commun est repris dans l'article et développé autour de la notion d'entraide pour le bien du peuple et de l'État :

---

<sup>37</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités du bureau textile depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940.

<sup>38</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités du bureau textile depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940.

<sup>39</sup> PETER Alain, *L'industrie textile alsacienne durant la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p.141.

<sup>40</sup> *SNN*, numéro 113, 09.11.1940, « *Vom Wirtschaftsaufbau zum Wirtschaftsaufbau* ».

<sup>41</sup> *SNN*, numéro 235, 26.08.1941, « *Betriebsgemeinschaft nun auch im Elsass* » ; « In den unter dem 15. August erscheinenden "Verordnung zur Regelung der Arbeitsbedingungen in der privaten Wirtschaft im Elsass" werden erstmalig die Grundgedanken einer nationalsozialistischen Vertrauen aller in ihm tätigen Menschen gegründete Betriebsgemeinschaft darstellt. An Stelle des früheren, durch klassenkämpferischen Streit verursachten Misstrauens zwischen "Arbeitgeber" und "Arbeitnehmer" tritt nunmehr ein vollständiges wechselseitiges Vertrauensverhältnis und eine Betriebsgemeinschaft, die gleichermassen Betriebsführer und Gefolgschaft zusammenschweisst. Auf dieser Betriebsgemeinschaft baut sich die gesamte neue Arbeitsverfassung auf." ».

« L'intérêt général de l'entreprise et du peuple devient le fil conducteur de l'action de tous les acteurs de la vie de l'entreprise. Les entrepreneurs, les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs doivent tous se soumettre à cet objectif". »<sup>42</sup>.

L'article appelle aussi les chefs d'entreprise à ne pas être passifs et à œuvrer en premier plan pour le bien-être des travailleurs, qui leur doivent fidélité en retour. Cela exclut donc toute tentative de grève ou de blocage.

A propos de ce nouvel organe, nommé Agence textile d'Alsace – *Textilstelle Elsass*, il opère, dès 1940, dans les salles de l'ancienne Association patronale du Textile de Haute-Alsace<sup>43</sup>. Si nous ne disposons pas des sources relatant de la cessation des activités de l'Association patronale du textile de Haute-Alsace et des accords passés pour la reprise des bureaux, il est très probable que le Dr. Rey ait facilité les négociations. En effet, il conserve une place dans l'administration en s'occupant du Bureau du Reich pour le coton en Alsace en 1941. Le Bureau du Textile en Alsace s'occupe dès sa création des réglementations en accord avec le Reich, et des prix fixés. Il gère également les questions autrefois gérées par l'Association patronale du Textile de Haute-Alsace, et est chargé d'accompagner les entreprises alsaciennes dans la conversion au mode de production allemand.

Dans cette logique sont organisées des conférences dans les premières années de l'annexion. Elles sont proposées aux industriels et ont pour objectif d'expliquer et répondre aux interrogations face à de nouveaux équipements mécaniques et électriques. Par exemple, deux conférences sont proposées sur la réglementation électrique dans l'industrie textile par le professeur Dr. Oertel, le 12 septembre 1941 à Mulhouse, puis trois jours plus tard à Strasbourg<sup>44</sup>. Pour revenir au Bureau du Textile, il est rattaché officiellement le 14 août 1940 au Service financier et économique d'Alsace<sup>45</sup>. Nous observons qu'il se transforme peu à peu comme point de connexion à Mulhouse, entre plusieurs bureaux satellites du Reich. Le décret

---

<sup>42</sup> SNN, numéro 235 ,26.08.1941, « *Betriebsgemeinschaft nun auch im Elsass* » ; « Die Richtschnur, an der gesamte Handeln alle rim Betriebsleben Beteiligten auszuichten ist, wird das Gemeinwohldes Betriebes und des Volkes. Diesem Ziel haben sich Unternehmer, Betriebsführer und Gefolgschaft gleichermaßen unterzuordnen. ».

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Carton d'invitation aux conférences sur la réglementation électrique dans l'industrie textile, proposées par le Prof. Dr. Oertel à Mulhouse et Strasbourg le 12 et 15 décembre 1941.

<sup>45</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités du bureau textile depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940

du ministère de l'Économie du Reich 7713/41 I du 20 avril 1941<sup>46</sup> confirme sa fonction centrale en Alsace. Le changement de nom en *Verbindungsstelle Elsass der Textilstellen* acte véritablement son rôle central, mais suggère également une intégration beaucoup plus poussée à l'organisation administrative allemande.

Au total, ce sont neuf personnalités qui occupent des postes à haute responsabilité dans le textile<sup>47</sup>. Le Dr. Bauer, de Offenburg, est nommé représentant spécial pour l'industrie textile et préside donc le Bureau du Textile en Alsace. A ses côtés, Mr Ruess, qui travaillait auparavant pour le Bureau de la Laine du Reich, devient directeur adjoint du Bureau Textile. Nous retrouvons le Dr Rey pour le Bureau du Reich pour le coton. Il obtient également l'attribution des affaires concernant la rayonne et d'autres matières premières textiles. M. Albrecht s'occupe de l'Office du Reich pour les fils et tissus de coton, et assiste Mr Weber dans le traitement des tâches statistiques. Mr Mandel devient responsable de la gestion de la soie artificielle et des tissus en soie artificielle, ainsi que des tâches liées à la production des tricots. Nous notons que personne n'est nommé pour le Bureau du Reich pour la fibre. Le rapport nous éclaire en expliquant que cette question ne relève pas du domaine de ce bureau en Alsace. Ce sont les usines de tissage de Mannheim-Waldhof qui gèrent la gestion du jute, du papier et des meilleures fibres à la place du bureau de liaison. Mr Lohse est chargé par le Département de la Laine de s'occuper des questions relatives aux filatures de fils peignés, tandis que Mr Lauscher doit s'occuper des questions relatives au tissage des tissus dans les moulins. Enfin, l'Office de l'Habillement du Reich est délégué à Mr Bauerschmidt en Alsace. Celui-ci gère les tâches de gestion et de calcul des points.

C'est ce Bureau qui nous intéresse particulièrement tant son nom renvoie directement à l'habillement. Il est, par exemple, chargé de la distribution de 20 000 robes, qui ont été stockées dans des entreprises du Reich en surplus restant d'une campagne spéciale, fabriquées à partir de tissus de Litzmannstädter<sup>48</sup>, en Alsace, en Lorraine et au Luxembourg. Nous n'avons pas trouvé d'informations complémentaires sur cette distribution à la population alsacienne Il gère aussi les marchandises vestimentaires entrant et sortant de l'Alsace à destination du Reich. Toutefois, les uniques sources que nous avons pu trouver concernent essentiellement des points

---

<sup>46</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du bureau de liaison des offices du Reich pour le textile sur les activités du 1.1.1941 au 30.4.1941, transmis dans une lettre adressée au Gauleiter Robert Wagner, Strasbourg, 24.06.1941.

<sup>47</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du bureau de liaison des offices du Reich pour le textile sur les activités du 1.1.1941 au 30.4.1941.

<sup>48</sup> Le ghetto de Litzmannstadt, également appelé ghetto de Lodz, en Pologne pendant l'occupation allemande (1939-1945) est un camp de rassemblement (quartier résidentiel juif/ghetto juif) de l'État nazi pendant la Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1944. Il y est produit du textile, notamment des bobines de fils bruns.

de collectes de vêtements pour les fonctionnaires de police de Strasbourg et de Mulhouse<sup>49</sup>, ou encore une tâche qui lui est confiée en 1941.

Ensuite, nous notons que Mr Paul Schuhkraft, qui avait été nommé pour s'occuper des déchets de coton en septembre 1940 ne semble pas occuper un poste important, à l'inverse de ses deux collègues Mr Weber et Mr Lohse. En somme, ce Bureau du Textile situé à Mulhouse fait office de liaison entre les différents bureaux. Il doit veiller à ce que l'industrie textile alsacienne soit gérée conformément aux directives des autorités du Reich allemand, en répondant plus précisément à « l'Office économique du Land de Karlsruhe. »<sup>50</sup> et en adoptant les lois en vigueur dans le Reich<sup>51</sup>.

Si nous n'avons pas pu distinguer la nationalité d'avant-guerre de chacun des hommes, nous pouvons préciser qu'au moins trois d'entre eux sont allemands (Dr. Bauer d'Offenbourg, Mr. Weber de Stuttgart et Mr. Lohse d'Augsbourg). Dans une logique de maîtrise de l'industrie textile alsacienne par le gouvernement allemand, il est cohérent qu'une partie des cadres soient allemands. En effet, c'est d'abord dans une démarche de collaboration avec des cadres alsaciens, que les Allemands gardent le pouvoir en occupant les postes à plus haute responsabilité, et opèrent une prise en main de l'administratif de l'industrie textile alsacienne.

#### b. Le *Deutsche Mode Institut*

L'industrie textile passe finalement sous hégémonie nationale-socialiste, avec des cadres d'origine allemande qui gèrent l'approvisionnement et la transformation du textile. Ils s'insèrent dans une logique de contrôle construite sur une base hiérarchique et idéologique. Cette responsabilité endossée (mais choisie) permet au régime allemand de faire main basse sur les décisions concernant la production, et de l'adapter à sa vision du paysage textile et vestimentaire. En contrôlant le processus de fabrication du textile, puis la chaîne de confection, il lui est permis d'adapter le vêtement, sinon à la demande, à son idée de la mode.

C'est pourquoi nous nous interrogeons sur le rapport qu'entretient l'industrie textile alsacienne avec l'idée de « mode allemande », abordé dans le premier chapitre de ce mémoire.

---

<sup>49</sup> Nous faisons ici référence aux dossiers d'archives 126AL2723 et 126AL2724, disponibles aux Archives Départementales du Bas-Rhin. Ces archives seront exploitées dans notre chapitre trois.

<sup>50</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du bureau de liaison des offices du Reich pour le textile sur les activités du 1.1.1941 au 30.4.1941, transmis dans une lettre adressée au Gauleiter Robert Wagner, Strasbourg, 24.06.1941.

<sup>51</sup> Il s'agit notamment des réglementations concernant le commerce des articles de couture, des fils faits à la main et des fils à tricoter, des feutres et des matériaux occultants, etc... ainsi que de la circulaire sur la délivrance des certificats de droit d'achat. Avec l'introduction des autorisations d'achat, un contrôle précis de chaque entreprise est désormais instauré.



Au niveau institutionnel, le Troisième Reich possède un organe dédié entièrement à la conception et construction de cette « mode allemande » : le *Deutsche Mode-Institut*.

Afin d'observer le fonctionnement de cet institut, il convient de revenir sur ses origines.

Cinq mois après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, le *Deutsches Modeamt* est créé à Berlin, puis rebaptisé le *Deutsches Mode-Institut* ou *DMI*. Bien qu'il ne concerne pas directement notre sujet en raison de son éloignement géographique, nous le mentionnons ici puisqu'il représente la structure institutionnelle de la mode allemande. En effet, le *DMI* est la seule organisation de mode établie pendant les années nazies qui obtient un soutien gouvernemental total au niveau ministériel. C'est par « le biais de politiques économiques, et de réglementations du marché, que les gouvernements peuvent également tenter de contrôler la sphère de consommation, définir les significations des biens de consommation, et manipuler ou rediriger les désirs des consommateurs, même dans le domaine de l'habillement. »<sup>52</sup>. Cette idée nous éclaire sur les intentions du gouvernement allemand, qui considère la domination de la mode comme une expression du pouvoir : avoir le contrôle sur l'image vestimentaire dans une société confère une grande puissance.

D'ailleurs, le *Deutsches Mode-Institut* n'est pas uniquement la suite logique d'une politique économique autarcique ; il est aussi un organe interne du régime national-socialiste. Les directives données par l'Institut sont dirigées et contrôlées par des Nazis convaincus<sup>53</sup>. De fait, ils prêchent pour une production « *Made in Germany* », teintée d'antisémitisme. Ainsi, le *DMI* connaît de nombreuses modifications, et se rapproche de l'*Adefa* (*Arbeitsgemeinschaft deutsch-arischer Fabrikanten der Bekleidungsindustrie*) qui donne le ton en matière d'aryanisation<sup>54</sup> et de politiques racistes. Les Juifs sont évincés de la création textile et du stylisme, et reçoivent l'ordre de cesser toute activité commerciale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1939. Toutes les entreprises juives allemandes, de haute-couture et de prêt à porter, qui avaient pourtant remporté tant d'éloges sur la scène berlinoise depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, disparaissent<sup>55</sup>. Présenter un « héritage racial correct » est un passage obligé pour les maisons de couture, pour continuer d'exister. L'arrivée du gouvernement nationale-socialiste en Alsace,

---

<sup>52</sup> CREW David, « Who's afraid of Cultural Studies : Taking a "Cultural Turn" in German History », in Scott Denham, Irene Kacandes, and Jonathan Petropoulos, eds., *A User's Guide to German Cultural Studies*, Ann Arbor : University of Michigan Press, 1997, dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, Oxford : Berg, 2004, p. 11.

<sup>53</sup> On peut citer Herbert Tengelmann, nommé président du *DMI*, Tengim Turner, fondateur de l'*Adefa*, Gottfried Dierig, dirigeant du Groupe économique de l'industrie textile.

<sup>54</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 172 à 183.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 186.

et de ses lois antisémites, opère un changement radical pour les entreprises textiles et magasins de prêt à porter juifs. Ils sont contraints de s'exiler ou se retrouvent au ban de la société, et leurs biens sont confisqués<sup>56</sup>.

Différentes tâches sont confiées au *Deutsches Mode-Institut*. Il a pour mot d'ordre de faire « en sorte que la mode allemande ne soit pas une mode pour le supérieur dix mille... plutôt, ce sera une mode pour tout le monde. »<sup>57</sup>. L'organe est d'autant plus important, qu'il témoigne de la volonté qu'a le gouvernement de faire une mode pour tous. Si la décision se concentre dans un premier temps à Berlin dans les années 1930, elle s'étend peu à peu l'ensemble du territoire du Troisième Reich, et donc, de fait en 1940, à l'Alsace.

Tout d'abord, le *DMI* supervise et dirige la Chambre économique de l'industrie du vêtement. Elle est située à Berlin, et donne les directives aux bureaux de liaison disséminés dans tout le Reich. Le WSGB a conservé des bureaux de districts dans huit régions d'Allemagne, mais lorsque le Troisième Reich étend ses frontières, des succursales sont établies en Autriche, à Danzig en Prusse occidentale, dans le Wartheland et dans les Sudètes. L'Alsace est donc oubliée. Toutefois, il se peut que *la Textilstelle Elsass* ait reçu des directives du DMI, mais nous n'en avons pas retrouvé trace<sup>58</sup>. Il a pourtant son mot à dire dans tout ce qui réglemente les secteurs financier, industriel et commercial<sup>59</sup>.

Le *DMI* donne également la possibilité aux créateurs de mode allemands de s'unir dans la tâche nationale : se débarrasser des influences étrangères et promouvoir des produits allemands, issus de l'industrie, de l'artisanat et du domaine des arts. L'institut s'oppose au style français et encourage chacun à consommer de purs produits locaux avec une mode aux influences allemandes. Il s'agit « d'unir toutes les forces artistiques et économiques existantes dans le pays pour la création de produits de mode allemands indépendants et de bon goût. » puisque que « les Berlinoises doivent devenir les femmes les mieux habillées d'Europe. »<sup>60</sup>. L'Allemagne a pour dessein de s'affranchir des influences françaises néfastes, et s'impose comme centre culturel de mode à l'échelle européenne. La tendance est donc au rejet de l'imitation française, et promeut la « mode allemande » pour la communauté nationale. Dans une Alsace qui doit

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, Voir chapitre V « « Purifying » the German Clothing Industry », p. 143 à 165.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>58</sup> Nous n'avons pas pu trouver de mentions du DMI, ou encore de la Chambre dédiée à l'habillement. Les seules sources dont nous disposons se concentrent essentiellement sur des échanges avec la Chambre de la Finance et de l'Économie. Une étude complémentaire et approfondie à l'aide des correspondances entretenues par le DMI serait nécessaire.

<sup>59</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 167.

<sup>60</sup> Propos tenu par Adolf Hitler à Hela Strehl le 26 juin 1933, dans FROMM Bella, *Blood and Blanquets*, A Berlin Social Diary, éd. Geoffrey Bles, 1942, New York : Carol Publishing [réédition], 1990, p. 118.

passer sous hégémonie allemande et oublier son patrimoine culturel français, la tâche est d'autant plus importante. Pourtant, nous ne retrouvons pas de mentions du *DMI* à l'échelle de la région.

Il chapeaute également les différentes publications de magazines de mode, comme *Elegante Welt*, ou encore *die Mode*. Cependant, il ne s'occupe pas du magazine national-socialiste *Die NS-Frauen-Warte*, qui est l'unique magazine se rapportant à la mode en Alsace pendant la période d'annexion. Il apporte également son soutien officiel aux défilés de mode qu'il encourage, dans la mesure où ceux-ci doivent prouver leur supériorité sur les défilés de haute-couture français. Pour autant, si nous nous intéressons à l'unique défilé de mode qui s'est tenu en Alsace en 1941 à l'exposition *Deutsche Wirtschaftskraft*<sup>61</sup>, le *DMI* n'est aucunement mentionné dans les différentes sources que nous avons pu recenser sur le sujet. Cela nous laisse supposer que l'Alsace est une région trop éloignée, et annexée trop rapidement pour que le *DMI* puisse anticiper et s'y intéresser. D'ailleurs, malgré le désir d'axer la mode allemande autour du prêt-à-porter, le *DMI* préfère miser sur les défilés de haute-couture. Ce défilé aura donc pu ne pas retenir son attention.

Il apparaît en filigrane que cet organe institutionnel perd de son importance au début de la guerre. En effet, la rationalisation de tissus mise en place en Allemagne quatre jours avant l'invasion de la Pologne<sup>62</sup>, rend la confection difficile. Ainsi, le *DMI* commence à s'affaiblir, puis à mourir lentement, éclipsé par ses propres divisions textiles qui gèrent l'industrie textile<sup>63</sup>. C'est pourquoi le *DMI* n'a aucun pouvoir en Alsace. Des discussions concernant sa dissolution depuis le début de l'année 1941 aboutissent à une réunion le 10 juillet 1941 pour examiner « la résolution de liquider » le *DMI*, et le remplacer par sa propre division *Manufaktur*. A l'été 1943, le *DMI* n'a toujours pas été formellement dissous, et il faudra attendre le mois de novembre pour voir sa fin effective.

Pour conclure, si le *DMI* occupe une place plutôt importante dans les années 1930 en Allemagne, il perd considérablement de l'importance et ne participe pas du tout à la vie active de l'industrie textile alsacienne. Dès le début des années 1940, le *DMI* est fragile ; il est certain que le rationnement et la priorité à l'effort de guerre amoindrissent son rôle en Alsace. Cela se traduit par son absence dans les sources que nous avons pu consulter. C'est une administration à majorité allemande qui s'installe en Alsace, construite en miroir des différents bureaux

---

<sup>61</sup> Voir le chapitre précédent.

<sup>62</sup> L'Allemagne envahit la Pologne le 1<sup>er</sup> septembre 1939.

<sup>63</sup> GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, op. cit., p. 191.

textiles allemands. Elle s'occupe de questions pragmatiques, dans lesquelles la conception d'une « mode allemande » n'est certainement pas la priorité face à l'urgence de relancer l'industrie textile alsacienne et de l'aligner sur le modèle allemand.

Ce voeu viscéral de réunir l'Alsace au Reich s'observe en partie dans la manière dont est administrée l'industrie textile grâce à de nouveaux organes institutionnels. Un des objectifs économiques est de redresser l'économie alsacienne et sa branche textile. Dans cet optique, la nomination de cadres convaincus et convertis à l'idéologie nazie permet de contrôler l'industrie textile alsacienne, tout en restant proche des préceptes nationaux-socialistes.

### c. Adaptation dans la matière

La création de bureaux allemands s'occupant de l'industrie textile nous amène à nous interroger sur la nouvelle manière de penser la production textile en Alsace. En effet, il s'agit désormais d'aligner la production alsacienne sur celle du Reich. Le rapport, cité précédemment<sup>64</sup>, qui fait un état des lieux de la machinerie en Alsace, a clairement montré un retard par rapport au reste du territoire allemand. Par exemple, l'industrie du tissage du coton est en grande partie « très obsolète » et dispose encore des mêmes machines qui avaient été installées par les Français en 1918<sup>65</sup>. Le rapport débusque également que sur le nombre total de métiers à tisser (9 387), seulement 28,2% sont automatisés en 1940. Ce constat est à double tranchant : il témoigne du grand retard technologique de l'Alsace, tout en soulignant la présence d'une main d'œuvre très qualifiée. Annexée, l'Alsace doit servir le Reich, et c'est avec cet objectif que les Allemands reprennent la direction de l'industrie textile, en introduisant de nombreux changements. Tout d'abord, il faut s'aligner sur le mode de production du Reich, et régler les trois principaux problèmes : il s'agit d'abord de rétablir des stocks de matières premières, ensuite, il faut introduire de nouveaux matériaux déjà en circulation dans l'*Altreich*, et enfin, il est urgent de renouveler la machinerie alsacienne.

La situation alsacienne concernant les réserves de matières premières n'est pas des plus florissantes. L'enquête réalisée<sup>66</sup> par des agents du Reich a montré qu'il restait tout au plus

---

<sup>64</sup> Nous nous rapportons ici à l'archive suivante : ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités du bureau textile depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940.

<sup>65</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités du bureau textile depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940, p. 12.

<sup>66</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités du bureau textile depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940.

seulement cinq mois de stock pour que les entreprises continuent à fonctionner de manière correcte. La priorité est donnée au renflouement des réserves. Ainsi, pour le quatrième trimestre de 1940, 1 415 tonnes de coton sont livrées depuis l'*Altreich* vers l'Alsace, contre 800 tonnes produites qui sortent de la région<sup>67</sup>. Cela permet, dans un premier temps, d'augmenter de manière constante l'emploi en Alsace, de 1940 jusqu'au premier semestre de 1941<sup>68</sup>. La région attend également du coton en provenance de la France occupée. Mi-année 1941, ce sont seulement 1000 tonnes qui ont été envoyées vers l'Alsace depuis le début de l'annexion. La livraison est lente et irrégulière, et les stocks de coton disponibles en Alsace baissent peu à peu, passant de 1 184,6 tonnes en janvier 1941 à 758,4 tonnes en avril 1941. Cette baisse de 36% est inquiétante, mais est contrebalancée par l'augmentation des réserves de fibres synthétiques. En outre, « le gouverneur du Reich demande que l'importation d'articles textiles et de cuir en provenance de la France occupée et non occupée soit encouragée par tous les moyens »<sup>69</sup> pour résoudre le manque. D'ailleurs, fin mars 1941 sont distribués des stocks de tissus du magasin juif Levy aux marchands de textile strasbourgeois. Si certaines sociétés du Reich reçoivent 20% du stock, les marchands de draps alsaciens se sont vu attribuer un maximum de 10%<sup>70</sup>. Face à une distribution non équitable et qui oublie les entrepreneurs alsaciens, des plaintes s'élèvent, amenant finalement le gouvernement allemand à expliquer ces attributions. Celles-ci seraient en effet déterminées selon les ventes réalisées par les magasins de détails strasbourgeois en 1938. Elles sont données en priorité à des magasins strasbourgeois dont deux grossistes qui reçoivent la majorité du stock : Wine & Stahl et Clauss & Sohn. Toutefois, cela ne suffit pas et l'*Altreich* continue à fournir régulièrement l'Alsace en coton, afin que la production reprenne. La livraison de l'Alsace en coton fluctue ; elle comptabilise 344,4 tonnes en janvier 1941, explose en mars 1941 avec 1028,5 tonnes, avant de redescendre en avril à 750,4 tonnes. Cette baisse est due aux réserves allemandes qui peinent également à s'approvisionner, mais aussi à l'introduction de nouvelles fibres, que le gouvernement favorise largement.

---

<sup>67</sup> ADBR, Fonds 15AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>68</sup> ADBR, Fonds 15AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>69</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Lettre au département de la finance et de l'économie, Strasbourg, 23.08.1940 ; « Der Herr Reichsstatthalter lässt ersuchen, die Einfuhr von Textil- und Lederwaren aus dem besetzten und unbesetzten Frankreich auf jede nur mögliche Art zu fördern. ».

<sup>70</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Extrait de la lettre du chef du district de Molsheim adressée au Gauleiter Robert Wagner, Molsheim, 26.03.1941.

En effet, en Allemagne, en raison d'une politique autarcique et de la priorité à une économie tournée vers la guerre, la production textile se renouvelle en faisant appel à des fibres synthétiques, en plus des fibres végétales. Or, en 1940, la production textile alsacienne se concentre autour de trois activités principales : la filature du coton et son tissage et de la laine, ainsi que la fabrication de toiles imprimées. Les fibres synthétiques n'ont pas leur place dans le processus de fabrication du textile alsacien. Les Allemands doivent donc réussir le pari d'introduire de nouvelles matières premières et de rattraper le retard sur la production de l'*Altreich*.

Ainsi, la production textile alsacienne doit se mettre au diapason des attentes allemandes, et introduire la soie artificielle.

L'industrie européenne de la soie a longtemps été largement centrée en France, ce qui explique la dépendance allemande à l'égard de la soie importée. En Alsace, le chimiste David Emil Bronnert s'est déjà intéressé à la soie, mais se passionne davantage pour une dupe artificielle<sup>71</sup>. Ainsi, il fonde une première entreprise de soie artificielle à Niedermorschweiler au début du siècle. Puis, après la première guerre, en 1924, il fonde les Soieries de Strasbourg, sur le site du port de Strasbourg sur le Rhin, mais entre en conflit avec le groupe français Gillet-Bernheim-Carnot<sup>72</sup>. Pour faire contrepoids, le Comité des textiles artificiels (CTA) fonde l'usine *Soie Artificielle d'Alsace* à Colmar<sup>73</sup>. En 1940, ce sont toujours les deux seules usines de soie artificielle en Alsace. Mais pour l'industrie allemande qui n'a jamais été en mesure de produire suffisamment de soie pour répondre aux besoins nécessaires à l'effort de guerre et aux articles de consommation de premier plan malgré une avance technologique et chimique, il faut pouvoir compter sur l'industrie textile alsacienne.

Or, celle-ci est très mal équipée pour une production de masse de rayonne. La rayonne est une « fibre artificielle à base de cellulose ; cette matière est utilisée en fibres continues. »<sup>74</sup>. Tirée de la viscose, elle est aussi appelée « soie artificielle », et est la matière synthétique la plus utilisée par les Allemands.

---

<sup>71</sup> Associé au comte Chardonnet, il fait plusieurs découvertes sur l'utilisation du cuivre et de la viscose, ce qui lui permet de lancer la production de soie artificielle.

<sup>72</sup> ERNST Robert, « Elsass und Lothringen », dans REINERTH Hans (dir.), *Vorgeschichte der deutschen Stämme Band 3 : Ostgermanen und Nord-Germanen*, op. cit., p. 235.

<sup>73</sup> JOLY Hervé, "Dans les vapeurs de la chimie: la nouvelle industrie de la soie artificielle et sa main- d'oeuvre en France (années 1890-1930)", dans *Le Mouvement social*, numéro spécial "Les mondes du textile en Europe de la fin du XVIIIe siècle aux années 1930", 2021/3 (276), 2021, [en ligne], p. 172.

<sup>74</sup> Définition du CNRTL.

Malgré la présence de deux usines spécialisées en soie artificielle, le traitement de cette matière reste nouveau pour la majorité des usines de tissage alsacien. Les machines de préparation de la soie sont largement inexistantes. De plus, l'usine des Textiles Artificiels d'Alsace de Colmar ne reprend sa production qu'à partir d'avril 1941<sup>75</sup>. Tandis que, la manufacture de Strasbourg n'est pas remise en service. La capacité de tissage de l'entreprise de Colmar représente 60 tonnes de soie artificielle par mois, ce qui est considérablement plus que les autres entreprises. La relance de cette usine est clairement visible dans les chiffres donnés par le rapport du point de liaison des bureaux textiles du Reich<sup>76</sup>. Tout d'abord, de janvier 1941 à mars 1941<sup>77</sup>, la production passe de 98,4 tonnes à 231 tonnes, ce qui représente une augmentation de 134,76%. De mars à avril, la production passe de 231 à 593,2 tonnes de rayonne, et connaît alors une hausse phénoménale de 156,8%. En un mois, la production double ; à l'échelle des quatre premiers mois de 1941, elle sextuple. En parallèle, la livraison de rayonne depuis l'*Altreich* continue d'affluer avec une augmentation impressionnante de 477,88% de janvier (74,6 tonnes) à avril (431,1 tonnes). Au quatrième trimestre de l'année 1941, l'usine de Colmar atteint une production d'environ 100 tonnes par mois<sup>78</sup>. Simultanément, la livraison de coton augmente, mais les stocks disponibles s'amointrissent : on passe de 1 184,6 tonnes en janvier à 758,4 tonnes en avril 1941 (baisse de 36%). Cette diminution de la production de coton est due à la faiblesse des livraisons, mais aussi à la priorité mise sur la transformation des fils de rayonne. A cela s'ajoute l'introduction dans le tissage de fils de viscose. Fin avril 1941, les filatures alsaciennes de fils cardés ont dû changer leurs fils et ajouter de la laine de rayonne, des déchets de laine de rayonne et de la laine de riz pour les marchandises standards<sup>79</sup>. Pour avril et juin 1941, il a été produit en tout 1717 tonnes de coton et de rayonne. Le rapport du point de liaison des bureaux textiles du Reich précise que ce sont finalement 1 262 tonnes qui ont été transformées en sortant des usines de tissage<sup>80</sup>. D'ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> mars 1941, la réalisation

---

<sup>75</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>76</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>77</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>78</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur l'activité de l'office textile d'Alsace et de l'office de liaison des offices du Reich textile à Mulhouse depuis leur création début juillet 1940 jusqu'au 31 décembre 1941, transmis à Robert Wagner par le chef du centre textile de Mulhouse, Mulhouse, 24.02.1942.

<sup>79</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>80</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

d'articles fonctionne à partir de bons alloués par le gouvernement, avec des instructions de fabrication fondées sur des modèles de l'*Altreich*<sup>81</sup>. En outre,

« Toutes les entreprises commerciales qui traitent, transforment ou commercialisent des matières textiles ou leurs déchets ou des produits textiles sont tenues de tenir des registres de stockage en bonne et due forme. »<sup>82</sup>.

Cela permet pour l'administration allemande de contrôler et de garder un œil sur la production alsacienne.

Toutefois, la production textile alsacienne reste encore faible en 1941, malgré les aides financières apportées pour s'aligner sur les prix de l'*Altreich*. Afin de favoriser une reprise rapide et efficace malgré le retard technologique, les moyens déployés se diversifient. En plus des conférences données<sup>83</sup>, des réunions avec des investisseurs allemands sont organisées. Dans le but de rassurer la population, et afin de montrer les bienfaits de ce qui pourrait s'apparenter à une véritable colonisation allemande de l'industrie textile, une conférence commune aux industriels alsaciens et badois se tient début septembre 1941. Un article des *Strassburger Neueste Nachrichten*, paru le 7 septembre 1941<sup>84</sup>, relate l'évènement en soulignant « l'engagement impressionnant » des cadres badois pour le redressement de l'économie textile alsacienne. En des termes particulièrement hostiles aux pays étrangers qui auraient tenté d'imposer à l'Allemagne des concessions politiques « sous la menace d'un bâillonnement économique », celle-ci a réussi à se redresser fièrement par l'autarcie<sup>85</sup>. Cet article, clairement à but propagandiste, place le pays en tant que victime d'une collaboration étrangère qui se serait ligüée contre lui, rendant les marchés du textile hermétiques. En invoquant cette raison, les auteurs de l'article<sup>86</sup> justifient la planification d'une production de

---

<sup>81</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

<sup>82</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Disposition Nr. 1 concernant la gestion des matières textiles et des produits textiles (règlement sur les matières textiles), 15.05.1941 ; « Alle gewerblichen Unternehmungen, die Spinnstoffe oder deren Abfälle oder Spinnstoffwaren bearbeiten, verarbeiten oder handeln, sind verpflichtet, Lagerbücher ordnungsgemäss zu führen. ».

<sup>83</sup> Conférences données par le professeur Dr. Oertel le 12 et 15 septembre 1941.

<sup>84</sup> *SNN*, numéro 247, 07.09.1941, « *Der Textileinzelhandel tagte, die Lösung aller kriegsbedingten Aufgaben.* ».

<sup>85</sup> ROSTEN Kurt, *ABC des Nationalsozialismus*, Berlin : Schmidt, 1933, p. 148 à 155. Le chapitre X « *Warum fordert die NSDAP Autarkie ?* » explique la pensée nazie sur l'économie fermée qui contribue à redresser l'économie allemande, la protéger et la stimuler.

<sup>86</sup> Parmi eux se trouvent notamment le directeur général de la Chambre de Commerce von Seckendorff, le président de l'Association du Textile Allemand, Dr. Gerhard Schatte, ou encore le directeur général de la Chambre du Textile et du Cuir, Dr. Wilhelm Hellmann.



matières premières autonome par l'Allemagne en Alsace. Ce positionnement permet alors de dédouaner le gouvernement des différents problèmes liés à l'autarcie, dont la baisse des emplois, le rationnement, et par la suite la pénurie. Au contraire, le génie allemand est salué en glorifiant la répartition de la consommation grâce aux cartes de rationnement. L'article annonce d'ailleurs l'introduction d'une troisième nouvelle carte en Alsace, laissant sous-entendre un nombre de points plus importants. Puis, l'auteur termine en concluant par un message plein d'espoir, en promettant que cette consommation « saine »<sup>87</sup> permet de « jeter les bases du début prometteur d'une nouvelle économie de paix. »<sup>88</sup>. Pourtant, malgré un ton qui se veut rassurant pour justifier cette économie fermée, les discours propagandistes se contredisent eux-mêmes en louant l'insertion de l'Allemagne dans une production mondiale. Un article du même journal, paru deux jours plus tard<sup>89</sup>, rapporte les chiffres de la production de fibres textiles à l'échelle mondiale. Selon les calculs italiens, elle est passée de 8 150 000 tonnes à 8 603 800 tonnes de 1939 à 1940. D'ailleurs, la production des fibres synthétiques a dépassé la production de laine (1 080 000 tonnes contre 1 070 400 tonnes). Accompagnés d'une illustration<sup>90</sup>, les chiffres de la production de fibres artificielles témoignent de cette importance grandissante dans le tissage du textile.

Malgré cela, l'utilisation de la soie artificielle dans les ateliers de tissage alsaciens continue de rencontrer des difficultés majeures : les ateliers de tissage ne sont que très rarement fournis en nouveaux métiers à tisser ou en broches adéquates, il manque par exemple des rebobineuses ou des machines de chaîne et d'encollage. De nombreux changements d'ordre technique doivent encore être réalisés pour s'aligner sur la production du Reich. Des entreprises allemandes mettent à disposition des techniciens pour assister les usines de tissage alsaciennes dans le traitement de la soie artificielle. Malgré ces efforts, l'Alsace est très loin d'être autonome et dépend énormément des importations allemandes : au second semestre de 1941, les importations textiles du Reich en Alsace se situent entre 2,8 et 4 millions de tonnes, et sont constituées principalement de tissus au mètre (pour la confection), et de vêtements pour hommes et femmes. Il est tout de même précisé que l'approvisionnement du Reich dépasse les besoins vestimentaires en raison de la carte de rationnement<sup>91</sup>. Nous notons également que le

---

<sup>87</sup> SNN, numéro 247, 07.09.1941, « *Der Textileinzelhandel tagte, die Lösung aller kriegsbedingten Aufgaben.* ».

<sup>88</sup> SNN, numéro 247, 07.09.1941, « *Der Textileinzelhandel tagte, die Lösung aller kriegsbedingten Aufgaben.* ».

<sup>89</sup> SNN, numéro 249, 09.09.1941, « *Die Welterzeugung der Textilfasern* ».

<sup>90</sup> Voir Annexe n° 1. SNN, numéro 249, 09.09.1941, « *Die Welterzeugung der Textilfasern* ».

<sup>91</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport du Point de liaison des bureaux textiles du Reich, Mulhouse, 15.05.1941.

cuir, tissu considéré comme intemporel, est utilisé dans la fabrication d'articles d'habillement, en particulier pour les couvre-chefs ainsi que dans la maroquinerie. En raison du manque progressif du cuir en Alsace, il est décidé de mettre en circulation des alternatives au cuir. La validation du *Bezirkswirtschaftsamt*<sup>92</sup> est nécessaire pour toute fabrication de matériaux de substitution au cuir, la mise sur le marché ou encore la transformation<sup>93</sup>. Le prix d'achat des articles en cuir est fixé jusqu'à un total pouvant aller jusqu'à 15 Reichsmark par mois<sup>94</sup>.

Pour conclure, nous observons que l'industrie textile, berceau de l'emploi dans certaines vallées des Vosges, ou autour de Mulhouse, constitue un enjeu double et de taille pour les Allemands dès leur arrivée. En annexant l'Alsace, ils poursuivent deux objectifs étroitement liés. L'Alsace doit tout d'abord se mettre au service de l'économie allemande (en particulier son économie de guerre<sup>95</sup>). De cela découle le second objectif : légitimer le rattachement de l'Alsace à la communauté nationale en absorbant sa production. La création de nouveaux bureaux, affiliés aux institutions allemandes préexistantes, témoigne d'une volonté de s'installer de manière durable. Ces créations en miroir de structures déjà présentes en Allemagne, dirigées par des cadres allemands, permettent de contrôler l'administration de l'industrie textile alsacienne par le Reich. Cette véritable mainmise allemande sur l'industrie textile alsacienne atteste du souhait de diriger, de près ou de loin, la production textile alsacienne. Sous couvert d'un soi-disant protectionnisme, l'industrie textile alsacienne passe rapidement sous administration allemande. Malgré un discours diffusant le souhait de satisfaire le bien-être du peuple, cette mainmise sert en réalité d'autres objectifs sous-jacents : ceux de fournir une fenêtre de lecture du redressement d'une industrie économique forte. Le challenge est triple : il faut redresser la production, l'aligner sur celle du Reich et moderniser la technologie alsacienne. Conscients des problèmes alsaciens, les dirigeants nommés à la tête des différents bureaux, privilégient l'accompagnement des entreprises en les poussant à se surpasser pour produire plus et en introduisant les matières synthétiques. Ces opérations, sous tutelle allemande, permettent ainsi à l'administration nazie de resserrer sa poigne autour des

---

<sup>92</sup> Il s'agit du Conseil économique du district.

<sup>93</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Disposition Nr.12 pour le secteur du cuir (matériaux de substitution du cuir), 15.02.1941 ; « Das Bezirkswirtschaftsamt kann bestimmen, dass Austauschwerkstoffe für Leder nur mit seiner Einwilligung hergestellt, in den Verkehr gebracht oder verarbeitet werden dürfen. ».

<sup>94</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Disposition Nr.12 pour le secteur du cuir (matériaux de substitution du cuir), 15.02.1941.

<sup>95</sup> TOOZE Adam, *Le salaire de la destruction. Formation et ruine de l'économie nazie*, Paris : Les Belles Lettres, 2012. Il y développe et explique le concept d'"économie de guerre", en démontrant à l'aide d'analyses précises et quantitatives la priorité donnée à une économie tournée vers l'armement et les besoins de la Wehrmacht, et qui s'appuie essentiellement sur l'arrière du pays, malgré son essoufflement.

décisions industrielles. De fait, cela insère pleinement des cadres allemands, nazis convaincus, au cœur de l'industrie textile alsacienne. Cela permet de rattacher l'Alsace à un ensemble préexistant (l'*Altreich*), même si elle reste encore en marge à cause d'un retard technologique.

Cette insertion effective s'observe également dans le souhait de certains industriels<sup>96</sup> qui comprennent tout de suite les prétentions du nouveau gouvernement : ils doivent convaincre, d'une part, de leur capacité à s'adapter rapidement, d'autre part, de l'intérêt qu'ils représentent pour la Grande Allemagne. Le rapport, fourni par une délégation d'entreprises textiles de Sainte-Marie aux Mines, souligne la pluridisciplinarité du site avec trois grands domaines de spécialisation<sup>97</sup>. Tous font de l'exportation, certes, quelque peu réduite par l'aspect autarcique du nouvel occupant<sup>98</sup>. Ce rapport propose d'ailleurs de mettre en place des conventions entre chaque usine de teinture pour éviter la concurrence déloyale, invitant les usines de tissage à faire de même. Celles-ci souhaitent édifier une politique de marché uniforme, afin de construire un marché solide qui pourrait s'ouvrir à l'export, au profit de cette branche économiquement précieuse pour les travailleurs de la vallée. Ce rapport implante donc pleinement l'Alsace dans l'Allemagne en tant qu'acteur économique important : dès 1940, il faut veiller à ne pas détruire les entreprises alsaciennes en raison de l'importance économique du site et sa réputation mondiale.

## **B. La violence de la mise au pas**

### *1. Les mutations du taux d'emploi*

Dans les premières années d'annexion, l'administration allemande s'est efforcée de redresser l'industrie textile alsacienne afin qu'elle rattrape son retard sur les productions de l'*Altreich*. Dès 1941, le pari est plutôt réussi avec des chiffres impressionnants : la hausse de la

---

<sup>96</sup> Ce rapport est ratifié par le Fileur Schoubart, Blech & Co, J.B. Lacour, Färberei zur Eule A-G. vorm. H. Ribu, Koenig @ Co, Stückfärberei & Appretur, Felme, Edler & Lepavec, B. Meier.

<sup>97</sup> Les entreprises se spécialisent selon trois grands domaines : 1. Rayures et tissus colorés pour vêtements pour femmes et enfants ; 2. Tissus pour costumes pour la ville, le sport, les voyages, (tissés de manière colorée), tissus pour manteaux ; 3. Entreprises individuelles qui se spécialisent surtout dans des groupes de produits, afin d'éviter toute fragmentation et toute guerre des prix néfastes.

<sup>98</sup> Une part des exportations du site était dirigé vers les grandes maisons de confection et de commission vers d'autres pays. Le rapport précise que les restrictions de guerre empêchent la vente à l'étranger.

production de laine, de coton et de soie artificielle est spectaculaire. La forte impulsion pour les synthétiques, qui aurait pu représenter un obstacle pour le développement de l'industrie textile alsacienne dans le domaine technique, ne semble finalement pas avoir été un frein. Au contraire, dans les deux premières années, la production est florissante. Pourtant, certaines ombres viennent s'ajouter au tableau. La relance de l'emploi, qui semblait pourtant engagé dans un mouvement croissant, n'a pas retrouvé son taux d'avant-guerre, et décline peu à peu. Nous donnons ici un rapide aperçu du taux d'emploi dans les années 1940 et 1941, afin de pouvoir les comparer avec les chiffres des années suivantes.

Si l'on s'en tient aux chiffres donnés par la commission des Dommages à l'Est, le taux d'emploi en Alsace en 1940 ne représente même pas la moitié du chiffre d'avant-guerre. Comme évoqué précédemment, ce chiffre a pu être revu à la hausse, et nous mettons ici en garde notre lecteur sur cette valeur majorée. A l'inverse, les chiffres donnés par Robert Ernst dans son ouvrage sur l'Alsace et la Lorraine sont aussi à utiliser avec précaution.

Nous disposons tout de même de plusieurs documents permettant d'étudier un échantillonnage concernant l'emploi entre 1938 et 1940 en Alsace, que nous avons traité précédemment.

Toutefois, nous notons l'absence d'un nombre important de sources relatant la période allant de l'année 1941 à l'année 1944. Dans les dossiers consultés, à propos de l'industrie textile, la proportion de documents traitant de la période reste très faible et va en se raréfiant plus les années passent. Par exemple, dans le dossier 125AL36<sup>99</sup>, nous ne disposons de presque aucune source concernant 1942 et 1943. L'unique source datant de l'année 1942 dans le dossier 125AL36 concerne une plainte des entreprises textiles de Sainte-Marie-aux-Mines, qui s'opposent à un rapport allemand dénonçant « l'incompétence des entreprises textiles de Sainte-Marie-aux-Mines dans le traitement des tissus à fibres cellulaires. »<sup>100</sup>. Signé par les fabricants Brunner&Rauss, ce rapport est remis au Gauleiter Robert Wagner pour contester cette déclaration. Toutefois, nous ne disposons pas du rapport transmis. La perte de ce document est symptomatique du décalage temporel que nous notons dans le dossier 125AL36.

---

<sup>99</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36.

<sup>100</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Lettre de l'entreprise Brunner&Rauss, adressée au Gauleiter Robert Wagner, Strasbourg, 27.02.1942 ; « Da sich in letzter Zeit gewisse Strömungen bermerker gemacht haben in bezug auf die Unfähigkeit der Markircher Textilbetriebe in der Verarbeitung der Zellwollgespinnste, gaben wir es für unsere Pflicht erachtet, durch beiliegende Aufmachungen unserer Erzeugnisse, die zuständigen Stellen vom Gegenteil zu überzeugen. ».

Un désintérêt de la part des autorités allemandes est difficilement envisageable. En effet, l'administration nazie est connue pour tenir ses registres rigoureusement, et l'industrie textile représente un enjeu important, autant du point de vue économique, que social. La précision dont les organes administratifs font preuve atteste véritablement d'un encadrement rigoureux de l'ensemble de la chaîne productive. Nous privilégions alors la piste de possibles pertes ou destructions, qui est envisageable et ne doit pas être négligée.

Néanmoins, nous disposons de quelques sources restantes, certes éparses mais toujours présentes. Par exemple, celles-ci nous permettent d'observer que les préoccupations de l'année 1942 s'articulent essentiellement autour de réajustements des prix du textile. Dès février 1942, une ordonnance<sup>101</sup> est prise limitant les suppléments de prix de détail des produits textiles en Alsace. Elle permet de réviser un précédent arrêté pris le 26 octobre 1940 sur la fixation des prix des matières et produits textiles dans les magasins de détail en Alsace, tout en l'associant à l'arrêté Nr. 96 du 24 avril 1941, lui-même relatif à la réduction des prix. Désormais, il est interdit de pratiquer des surtaxes sur certains produits de l'habillement<sup>102</sup>. Cet arrêté doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1942. Toutefois, afin d'uniformiser à nouveau les prix du commerce de gros de textiles, et de s'adapter aux prix du Reich, une nouvelle ordonnance du 4 novembre 1942 est adoptée pour réajuster la réduction des marges des grossistes. La raison invoquée est :

« Cette réduction de la marge du commerce de gros, combinée à la réduction de 2/5 des majorations du commerce de détail en cas d'achat de marchandises par l'intermédiaire du commerce de gros, prévue au paragraphe 2 du premier règlement d'application de l'ordonnance sur la formation des prix des matières textiles et des produits textiles au détail du 23 décembre 1940, représente pour le consommateur une baisse de 8 à 12 % des prix de vente au détail actuels pour les groupes de marchandises susmentionnés. »<sup>103</sup>.

---

<sup>101</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL70, Arrêté n° 139 limitant les suppléments de prix de détail des produits textiles en Alsace, Strasbourg, 16.02.1942.

<sup>102</sup> Sont concernés les vêtements pour filles, pour femmes, (notamment les robes et les jupes), les manteaux, les costumes, les vêtements et sous-vêtements pour hommes. Nous reviendrons sur les prix des vêtements dans une prochaine sous-partie.

<sup>103</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL70, Publication au Bulletin des ordonnances, Strasbourg, 04.11.1942 ; « Diese Grosshandelspannensenkung in Verbindung mit der in paragraphe 2 ersten Durchführungsverordnung zur Verordnung über die Preisbildung für Spinnstoffe und Spinnstoffwaren in Einzelhandel vom 23. Dezember 1940 bestimmten Kürzung der Zeinzelhandelsaufschläge um 2/5 beim Bezug vom Waren über den Grosshandel bedeutet für den Verbraucher bei den vorgenannten Warengruppen eine Preissenkung von 8-12V.H. der jetzigen Einzelhandelsverkaufspreise. ».

Finalement, le prix des articles dépassant 18% du prix d'achat réel ou du prix du fabricant est révisé, afin de permettre à la population de pouvoir conserver son pouvoir d'achat. L'Alsace, malgré une nette amélioration de la production dans les deux premières années, continue de connaître des réajustements. Bien qu'elle rattrape peu à peu son retard sur l'*Altreich*, elle n'a pas complètement réussi à s'aligner de manière parfaite sur la production allemande et reste encore en marge.

Malgré tout, un discours propagandiste contrebalance cette idée d'insertion à demi-mesure. Par exemple, l'étude d'une carte extraite d'un atlas scolaire de l'époque permet de visualiser l'insertion effective de l'Alsace dans le *Reich*<sup>104</sup>. Si l'on compare avec les frontières de 1933, le site industriel du textile allemand le plus important se trouve en Saxe. Également la région Rhénanie du Nord-Westphalie est notable par son ampleur. La couleur vert foncé utilisée sur la carte pour ces deux régions atteste du caractère plus important et productifs de leurs sites industriels du textile. L'Alsace est également colorisée en vert foncé, ce qui certifie que la région est importante pour l'Allemagne. Selon la carte, toute la plaine d'Alsace, le bassin mulhousien et les Vosges sont considérés comme fortement industrialisés dans le domaine du textile. Au sud de l'Alsace, c'est plutôt l'industrie métallurgique qui prédomine. L'Alsace est donc un espace important pour l'Allemagne en termes d'industrie textile. La représentation sur la carte l'inclue pleinement dans le Reich, et la région se place en troisième position. La typographie mêle son espace avec l'Allemagne du Sud (dont l'espace est colorisé en vert ; l'industrie textile y est donc moins importante), permettant une insertion totale dans la région *Baden-Elsass*. Pourtant, d'après cette carte de 1942, le Reich peut aussi s'appuyer sur d'autres sites, à l'origine étrangers. L'expansion à l'Est lui permet de s'appuyer sur l'industrie textile polonaise, mais surtout tchèque. L'espace colorisé est beaucoup plus important en termes de superficie, mais non en termes de densité de l'industrie textile. La présence de l'industrie textile dans un atlas scolaire démontre bien que celle-ci est d'une importance primordiale pour le régime national-socialiste. La propagande nazie consiste alors mettre en avant cette nouvelle appartenance par la représentation, en encrant l'espace alsacien sur papier, entremêlé au Reich. Les écoliers alsaciens ont alors une illustration visuelle de l'espace de leur région, qui met l'accent sur une appartenance commune. Cet exemple montre bien que l'école est un haut lieu de la propagande de l'idéologie dominante, permettant de souligner l'affiliation collective à la

---

<sup>104</sup> Voir Annexe n° 2. *Deutsche Schulatlas 1942*, édité pour le *Schul-und Unterrichtsschriftum*, Édition commune des éditeurs de l'atlas scolaire allemand, Karlsruhe : Kunstdruckerei Künstlerbund Karlsruhe A.G., 1942.

*Volksgemeinschaft*, « c'est-à-dire dans la perspective nationale-socialiste, à la Grande Allemagne définie sur des bases ethnico- raciales. »<sup>105</sup>. En apparence, l'industrie textile alsacienne se porte plutôt bien, en s'incluant pleinement dans le Reich. Pourtant, ces cartes ne permettent pas d'avoir une vue parfaitement documentée sur le taux d'emploi.

D'ailleurs, l'industrie textile commence d'ailleurs à se tourner vers l'économie de guerre, ce qui lui donne une nouvelle impulsion. Dès le début de l'annexion, la Wehrmacht a repris à son compte toutes les commandes de l'armée française. L'arrêt entraîné par la fuite vers l'ouest en 1939, ordonné par les autorités françaises, avait déjà fragilisé la production alsacienne. La reprise des commandes par la Wehrmacht avait donc permis, dans un premier temps, de stabiliser la production en n'infligeant pas un arrêt total aux industriels<sup>106</sup>, et de conserver ainsi l'emploi. La « forte "demande" de la Wehrmacht en textile »<sup>107</sup> dépeint les exigences de l'économie de guerre. En 1942, les commandes militaires s'intensifient. La société se tourne entièrement vers l'économie de guerre, et « les matières premières et la main d'œuvre doivent être exclusivement réservées à la production de guerre. »<sup>108</sup>. La situation sur le front de l'est et l'intensification des combats justifie ce tournant dans la production : « Les produits textiles de 1942 doivent être répartis ainsi : 30% pour l'armée, 30% pour les besoins civils, 40% pour les besoins techniques. »<sup>109</sup>.

C'est une nouvelle manière d'appréhender la planification de la production pour les industriels alsaciens, et qui se poursuit de manière exponentielle pendant toute la période d'annexion. En 1943, la tendance est toujours à produire plus pour l'armée. Malheureusement, la production s'essouffle et est ralentie par de multiples facteurs. Le ralentissement est aussi dû à la lente livraison de charbon, qui décélère en raison de la pénurie croissante.

Par rapport aux autres dossiers concernant l'industrie textile que nous avons pu consulter, 1943 est certainement l'année pour laquelle nous disposons du moins de sources.

---

<sup>105</sup> Roland Pfefferkorn. "Mein Kampf enseigné aux enfants d'Alsace et de Moselle (1940-1944)." dans *Revue des Sciences sociales*, 2003, p. 187, [en ligne].

<sup>106</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport sur les activités de la *Textilstelle Elsass* depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1940. Nous nous référons ici aux commandes passées par la Wehrmacht en 1940, cela signifie donc que l'industrie textile fonctionne dès le début de l'annexion pour la Wehrmacht allemande.

<sup>107</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Ordonnance n° 5/40 (Reichs-Spinnstoff-Sammlung 1941) du Reichskommissar für Altmaterialverwertung (commissaire du Reich pour la récupération des matériaux usagés), Berlin, 01.05.1941.

<sup>108</sup> SCHMITT Louis, *L'Alsace sous l'oppression*, Strasbourg : CRDP Strasbourg, 1977, p. 100. Rapport économique écrit par le Dr. Maier, documents choisis par l'auteur. Nous n'avons pas réussi à retrouver le rapport que Mr. Schmitt mentionne dans sa recherche.

<sup>109</sup> *Ibid.*

Les autres dossiers principaux sur l'industrie textile alsacienne étudient aussi en surface la période, avec des rapports beaucoup moins détaillés et chiffrés. Nous avançons l'hypothèse que c'est surtout l'urgence de la situation en début de période d'annexion qui a entraîné une abondance d'études de l'industrie textile alsacienne. Une fois l'administration allemande installée, et les décisions prises quant au redressement de l'industrie, il se peut que la nécessité de fournir des rapports approfondis et circonstanciés ait diminué. Pour l'année 1944, nous disposons de plus de ressources, malgré une raréfaction des archives qui se confirme en parallèle de l'avancée des troupes alliées. A cela s'ajoute le ralentissement des industries textiles alsaciennes, qui vient nuancer la réussite du redressement. Victimes d'une politique économique tournée vers la guerre, elles sont les premières victimes en tant qu'industries "non nécessaires" à l'effort de guerre.

Cette tendance pourrait s'observer à travers le taux d'emploi qui baisse considérablement pendant toute la période d'annexion. Pour autant, nous ne disposons pas de documents permettant de faire une comparaison claire. En effet, les seuls documents faisant état du taux d'emploi au début de la période d'annexion datent de 1940, et illustrent clairement l'hécatombe subie par l'industrie textile alsacienne au sortir de la guerre. Or, le retour à la paix en Alsace et la reprise en main de l'industrie textile par l'administration allemande a clairement montré la reprise de la production et la constante augmentation du taux d'emploi. En 1941, l'intensification du rendement de la production est, non seulement le résultat d'une amélioration du corpus technologique alsacien, mais surtout l'écho de la hausse de l'emploi. Nous supposons que le taux d'emploi en 1941 est nettement supérieur à l'année précédente, et se développe. D'ailleurs, nous disposons d'un document datant de mai 1944, faisant état du taux d'emploi de la branche industrielle 21 (à savoir la branche textile), permettant d'observer l'augmentation par rapport à 1940. Le tableau représenté tient compte du nombre d'employés masculins et féminins, allemands (soit alsaciens), ou étrangers. Pour les Allemands, ce sont 11 329 hommes et 13 816 femmes qui sont encore employés. Le nombre d'étrangers est bien inférieur, avec 329 hommes et 538 femmes. Le secteur est visiblement toujours à majorité féminine, avec 14 354 femmes employées, contre 11 658 hommes. Ce sont, en tout, 26 012 personnes qui travaillent dans l'industrie textile alsacienne. Si ce chiffre pourrait paraître positif en regard des chiffres de 1940 (c'est 9 227 personnes employées dans l'industrie textile alsacienne au 31 décembre 1940 ; cela équivaut à une hausse de 181,91%), il est en réalité synonyme de décroissance. En effet, la hausse du taux d'emploi de 1941 laisse à penser de nombreuses variations dans le taux d'emploi, amenant le chiffre à s'accroître. Or les évènements politico-militaires et les décisions gouvernementales laissent une cicatrice dans la



composition des travailleurs alsaciens, avec l'abandon progressif de l'industrie textile alsacienne. Les chiffres de 1944 sont donc à manipuler avec précaution, car ils sont le témoin d'un ralentissement de la croissance et du déclin de l'offre d'emploi.

## 2. Une destruction quasi-totale de l'industrie textile alsacienne ? (1942-1945)

En effet, malgré le mouvement en direction de l'économie de guerre, clairement acté et appuyé pendant l'année 1942, l'industrie textile ne se porte pas si bien que voudrait le faire croire les autorités allemandes. Les circonstances militaires ombrent le tableau, pourtant brillant, du redressement de l'industrie textile par l'administration allemande dans les premières années de son installation.

Nous revenons très rapidement sur le contexte politico-économique dans lequel le Troisième Reich se trouve en 1941. A partir du 22 juin 1941, Hitler a déjà lancé l'opération Barbarossa, entraînant l'Allemagne vers l'invasion de l'Union Soviétique. Considérant l'ouest de la Russie comme appartenant au *Lebensraum*<sup>110</sup> allemand, la justification à l'expansionnisme allemand est toute trouvée. La réussite de l'invasion, qui se poursuit pendant l'été 1941, et l'envahissement de l'Ukraine, consacrent les ambitions allemandes, qui se félicitent d'une avancée rapide et efficace<sup>111</sup>.

Pourtant, l'automne russe renverse la tendance, qui met à mal l'opération Barbarossa, entraînant une défaite. De plus, l'ouverture d'un front gigantesque n'est pas sans conséquence pour le Reich, qui doit consacrer l'essentiel de ses moyens militaires et de ses ressources industrielles et humaines.

Dès fin septembre 1941, les tensions économiques dues à la guerre se font ressentir dans le monde de la mode. Le président du *DMI* à cette date, Hans Croon<sup>112</sup>, écrit aux différents ministères du gouvernement national impliqués dans l'institut de la mode :

---

<sup>110</sup> « Espace vital » : concept géopolitique qui renvoie à l'idée de territoire suffisant pour assurer la survie d'un peuple et favoriser sa croissance.

<sup>111</sup> TOOZE Adam, *Le salaire de la destruction*, op. cit.

<sup>112</sup> Fils d'un fabricant de draps, il rejoint l'entreprise familiale en 1923. Il cumule ensuite les fonctions (direction adjointe, puis direction de la communauté économique de l'industrie textile de 1936 à 1943; direction de la communauté économique de l'industrie du tissu et des vêtements de Rhénanie). En 1938, il est nommé président du *DMI*, succédant à Herbert Tengelmann.

« L'économie de guerre nécessite qu'un certain nombre de [nos] projets ... soient soit complètement interrompus, soit sévèrement réduits pendant la durée de la guerre. »<sup>113</sup>.

La mode n'a donc, pendant la guerre, qu'une place extrêmement réduite sur le devant de la scène culturelle. L'heure n'est plus à la frivolité, il faut se tourner vers des préoccupations plus sérieuses. Le président du *DMI* demande une réunion pour discuter de la situation avec des représentants du ministère de l'Économie, du ministère de la Propagande, du ministère de la Science, de l'Éducation et de l'Instruction publique et du Conseil de la publicité pour l'économie allemande<sup>114</sup>. Pour s'adapter aux agitations militaires, il donne un aperçu des futures missions du *DMI* : "En général, pour des raisons financières, l'Institut doit réduire ses activités", a-t-il déclaré, "mais il devrait être prêt à reprendre pleinement ses activités immédiatement après la fin de la guerre". Le monde de la mode entre en déclin rapide, avec une production qui s'essouffle en laissant la priorité à une industrie textile tournée vers les contraintes militaires et l'économie de guerre.

L'entrée en guerre des États-Unis<sup>115</sup> affole un peu plus l'administration allemande, qui presse le tournant à une économie de guerre totale. Celle-ci se doit d'être en adéquation avec l'idée de « guerre totale », en concentrant l'effort de guerre de l'arrière vers le front de l'est. L'industrie allemande se tourne dès lors vers une « économie de guerre », en se consacrant essentiellement aux dépenses militaires et en axant la majeure partie de sa production pour les besoins de la Wehrmacht.

Le 20 avril 1942, une première version d'application du décret sur la simplification et l'unification de l'organisation de l'économie industrielle<sup>116</sup> est adoptée, où la priorité à l'armement est clairement annoncée :

« Les exigences accrues de l'économie d'armement rendent nécessaire une simplification radicale des forces de l'ensemble de l'économie industrielle et commerciale ; [...] »<sup>117</sup>.

---

<sup>113</sup> BA R4901/9756, Lettre 27.09.1939 dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, *op. cit.*.

<sup>114</sup> BA R4901/9756, Lettre 27.09.1939 dans GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, *op. cit.*.

<sup>115</sup> ROUSSO Henry, *Le régime de Vichy*, coll. Que sais-je ?, Paris : Presses Universitaires de France, 2012.

<sup>116</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL732, Premier décret d'application de l'ordonnance relative à la simplification et à l'unification de l'organisation de l'économie industrielle et commerciale, dans le Journal officiel du Reich, partie I, numéro 41, 24.04.1942.

<sup>117</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL732, Premier décret d'application de l'ordonnance relative à la simplification et à l'unification de l'organisation de l'économie industrielle et commerciale, dans le Journal officiel

Prise à Berlin, cette décision affecte l'ensemble du Reich. L'effort de guerre s'élève désormais en tant que priorité nationale, et la primauté est accordée à l'industrie de l'armement. Ainsi,

« [...] l'organisation de l'économie industrielle et commerciale doit être portée au plus haut degré d'efficacité tout en garantissant la poursuite sans heurt de son travail dans l'économie de guerre. »<sup>118</sup>.

Par ce constat, c'est l'ensemble de l'industrie qui est concernée par le décret. Cela admet une égalité parfaite pour l'ensemble des domaines industriels. Nous pourrions donc supposer qu'il émane de ce décret un souhait de garder intacte l'industrie textile alsacienne. Or, elle est visée par une série de mesures qui lui assène des coups, entraînant une lente agonie de sa composition mécanique, sa production, mais surtout de sa main d'œuvre.

Décembre 1941 et l'entrée en guerre des États-Unis au côté des forces alliées marquent, en Allemagne, le début de l'impératif catégorique du « vaincre ou périr ». L'effort de guerre, tant sacralisé grâce à une politique propagandiste qui met en avant l'idée de mythe sacrificiel au service de la patrie, prend le pas sur d'autres obligations. L'industrie textile alsacienne, déjà bousculée par le redressement économique qu'elle subit, doit de nouveau accélérer sa production et la rendre plus efficiente en vue d'alimenter le front. Son lent ajustement, susmentionné, laisse entrevoir les difficultés du changement. Finalement adaptée, elle atteint pendant l'année 1941 sa vitesse de croisière. Il lui est donc compliqué d'augmenter sa capacité de production, d'autant plus que la livraison de matières premières se raréfie. L'autarcie allemande, qui doit impérativement se comprendre au regard du leitmotiv du *Lebensraum* national-socialiste<sup>119</sup>, privilégie une « politique commerciale nationale au lieu d'une politique économique mondiale »<sup>120</sup>. Il faut entendre par là le développement et la consolidation de l'économie nationale, grâce à un contrôle des importations qui ne doit servir qu'à régler le

---

du Reich, partie I, numéro 41, 24.04.1942 ; « Die gesteigerten Anforderungen der Rüstungswirtschaft machen im Bereich der gesamten gewerblichen Wirtschaft eine durchgreifende Vereinfachung ihrer Kräfte notwendig. ».

<sup>118</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL732, Premier décret d'application de l'ordonnance relative à la simplification et à l'unification de l'organisation de l'économie industrielle et commerciale, dans le Journal officiel du Reich, partie I, numéro 41, 24.04.1942; « die Organisation der gewerblichen Wirtschaft muss unter Gewährleistung der reibungslosen Fortführung ihrer kriegswirtschaftlichen Arbeit auf ein Höchstmass von Leistungsfähigkeit gebracht werden. ».

<sup>119</sup> VOLKMANN Hans-Erich, "Aspect de l'économie militaire nazie de 1933 à 1936", dans *La France et l'Allemagne (1932-1936)*, PARIS : CNRS Éditions, 1980.

<sup>120</sup> *Ibid.* p. 6 ; Discours de Gregor Strasser au Reichstag, 10 mai 1932, in *Neue Wirtschaft* 6, 1932.

problème de marchandises « n'existant pas ou ne pouvant être fabriquées en quantité suffisante »<sup>121</sup> en Allemagne. L'Alsace est pleinement intégrée en joignant les efforts de son industrie textile à celle allemande. Pourtant, la pénurie croissante dont souffre l'Allemagne dans les années 1940, confirmée par l'autarcie, ne permet pas à l'industrie textile alsacienne de subsister dans son entièreté dans un contexte où prime l'effort de guerre. Le mythe sacrificiel pour la patrie justifie donc la fermeture des entreprises textiles alsaciennes inutiles à la victoire du Reich sur ses ennemis. Pour la victoire, il est déclaré dans le rapport MAIER<sup>122</sup> que :

« L'économie de guerre allemande doit impérieusement opérer une rationalisation profonde et un accroissement de la production. Un nouvel effort doit être demandé à la fabrication de machines et d'outils. Il faut remettre en marche les vieilles machines. »<sup>123</sup>.

Cela va clairement à l'encontre des directives données dans les deux premières années de l'annexion, qui visaient la modernisation de la composition mécanique de l'industrie textile alsacienne. De plus, les matières premières et la main d'œuvre alsacienne doivent exclusivement être réservées à la production de guerre. A cela, s'ajoute la diminution des biens de consommation. Il est déclaré : « Nous ne fermerons pas d'usines mais favoriserons l'entreprise la meilleure, la plus rationnelle dans chaque branche. Les petites et moyennes entreprises seront donc plus fortement éliminées. »<sup>124</sup>. Mais alors, la fermeture d'entreprises est inévitable et assumée à partir de cette date. L'habituel pragmatisme de l'occupant nous éclaire ici sur la non-nécessité de garder une entreprise défailante.

L'exemple de l'annihilation de l'industrie d'ennoblissement textile illustre parfaitement la vague de fermetures que va subir l'industrie textile alsacienne pendant les années d'annexion. Sous couvert de la création de l'Association du finissage des textiles du Reich (*Reichsvereinigung Textilveredelung*), il faut « parvenir à une orientation uniforme de l'ensemble de l'industrie textile allemande tout en dissolvant 48 associations d'ennoblissement

---

<sup>121</sup> *Ibid.* p. 7.

<sup>122</sup> SCHMITT Louis, *L'Alsace sous l'oppression*, op. cit. p. 100. Rapport confidentiel « diffusé largement en Alsace grâce à des fonctionnaires et responsables alsaciens qui font ainsi acte de résistance efficace [...]. Et ce rapport est particulièrement éloquent sur l'essoufflement progressif de l'économie du Grand Reich allemand : insuffisance croissante de production de textile, chaussure, cHarbon, électricité, charbon, [...] ».

<sup>123</sup> *Ibid.* p. 101.

<sup>124</sup> *Ibid.*

textile. »<sup>125</sup>. Malgré l'éclatement quasi assuré de ces entreprises, l'administration promet une intégration complète à l'*Altreich*, en soulignant le caractère économiquement puissant du site :

« Compte tenu de la grande capacité de l'industrie alsacienne de l'ennoblissement textile et de ses liens étroits avec l'industrie textile du sud de l'Allemagne, la non-appartenance des entreprises alsaciennes de l'ennoblissement textile à l'association du Reich constituerait une lacune qui aurait des répercussions particulièrement gênantes dans les travaux relatifs à l'organisation du marché. »<sup>126</sup>.

Cette décision peut sembler paradoxale, avec une dissolution du complexe alsacien, et en même temps une insertion totale à l'*Altreich* par la possible création d'un bureau de district de cette Association à Mulhouse<sup>127</sup>, qui comprendrait l'Alsace, le Bade, la Lorraine, le Westmark et la partie sud de la Hesse. Cette décision à double vitesse témoigne du caractère grandissant de l'importance de l'Alsace dans l'ensemble du Reich, où la région occuperait une place décisionnelle centrale dans les décisions industrielles pour le textile, et ce, en dépit de la disparition de certaines de ses entreprises. C'est Alwin Schneevoigt, de l'entreprise Scheurer Lauth à Thann, qui est pressenti pour diriger le bureau de district. Il est finalement choisi, et nous le retrouvons tout au long de la période étudiée, en tant qu'acteur clé pour la préservation de l'industrie textile alsacienne.

En effet, plus la guerre avance, plus l'industrie textile alsacienne semble dépérir sous le gant de fer allemand.

L'idée persistante de « guerre totale » contribue à renouveler la demande de l'effort sacrificiel du peuple allemand, mais aussi à se débarrasser de plus en plus vite des industries considérées comme inutiles. Un rapport du 8 février 1943<sup>128</sup> recense 254 entreprises textiles

---

<sup>125</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Ordonnance relative à l'introduction de l'Association du Reich pour l'ennoblissement des textiles, Strasbourg, 23.11.1942 ; « Durch diese Anordnung soll unter gleichzeitiger Auflösung von 48 Textilveredlungsverbänden eine einheitliche Ausrichtung in der gesamten deutschen Textilindustrie erreicht werden. ».

<sup>126</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Ordonnance relative à l'introduction de l'Association du Reich pour l'ennoblissement des textiles, Strasbourg, 23.11.1942 ; « Bei der grossen Kapazität der elsässischen Textilveredelungsindustrie und bei ihrer engen Verflechtung mit der süddeutschen Textilindustrie wäre die Nichtzugehörigkeit der elsässischen Textilverelder zu der Reichsvereinigung ein Mangel, der sich insbesondere bei den Arbeiten auf den Gebieten der Marktordnung störend auswirken würde. ».

<sup>127</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Ordonnance relative à l'introduction de l'Association du Reich pour l'ennoblissement des textiles, Strasbourg, 23.11.1942.

<sup>128</sup> GROS Jacques-Henri, *L'industrie cotonnière alsacienne de 1930 à 1950*, Paris : Travaux Universitaires papier, 1952, p. 247.

dans toute l'Alsace. Elles emploient 26 661 salariés, dont 76 commissaires-gérants. Là encore, l'écart avec le chiffre d'employés dans l'industrie textile en 1939 se creuse. Ce rapport stipule qu'il est prévu de fermer 115 entreprises qui emploient 16 012 employés. Cela représente la fermeture de plus de 44% des entreprises et le remerciement de 60% des salariés<sup>129</sup>. De plus, début mars 1943, Wagner prend une ordonnance relative « à la fermeture d'une exploitation en vue de libérer de la main d'œuvre en Alsace. »<sup>130</sup>. L'industrie textile alsacienne est directement menacée, en vue de récupérer, non seulement les locaux, mais également d'exploiter la main d'œuvre. Si ces chiffres représentent uniquement les projets de fermeture à l'aube de l'année 1943, ils nous permettent de mesurer le caractère nihiliste du régime national-socialiste vis-à-vis de l'industrie textile alsacienne. Ces très nombreuses fermetures sont confirmées par Köhler le 15 mai 1944, qui écrit à Wagner. Il rapporte qu'une présentation de l'ancien président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Schneevoigt a véritablement mis en lumière la souffrance de l'industrie textile. La main d'œuvre est très déstabilisée par ces revirements de conditions de travail, et Köhler partage les doutes de Schneevoigt :

« Si les entreprises de l'industrie textile continuent à fermer en Alsace au profit d'autres branches industrielles, je doute que les travailleurs soient consultés. »<sup>131</sup>.

Toujours dans une logique de propagande,

« Il convient d'objecter aux services du Reich qui préconisent la fermeture d'entreprises textiles en Alsace qu'en Alsace, avant même que la fermeture d'entreprises textiles ne soit ordonnée pour le territoire du Reich, des entreprises textiles avaient déjà été fermées au profit de l'industrie métallurgique. »<sup>132</sup>.

---

<sup>129</sup> Ces chiffres nous sont donnés dans PETER Alain, *L'industrie textile alsacienne durant la Seconde Guerre mondiale*, Université de Bourgogne, 1990, [en ligne].

<sup>130</sup> GROS Jacques-Henri, *L'industrie cotonnière alsacienne de 1930 à 1950*, *op. cit.*

<sup>131</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Lettre de Köhler à Robert Wagner, Strasbourg, 16.05.1944 ; « [...], wenn noch weiterhin Betriebe der Textilindustrie im Elsass zu Gunsten anderer Industriezweige geschlossen bezweifle. die Arbeiterschaft umgesetzt wird. ».

<sup>132</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Lettre de Köhler à Robert Wagner, Strasbourg, 16.05.1944 ; « Den für die Schliessung von Textilbetrieben im Elsass eintretenden Reichsstellen soll entgegeng gehalten werden, dass im Elsass noch vor der für das Reichsgebiet angeordneten Schliessung von Textilbetrieben schon weitgehend zu Gunsten der metallverarbeitenden Industrie Textilbetriebe geschlossen bezwecken. nicht erlaubt wurde, dass sie nach Beendigung des Frankreichfeldzuges ihre Arbeit wieder aufnehmen. ».

Cette phrase reflète l'état d'esprit national-socialiste : la population, bercée par la force de la propagande, doit croire au miracle de la victoire sans discerner le moindre faux pas commis par le gouvernement. Les chiffres du nombre d'employés de l'industrie textile en Alsace et à Mulhouse, mentionnés précédemment, attestent véritablement du bouleversement que connaît la main d'œuvre.

Toutefois, même si elle est congédiée des usines textiles, la main d'œuvre est réinvestie dans l'industrie de l'armement. Le rapport de Schneevoigt, daté du 17 mai 1944, note la présence de la main d'œuvre textile alsacienne qui s'est reconvertie pour l'effort de guerre. Cela a pris le pas sur toutes les autres productions, en anéantissant toute autre trace de concurrence des productions jugées non utiles. La production destinée au secteur dit civil est réduite au strict minimum. Schneevoigt témoigne : « il ne reste pratiquement plus d'entreprises industrielles dans mon district qui ne soient pas impliquées dans la guerre ou dans des tâches vitales. »<sup>133</sup>. Cela est également dû à la crainte que la main-d'œuvre ne soit transférée vers l'armement, dont les besoins en main-d'œuvre ne cessent d'augmenter. Il donne des chiffres relativement précis pour justifier son propos, et accentuer le fait que le nombre d'ouvriers textiles a très fortement chuté pour la ville de Mulhouse. « Cette évolution a eu pour conséquence que l'ensemble de l'industrie textile de la ville de Mulhouse est passé d'une main-d'œuvre normale de 11 200 et d'environ 9 000 personnes en juin 1939 à environ 3 200 personnes aujourd'hui »<sup>134</sup>. Cela comprend alors une baisse de 64% en moyenne. Parmi les 3200 employés restants, « environ 500 s'occupent de travaux de consolidation transférés de l'industrie de l'armement à l'industrie textile, tandis qu'environ 1 600 autres sont affectés à l'exécution de missions de la Wehrmacht. »<sup>135</sup>. Les salariés employés dans les travaux de consolidation représentent 16% de la main d'œuvre, tandis que ceux œuvrant pour la Wehrmacht forment une moitié parfaite. Cela révèle que trois quarts de la main d'œuvre textile alsacienne a dû se tourner en direction d'une industrie en accord avec l'effort de guerre.

---

<sup>133</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport écrit par Schneevoigt pour Wagner, Strasbourg, 17.05.1944 ; « Es gibt in meinem Kammerbezirk wohl kaum noch Industriebetriebe, die nicht mit kriegs- oder lebenswichtigen Aufgaben befasst sind. ».

<sup>134</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport écrit par Schneevoigt pour Wagner, Strasbourg, 17.05.1944 ; « Diese Entwicklung hat dazu geführt, dass die gesamte Textilindustrie der Stadt Mülhausen von normal 11 200 und im Juni 1939 noch rund 9000 Arbeitskräfte auf heute rund 3 200 Arbeitskräfte herabgesunken ist ».

<sup>135</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport écrit par Schneevoigt pour Wagner, Strasbourg, 17.05.1944 ; « von denen rund 500 mit Festigungen befasst sind, die von der Rüstungsindustrie in die Textilindustrie verlagert worden sind, während weitere rund 1 600 für die Erledigung von Wehrmacht aufträgen eingesetzt sind. ».

Schneevoigt explique ce déclin impressionnant par l'émigration, et certains départs naturels (décès, maladie, retraite, mariage), sans évoquer les départs de la main d'œuvre masculine, réquisitionnée pour aller combattre au front. Il mentionne également la fermeture de sept entreprises textiles sur les douze présentes à Mulhouse. Il précise que sur les 2076 métiers à tisser de la ville, seul 187 sont encore utilisés. Pour les broches à filer, 43 300 sur les 397 000 sont encore en service, et seulement 29 300 broches à retordage contre 92 300 en 1941. Une fois les pourcentages calculés, le constat est malheureux pour l'industrie textile : respectivement, l'outillage ne représente que 11%, 9% et 32% du chiffre originel. Ce cas n'est qu'un exemple parmi d'autres en Alsace. A Huningue-Saint-Louis, autrefois spécialisée en tissage de rubans, la main d'œuvre textile est passée de 2 800 travailleurs à 750 en 1944, dont 400 sont occupés à des commandes d'armement délocalisées. Cela signifie que seulement 350 sont affectés au travail du textile. La situation est similaire dans la vallée de Wesserlingen, dans la région de Thann. L'effectif d'avant-guerre des employés textiles s'élève à 7000 travailleurs. Seulement, le chiffre est tombé à 3000. Schneevoigt met en garde à une future baisse « en raison des reconversions dans l'industrie de l'armement qui sont encore en cours. »<sup>136</sup>.

Pour éclairer le développement de l'industrie textile sur l'ensemble du territoire mulhousien, il convient de souligner que l'effectif des travailleurs textiles,

« [...] qui était de 27 000 personnes en année de paix normale, est tombé aujourd'hui à environ 9 900 travailleurs, dont environ 1 500 sont occupés à des travaux de consolidation extérieurs à l'entreprise pour l'armement et à d'autres fins importantes pour la guerre, environ 5 200 à des commandes habituelles de la Wehrmacht et 2 300 à la production de biens de première nécessité (y compris pour les victimes de l'aviation). »<sup>137</sup>.

L'effort de guerre est central dans la production. Le point intéressant de ce rapport, en plus des chiffres donnés, est sûrement la demande qu'adresse Schneevoigt au *Gauleiter*. Il mentionne l'impératif d'effort pour la guerre totale et la priorité à l'industrie de l'armement, mais souligne

---

<sup>136</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport écrit par Schneevoigt pour Wagner, Strasbourg, 17.05.1944 ; « [...] und hat infolge der zur Zeit noch im Gang befindlichen Umsetzungen in die Rüstungsindustrie mit einem weiteren Absinken zu rechnen. ».

<sup>137</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport écrit par Schneevoigt pour Wagner, Strasbourg, 17.05.1944 ; « Ihr Gefolgschaftsstand von 27 000 im normalen Friedensjahr ist abgesunken auf heute rund 9 900 Arbeitskräfte, von denen rund 1 500 mit betriebsfremden Festigungen für die Rüstung und ähnliche kriegswichtige Zwecke, rund 5 200 mit betriebsüblichen Wehrmächtaufträgen und 2 300 mit der Produktion von lebensnotwendigen Bedarf (einschl. für Fliegergeschädigte) beschäftigt sind. ».



qu'il est indispensable de ne pas détruire l'industrie textile alsacienne. Il écrit : « j'ai le sentiment que les développements futurs entraîneront la destruction complète de l'industrie textile qui prospérait autrefois dans ma région, au lieu d'être détruite »<sup>138</sup>. Les nombreuses suppressions et fermetures d'entreprises textiles, la diminution drastique de la main d'œuvre, le remplacement d'ouvriers qualifiés par des ouvriers à la retraite (l'impératif de guerre appelant les hommes au front), et la perte de jeunes talents (toujours appelés au front) ont paralysé les perspectives de l'industrie textile alsacienne, empêchant toute innovation. Mais le 14 août 1944, il reçoit une réponse négative, déclarant que des mesures supplémentaires ne peuvent être déployées au-delà de ce que le Premier ministre Köhler a déjà engagé<sup>139</sup>.

D'ailleurs, nous précisons que la fermeture progressive des industries textiles et la guerre influencent la composition des travailleurs. Après une analyse précise du taux d'emploi dans les années 1940, la tendance observée est à la féminisation du secteur. Au fur et à mesure que la guerre avance et l'envoi des hommes au front, ce sont progressivement les femmes qui les remplacent dans les usines.

Malgré tout, en Allemagne, le rejet de l'emploi féminin, responsable du chômage masculin selon certaines thèses misogynes, reste virulent dans un premier temps. En effet, le contexte de guerre renverse l'idéal de la femme au foyer. Le régime nazi n'hésite d'ailleurs pas à se contredire et exige des femmes qu'elles reprennent massivement le chemin des usines. Leur travail est tellement nécessaire, qu'Hitler s'adresse par deux fois, en mars et en mai 1941, à la population féminine allemande pour l'exhorter à rejoindre les usines. Les femmes alsaciennes, épargnées dans un premier temps, sont, elles aussi, appelées pour participer à l'effort de guerre.

« La femme ne doit pas non plus rester à l'écart. Des milliers de femmes alsaciennes ont répondu à l'appel de la *NS-Frauenschaft* lorsque la *Reichsfrauenführer* Gertrud Scholtz-Klink, a pris la parole dans le grand marché couvert de Strasbourg. »<sup>140</sup>.

---

<sup>138</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Rapport écrit par Schneevoigt pour Wagner, Strasbourg, 17.05.1944 ; « Er erscheint mir aber jetzt der Zeitpunkt gekommen zu sein, auf die derzeitige Sachlage deutlich hinzuweisen, denn ich habe das Empfinden, dass die künftige Entwicklung auf ein völliges Zerschlagen der in meinem Bezirk früher blühenden Textilindustrie hinausläuft, statt sie. ».

<sup>139</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL36, Lettre adressée au directeur Schneevoigt, par l'administration civile Strasbourg, 14.08.1944.

<sup>140</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942 ; événement du 8 septembre 1942 : « Auch die Frau darf nicht abseits stehen. Tausende von elsässischen Frauen folgten dem Rufe der NS-Frauenschaft, als die Reichsfrauenführerin Gertrud Scholtz-Klink, in der großen Markthalle in Straßburg sprach. ».

La foule, selon la brochure de propagande « *2 Jahre Aufbau Elsass* », composée essentiellement de volontaires à majorité féminine, répond aussi à l'appel du commandant en chef Erich Hilgenfeld<sup>141</sup>. L'engouement semble palpable : en novembre 1942, les déclarations de « femmes et des jeunes filles déjà impliquées dans cette action »<sup>142</sup> confirment, par leur engagement volontaire d'une demi-journée ou d'une heure, une augmentation de rendement « qui ont pu créer un équilibre sensible dans la répartition des forces dans l'économie de guerre et d'armement. »<sup>143</sup>. Celles-ci « ont fait preuve d'une attitude et d'un état d'esprit national-socialiste qui méritent d'être salués au vu des nécessités de la guerre »<sup>144</sup>, montrant qu'elles savent se mettre au service de l'effort commun. Toutefois, leur travail reste encore bénévole, et elles sont le plus souvent amenées à faire des travaux de couture pour les soldats du front<sup>145</sup>.

Pourtant, elles deviennent familières des travaux traditionnellement réservés aux hommes, et n'hésitent pas à se salir les mains dans les usines. Dans un premier temps, une partie des travailleuses est étrangère et vient du *Reichsarbeitsdienst (RAD)*. Ces femmes ont été affectées au *Kriegshilfsdienst* (Service de Secours de guerre)<sup>146</sup> au sortir de leur formation, effort de guerre oblige. Elles peuvent être réquisitionnées « à la défense anti-aériennes, aux transports ou usines d'armement et de produits chimiques. »<sup>147</sup>. Certaines sont aussi envoyées dans les industries textiles, bien que ces dernières nécessitent une main d'oeuvre moindre

---

<sup>141</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942 ; événement du 8 septembre 1942 : « Tausende kamen, als der Reichsbeauftragte der NSV. Oberbefehlsleiter Erich Hilgenfeld sprach. Die große Markthalle war wieder einmal überfüllt, und doch war es nur ein Bruchteil der vielen, die sich als freiwillige Helfer der NSV. zur Verfügung gestellt haben. ».

<sup>142</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL62, Lettre Nr. 71/42 sur le travail de guerre des femmes en Alsace, par le Hauptbereichshalter der NSDAP, Karlsruhe, 23.11.1942 ; « Durch die Gutachten beteiligter Betriebsführer, besonders aber auch nach den Äusserungen der seither schon in diese Aktion einbezogenen Frauen und Mädchen, die durch ihren halbtägigen oder stundenweisen freiwilligen Einsatz, einen angesichts der Kriegsnotwendigkeiten höchst anzuschlagenden Beweis nationalsozialistischer Haltung und Gesinnung gezeigt haben, ist erwiesen, dass hierbei Leistungssteigerungen zustande kamen, die in der Kriegs- und Rüstungswirtschaft einen fühlbaren Ausgleich der Kräfteverteilung schaffen konnten. ».

<sup>143</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL62, Lettre Nr. 71/42 sur le travail de guerre des femmes en Alsace, par le Hauptbereichshalter der NSDAP, Karlsruhe, 23.11.1942

<sup>144</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL62, Lettre Nr. 71/42 sur le travail de guerre des femmes en Alsace, par le Hauptbereichshalter der NSDAP, Karlsruhe, 23.11.1942

<sup>145</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942 ; Photographie d'un groupe de femmes rassemblées pour coudre, accompagnée de la description suivante : « eine fröhliche Nähstube der Frauenschaft, die einige für unsere Soldaten oder für die NSV. arbeitet. ».

<sup>146</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942 ; Service d'aide à l'effort de guerre.

<sup>147</sup> *Face au nazisme : le cas alsacien* : [exposition, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire 15.09.2022 – 15.01.2023] : [catalogue et commissariat] sous la direction de Catherine Maurer et Jérôme Schweitzer ; avec la collaboration de Pauline Belvèze et Théo Mertz ; [préface d'Alain Colas], Strasbourg : BNU éditions, 2022, p. 91.

depuis les fermetures. Ces domaines à dominance majoritairement masculine, accueillent finalement des femmes avec l'objectif de contribuer à l'effort de guerre. Une photographie de la même brochure montre une femme affairée à des travaux mécaniques, et s'accompagne de la description suivante : « La guerre exige un engagement plus important de la part des femmes. La femme alsacienne aussi a compris son devoir. »<sup>148</sup>.

Pour conclure, l'industrie textile alsacienne, fleuron de la région pendant le XIX<sup>ème</sup> siècle, subit des changements transitoires au début du XX<sup>ème</sup> siècle. La signature de l'armistice et l'annexion de l'Alsace entraîne une nouvelle manière de concevoir et d'administrer la région. La création de bureaux spécialisés et dédiés au textile témoigne de l'importance accordée par le gouvernement national-socialiste à l'utilisation de cette industrie de pointe. Il est nécessaire de moderniser le complexe technologique alsacien, tout en introduisant de nouvelles matières, moins coûteuses et qui répondent aux exigences de l'autarcie. Il faut aussi relancer la production pour relancer l'emploi. Malgré tout, le chiffre reste bien inférieur à l'avant-guerre, témoignant d'un délaissement progressif du secteur. L'ouverture d'un nouveau front à l'Est du Reich et l'impératif de guerre qui prédomine dès 1942 nous amènent à reconsidérer la place et l'importance de l'industrie textile alsacienne. Cela nuance son insertion effective dans l'*Altreich*, puisque l'Alsace est, d'une part, complètement affiliée par sa participation à l'effort de guerre, et d'autre part, l'industrie textile alsacienne en est complètement écartée. Son positionnement est ambigu : sa production pour la Wehrmacht est essentielle et nécessaire (la confection de toile de parachute est, par exemple, très importante), mais la production dite « civile » est abandonnée pour cause d'inutilité dans l'effort de guerre.

## **II. Lutter pour l'idéologie : le vêtement au cœur de politiques économiques**

---

<sup>148</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942 ; « Der Krieg erfrort stärkeren Einsatz der Frau. Auch die elsässische Frau hat ihre Pflicht verstanden. ».

## A. Un discours propagandiste pour une consommation de guerre

### 1. Discours de l'autarcie

#### a. Une consommation dictée ?

Dans une Alsace désormais passée sous l'égide allemande, il faut non seulement que la région adapte son industrie textile, mais également son mode de consommation du vêtement. Toujours dans un discours prônant l'autarcie, l'Alsacien est invité à consommer des vêtements « *made in Germany* », à la manière dont le *DMI* conçoit la « mode allemande ». Nous l'avons vu précédemment, la production textile alsacienne est réalisée grâce à des matières premières provenant de l'*Altreich* et de l'Italie, en parallèle d'une raréfaction progressive des importations françaises en direction de l'Alsace.

Le discours autarcique se renforce d'autant plus avec les idées d'économie et d'effort de guerre, déjà mentionnées. Si nous l'avons étudié sous le prisme du mode de production de l'industrie textile alsacienne, nous nous intéressons à présent aux résultats d'un discours propagandiste dirigé pour inciter à une consommation raisonnée, en se concentrant essentiellement sur les décisions prises et des communications par rapport à la population alsacienne. Cela nous a permis de traiter l'ensemble de la chaîne de production du vêtement dans un premier temps, et nous continuons en abordant l'insertion du vêtement dans la société alsacienne. Cependant, nous ne nous intéressons pas à la trajectoire évolutive et spatiale du vêtement, mais plutôt aux discours politiques et idéologiques qui sont tenus autour de l'achat et de l'utilisation du produit fini, en somme relatifs à sa « consommation ».

Nous abordons ce concept en tant qu'« action d'amener une chose à perdre sa valeur économique par l'usage qu'on en fait pour la satisfaction de besoins personnels ou collectifs »<sup>149</sup>. Pourtant, la consommation effective des produits vestimentaires n'est pas possible à étudier, compte tenu de l'impossibilité d'accéder à de telles sources. En effet, nous ne disposons pas d'archives relatant la composition de la garde-robe de chaque alsacien. Le voile de telles sources inaccessibles nous amène à s'intéresser plutôt aux discours relatifs à la consommation, et non à celle-ci directement. Par « insertion du vêtement », nous entendons donc la diffusion d'un produit textile fini dans la société alsacienne, sans pour autant que nous puissions nous saisir directement de l'objet physique. Nous étudions plutôt cette diffusion telle qu'elle est pensée par les autorités allemandes, pendant la période d'annexion de l'Alsace.

---

<sup>149</sup> Définition du CNRTL.

D'ailleurs, le contexte politico-militaire de l'époque est un facteur des plus importants pour concevoir les décisions prises par le gouvernement allemand autour de la question de la consommation du vêtement. Déjà évoquée, la guerre engagée avec l'Union Soviétique, et les Alliés, est un élément indispensable pour comprendre l'effort demandé à la population. L'intensification de la guerre à l'Est pourrait expliquer pourquoi nous disposons de plus de sources datant des années 1942, 1943 et 1944, avec un intérêt moindre porté au textile. Pourtant, la guerre menace l'économie alsacienne dès l'arrivée des Allemands en 1940. Dès 1942, l'impératif de s'unir pour pouvoir lutter contre les ennemis de l'Allemagne gagne l'arrière du front.

Pourtant, l'effort demandé à chaque citoyen vient à être nuancé par le rôle du gouvernement.

En effet, dans un premier temps, le gouvernement édite un inventaire de la garde-robe idéale dont doit se doter chaque citoyen alsacien<sup>150</sup>. Le nombre d'articles figurant sur la liste de stock minimum doit être entièrement garanti à chaque citoyen. Sinon, des bons d'achat seront délivrés en cas de besoin urgent par le service économique compétent pour le consommateur, qui pourra s'approvisionner dans les centres de rationnement. L'approvisionnement se fait gratuitement, grâce au *NSV* qui est chargé de satisfaire les « personnes lésées »<sup>151</sup> en leur remettant les produits textiles et chaussures nécessaires. Ainsi, l'homme et le garçon peuvent posséder deux costumes, un pullover (ou un cardigan ou un survêtement), un imperméable et deux paires de gants. La femme et la jeune fille peuvent posséder deux robes, deux tabliers (ou blouses), un imperméable et une paire de gants. Tous peuvent posséder deux paires de chaussures de ville (aussi valable comme chaussures de travail), une paire de chausson et une paire de chaussure de sport. En tout, avec les sous-vêtements, la catégorie homme recense 24 pièces, la catégorie femme 27, tandis que la catégorie garçon inclus 25 pièces et la catégorie jeune fille 30. Cette différence entre les sexes s'explique par le nombre plus important de sous-vêtements accordés aux femmes. Toutefois, cela fait état d'une garde-robe très peu fournie, bien loin des modèles parisiens d'autrefois, dont les armoires se veulent pleines. Au contraire, le gouvernement applique son idée stricte de la consommation, et décide entièrement de l'approvisionnement des garde-robes alsaciennes.

---

<sup>150</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Liste : mise à disposition des personnes sinistrées du stock minimum d'articles textiles et de chaussures, Karlsruhe, 10.02.1941.

<sup>151</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Liste : mise à disposition des personnes sinistrées du stock minimum d'articles textiles et de chaussures, Karlsruhe, 10.02.1941 ; « die Geschädigten ».

D'ailleurs, il va plus loin dans son contrôle de la consommation en retirant du marché certains produits textiles. Dans un premier temps, la restriction concerne certains tissus tissés et tricotés : uniquement ceux qui sont entièrement fabriqués à partir de fils de coton ou constitués de toiles entièrement constituées de laine vierge, ou encore faits de fils de lin étranger<sup>152</sup>. On y invoque la non-exigence de fabrication pour justifier la restriction.

Ensuite, des vêtements sont désignés comme « non indispensables ». En novembre 1941, ce sont surtout des vêtements de nuit, survêtements ou vêtements de ski qui sont déclarés comme inutiles<sup>153</sup>. Cette liste de produits non indispensables<sup>154</sup> se présente sous forme de catégories réparties entre les femmes, les hommes, les garçons et les filles, les nourrissons, ainsi que les tissus utiles à l'art de la table ou de la literie. Les produits susmentionnés se retrouvent directement dans chacune des catégories relatives au sexe et à l'âge. Tous les tissus imprimés, décoratifs, ou à motifs sont interdits.

Parmi les tissus décoratifs imprimés lourds (plus de 300G/mètres)<sup>155</sup> : le velours, la veloutine, le velours double, la peluche sont interdits à la production et à la vente. A cela s'ajoutent les fils tricotés, qui doivent prendre la direction des usines textiles destinées à l'effort de guerre, et non être réservés à un usage civil. Toutes les autorisations exceptionnelles à de telles utilisations sont réservées à « l'Office de répartition pour la bonneterie et le tricotage auprès de l'Office impérial des fils et tissus de coton ou l'Association impériale des tailleurs, tisseurs et tricoteurs »<sup>156</sup>. Ne sont donc pas concernés les vêtements essentiels à la confection d'une garde-robe et qui servent à l'habillement. Dans une société qui s'articule autour de l'effort de guerre, cette liste de produits déclarés inutiles reste encore prudente. Le gouvernement ne fournit pas d'autres listes concernant des produits considérés comme « inutiles » à la production et à la consommation, mais il continue à établir des restrictions. Cela vient nuancer l'idée d'une consommation raisonnée due au libre arbitre du consommateur. En fait, celle-ci résulte plus de

---

<sup>152</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnance sur la remise et le retrait professionnels de produits textiles

<sup>153</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Annexe au Nr. B 742/41 (E 694/41), liste des produits textiles non essentiels à l'approvisionnement.

<sup>154</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Annexe au RE n° B 727/42 (E 285/42), liste des produits textiles non essentiels à l'approvisionnement, Mars 1942.

<sup>155</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Annexe au RE n° B 727/42 (E 285/42), liste des produits textiles non essentiels à l'approvisionnement, Mars 1942 ; « Bedrückte schwere Dekorationsstoffe (über 300g Quadrat-Meter gewicht) z.B. Velvet, Velvetine, Doublevelvet, Kapokplüsch, schwere Ripse, Leinenplüsche, Handwebstoffe ».

<sup>156</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Annexe au RE n° B 727/42 (E 285/42), liste des produits textiles non essentiels à l'approvisionnement, Mars 1942 ; « Für die Erteilung von Ausnahmegenehmigungen sind die Verteilungsstelle für Wirkerei und Strickerei bei der Reichsstelle für Baumwollgarne und -gewebe oder der Reichsinnungsverband des Wäscheschneider-, Weber- und Strickerhandwerks zuständig. ».

décisions gouvernementales. Les discours ne sont qu'un leurre, confortant l'illusion de pouvoir encore choisir comment consommer. C'est bel et bien le gouvernement national-socialiste qui tient les rênes et dicte la consommation.

D'ailleurs, dès le 10 février 1941, un inventaire de la garde-robe idéale est diffusé dans toute l'Alsace, à titre d'exemple de consommation.

#### b. Le rationnement : exploiter l'exploitable

Pour resserrer sa poigne, le gouvernement national-socialiste met en place une technique des plus efficaces pour surveiller la consommation : le rationnement. Nous entendons par là une « mesure prise par les autorités en vue de répartir à la population des biens ou des denrées qui ne sont disponibles qu'en quantité limitée. »<sup>157</sup>. Le principe fonctionne à partir de cartes de rationnement et de bons d'achat. Ce sont des cartes de papier avec les quantités inscrites, et qui sont poinçonnées ou comptabilisées au stylo une fois la ration récupérée. C'est le bon d'achat, distribué au préalable, qui permet de récupérer sa marchandise. Si tous les produits ne sont pas restreints, c'est tout de même la majorité de la garde-robe alsacienne qui est soumise à une limitation gouvernementale.

Il existe, en Alsace, six cartes vestimentaires différentes ; chacune est déterminée et attribuée en fonction du genre et de l'âge de la personne. Ainsi, il existe une carte vestimentaire pour les hommes, une autre pour les femmes, et d'autres pour les jeunes garçons, les jeunes filles, les enfants et les nourrissons. Des bons d'achats supplémentaires sont mis à disposition pour les articles communs au couple (linge de lit, art de la table) ou pour les enfants inscrits aux Jeunesses Hitlériennes.

La première carte de rationnement est introduite le 29 juillet 1940 en Alsace<sup>158</sup> pour la viande, le sucre et le pain. Déjà expliqué dans les *Strassburger Neueste Nachrichten* le 27 juillet 1940, le système de cartes de rationnement est officiellement adopté et annoncé le 29 juillet 1940. Il est mis en avant dans l'article que les quantités distribuées sont supérieures à

---

<sup>157</sup> Définition du CNRTL.

<sup>158</sup> RIGOULOT Pierre, "Chapitre V, Germanisation et nazification", dans *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, coll. Que sais-je, Paris : Presses Universitaires de France, 1997.

celles distribuées aux Français<sup>159</sup>, et l'article en appelle à la bonne humeur pour que tout se déroule bien : « Et d'ailleurs, avec l'humour alsacien, tout va encore mieux ! »<sup>160</sup>. Toutefois, l'application de cette mesure n'est que le reflet d'une réalité bien plus terne. Le gouvernement allemand n'a plus de quoi nourrir sa population et lui procurer une garde-robe fournie. D'autres denrées alimentaires sont petit à petit ajoutées, ainsi que le charbon, le savon, les vêtements et les chaussures. L'intégration des vêtements au système de rationnement n'est pas immédiate. Les cartes de rationnement textiles sont approuvées officiellement le 8 octobre 1940 pour la population civile. Chacun doit déposer une demande de délivrance d'une carte personnelle, et se la voit fournir par l'Office économique compétent dans le lieu de résidence du consommateur<sup>161</sup>.

C'est surtout les détaillants et grossistes de textile qui sont concernés par le rationnement, tant ils doivent s'adapter à cette nouvelle manière de vendre. Il faut s'accommoder de « points pour l'achat de biens »<sup>162</sup>, et ils doivent se fournir auprès de fournisseurs et revendeurs alsaciens validés par l'antenne strasbourgeoise de la Chambre de Commerce de Bade, à partir du 15 octobre 1940<sup>163</sup>. Cela s'inscrit pleinement dans l'idée autarcique qu'a le régime national-socialiste allemand de la consommation de chacun. Il faut s'approvisionner en Alsace. De plus, pour les besoins vestimentaires annexes, ou pour fournir des stocks plus importants, l'Alsace doit s'approvisionner en Allemagne. Cette mesure ancre pleinement l'Alsace dans un système de transactions vestimentaires régies par l'État, à un niveau national. Les échanges de capitaux trans-territoriaux mettent en lumière la contraction du commerce textile en direction de l'*Altreich*. L'achat à l'extérieur des frontières du Reich reste compliqué, malgré une liste établie de produits autorisés. Toutefois, ils sont toujours soumis au rationnement : « Pour les produits textiles importés de l'étranger dont l'achat est limité et qui ne sont pas destinés à l'exportation, le compte de points de l'importateur est débité conformément à la liste de points pour l'acquisition de marchandises. »<sup>164</sup>. Pourtant, les cartes de vêtements et les bons d'achat ne

---

<sup>159</sup> *SNN*, numéro 19, 29.07.1944, « *Heute erster Kartentag*, » ; « Wir stellten fest, dass die Mengen die pro Kopf der Bevölkerung zur Verteilung kommen, grosser sin dals diejenigen, die die Franzosen zu bewilligen gerade daran waren. ».

<sup>160</sup> *SNN*, numéro 19, 29.07.1944, « *Heute erster Kartentag*, » ; « Und im übrigen : Mit dem elsässischen Humor geht alles nochmals so gut ! ».

<sup>161</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Avis concernant le régime de la consommation et la circulation des produits textiles.

<sup>162</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 679/40 E 31/40, le 01/10/1940, Strasbourg, 01.10.1942 ; « Punkten für die Warenbeschaffung ».

<sup>163</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 679/40 E 31/40, le 01/10/1940, Strasbourg, 01.10.1942.

<sup>164</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnance sur la remise professionnelle et le rachat de produits textiles ; « Für aus dem Ausland eingeführte, bezugsbeschränkte Spinnstowaren, die nicht zur Ausfuhr bestimmt sind, wird das Punktekonto des Einführers entsprechend der Punktliste für die Warenbeschaffung belastet. ».



sont pas valables en dehors d'Alsace à l'introduction du dispositif. Dans l'autre sens, « la carte vestimentaire du *Reich* ne permet pas d'acheter des produits textiles en Alsace »<sup>165</sup>. Une fois de plus, l'insertion effective au sein du *Reich* reste partielle, avec un système similaire, mais qui reste toujours séparé.

Il faut attendre mi-mars 1941 pour qu'une seconde carte de rationnement permette l'alignement sur le *Reich*. « Suite à un accord avec Monsieur le Ministre de l'Économie du Reich, celui-ci a, par circulaire n° B 212/41 LWA, étendu la validité des cartes d'habillement délivrées en Alsace à l'ensemble du territoire du Reich. »<sup>166</sup>. Elle concerne les jeunes en dessous de 25 ans<sup>167</sup>, pour une validité de deux ans.

Désormais,

« La présentation extérieure des cartes d'habillement alsaciennes pour hommes, femmes, garçons, filles et petits enfants, en ce qui concerne le texte, les couleurs et le format, correspond entièrement à la présentation de la carte d'habillement correspondante du Reich »<sup>168</sup>.

A l'exception de petits détails, tels que la partie supérieure de la première page, ainsi que toutes les autorisations de retrait qui doivent porter un "E" majuscule de couleur rouge<sup>169</sup>. Les produits textiles peuvent être achetés conformément à l'application des points contenus dans le catalogue relatif à cette seconde carte vestimentaire. Elle sera disponible jusqu'au 31 août 1942, avant de laisser la place à une troisième carte de rationnement. Suite à certaines demandes des différents services économiques le Dr. Maier<sup>170</sup> précise :

---

<sup>165</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Transcription, La carte d'habillement pour l'Alsace ; « Die Kleiderkarte des Elsass hat im Reichsgebiet keine Gültigkeit. Ebenso berechtigt auch die Reichskleiderkarte nicht zum Bezug von Spinnstoffwaren im Elsass. ».

<sup>166</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 227/41 (E 176/41), Karlsruhe, 19.05.1941.

<sup>167</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Lettre rapide, Circulaire Nr. B 97/41 (E 65/41), Karlsruhe, 04.03.1941.

<sup>168</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 227/41 (E 176/41), 19/05/1941, Karlsruhe, 19.05.1941 ; « Die äussere Ausgestaltung der elsässischen Kleiderkarten für Männer, Frauen, Knaben, Mädchen und Kleinkinder in Text, Farben und Format entspricht vollkommen der Ausgestaltung der entsprechenden Reichskleiderkarte Unterschiede bestehen lediglich in folgendem : [...] ».

<sup>169</sup> Ce signe distinctif permet de reconnaître l'origine de l'autorisation de retrait de la région correspondante, ici le « E » correspondant à « Elsass ».

<sup>170</sup> Il est conseiller principal d'administration, et devient le Kreisleiter d'Altkirch après J. Fitterer.

« Suite à ma circulaire n° 644/41 (E 599/41), la troisième carte d'habillement du *Reich*, en cours d'introduction en Alsace, ne peut être utilisée pour l'achat de marchandises qu'en combinaison avec la carte de consommateur. »<sup>171</sup>.

Toutefois, il ajoute :

« Sont considérées comme cartes d'achat aussi bien la carte d'achat délivrée en vertu de l'ordonnance du 13 août 1941, que la carte de consommateur remise lors de la première délivrance de la carte d'habillement alsacienne en Alsace. En outre, la carte d'habillement alsacienne (et non la troisième carte d'habillement du Reich) peut également servir de carte d'achat. »<sup>172</sup>.

Il fait ici référence à la seconde carte de rationnement, puisqu'elle est réservée uniquement à l'Alsace, et non à l'*Altreich*. D'ailleurs, la circulaire B Nr. 767/42 du 18 août 1942 ordonne la prolongation de la seconde carte vestimentaire pour les jeunes jusqu'au 31 août 1943<sup>173</sup>. La compréhension de la manière dont se succèdent les différentes cartes est compliquée, et la population est forcée de s'en remettre aux autorités.

Les cartes de rationnement ne semblent pas rencontrer un franc succès auprès de la population alsacienne, qui les subit plutôt que ne les adopte. La difficulté à s'approvisionner (pourtant couverte par un discours propagandiste d'abondance dans les journaux qui vante les mérites du dispositif) s'accroît au fur et à mesure de la raréfaction du tissu, en parallèle de la progressive fermeture des usines textiles. De plus, le nombre de point attribué est faible, et ne satisfait plus une majorité de la population, qui s'adonne au marché clandestin pour s'approvisionner. L'administration nazie note en août 1941 les premières tentatives pour

---

<sup>171</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire E 661/41, Karlsruhe, 03.11.1941 ; « Anfragen verschiedener Wirtschaftsämter geben mir Veranlassung im Nachgang zu meinem Runderlass Nr. 644/41 (E 599/41) folgendes klarzustellen : Die im Elsass jetzt zur Einführung gelingende Dritte Reichskleiderkarte kann zum Warenbezug nur in Verbindung mit dem Verbraucherausweis benützt werden. Ich verweise auf die Anordnung zur Sicherung der Warenversorgung der Bevölkerung im Elsass von 13 August 1941 und meinen Runderlass Nr. E 439/41 vom 14. August 1941. ».

<sup>172</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire E 661/41, Karlsruhe, 03.11.1941 ; « Als Einkaufsausweis gelten sowohl der auf Grund der Anordnung vom 13. August 1941 ausgestellte Einkaufsausweis, wie auch der bei der erstmaligen Ausgabe der elsässischen Kleiderkarte im Elsass ausgehändigte Verbraucherausweis. Ferner kann als Einkaufsausweis auch die elsässische Kleiderkarte (nicht die Dritte Reichskleiderkarte) dienen. ».

<sup>173</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 767/42 (E 780/42, Karlsruhe, 18.08.1942 ; « Verlängerung der Gültigkeit der Zweiten Reichskleiderkarte und der Zweiten Zusatzkleiderkarte für Jugendliche bis 31. August 1943. ».

contourner et profiter du système de rationnement. Le 25 août 1941 est signalé le largage de fausses cartes de rationnement au-dessus de l'Alsace par des pilotes anglais<sup>174</sup>. Il s'agit exclusivement de la seconde carte d'habillement pour hommes (en carton jaune). D'ailleurs, des précisions pour la reconnaissance sont apportées pour affuter l'œil aguerré du contrôleur :

« Le carton est presque deux fois plus épais que le véritable carton, ce qui peut être constaté sans problème par comparaison avec une carte authentique. Le carton est rêche, alors que le vrai carton est lisse. En revanche, la teinte n'est pas un indice fiable, car les teintures présentent de légères différences lorsqu'on les compare entre elles, même pour le vrai carton. »<sup>175</sup>.

D'autres remarques sur le format, la couleur du carton et de l'encre, la qualité du papier, la typographie des lettres et des chiffres sont inscrites sur la circulaire Nr. B 496/41. Elles permettent de signaler rapidement les détenteurs de faux, et la surveillance semble être renforcée. En effet, tout autre largage éventuel par des aviateurs anglais de fausses cartes présentant les mêmes caractéristiques décrites doit :

« Être suivi de près en étroite collaboration avec les services de police locaux. Le cas échéant, des actions de recherche doivent être immédiatement lancées par la jeunesse hitlérienne, des unités du service du travail du Reich ou des unités de troupes de sites en aval, dans les zones sur lesquelles des parachutages ont eu lieu. »<sup>176</sup>.

Si ces documents sont les seules sources dont nous disposons qui évoquent une pratique illégale, nous supposons que ce n'est pas la seule stratégie d'évitement du rationnement qui existe en Alsace à cette période. Les recherches universitaires portant sur des sujets

---

<sup>174</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 496/41 (E 452/41), Karlsruhe, 25.08.1941 ; « In letzter Zeit sind von englischen Fliegern über Deutschem Reichsgebiet gefälschte Zweite Reichskleiderkarten abgeworfen worden. ».

<sup>175</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 496/41 (E 452/41), Karlsruhe, 25.08.1941 ; « Der Karton fast doppelt so stark wie der echte Karton, was durch Vergleich mit einer echten Karte ohne weiteres feststellbar ist. Der Karton ist rau, während der echte Karton eine glatte Oberfläche besitzt. Dagegen bietet der Farbton kein sichere Indiz, weil Farbtöne auch bei echten Karton beim Vergleich miteinander geringe Unterschiede aufweisen. ».

<sup>176</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 496/41 (E 452/41), Karlsruhe, 25.08.1941 ; « Etwaige weitere Abwürfe gefälschter Zweite Reichskleiderkarten mit den obenbeschriebenen Merkmalen durch englische Flieger sind in engster Zusammenarbeit mit den örtlichen Polizeidienststellen genauestens zu verfolgen. Gegebenenfalls sind Suchaktionen in Gebieten, über denen Abwürfe stattgefunden haben, durch Hitlerjugend, Einheiten des Reichsarbeitsdienstes oder Truppeneinheiten nachgelegener Standorte sofort einzuleiten. ».

similaires<sup>177</sup> constatent l'existence d'un marché noir. Il est motivé, du côté de la demande par le désir d'un textile difficilement accessible légalement ; et du côté de l'offre, par la perspective de bénéfices qui peuvent être réalisés, en dépit du cadre légal. C'est ce choc entre l'offre et la demande qui nous laisse à penser l'existence de telles mœurs en Alsace. Si l'historiographie met en lumière les moyens de se procurer du textile et les transactions financières autour de vêtements non déclarés dans un contexte sociétal sous tension, nous ne disposons pas de telles sources confirmant véritablement l'existence de marchés noirs en Alsace à cette période.

En ce qui concerne l'accès à la troisième carte de rationnement, les droits d'obtention sont restreints<sup>178</sup>. Pour ceux qui en bénéficient toujours, elle est prolongée le 23 octobre 1942 jusqu'au 30 juin 1944<sup>179</sup>. Toutefois, le manque se fait de plus en plus ressentir, et l'administration en a conscience. En effet, « l'attribution de bas, de chaussettes et de vêtements chauds d'extérieur est impossible »<sup>180</sup>, car le régime « ne possède pas les ressources nécessaires. »<sup>181</sup>. En revanche, « des stocks de sous-vêtements, tabliers et gilets tricotés sont encore disponibles pour les femmes. »<sup>182</sup>. Malgré la prolongation de cette troisième carte, la pénurie semble mettre à mal le système. Il se peut que ce soit la raison pour laquelle, une quatrième carte de rationnement vestimentaire est introduite le 24 novembre 1942. Cela signifie qu'elle supprime la troisième carte vestimentaire, la rendant caduque.

---

<sup>177</sup> Nous nous référons ici aux propos de Dominique Veillon dans son ouvrage *La mode sous l'occupation*, Paris : Payot et Rivages, 1990, et au chapitre « *The War Years* » dans l'ouvrage *Nazi chic : Fashioning Women in the Third Reich* d'Irene Guenter (*op. cit.*).

<sup>178</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 992/42 (E 1006/42), Karlsruhe, 23.10.1942 ; « Zur Behebung von Zweifeln wird auf folgendes hingewiesen :Die Kürzung von Bezugsrechten der Dritten Reichskleiderkarte gemäss §11 der Verordnung über die Verbrauchsregelung für Spinnstoffwaren in der Fassung vom 11. Oktober 1941 über die teilweise Versorgung von Uniformträgern usw. mit Bekleidung ist durch Durchführungsvorschriften der jeweils zuständigen obersten Dienststelle oder durch die Reichsstelle für Kleidung und verwandte Gebiete angeordnet worden. ».

<sup>179</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 992/42 (E 1006/42), Karlsruhe, 23.10.1942 ; « Auf die im Deutschen Reichs- und Preuss. Staatsanzeiger Nr. 225/42 erscheinene 20. Durchführungsanordnung zur Verordnung über die Verbrauchsregelung für Spinnstoffwaren vom 22. September 1942 weise ich besonders hin, wonach die Geltungsdauer der Dritten Reichskleiderkarte für Männer, Frauen, Knaben, Mädchen und Kleinkinder sowie der Zusatzkleiderkarte für Jugendliche zur Dritten Reichskleiderkarte bis zum 30. Juni 1944 verlängert worden ist. ».

<sup>180</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 992/42 (E 1006/42), Karlsruhe, 23.10.1942 ; « Ich weise darauf hin, dass Zuteilung von Unterwäsche, insbesondere für Männer aus Beständen der Altkleidersammlung nicht mehr erfolgen können. Die Zuteilung von Strümpfen, Socken, warmer Überkleidung ist unmöglich, da mir derartige Sachen nicht zur Verfügung stehen. ».

<sup>181</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 992/42 (E 1006/42), Karlsruhe, 23.10.1942.

<sup>182</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 992/42 (E 1006/42), Karlsruhe, 23.10.1942 ; «Für Frauen sind noch Bestände an Unterwäsche, Schürzen und Strickwesten vorhanden.».

La période d'approvisionnement de cette quatrième carte vestimentaire s'étend du 1 janvier 1943 au 30 juin 1944, soit 18 mois contre 16 mois pour la troisième carte vestimentaire<sup>183</sup>. La principale différence est que le nombre de points passe de 120 à 100 pour les femmes et les hommes. Les cartes pour garçons, filles et enfants en bas âge contiennent toujours 120 points<sup>184</sup>. Il nous est difficile d'expliquer un tel revirement de situation en moins d'un mois, en raison du manque de sources administratives, qui ne justifient pas cette décision. Toutefois, la baisse de points est symptomatique d'un système qui va mal, et qui a besoin de s'adapter à la réalité des stocks disponibles. De plus, le problème d'approvisionnement est palpable autour de certaines pièces. Par exemple, les manteaux d'hiver semblent être un sujet sensible, tant ils sont rarissimes. Ainsi, ils ne sont « pas pris en considération pour la quatrième *Reichskleiderkarte*. »<sup>185</sup>. Les costumes pour hommes ou leurs pièces détachées, ainsi que les pièces de dessus, les étoffes de dessus nécessaires à la confection de ces grandes pièces subissent le même sort. Il est probable que ce soit la demande élevée de tissu que la fabrication de ces pièces nécessite qui motive la décision. Ainsi, le gouvernement privilégie « l'ancien manteau »<sup>186</sup>, qui doit être remis. Pour les enfants, la commande de manteaux d'hiver a aussi des conséquences lourdes, avec une déduction de 25 points pour les garçons, et 20 points pour les filles. Le durcissement se poursuit avec la « déduction d'un quart de la valeur du point de la troisième carte d'habillement du Reich »<sup>187</sup> pour les bons d'achat pour les costumes d'hommes ou leurs pièces détachées. D'ailleurs, de nouveaux articles sont introduits dans la carte de rationnement, soumis à une restriction d'achat. Cela signifie que leur vente ne sera plus régie par le commerçant, mais passe entre les mains de l'administration allemande. Ainsi sont ajoutés les bonnets (2 points), les parapluies (6 points), les bretelles (2 points), les portes-chaussettes (1 point), les lacets (vendus par deux paires – ½ point).

---

<sup>183</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 1080/42, Karlsruhe, 24.11.1942 ; « Der Versorgungszeitraum der 4. Reichskleiderkarte reicht vom 1.1.1943 bis 30.6.1944, erstreckt sich also auf 18 Monate gegenüber 16 Monaten bei der 3. Reichskleiderkarte. ».

<sup>184</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 1080/42, Karlsruhe, 24.11.1942 ; « Bei der 4. Reichskleiderkarten für Männer und Frauen vermindert sich die Zahl von 120 auf 100 Punkte. Knaben-, Mädchen- und Kleinkinderkarten enthalten wie bisher 120 Punkte. Die Säuglingskarte bleibt unverändert. ».

<sup>185</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 1080/42, Karlsruhe, 24.11.1942 ; « Männer- und Frauenwintermäntel, Männeranzüge oder deren Einzelteile, sowie die zur Herstellung dieser Grossstücke benötigten Oberstücke, Oberstoffe können auf die 4. Reichskleiderkarte nicht bezogen werden. ».

<sup>186</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 1080/42, Karlsruhe, 24.11.1942 ; « Der alte Mantel muss im allgemeinen abgegeben werden. ».

<sup>187</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 1080/42, Karlsruhe, 24.11.1942 ; « Bezugscheine über Männeranzüge oder deren Einzelteile werden gegen Abtrennung von einem Viertel des Punktwertes der 3. Reichskleiderkarte ausgestellt, wenn die Verbraucher nicht mehr im Besitz von 2 tragfähigen Anzügen oder der entsprechenden Einzelteile sind. ».

D'ailleurs, les contingents de tickets de rationnement continuent de diminuer, en miroir de la pénurie grandissante. Pour le mois de février 1943, ils sont fixés comme suit pour 1000 habitants ayant droit à des tickets de rationnement : 0,37 manteaux d'hiver pour jeune fille ; 0,10 manteaux d'hiver pour garçon ; 0,36 costumes pour homme ; 0,06 costumes pour garçon ; 1,77 pantalons de travail ; 2,27 combinaisons<sup>188</sup>. Si les chiffres sont vraiment très bas, le taux chute encore à la fin du mois<sup>189</sup>. Les manteaux d'hiver de jeune fille passent de 0,37 à 0,33 pièces pour 1000 habitants, soit une baisse de 10,81%. Pour les manteaux d'hiver de garçon, c'est une baisse de 16,67%. Pour les costumes, nous observons une baisse significative de 10% pour les hommes et 14,29% pour les garçons. Seuls les chiffres des pantalons de travail et des combinaisons se maintiennent.

En parallèle, le catalogue des produits disponibles reste similaire aux derniers édités, avec les mêmes catégories et produits proposés. Les spécificités, que l'on retrouvait déjà dans les premiers catalogues sont toujours là : par exemple, il faut apporter une « preuve de besoin »<sup>190</sup>, grâce à un justificatif. De nouvelles précisions sont aussi notées concernant les enfants dont la taille est plus grande que la moyenne d'âge. La mention « grande taille »<sup>191</sup> doit être apposée sur la carte vestimentaire par le responsable du bureau économique compétent. En outre, il y a une répartition des articles vestimentaires en quatre catégories (notées I, II, III, IV), dépendantes du matériau utilisé pour leur fabrication. La première catégorie (I) correspond à la « valeur en points pour les marchandises qui ne sont pas évaluées différemment selon II à IV. »<sup>192</sup>. Le prix est unique. En revanche, les catégories suivantes sont respectivement affiliées à la laine et soie naturelle (II), à la soie artificielle (III), aux autres matières textiles (IV). Elles permettent, pour un même article, de taxer plus ou moins fortement la matière première utilisée. Ces quatre catégories sont communes aux quatre répartitions des articles textiles, qui sont classées selon l'affectation de la carte vestimentaire au genre et à l'âge. Par exemple, pour un pantalon court de la carte vestimentaire – homme, il coûte 17 points en catégorie II, 12 en catégorie III et 15 en catégorie IV. Les chiffres sont les mêmes pour la carte vestimentaire – femme. En revanche, un pantalon de ski coûte 28 points pour un homme,

---

<sup>188</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 110/43, Karlsruhe, 09.02.1943.

<sup>189</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. B 163/43, Karlsruhe, 23.02.1943.

<sup>190</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnances de l'Office du Reich de l'habillement et des domaines connexes, ordonnance I/43 Karlsruhe, 15.03.1943 ; « Bedarfsnachweis ».

<sup>191</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnances de l'Office du Reich de l'habillement et des domaines connexes, ordonnance I/43 Karlsruhe, 15.03.1943 ; « Übergrösse ».

<sup>192</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnances de l'Office du Reich de l'habillement et des domaines connexes, ordonnance I/43 Karlsruhe, 15.03.1943 ; « Punktwert für Waren, die nicht nach II bis IV unterschiedlich bewertet sind. ».

contre 18 pour une femme. En outre, le catalogue de la carte vestimentaire pour femme semble beaucoup plus fourni. Nous dénombrons 50 articles pour les femmes, contre 27 articles pour les hommes. C'est près du double. La différence s'explique par la diversité des produits proposés. Le vestiaire féminin est généralement plus fourni en termes de pièces vestimentaires ; ce que l'on retrouve ici avec des robes, blouses et jupes disponibles uniquement pour les femmes. A l'inverse, les pièces du vestiaire masculin sont pour la plupart également disponibles sur la carte vestimentaire pour femme (par exemple le pantalon, la chemise, les différentes vestes). De plus, les vêtements de travail sont inclus dans la carte vestimentaire pour femme, tandis qu'ils sont généralement fournis par l'entreprise aux hommes. Cette disparité révèle le rôle très marginal que représente la femme au travail. En sus, elle occupe le plus souvent des emplois bureautiques, où le vêtement de travail est le même que le vêtement quotidien. A l'inverse, l'homme est plus présent dans les usines, ce qui explique que les entreprises fournissent des vêtements de travail (qui se salissent et s'abîment plus vite). Pourtant, la femme est amenée à prendre le chemin des usines, effort de guerre oblige. Il apparaît alors une inégalité homme/femme, puisque la femme doit empiéter sur ses points pour se vêtir au travail.

De plus, la pression imposée par la pénurie se retrouve dans le catalogue. En effet, l'augmentation de 50% de la valeur du point est prescrite pour certains articles, en l'occurrence, ici des bas<sup>193</sup>. En réalité, cette augmentation est le reflet de l'inflation qui apparaît en Allemagne. Il y a un déséquilibre entre le nombre de points accordés et leur vitesse de circulation ; et la quantité d'articles disponibles (qui est très limitée). Une comparaison évolutive de la valeur des points accordés à chaque article n'a pas pu être réalisée entre les années précédant 1943, en raison de l'absence de sources.

L'illusion dans laquelle se complait le régime est ternie par la réutilisation d'articles « défectueux, souillés et usés »<sup>194</sup>, qui sont quand même insérés dans le système de rationnement. Les vêtements de seconde main sont « étiquetés comme tels et vendus [dans les

---

<sup>193</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnances de l'Office du Reich de l'habillement et des domaines connexes, ordonnance I/43 Karlsruhe, 15.03.1943 ; « Bei der Errichtung des halben Punktwertes für Strümpfe II. und III. Wahl bleibt die bei bestimmten Bezugsnachweisen vorgeschriebene 50%ige Erhöhung des Punktwertes ausser Betracht. ».

<sup>194</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnances de l'Office du Reich de l'habillement et des domaines connexes, ordonnance I/43 Karlsruhe, 15.03.1943 ; « Fehlerhafte, angeschmutzte und verschossene Spinnstoffwaren die als solche gekennzeichnet und mit einem Preisnachlass von mindestens 15% gegenüber dem normalen Preise verkauft werden, sind für die Hälfte der vorgeschriebenen Punktzahl abzugeben. ».

magasins] avec une réduction de prix d'au moins 15% par rapport au prix normal »<sup>195</sup> à la population. Ils sont avantageux à acheter, car non seulement ils coûtent moins chers, et ils sont cédés « pour la moitié du nombre de points prescrit »<sup>196</sup> sur la carte de rationnement. Ainsi, le manque et la pénurie contraignent les autorités à insérer des vêtements de seconde main, et pas toujours dans le meilleur des états, pour pouvoir satisfaire les besoins de la population. Cela dévoile véritablement les limites du rationnement et de la promesse d'un État-providence, pourtant si bien présentée à l'arrivée de l'occupant.

Cette quatrième carte vestimentaire expire finalement le 30 juin 1944, et laisse place à une cinquième carte vestimentaire. Le manque se fait de plus en plus ressentir :

« Compte tenu de la pénurie de papier et de carton, les exigences en matière de cartes doivent être limitées au strict nécessaire, car des réserves notables de cartes vestimentaires ne peuvent pas être produites en raison du manque de matières premières. »<sup>197</sup>.

Il est annoncé un nouveau règlement sur les règles de consommation des produits textiles. Néanmoins, nous ne disposons pas de cette source. En effet, les directives 1/44 LWA émises pour la délivrance de la cinquième carte vestimentaire, contenant « toutes les réglementations »<sup>198</sup> ont été détruites dans l'incendie du bureau de Gerhard Pflüger le 21 juin 1944, alors à la tête de la succursale du ministère des Finances à Karlsruhe.

Ainsi, l'Alsace connaît en tout cinq cartes de rationnement vestimentaire. Celles-ci sont parfois consécutives, parfois se superposent dans la durée, en fonction du genre et de l'âge du consommateur. Elles sont l'archétype de la consommation allemande de l'époque. Dans une dynamique d'effort de guerre, elles sont présentées comme vecteur de fluidité des transactions

---

<sup>195</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnances de l'Office du Reich de l'habillement et des domaines connexes, ordonnance I/43 Karlsruhe, 15.03.1943.

<sup>196</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnances de l'Office du Reich de l'habillement et des domaines connexes, ordonnance I/43 Karlsruhe, 15.03.1943.

<sup>197</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. 380/44 (E 385/44), Karlsruhe, 21.06.1944 ; « Die Anforderungen an Karten sind mit Rücksicht auf den Engpass bei Papier und Pappe auf das unbedingt notwendige Ausmass zu beschränken, da nennenswerte Reserven an Kleiderkarten wegen Rohstoffmangels nicht hergestellt werden können. ».

<sup>198</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Circulaire Nr. 380/44 (E 385/44), Karlsruhe, 21.06.1944 ; « Die zur Ausgabe der Kleiderkarte herausgegebenen Richtlinien 1/44 LWA, die die gesamten Bestimmungen enthalten, sind beim Brand meiner Dienststelle vernichtet worden. ».



vestimentaires et dénoncent un système en réalité dysfonctionnel dont le manque et la pénurie croissants se font l'écho. En fait, les cartes représentent seulement l'autorisation d'acheter des vêtements définis par le gouvernement, si ces derniers sont disponibles à l'achat. Cela signifie que le consommateur n'a pas l'assurance de pouvoir combler son besoin. La dureté de la guerre et les difficultés que subissent les soldats servent à justifier le manque auprès de la population. Celle-ci doit s'efforcer de restreindre ses envies, en solidarité avec le soldat. Toutefois, le régime écoute et s'adapte à quelques doléances de la population. L'introduction de la carte vestimentaire pour nourrissons est en effet une demande du peuple allemand au début de l'année 1940. Le cas se renouvelle également avec la mise en service de la carte supplémentaire accordée aux jeunes, pour répondre aux besoins pressants de la population. D'autres cartes sont elles aussi émises pour subvenir aux besoins en textile de la population, pour ne citer que la carte pour les victimes des bombardements aériens.

### c. Les victimes de bombardement et le vêtement

La menace par les airs est de plus en plus palpable en Allemagne, et l'Alsace n'est pas épargnée.

Ce n'est pas seulement l'impératif de l'effort collectif qui justifie que ce soit le gouvernement qui décide de la consommation, mais aussi la dangerosité de la guerre à travers les bombardements en Alsace. Pour mieux comprendre l'enjeu du vêtement dans un climat aussi tendu, nous revenons rapidement sur les différents bombardements qu'a subi l'Alsace pendant la période 1940-1945, en nous concentrant essentiellement sur les villes de Strasbourg et Mulhouse.

De 1940 à 1942, Strasbourg endure une phase de bombardements, pour lesquelles deux dates importantes peuvent être retenues. Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1940, plusieurs quartiers de Strasbourg (Neudorf, Cronenbourg, Koenigshoffen, la Meinau et Graffenstaden)<sup>199</sup> sont bombardés. Un peu moins de deux ans plus tard, dans la nuit du 6 au 7 décembre 1942, ce sont les quartiers Est de la ville qui sont touchés : les quartiers de l'Orangerie, de l'Université et le quartier des XV<sup>200</sup>.

---

<sup>199</sup> LAMBOLEY Christian, *40-45 – Strasbourg bombardé*, Besançon : Contades, 1998, p. 18.

<sup>200</sup> *Ibid.*

A partir de septembre 1943, Strasbourg subit de nouvelles attaques aériennes de grande ampleur. Toutefois, protégée par une « « couverture nuageuse au-dessus de la zone visée, seule une partie des avions a pu larguer ses bombes sur la cible, et le restant d'entre eux bombardait des cibles occasionnelles au hasard de leur découverte à travers les éclaircies » »<sup>201</sup>. On décompte 185 morts et 633 blessés. Ce bombardement n'est que le premier d'une longue liste : Strasbourg est touchée le 8 octobre, le 17 novembre 1943, le 25 février, le 1<sup>er</sup> avril et 27 mai 1944<sup>202</sup>. A cette date, c'est déjà 72 morts et 102 blessés qui s'ajoutent au nombre du précédent bombardement du Neudorf. Les bombardements continuent le 29 juin, le 19 juillet, le 3 août 1944, avant de subir le 11 août dans l'après-midi une nouvelle attaque très meurtrière : « 158 morts, 333 blessés, 3845 sans-abris, 435 destructions totales sur près de 3700 bâtiments touchés. »<sup>203</sup>. Le 25 septembre est le dernier des bombardements à Strasbourg, mais ne signe pas la fin des hostilités avec les ennemis du Troisième Reich.

Dans le Bas-Rhin, à Mulhouse, malgré le bombardement meurtrier du Neudorf à Strasbourg du 6 septembre 1943, la population ne semble pas s'alarmer et ne change pas ses habitudes. Lors du premier bombardement le 11 mai 1944, la ville en est d'autant plus surprise qu'elle se pense protégée et hors de portée. S'ensuivent sept autres attaques aériennes : le 25 mai, les 3 et 11 août, les 10 et 13 septembre, le 17 et 18 octobre 1944<sup>204</sup>, qui détruisent totalement 308 bâtiments et en endommagent 304. Ces bombardements laissent derrière eux de nombreuses victimes. A Strasbourg, c'est au total 1005 décès, et 1331 blessés. A Mulhouse, 449 victimes civiles décèdent à la suite des bombardements, qui jettent sur la route des milliers de sans-abris et blessés. Si ce bilan peut paraître assez léger avec en regard des destructions massives que subit l'Allemagne, l'historien Christian Lamboley tient à remettre dans le contexte le nombre de victimes : « L'Alsace, les Vosges et la Normandie furent les régions les plus touchées par la guerre, et le Haut-Rhin compte à la mi-avril 200 000 sinistrés. »<sup>205</sup>.

Ces bombardements sont utiles à la compréhension de notre sujet, tant ils renvoient à une préoccupation directe du gouvernement pour le vêtement. En effet, les nombreuses victimes des bombardements sont directement concernées par l'accès au vêtement : il faut pouvoir, pour les sans-abris, se reconstituer une garde-robe, pour les autres, remplacer ce qui a été perdu. Dès le 7 mai 1943, avant même que les bombardements les plus meurtriers touchent

---

<sup>201</sup> *Ibid.*, Citation non sourcée.

<sup>202</sup> *Ibid.* p. 22.

<sup>203</sup> *Ibid.*

<sup>204</sup> LAMBOLEY Christian, *1944 – Mulhouse bombardé*, éd. Contades, Besançon, 1998, p. 23.

<sup>205</sup> *Ibid.* p. 74.

l'Alsace, est mis en place une circulaire complémentaire aux directives du 5 janvier 1943. Pour mettre en œuvre des mesures de protection contre les dommages aériens, des « délégués spécialisés pour la protection contre les dommages causés par l'aviation »<sup>206</sup> sont désignés. Ceux-ci sont nommés par l'organisation de l'économie industrielle et sont dotés de pouvoirs spéciaux de l'Office du Reich pour l'habillement. Si dans un premier temps, ces délégués spécialisés sont affectés à la région située à l'ouest de la ligne Stettin-Berlin-Munich-Freiburg, elle est vouée ensuite à « étendre ces institutions à l'ensemble du Reich, une fois les premières expériences acquises »<sup>207</sup>. Ces représentants sont nommés pour les villes de plus de 100 000 habitants et ont plusieurs missions. Parmi elles, ils doivent conseiller les grossistes et les détaillants sur toutes les questions de protection contre les dommages aériens, ainsi que s'assurer des stocks disponibles et commander si nécessaires, mais surtout ils doivent « surveiller l'approvisionnement des consommateurs, intervenir et signaler les retenues de marchandises. »<sup>208</sup>. Le 9 juillet 1943, le gouvernement allemand continue d'anticiper les manœuvres des Alliés et étendent les mesures dues à la protection des civiles victimes de raids aériens. Pour cela,

« Les hommes, les femmes, les garçons, les filles, les enfants en bas âge et les nourrissons victimes de l'aviation obtiennent des droits d'achat de produits textiles par l'intermédiaire des bureaux économiques dans le cadre des dispositions uniformes du Reich communiquées aux LWÄ. »<sup>209</sup>.

Ces victimes doivent se présenter aux points de livraison de vêtements, munis d'un certificat officiel. Les victimes étant prioritaires pour l'accès aux vêtements, ce certificat officiel

---

<sup>206</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Lettre d'information Nr. 42/43 « *An alle Landeswirtschftsämter* », Berlin, 07.05.1943 ; « Zur Durchführung der Massnahmen zum Schutze gegen Fliegerschäden werden bezirkliche "Fachbeauftragte für Fliegerschadenschutz" von der Organisation der gewerblichen Wirtschaft bestellt, die mit besonderen Vollmachten der Reichsstelle für Kleidung und verwandte Gebiete versehen werden. Zunächst werden Fachbeauftragte eingesetzt dem Gebiet westlich der Linie Stettin-Berlin-München-Freiburg, um später, wenn die ersten Erfahrungen gesammelt sind, diese Einrichtungen auf das ganze Reich zu übertragen. ».

<sup>207</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Lettre d'information Nr. 42/43 « *An alle Landeswirtschftsämter* », Berlin, 07.05.1943.

<sup>208</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Lettre d'information Nr. 42/43 « *An alle Landeswirtschftsämter* », Berlin, 07.05.1943 ; « Überwachung der Verbraucherversorgung, Eingreifen und Meldung bei Warenzurückhaltung. ».

<sup>209</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, Principes pour l'approvisionnement en produits textiles de la population touchée par l'aviation, Berlin, 09.07.1943 ; « Fliegergeschädigte Männer, Frauen, Knaben, Mädchen, Kleinkinder und Säuglinge erhalten Bezugsrechte für Spinnstoffwaren durch die Wirtschaftsämter im Rahmen der den LWÄ bekanntgegebenen reichseinheitlichen Bestimmungen. ».

constitue une nécessité pour prévenir tout abus. Ainsi, des bons d'achat dits « FI. » sont mis en place<sup>210</sup>.

En réalité, il s'agit d'une carte supplémentaire accordée aux victimes des bombardements. Frappée du sceau officiel, celle-ci permet l'achat collectif de certaines ressources, pour remplacer directement les quantités perdues. Si en temps normal, il n'est pas possible d'acquérir plusieurs vêtements en même temps et en grande quantité, cette carte le permet. Néanmoins, s'il ne faut remplacer que certains éléments de la garde-robe, est mise à disposition une liste permettant de réaliser des échanges entre certains produits<sup>211</sup>. Cela se poursuit pendant toute la période d'annexion, avec de nouvelles possibilités d'échange dues aux dommages aériens<sup>212</sup>. Par exemple, au lieu d'un tablier ou d'un manteau, deux tabliers peuvent être approuvés.

De plus, en juin 1944, le Gauleiter Robert Wagner émet une ordonnance enjoignant la population à donner pour aider les victimes des bombardements. L'Alsace est d'ailleurs le théâtre de déplacements de victimes de bombardements, qui ont tout perdu.

« Dans le pays de Bade et en Alsace, des dizaines de milliers de femmes et d'enfants originaires des régions particulièrement exposées aux risques aériens ont trouvé un accueil hospitalier. Pour beaucoup d'entre eux, qui ont perdu tous leurs biens, il est difficile de réunir le nécessaire pour l'aménagement de leur nouveau logement. »<sup>213</sup>.

Si l'appel du Gauleiter s'adresse surtout au don de mobilier, il fait état de la perte qu'ont dû subir les victimes de bombardement. La conduite exemplaire attendue de chaque citoyen se fait ici l'écho de la propagande, invitant à donner aux victimes des bombardements par un discours sous-entendant que la menace est omniprésente : « L'aide aux victimes des bombardements et aux personnes relogées sera d'autant plus immédiate pour tous ceux qui n'ont pas encore été touchés par la guerre aérienne, s'ils pensent qu'eux aussi peuvent un jour se retrouver dans la

---

<sup>210</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, Principes pour l'approvisionnement en produits textiles de la population touchée par l'aviation, Berlin, 09.07.1943.

<sup>211</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, Liste d'échange de numéros de groupe pour simplifier la livraison de FI. Bulletins de souscription, Berlin, 09.07.1943.

<sup>212</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, Lettre d'information Nr. 17/44 « *An alle Landeswirtschftsämter* », Berlin, 16.06.1944.

<sup>213</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (8), Tract signé par le Gauleiter Robert Wagner, « *Deutsche Volksgenossen und Volksgenossinnen !* », Strasbourg, Juin 1944 ; « In Baden und im Elsass haben Zehntausende von Frauen und Kindern aus den besonders luftgefährdeten Gebieten gastfreundliche Aufnahme gefunden. Vielen von ihnen, die ihr gesamtes Hab und Gut verloren haben, ist es schwer, das Notwendigste für die Einrichtung ihrer neuen Unterkunft zusammenzubekommen. ».

situation de dépendre du soutien de la communauté nationale. »<sup>214</sup>. La construction d'un réseau d'entraide permet alors de réhabiliter une consommation axée sur le don, pour soutenir les populations lésées, mais aussi pour protéger ses propres biens des possibles bombardements<sup>215</sup>. C'est donc dans un climat de restriction que la consommation est revalorisée : elle doit être adaptée à l'effort de guerre par un usage raisonné. La société civile doit s'adapter pour lutter à son échelle de la même manière que les soldats se battent au front.

## 2. Ligne de conduite pour consommation de vêtements dans le cadre du travail

Afin d'amener un nouvel angle d'approche dans la compréhension du vêtement comme objet politique et idéologique dans la lutte pour la patrie, nous souhaitons nous pencher davantage sur un type de vêtement particulier. En 1940, celui-ci est nettement contrôlé par les autorités germaniques. Toujours en évoquant l'impératif de guerre, nous étudions ici le vêtement de travail et la manipulation de son image par le gouvernement national-socialiste.

C'est autour de la question du vêtement de travail que s'articule le mieux le discours propagandiste autour de l'effort de guerre. Pour illustrer notre propos, nous avons choisi d'approfondir l'analyse d'un ouvrage gouvernemental qui semble avoir été diffusé dans les foyers alsaciens pendant la période d'annexion. Il s'agit d'un petit livre d'une soixantaine de pages, qui concerne les « Nouvelles directives pour l'achat de vêtements de travail, avec des explications, une table des matières détaillée, une liste des groupes professionnels et un aperçu de toutes les réglementations spéciales en vigueur »<sup>216</sup>.

L'écrit sur lequel nous nous penchons est une édition réservée aux autorités germaniques. Il sera, à termes, diffusé à grande échelle. Le but d'un tel ouvrage est tout d'abord d'expliquer à la population le nouveau mode de consommation de l'habit de travail, puis de la convaincre du

---

<sup>214</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (8), Tract signé par le Gauleiter Robert Wagner, "*Deutsche Volksgenossen und Volksgenossinnen !*", Strasbourg, Juin 1944 ; « Die Hilfe für die Bombengeschädigten und Umquartierten wird allen vom Luftkrieg noch nicht Betroffenen um sogleicher fallen, wenn sie sich überlegen, dass auch sie einmal in die Lage kommen können, auf die Unterstützung durch die Volksgemeinschaft angewiesen zu sein. ».

<sup>215</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (8), Tract signé par le Gauleiter Robert Wagner, "*Deutsche Volksgenossen und Volksgenossinnen !*", Strasbourg, Juin 1944 ; « Besonders die Bevölkerung der von Luftangriffen noch wenig oder gar nicht betroffenen Grossstädte und Städte wird dabei Gelegenheit haben, wertvolles Gut der Gefahr der Vernichtung zu entziehen. ».

<sup>216</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 10 ; « Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen ».

bienfait de ces nouvelles directives. Le livre se découpe en deux grandes parties. La première partie, destinée à la publication, est un résumé explicatif détaillé des nouvelles normes en vigueur, et leurs applications à la population. La seconde partie de l'ouvrage, destinée aux autorités, concerne surtout l'organisation en interne de la répartition des stocks disponibles, et les conditions de versement à la population.

La première partie de l'ouvrage met en exergue l'appel à la population à l'effort de guerre. La première page d'introduction donne le ton :

« En temps de guerre, toutes choses et manifestations de la vie ont un visage différent. Les normes traditionnelles ne s'appliquent plus du jour au lendemain. Seul ce qui contribue à la victoire a de la valeur. Tout le reste n'a pas d'importance. »<sup>217</sup>.

Cette troisième phrase résume à elle seule le discours sacrificiel nazi du "à tout prix" de l'époque, nous éclairant sur la prévalence inconditionnelle donnée à l'effort de guerre. Ce renversement de priorité, désormais accordée au triomphe militaire du pays (et idéologique) de l'Allemagne nationale-socialiste, doit s'appliquer prioritairement à l'économie du pays. La rhétorique, employée dans l'ouvrage, n'hésite pas à recourir au champ sémantique du divin, ainsi « toute arme défectueuse, toute nourriture médiocre, tout mauvais uniforme »<sup>218</sup> représenterait un « péché »<sup>219</sup>. En associant des références bibliques et en les projetant de manière culpabilisatrice, les deux auteurs laissent planer la menace de ressources médiocres, tout en téléportant la possible responsabilité de l'échec de l'économie sur un peuple qui aurait failli à sa mission. Il faut donc produire le meilleur pour l'avant du front, car une utilisation

---

<sup>217</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 9 ; « Im Kriege haben alle Dinge und Erscheinungsformen des Lebens ein anderes Gesicht. Altüberkommene Maßstäbe gelten über Nacht nichts mehr. Wertvoll ist nur, was zur Erringung des Sieges beiträgt. Alles andere ist unwichtig. ».

<sup>218</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 9 ; « Jede fehlerhafte Waffe, jedes kraftlose Nahrungsmittel, jede schlechte Uniform ist eine Sünde wider den Krieg. ».

<sup>219</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 9 ; « Sünde ».

correcte des matières premières est « décisive »<sup>220</sup> et « importante pour l'issue de la guerre »<sup>221</sup>. L'économie est donc placée au premier plan sur le chemin du succès, particulièrement en tant que « creuset de l'armement. »<sup>222</sup>. Pour les deux auteurs, il s'agit de prioriser l'approvisionnement direct en armes et munitions, nourritures et vêtements, pour insuffler la vie au front, le soutenir et ne pas le laisser dépérir. L'ouvrage en appelle donc à une collaboration étroite entre l'arrière et l'avant du front, pour œuvrer ensemble vers la victoire. D'ailleurs, pour le remerciement de cette mobilisation commune et de la « force et de l'endurance »<sup>223</sup> fournis, le travailleur reçoit le « privilège »<sup>224</sup> de pouvoir s'approvisionner dans les stocks disponibles.

En outre, si avant le début de la guerre, la question du choix entre vêtement civil et de travail reste anecdotique tant il était facile de s'en procurer, l'austérité demandée pour l'effort de guerre a considérablement restreint l'accès au vêtement de travail.

De fait, son caractère relativement précaire en termes de durée de vie fait de lui une ressource rapidement remplaçable. Ainsi, comme le vêtement de travail est indispensable dans le quotidien du travailleur, il devient de facto une préoccupation pour un État interventionniste. Le vêtement de travail est donc soumis aux régulations économiques décidées par le gouvernement national-socialiste qui l'intègre dans ses préoccupations économiques. La notion de vêtement de travail semble renvoyer à tout vêtement utilisé par les actifs pendant une journée

---

<sup>220</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 9 ; « Ihr richtiger Einsatz ist für den Ausgang des Krieges von entscheidender Bedeutung. ».

<sup>221</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 9 ; « Ihr richtiger Einsatz ist für den Ausgang des Krieges von entscheidender Bedeutung. ».

<sup>222</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 9 ; « der Schmelzriegel der Rüstung. ».

<sup>223</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 9 ; « denn auf seine Kraft und sein Durchhalten kommt es an. ».

<sup>224</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 9 ; « Vorrecht ».

de travail. Dans un premier temps, il n'y a pas vraiment de description précise de l'habit. Celui-ci semble seulement se distinguer des habits de la maison, des habits de dimanche ou de fête.

Ce flou autour de la définition du vêtement de travail a quand même été quelque peu exploré par les autorités allemandes, qui tentent d'en délimiter les contours. Le considérant comme « indirectement important pour l'effort de guerre »<sup>225</sup>, le gouvernement allemand précise que les vêtements professionnels utilisés uniquement pour la production d'armement ont la priorité. Les besoins supplémentaires non-essentiels dans l'économie de guerre de certaines professions qui n'ont pas besoin de vêtements spéciaux appropriés ne sont donc pas couverts par la prise en charge des vêtements de travail par le gouvernement. Techniquement, les vêtements de travail appartiennent toujours, en tant que partie de l'industrie de l'habillement, au domaine de la réglementation civile de la consommation de produits textiles. Cela explique qu'ils soient inclus dans le système de rationnement<sup>226</sup>, mais aussi de bons d'achats, distribués par le bureau commercial associé. Toutefois, les contraintes particulières (tâches, chaleur, déchirures, etc...) auxquelles sont exposés les vêtements de travail leur donne une place privilégiée dans les réglementations de consommation, et ce par le biais « d'un règlement sur les bons d'achat liés à la carte vestimentaire du Reich. »<sup>227</sup>.

Pour cela, il a fallu définir de manière plus précise les vêtements de travail des vêtements civils. Pourtant la limite reste floue, et des exemples de confusion sont donnés : « les pantalons rayés Joppe, de Munich-Gladbacher, se portent aussi bien au travail que dans la vie civile. »<sup>228</sup>. Il faut donc établir une démarcation entre vêtements civils et vêtements de travail.

---

<sup>225</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 10.

<sup>226</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 15.

<sup>227</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 11 ; « ist ihr durch eine mit der Reichskleiderkarte gekoppelte Bezugscheinregelung in der Verbrauchsregelung eine bevorzugte Stellung eingeräumt worden. ».

<sup>228</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 11 ; « [...], wie z. B. Joppe, München-Gladbacher Streifhose, werden sowohl zur Arbeit als auch sonst im zivilen Leben getragen. ».



Évidemment, même si les avis sur la question de la délimitation divergent, les participants semblent s'accorder sur le fait que :

« Seuls les véritables vêtements de travail et professionnels, c'est-à-dire les vêtements qui doivent être portés pour effectuer un travail nécessaire à la communauté nationale, devaient être attribués de manière préférentielle. »<sup>229</sup>.

D'une part, le discours propagandiste martèle ici encore l'idée du travailleur au service de la patrie, et des avantages dont il bénéficie. De l'autre, il exclut tout à fait les métiers ne contribuant pas directement à l'effort de guerre de l'accès au vêtement de travail. D'ailleurs,

« Cette préférence ne devait en aucun cas s'étendre aux vêtements de travail et de métier "dits", qui, comme par exemple certaines blouses portées par les femmes – par exemple à la machine à écrire ou dans le commerce de détail – répondent plus à un besoin de parure ou de coquetterie qu'à une véritable nécessité de travail. »<sup>230</sup>.

Ici, le discours moralisateur de l'effort commun rappelle à la femme, que la coquetterie individuelle n'a pas sa place dans une société tournée vers le soutien pour le front. De cette façon, elle est écartée de la cause commune par un plaisir personnel, n'étant pas une candidate exemplaire dans le travail pour la victoire. Par son vêtement, elle est directement ramenée à un poste sans responsabilité. Une hiérarchie se met en place en pointant du doigt l'habit féminin, et ce discours édifiant du vêtement contribue à ancrer la femme dans un rôle secondaire. En plus, un message sous-jacent se cache entre les lignes : elle est en plus invitée à porter un habit qui représente la simplicité, la clarté, le naturel. Ainsi, elle est à nouveau ramenée à privilégier

---

<sup>229</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 11 ; « Wenn auch die Ansichten über die Abgrenzungsfrage in den vorbereitenden Besprechungen manchmal auseinander gingen, so waren sich doch alle Beteiligten von vornherein darüber klar, dass nur wirkliche Arbeits- und Berufsbekleidung, d.h. die Kleidung, die getragen werden muss, um eine für die Volksgemeinschaft notwendige Arbeit auszuführen, bevorzugt zugeteilt werden durfte. ».

<sup>230</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 11 ; « Keinesfalls durfte sich diese Bevorzugung auch auf die nur "sogenannte" Arbeits- und Berufsbekleidung erstrecken, die, wie z.B. manche von Frauen - etwa an der Schreibmaschine oder im Einzelhandelsgeschäft - getragenen Kittel mehr dem Schmuck oder Koketteriebedürfnis als einer wirklichen Arbeitsnotwendigkeit entspricht. ».

le « style naturel », non seulement pour soutenir l'effort de guerre, mais aussi pour s'éloigner de tout soupçon d'être une « mauvaise » consommatrice. Pourtant, au fur et à mesure que les hommes sont envoyés au front, les femmes sont employées dans les usines. De plus, avec la reconversion de certains secteurs industriels en direction de l'armement, la main d'œuvre féminine est d'autant plus sollicitée. Dès 1941, le gouverneur du Reich demande le recrutement d' « un plus grand nombre de bénévoles parmi les milliers de femmes sans emploi en Alsace. »<sup>231</sup>. Cela permettrait de libérer des travailleurs de sexe masculin pour les réaffecter à d'autres postes. Invoquant le « devoir d'honneur »<sup>232</sup> dont elle doit faire preuve, la femme reçoit également des vêtements de travail, au même titre que les hommes :

« Si des vêtements de travail sont prévus pour l'homme, la femme employée à sa place reçoit un bon d'achat pour une robe de travail (pos. 2152) ou une blouse (pos. 2152) ou un tablier (pos. 2162 ou 2164) comme vêtements de travail. »<sup>233</sup>.

Mais alors, comment délimiter de manière effective les contours du vêtement de travail, s'il se rapproche d'un vêtement civil ?

Pour ce faire, le gouvernement national-socialiste s'est employé dans un premier temps, non pas à tenter de créer des catégories de vêtements réservées au travail, mais plutôt à les différencier par le type de tissu. Afin de se prémunir contre toute utilisation abusive de cette nouvelle réglementation, chaque candidat se voit demandé d'apporter un certificat remis par l'entreprise confirmant que « le travail professionnel en question ne peut être effectué dans une tenue vestimentaire autre que celle demandée »<sup>234</sup>. Les vêtements de protection spéciaux, qui

---

<sup>231</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL62, Lettre à propos du recrutement de femmes alsaciennes dans le Pays de Bade, par le Reichsstatthalter du Pays de Bade à Robert Wagner, Karlsruhe, 07.05.1941 ; « [...] von den Tausenden erwerbsloser Frauen im Elsass eine grössere Anzahl Freiwillige nach Baden zu verpflichten. ».

<sup>232</sup> SNN, numéro 261, 21.09.1941, p. 6., « *Einsatz der Frau* » ; « Ehrenpflicht ».

<sup>233</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 57 ; « Soweit für den Mann Arbeitsbekleidung vorgesehen ist, erhält die an seiner Stelle beschäftigte Frau einen Bezugschein über ein Arbeitskleid (Pos. 2152) oder einen Kittel (Pos. 2152) oder eine Schürze (Pos. 2162 oder 2164) als Arbeitsbekleidung. ».

<sup>234</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 12 ; « Als Sicherung gegen eine mißbräuliche Ausnutzung der Neuregelung wurde dann aber außerdem noch von jedem Antragsteller der Nachweis verlangt, dass die betreffende Berufsarbeit in anderer als der beantragten Kleidung nicht geleistet werden konnte. ».

sont facilement identifiables, ils ne sont pas soumis à une réglementation ou à la carte vestimentaire<sup>235</sup>.

Nous précisons qu'il s'agit là d'une disposition qui se veut transitoire, tant cette procédure manque d'une délimitation précise entre le vêtement civil et le vêtement de travail, et n'est pas adaptée à une différenciation entre les différents types de travail à effectuer. Pourtant, elle semble être déjà en vigueur en Allemagne, et est confirmée en Alsace avec une ordonnance prise en juin 1940, où sont élaborées de nouvelles directives pour l'attribution des vêtements de travail<sup>236</sup>. Dans cette nouvelle réglementation, c'est le type de travail auquel le vêtement est destiné qui possède la prévalence sur le type de tissu, bien que les deux soient intrinsèquement liés<sup>237</sup>. Un catalogue détaillé qui joint à la fois les différentes professions, le travail effectué et les certificats d'achats correspondants est diffusé en Alsace avant d'être révisé en 1942. La liste semble assez diversifiée, puisque plus de 1500 activités professionnelles différentes y sont répertoriées.

Toutefois, certaines plaintes s'élèvent par rapport à l'attribution de points pour les vêtements de travail portables aussi dans la rue et à la maison. Cela signifie une réduction de la consommation d'autres vêtements civils pour la population ne travaillant pas avec des vêtements de travail. Le gouvernement se justifie en évoquant une « hypothèse erronée » selon laquelle un travailleur a autant besoin de vêtements civils qu'un consommateur lambda qui, selon les directives, n'a pas le droit à l'habit professionnel. L'exemple de l'employé de bureau qui porte constamment ses vêtements civils la journée vient nuancer cette spéculation. Celui-ci use plus ses vêtements civils qu'un travailleur qui ne les porterait que le matin et le soir. Cela montre un traitement préférentiel injuste. Ainsi, le gouvernement exige que 20% des points des cartes de rationnement soient payés pour les vêtements de travail de l'employé de bureau. Cela

---

<sup>235</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942. Ainsi, il est fait la différence entre les vêtements de travail protecteurs, susmentionnés (on retrouve les combinaisons anti-amiante, des vêtements protecteurs contre les acides, etc...), et les vêtements de travail constitués de tissus moins imperméables au danger de tâches ou déchirures.

<sup>236</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 13.

<sup>237</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 16.

permet, à la fois de réduire l'avantage pour le travailleur qui a des vêtements de travail protecteur, à la fois de laisser le privilège à tout travailleur (quelle que soit sa profession), qui œuvre pour la cause nationale. Ainsi, pour la troisième carte vestimentaire du 1<sup>er</sup> septembre 1941 au 31 décembre 1942 (valable en Allemagne, en Alsace, il s'agirait plutôt de la seconde carte de rationnement),

« Le porteur de vêtements de travail ne doit remettre que 8 points sur un total de 120 sur sa carte vestimentaire du Troisième Reich, pour les vêtements dans lesquels il exerce son travail professionnel. Cela signifie que qu'il lui reste encore 112 points pour les achats civils uniquement. »<sup>238</sup>.

En principe, les bons d'achat sont demandés par les consommateurs eux-mêmes. Toutefois, certaines entreprises peuvent faire la demande pour l'ensemble de leurs employés, et doivent tenir un registre. Elles doivent aussi indiquer si le vêtement deviendra propriété de l'entreprise, ou du travailleur. Ces bons ne diffèrent des demandes de consommateurs individuels que par le fait qu'ils sont annoncés et soumis de manière centralisée par l'entreprise. D'ailleurs, chaque achat et vêtement récupéré est consigné dans un dossier personnel, par le bureau des cartes de la ville<sup>239</sup>. Il est aussi possible de faire des échanges entre les vêtements correspondants. Il existe une option de sélection dans la liste des groupes professionnels. Celle-ci se répartit de la manière suivante : le travailleur a le choix, soit entre deux vestes (n° 1054/1041) et un pantalon (n°1061), soit entre deux pantalons (n° 1061/1042) et une veste (n° 1041), ou entre une blouse professionnelle (n° 1091) ou une combinaison professionnelle (n° 1041/1042)<sup>240</sup>. Cette directive est introduite en 1942, afin de donner plus de choix au consommateur. Toutefois,

---

<sup>238</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 18 ; « [...] braucht der Träger von Berufsbekleidung für die Kleidung, in der er seine Berufsarbeit verrichtet, also nur 8 von insgesamt 120 Punkten seiner Dritten Reichskleiderkarte abzugebe. Es verbleiben ihm demnach noch 112 Punkte nur für Zivilanschaffungen. ».

<sup>239</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 29 ; « Kartenstellen » : c'est le lieu où sont distribuées les cartes de rationnement. La plupart des villes en sont dotées.

<sup>240</sup>ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 25, Annexe II, Vêtements de travail.

celui-ci est invité à toujours « économiser sur les matières textiles »<sup>241</sup>. Pour ce faire, à chaque fois qu'il choisit un article de travail au lieu d'un vêtement de travail :

« Les nouvelles directives stipulent clairement que si le consommateur se contente d'un seul vêtement contenant moins de matières textiles au lieu de deux vêtements auxquels il a droit en vertu de l'annexe II, la note la plus avantageuse pour lui est considérée comme un vêtement de travail, c'est-à-dire qu'il n'a pas besoin d'une blouse ou d'un pantalon, pour s'en tenir à l'exemple choisi : que la blouse choisie à la place d'un pantalon de travail et d'une veste professionnelle n'est créditée que de 6 points (et non de 10). »<sup>242</sup>.

La logique invoquée est qu'en choisissant un article contenant moins de tissu, le consommateur contribue à l'effort de guerre en le laissant au soldat au front. Cette idée de consommer de manière correcte adaptée à ses besoins se retrouve dans la seconde partie de l'ouvrage, qui concerne les caractéristiques des nouvelles lignes directrices :

« L'attribution de bons d'achat pour des vêtements de travail et des vêtements professionnels est dans tous les cas un complément à l'attribution normale sur la base de la carte d'habillement du Reich et ne constitue en aucun cas un droit que chacun dans le groupe professionnel doit examiner attentivement pour savoir si le travail qu'il doit accomplir exige effectivement ses vêtements au point qu'il ait besoin d'une attribution supplémentaire ou si, compte tenu de la situation générale de l'approvisionnement, il ne peut pas se débrouiller encore un peu. »<sup>243</sup>.

---

<sup>241</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 29 ; « Um in allen solchen Fällen, jeden Zweifel von vornherein auszuschliessen, und die Verbraucher zu Spinnstoffeinsparungen anzuregen, [...] ».

<sup>242</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 40 ; « [...], ist in den neuen Richtlinien klar entschieden worden, dass immer dann, wenn sich der Verbraucher an Stelle von zwei ihm nach der Anlage II zustehenden Bekleidungsstücken - mit nur einem weniger Spinnstoffe enthaltenden Bekleidungsstück begnügt, die für ihn günstigere Punktbewertung als Berufsbekleidung gilt, d.h., um bei dem gewählten Beispiel zu bleiben: dass für den an Stelle einer Arbeitshose und einer Berufsjacke gewählten Kittel nur 6 (nicht 10) Punkte angerechnet werden. ».

<sup>243</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 40 ; « Die Zuteilung von Bezugscheinen für Arbeits- und Berufsbekleidung ist in jedem Falle ein Zusatz zu der normalen Zuteilung auf Grund der

Le gouvernement en appelle à la responsabilité de chacun, pour consommer jusqu'à l'épuisement de la ressource vestimentaire, sans oublier que :

« Chaque demandeur doit être conscient dès le départ qu'une demande précipitée peut priver un autre camarade de travail de la possibilité de répondre à ses besoins urgents et qu'en faisant des demandes inutiles, il pêchera contre l'esprit de camaraderie. ».

Toujours avec un discours moralisateur, les autorités invitent l'individu à consommer de manière à être toujours en accord avec la communauté nationale :

« Nous sommes une communauté conspirant à la vie à la mort dans notre lutte pour la liberté et devons, dans ce cas également, faire passer le service de la cause commune avant l'intérêt personnel. »<sup>244</sup>.

Ce discours de la lutte commune pour l'effort de guerre parsème l'ouvrage de H. Eggebrecht et A. Hasse, reflétant bien le message propagandiste que veut faire passer le gouvernement national-socialiste. Cela justifie l'écriture de nouvelles lignes directrices, qui ont été élargies et complétées par rapport aux réglementations de 1940. C'est en se :

« Fiant à la compréhension des consommateurs quant à la nécessité d'économiser les matières textiles disponibles en raison de la guerre, et [...] en se fiant à la conscience absolue du devoir et de la responsabilité des consommateurs. »<sup>245</sup>.

---

Reichskleiderkarte und stellt in keiner Weise einen Anspruch dar, den jeder in der Berufsgruppe aufreiflich überlegen, ob denn tatsächlich die Arbeit, die er zu verrichten hat, seine Kleidung in dem Masse beansprucht, dass er eine zusätzliche Zuteilung nötig hat, oder ob er sich im Hinblick auf die allgemeine Versorgungslage nicht doch noch eine Weile behelfen kann. ».

<sup>244</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 41 ; « Wir sind eine auf Leben und Tod verschworene Gemeinschaft in unserem Freiheitskampf und müssen den Dienst an der gemeinsamen Sache auch in diesem Falle vor den Eigennutz stellen. ».

<sup>245</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL3652, EGGBRECHT Hans, HASSE Albrecht, *Arbeits- und Berufskleidung, Neue Richtlinien für den Bezug von Arbeits- und Berufsbekleidung mit Erläuterungen, ausführlicher Inhaltsangabe, Berufsgruppenverzeichnis und einer Übersicht über alle geltenden Sonderregelungen*, Berlin : Deutsche Verlagsgesellschaft, 1942, p. 43 ; « Wenn die neuen Richtlinien gegenüber früheren Regelungen nach verschiedenen Richtungen erweitert und ergänzt worden sind, so geschah dies :  
1. im Vertrauen auf die verständnisvolle Einsicht der Verbraucher in die kriegsbedingte Notwendigkeit sparsamster Verwendung der vorhandenen Spinnstoffe und

Une grande confiance semble être accordée dans le peuple, qui doit comprendre sa mission pour l'effort de guerre, malgré un contrôle strict des denrées par le gouvernement. Ces décisions sont surtout prises pour se conformer aux exigences du temps de guerre, obligeant le gouvernement à être plus autonome dans sa répartition des matières premières. Le gouvernement appelle d'ailleurs chaque consommateur, n'étant pas concerné par les vêtements de travail, à faire preuve de compréhension face aux contraintes et d'adapter les demandes au strict minimum, cela étant justifiable en temps de guerre. Il invite à se fournir du matériel de raccommodage, disponible sans avoir besoin d'être noté sur la carte de rationnement, pour pouvoir réparer sans avoir besoin de racheter.

En somme, par un discours propagandiste, qui réunit à la fois autarcie et lutte pour l'effort de guerre, le gouvernement national-socialiste impose en Alsace une consommation stricte, basée sur un modèle idéal où chacun œuvre pour le bien de la nation. Ce nouveau système de consommation, appliqué en Alsace à coups d'ordonnances et de décrets votés par le régime politique, est insufflé à la population par un discours idéologique. L'idée d'effort commun, presque associé à un mythe sacrificiel du désir individuel par un discours culpabilisateur de la part des autorités, amène la population à privilégier une consommation dite « raisonnée ». De fait, même le vêtement de travail se retrouve utilisé à des fins de propagande, tout en étant une denrée extrêmement importante dans le paysage vestimentaire alsacien. Le flou terminologique autour de la question, n'empêche pas le gouvernement à appeler à l'effort de guerre collectif, et à le rationner, en dépit d'une définition encore bancal. Ce procédé est véritablement symptomatique d'une société où les matières premières ne sont pas présentes en assez grande quantité pour satisfaire l'entière de la population. Ainsi, celle-ci est exhortée à consommer, certes de manière individuelle, mais toujours en accord avec une certaine conscience communautaire au service de la cause belliqueuse.

## **B. Les collectes de vêtements pour le front**

---

2. im Vertrauen auf das unbedingte Pflichtbewusstsein und Verantwortungsgefühl der Landeswirtschaftsämter, Wirtschaftsämter und Kartenstellen bei der Anwendung dieser Richtlinien. ».

### 1. Les collectes de vêtements

Lutter pour la victoire de l'armée allemande sur les fronts engagés équivaut au triomphe de l'idéologie nazie. Ainsi, il faut s'unir pour la victoire. Le discours propagandiste qui s'épanouit dans toutes les strates de la société laisse transparaître le danger de la défaite, appelant à un effort massif commun. Or, la conscience communautaire demandée à chaque citoyen allemand dans sa consommation propre dégage un certain paradoxe. L'effort, dans un premier temps est assez intime, en appelant à une consommation individuelle, puis s'en remet ensuite à la masse, aboutissant alors à un effort commun. Ce procédé invite à lutter main dans la main pour la victoire de l'Allemagne nationale-socialiste, l'arrière ayant sa part de responsabilité dans la réussite militaire.

La pression reposant sur l'arrière du front s'incarne dans les différentes manières d'aborder la réussite d'un effort collectif. Nous l'avons vu, la consommation textile individuelle, entremêlée à l'idée de se limiter pour prévenir les abus et le rationnement, est révélatrice de cette lutte commune dans l'accès au textile pour le front. Pourtant, dans une société du manque, cela ne suffit pas, et le gouvernement allemand est amené à solliciter de plus en plus la population alsacienne. Aussi, des collectes vestimentaires ont lieu. Toutefois, en Allemagne, « l'introduction de la carte d'habillement du Reich a tout d'abord entraîné une baisse considérable de la propension à déposer des vêtements »<sup>246</sup>. Mais en 1940 en Alsace, région vierge de toute campagne de collecte de don vestimentaire, cette tendance ne s'observe pas encore.

Dès juillet 1941, la première campagne de donation de textile est officiellement lancée dans la région annexée. L'objectif de l'opération est de pouvoir retravailler les matières textiles afin de pouvoir les réutiliser dans un but militaire. Cette pratique est déjà en place dans l'*Altreich*, avec des collectes annuelles<sup>247</sup>, et elle est officiellement introduite pour la première fois en Alsace du 28 juillet au 23 août 1941. Les deux différences majeures de cette nouvelle collecte se retrouvent, non seulement, dans les produits collectés, mais aussi dans la manière de collecter. Il n'y a plus de collecteurs du parti nazi qui passent directement dans les

---

<sup>246</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Ordonnance Nr. 5/40, Berlin, 01.05.1941 ; « Auch liess die Abgabefreudigkeit nach Einführung der Reichskleiderkarte zunächst erheblich nach. ».

<sup>247</sup> SNN, numéro 201, 24.07.1941, « Die kriegswichtige Samelaktion wird auch im Elsass durchgeführt » ; « Im Altreich werden jedes Jahr die Spinnstoffe, die in den Haushaltungen nicht mehr verwertet werden können, gesammelt und der extilindustrie zur Neuverarbeitung zugeführt. ».



habitations alsaciennes, il est désormais prévu des locaux où les donateurs doivent se rendre. L'Alsace voit fleurir dans ses villes des points de collecte, prévus à cet effet<sup>248</sup>. Les collectes sont réglementées selon une ordonnance assez stricte, qui insiste sur la bonne tenue de ses bénévoles. « La ponctualité, l'ordre et la propreté doivent y être exemplaires ! La politesse envers les donateurs va de soi. »<sup>249</sup>. Même en cas de dépassement des horaires prévues, les organisateurs doivent conserver une attitude avenante et exemplaire, tout en prenant en charge « même après la fin du service. »<sup>250</sup>. Il faut montrer une image soignée du régime, qui se caractérise par une organisation efficace, ordonnée et hiérarchisée. D'ailleurs, il est obligatoire de revêtir l'uniforme. C'est un « service d'honneur »<sup>251</sup>, qui justifie le port de l'uniforme, non seulement pour la prestance du parti, mais aussi pour refléter ses valeurs. Cela témoigne de l'importance de l'apparence, avec le bénévole en première ligne qui est une vitrine de l'État providence nazi. En revanche, pour les personnes aidant à la rédaction qui sont à l'arrière ou assis, l'uniforme est seulement souhaité, même s'il n'est pas obligatoire. L'uniforme est celui du Secours populaire national-socialiste (*National-Sozialistische Volkswohlfahrt, NSV*). A cela s'ajoute un brassard avec le logo de l'organisation. Le NSV est composé à majorité de membres féminins (surtout des infirmières), et s'occupe du ravitaillement à grande échelle. Il est alors logique que ce soit le NSV qui soit chargé de s'occuper des collectes, car les vêtements utilisables seront insérés dans le processus du rationnement, et le textile usagé voué à être recycler. Les dons des ménages sont enregistrés sous l'intitulé suivant : « liste de stock H »<sup>252</sup>, tandis que les dons provenant d'entreprises commerciales sont enregistrés sous la dénomination « liste de stock G »<sup>253</sup>. Ces pages sont comptabilisées, permettant de mettre en lumière les « ménages défaillants »<sup>254</sup> qui n'auraient pas donné.

---

<sup>248</sup> SNN, numéro 201, 24.07.1941, « Die kriegswichtige Samelaktion wird auch im Elsass durchgeführt » ; « [...], sondern von den Spendern zu den Annahmestellen gebracht werden muss, die überall eingerichtet werden. ».

<sup>249</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Collecte des textiles du Reich, instructions de service pour les points de collecte, Strasbourg, 15.07.1941 ; « Pünktlichkeit, Ordnung und Sauberkeit müssen dort vorbildlich sein ! Höflichkeit gegenüber den Spendern ist selbstverständlich. ».

<sup>250</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Collecte des textiles du Reich, instructions de service pour les points de collecte, Strasbourg, 15.07.1941 ; « Spender die sich zur angesetzten Schliessungszeit noch in der Annahmestelle befinden, sind auch noch nach Schluss der Dienstzeit in Ruhe abzufertigen. ».

<sup>251</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Collecte des textiles du Reich, instructions de service pour les points de collecte, Strasbourg, 15.07.1941 ; « Der Dienst in der Annahmestelle ist Ehrendienst. ».

<sup>252</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Collecte des textiles du Reich, instructions de service pour les points de collecte, Strasbourg, 15.07.1941 ; « Bestandsliste H ».

<sup>253</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Collecte des textiles du Reich, instructions de service pour les points de collecte, Strasbourg, 15.07.1941 ; « Bestandsliste G ».

<sup>254</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Collecte des textiles du Reich, instructions de service pour les points de collecte, Strasbourg, 15.07.1941 ; « Die Eintragungen müssen sehr deutlich gemacht werden, damit die NS-Frauenschaft am 15.8 die säumigen Haushaltungen leichter und schneller herausfindet. ».

C'est le *NSV* qui gère entièrement la collecte : elle organise le déroulé de la collecte, reçoit les dons, les recense, les redistribue et rappelle à l'ordre. D'ailleurs, les Jeunesses hitlériennes (*HJ*) et la Ligue des jeunes filles allemandes (*BDM*) sont mises à contribution pour apporter de l'aide au *NSV*<sup>255</sup>. Leur action se dirige surtout vers les « camarades âgés ou infirmes »<sup>256</sup>, ainsi que vers la récolte de textile des « entreprises artisanales (tailleurs) qui produisent beaucoup et acheminent la marchandise vers les centres de collecte. De tels cas doivent être signalés aux responsables des groupes locaux ou aux responsables des centres de collecte. Ceux-ci ordonnent l'intervention de la *HJ* par l'intermédiaire des chefs d'intervention. »<sup>257</sup>. C'est main dans la main que travaillent les différentes organisations paramilitaires, œuvrant pour un même objectif et ce, peu importe les âges. Témoignage de l'effort commun, ici s'opère une action mettant en relation différentes composantes de la société civile.

A la fin du processus de collecte, le donateur reçoit du *NSV* une attestation confirmant sa bonne action. La présentation de ce certificat semble ne pas être homogène au fil des années, avec plusieurs types de présentation différents, mais qui semblent contenir les mêmes informations. Par exemple, le certificat de don de juin 1942<sup>258</sup> est imprimé sur une feuille A6, à la verticale. L'encre est bleu clair, et donne les informations suivantes : l'aigle royal, le titre (*Altkleider- und Spinnstoffsammlung 1942*), le nom et le lieu du don, une liste de catégories de vêtements, le poids donné, ainsi que le sceau du *NSDAP* et la signature du responsable de la collecte au niveau du Reich. Pour l'année suivante, les informations restent les mêmes<sup>259</sup>. A la différence près que le format et la couleur ont changés : sur une demi-feuille A4, le texte est imprimé en noir sur fond jaune, en horizontal. Dans les deux exemples dont nous disposons, seul le poids est inscrit, ainsi que le nom du donateur, mais celui-ci a été effacé par le temps. Afin de pouvoir corroborer l'hypothèse d'une nouvelle esthétique de l'attestation de don à chaque nouvelle collecte, il faudrait pouvoir disposer d'un échantillon de sources plus

---

<sup>255</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Collecte des textiles du Reich, instructions de service pour les points de collecte, Strasbourg, 15.07.1941 ; « Die Hitler-Jugend soll eingesetzt werden, um in Ausnahmefällen Spinnstoffe bei : [...] ». »

<sup>256</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Collecte des textiles du Reich, instructions de service pour les points de collecte, Strasbourg, 15.07.1941 ; « alten oder gebrechlichen Volksgenossen; ». Le parti nazi considère que les personnes âgées ou infirmes ont besoin de moins de vêtements, en raison de leur manque d'activité physique.

<sup>257</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL271, Collecte des textiles du Reich, instructions de service pour les points de collecte, Strasbourg, 15.07.1941 ; « Gewerbebetrieben (Schneiderhandwerk) mit grösserem Anfall abzuholen und zu den Annagelstellen zu befördern. Derartige Fälle sind den Ortsgruppenleitern oder den Leitern der Annahmestellen zu melden. Diese veranlassen den Einsatz der *HJ* über die Einsatzführer. ».

<sup>258</sup> Voir Annexe n° 3, ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (4), Certificat de don, Juin 1942.

<sup>259</sup> Voir Annexe n° 4, ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (5), Certificat de don, Mai 1943.

importantes. Puis, dès la fin de la collecte de don, le comptage et la distribution des vêtements collectés relève de la juridiction du *NSV*. Il est ainsi chargé de remettre en circulation les biens collectés en les insérant dans la machine bien huilée du rationnement.

Cette collecte de textile est la première en Alsace, et elle s'intéresse dans un premier temps, uniquement aux matières usagées dans un but de recyclage. Toutefois, elle jette les bases de la manière de collecter. Les prochaines collectes fonctionnent sur le même principe. Si ce cas particulier nous intéresse, nous nous concentrons d'abord sur les collectes de vêtements (qui doivent remplir leur fonction première d'habiller le corps, et ce, de manière immédiate), avant de revenir de manière plus précise sur la transformation du textile collecté dans notre prochaine sous-partie.

Le 23 octobre 1941, le *Gauleiter* Wagner demande au *Kreisleitertagung* la mise en place d'un nouveau système d'aide à la camaraderie du Parti. L'objectif de cette aide est de soutenir les personnes dans le besoin et les « camarades du peuple » en Russie, en collectant des vêtements. Le système n'est visiblement pas trop regardant sur les différents vêtements donnés, acceptant tous dons, tant qu'ils sont bien conservés. Ainsi, une seconde collecte a lieu en hiver 1941. Se déroulant du 10 novembre 1941 au 30 novembre 1941, elle doit être le plus large possible, en s'appuyant essentiellement sur les cadres dirigeants de l'économie alsacienne :

« Le cercle des personnalités dirigeantes du parti, de l'État et de l'économie est encouragé à faire un don qui doit être aussi large que possible. Il convient en particulier de s'adresser le plus largement possible aux hommes dirigeants du secteur économique. Je demande donc aux chefs de district de faire en sorte que les listes de donateurs soient soumises à un contrôle permanent et approfondi. »<sup>260</sup>.

Tous les ménages sont passés au crible pour déterminer qui est un bon citoyen en donnant, et qui ne l'est pas. Cette fois, la collecte a pour but de récolter des vêtements à destination de la population civile et militaire. L'objectif est d'insérer ces dons de vêtements dans le système de rationnement, afin d'étoffer les stocks disponibles et de parer toute éventualité de manque. Le

---

<sup>260</sup> Archives Nationales, Série AJ /40, Dossier AJ/40/1407, Circulaire Nr. 28b/41, Strasbourg, 24.11.1941 ; « Der Kreis der zur Spende aufzufordernden führenden Persönlichkeiten der Partei, des Staates und der Wirtschaft, ist möglichst weit zu ziehen. In besonderem Masse ist weitgehendst an die führenden Männer des Wirtschaftsaktors heranzutreten. Ich bitte daher die Kreisleiter zu veranlassen, dass die SPenderlisten einer Laufenden, eingehenden Prüfung unterzogen werden. ».

vêtement donné est ensuite amené à circuler dans tout le *Reich*, pour fournir les régions dont le besoin pourrait se faire ressentir.

D'ailleurs, à cette collecte vestimentaire de novembre se superposent d'autres campagnes de don, à l'instar de celle du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 1941, pour laquelle il est demandé à chaque foyer de faire don d'un petit objet rappelant la maison. En effet, le soldat, loin de son *Heimat*<sup>261</sup> expérimente le mal du pays. La véritable guerre sainte contre le « bolchevisme »<sup>262</sup> menée par le Troisième Reich joue sur l'éloignement psychologique du soldat. Elle est dure, ainsi faut-il des « soins spirituels »<sup>263</sup> pour le soldat, qui, « pendant cette période, a enduré les plus dures privations. »<sup>264</sup>. Ce discours sert, d'une part, à amadouer le donateur, afin qu'il donne plus pour le défenseur de la patrie. D'autre part, il permet au soldat de se remémorer son *Heimat*, et de renouveler l'ardeur combattante en montrant qu'il n'a pas été oublié :

« Nous voulons lui exprimer l'attachement de la patrie pendant les courtes pauses de combat en aménageant ses logements de la manière la plus confortable possible. Dans la neige et la glace, le soldat allemand monte la garde pour nous. »<sup>265</sup>.

La raison invoquée, que l'on retrouve globalement dans les différentes collectes, qu'elles soient vestimentaires ou non, est la convergence des luttes pour le bien-être du soldat. Cet exemple illustre le propos essentiel du soldat-rempart, utile à la propagande pour les collectes vestimentaires.

Sur la base des instructions qui avaient été données aux chefs de districts badois et alsaciens, l'administration nazie considère cette opération vestimentaire comme un franc succès. Avant même la fin de la collecte, la réussite avait déjà été annoncée<sup>266</sup>. S'appuyant sur

---

<sup>261</sup> Difficilement traduisible en français, ce terme renvoie au sentiment d'appartenance à un pays d'origine, mais aussi à la maison d'enfance. De la même racine, le mal du pays se traduit par *Heimweh*.

<sup>262</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5, Fiche d'information « *An alle Haushaltungen* » ; « Seit Monaten steht der deutsche Soldat im Kampf gegen den Bolschewismus. ».

<sup>263</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5, Fiche d'information « *An alle Haushaltungen* » ; « geistigen Betreuung ».

<sup>264</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5, Fiche d'information « *An alle Haushaltungen* » ; « Er hat während dieser Zeit die härtesten Entbehrungen auf sich genommen. ».

<sup>265</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5, Fiche d'information « *An alle Haushaltungen* » ; « Wir wollen ihm in den kurzen Kampfpausen die Verbundenheit der Heimat dadurch zum Ausdruck bringen, dass wir ihm seine Unterkünfte so wohnlich wie nur möglich ausgestalten. In Schnee und Eis hält der deutsche Soldat die Wacht für uns. ».

<sup>266</sup> Archives Nationales, Série AJ/40, Dossier AJ/40/1407, Circulaire Nr. 28b/41, Strasbourg, 24.11.1941 ; « Die Kreisorganisationsleiter melden im Benehmen mit den Kreisamtsleitern der NSV bis zum 10. Dezember 1941 den Abschluss und den Erfolg der Sammlungsaktion. ».

une collaboration étroite entre les différents cercles administratifs et associatifs, plus de 47 000 articles ont été récoltés. Parmi eux, ce sont 10 466 articles vestimentaires masculins, 5 668 articles vestimentaires féminins et 3 404 articles vestimentaires pour enfants. S'adjoint à cela 10 896 linges de corps (essentiellement des sous-vêtements), 2 940 paires de bas, 3 572 paires de chaussures, 8 765 vêtements et 258 mètres de tissus. Grâce une circulaire datant du 24 novembre 1941, il est demandé à tous les chefs de districts de rendre compte des résultats de la collecte, triés par types de dons, avant le 10 décembre 1941<sup>267</sup>. Les chiffres dont nous disposons sont donc assez précis. Toutefois, il n'est pas précisé quels sont les chiffres affiliés à l'Alsace et au Pays de Bade. Les meilleurs résultats sont observés à Karlsruhe et Saverne, tandis que les plus mauvais se trouvent dans le district de Mannheim et de Strasbourg<sup>268</sup>. C'est donc un assez mauvais départ pour la capitale alsacienne.

Pourtant, l'Alsace ne saurait rester sur cet échec, et se démarque par la suite en fournissant des résultats impressionnants pour la collecte d'hiver de janvier 1942. Si la situation vestimentaire était encore stable sur le Front de l'Est pour les soldats allemands, elle se dégrade rapidement à l'approche de l'hiver. Dès septembre 1941, les premiers flocons de neige tombe sur la Russie, mais ce sont surtout les fortes pluies d'octobre qui rendent difficile l'avancée des soldats vers la capitale russe<sup>269</sup>. La chute des températures prend par surprise l'armée allemande, très peu préparée au froid russe. L'enlèvement progressif du front et la paralysie d'une armée en déroute entraîne l'intensification des campagnes de collectes de vêtements. Désormais, il faut, non seulement donner pour recycler, mais surtout pour vêtir les soldats. Toujours en exploitant les méthodes persuasives des propagandistes allemands, il faut susciter la compassion pour les soldats souffrant du froid : « Nous protégeons le soldat combattant contre le gel et le froid et lui donnons tout ce qui peut servir à vaincre le froid de l'hiver. »<sup>270</sup>. Par une diffusion massive de slogans accrocheurs pour éveiller la commisération chez la population alsacienne, le soldat est présenté comme victime du froid sibérien. Dans la première moitié du mois de janvier 1942, les journaux locaux scandent sans relâche la nécessité de donner pour le front :

---

<sup>267</sup> Archives Nationales, Série AJ /40, Dossier AJ/40/1407, Circulaire Nr. 28b/41, Strasbourg, 24.11.1941.

<sup>268</sup> Archives Nationales, Série AJ /40, Dossier AJ/40/1407, Notices de dossier, Strasbourg, 16.12.1941 ; « Hervorragende Ergebnisse melden die Kreise : Karlsruhe – Zabern. Schlechte Ergebnisse melden die Kreise : Mannheim – Strassburg. ».

<sup>269</sup> LOPEZ Jean, OTKHMEZURI Lasha, *Barbarossa, 1941 – La guerre absolue*, « Cinquième partie : L'iver de l'échec », Paris : Passés Composés, 2019.

<sup>270</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (18), Tract incitant au don, Mülhauser Verlagsanstalt und Drückerei G.m.b.H., 1942 ; « Wir schützen den kämpfenden Soldaten vor Frost und Kälte und spenden ihm alles, was dazu dient, im Kampf gegen die Winterkälte zu siegen. ».

« Nous donnons nos lainages chauds, nous donnons nos couvertures, nous confectionnons des vêtements, nous donnons nos skis et nos chaussures de ski. »<sup>271</sup>.

L'appel au don concerne essentiellement des vêtements chauds, surtout des fourrures<sup>272</sup>, pour que les soldats se couvrent et résistent au froid. C'est aussi nécessaire pour garder la motivation idéologique de la victoire et une bonne entente sur le front entre les soldats, dont le moral subit de plein fouet les aléas du climat. Il est donc du devoir du citoyen alsacien de donner pour soutenir son armée, en échange de sa protection. Ceux qui ne se soumettent que de manière partielle à l'appel au don sont aussitôt réprimandés. L'exemple de la remontrance des médecins du canton de Colmar par le Représentant du Chef de la Fonction Publique en Alsace pour la Mission Médicale est éloquent. Par un sermon administré enjoignant à rectifier cette attitude « honteuse », jugée peu digne de ce que l'on pourrait « légitimement attendre d'un médecin allemand »<sup>273</sup>, il dénonce les attitudes irrespectueuses de certains médecins qui « se sont contentés d'expédier un paquet contenant une vieille écharpe complètement usée. »<sup>274</sup>. Au contraire, ils sont enjoins à envoyer toutes les fourrures dont ils peuvent se passer. Elles ne sont, pour l'auteur, qu'une parure esthétique dont les Alsaciens peuvent se passer, mais qui représentent pour les soldats à l'Est une nécessité. Les Colmariens ne doivent pas oublier que l'Allemagne a été là pour eux et les a défendus « de la destruction totale par les barbares bolcheviques. »<sup>275</sup>.

Par la suite, la nécessité de plus en plus impérieuse de donner se corrèle avec la dégradation des conditions climatiques à l'est. Le rendement des collectes doit s'accroître, ce qui justifie la récupération de vêtements usagers.

---

<sup>271</sup> SNN, numéro 2, 02/01/1942, « *Eiserne Verbundenheit mit der Front* » ; « Wir geben unsere warmen Wollsachen, wir geben unsere Decken, wir fertigen Kleidungsstücke an, wir spenden unsere Skier und Skistiefel.

<sup>272</sup> SNN, numéro 2, 02/01/1942, « *Eiserne Verbundenheit mit der Front* ».

<sup>273</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (27), Lettre d'information par le Représentant du Chef de la Fonction Publique en Alsace pour la mission médicale, Colmar, 06.02.1942 ; « Durch die mehr wie beschämenden Resultate der Gebefreudigkeit der Ärzte bei der Pelz- und Wollsachensammlung bin ich gezwungen, die Herren Berufskameraden darauf hinzuweisen, dass es, glaube ich, mit Fug und Recht gerade von einem deutschen Arzt erwartet werden könnte, dass er ganz besonders das Bedürfnis haben müsste, dem in der Kälte stehenden Soldaten mit allem, aber auch wirklich mit allem, was nur irgend möglich ist, zu helfen. ».

<sup>274</sup> *Ibid.*, « Statt dessen haben sich manche Berufskameraden damit begnügt, ein Päckchen abzugehen, in dem ein alter, vollkommen verbrauchter Schal enthalten war. ».

<sup>275</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (27), Lettre d'information par le Représentant du Chef de la Fonction Publique en Alsace pour la mission médicale, Colmar, 06.02.1942 ; « Ich glaube, dass gerade die Ärzteschaft in Kolmar und im Kreis Kolmar weitgehendsten Zeit und Muse gehabt hat, nachzudenken, wie es allen Berufskameraden ergangen wäre, wenn nicht das deutsche Heer auch das Elsass vor der restlosen Zerstörung durch die bolschewistischcn Barbaren geschützt hätte. ».

Il faut réparer et confectionner, en parallèle de la collecte de dons. L'objectif est de fournir à la fin de la campagne le plus de vêtements possibles. Une série de conseils pratiques pour « ce véritable concours de ciseaux et d'aiguilles » est dispensé dans les journaux locaux<sup>276</sup>, à destination des femmes. Des photos d'artistes femmes mettant la main à la pâte sont diffusées<sup>277</sup>, mises en scène dans des tiers-lieux ouverts à la confection commune. Par exemple, à Mietsheim est ouvert une salle, où les femmes de la *NS Frauenschaft* peuvent se réunir. Au 4 janvier 1942, elles avaient déjà réalisé « 84 paires de chaussettes, 11 genouillères, 10 caleçons, 13 paires de gants, 48 paires de mitaines, 45 coiffures, 36 pulls, 39 châles, [...], 21 chemises, 6 couvertures de laine, 12 cols de fourrure [...] »<sup>278</sup>. Un véritable effort commun est attendu, étayé par de nombreux slogans sollicitant l'intégralité de la population :

« Que toutes les forces se rassemblent : que les tailleurs coupent, que les couturières fassent chanter leur machine à coudre, que femmes et filles travaillent dans les ateliers de couture tôt le matin jusque tard le soir ! »<sup>279</sup>.

Si c'est l'ensemble de la population à qui l'effort est demandé, la femme est visiblement celle dont on en attend le plus. En outre, les campagnes de propagande<sup>280</sup> incitant les familles à participer à des programmes d'aides aux enfants victimes des bombardements, ou aux soldats, visent clairement un public féminin. A sa manière, la femme doit veiller au confort du soldat, en le soutenant moralement et en faisant son possible pour l'aider. D'ailleurs, « le nazisme considère la femme comme la mère du peuple. »<sup>281</sup>. Cette idée s'adapte parfaitement à l'idée d'une régénérescence du corps national par l'aide procurée par la femme. Elle véhicule une image mythifiée de l'épouse germanique parfaite, tout en venant nuancer cette théorie du corps de la femme enfermée dans la mission d'enfanter. Au contraire, l'assimilation de la femme au corps politique lui permet de s'insérer dans le combat idéologique pour soutenir le front en

---

<sup>276</sup> *SNN*, numéro 5, 05.01.1942, dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, Strasbourg : Université des Sciences Humaines, Strasbourg, 1984.

<sup>277</sup> *SNN*, numéro 14, 14.01.1942, « *Die Volksammlung im Elsass geradezu ein Plebisit* » ; Photographie des actrices Käthe Haack et Marianne Simson en train de coudre au milieu d'autres femmes.

<sup>278</sup> *SNN*, numéro 4, 04.01.1942 ; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

<sup>279</sup> *SNN*, numéro 11, 11.01.1942 ; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

<sup>280</sup> *Amt für Volkswohlfahrt, Abteilung Propaganda*, Strasbourg : Oberrheinischer Gauverlag und Druckerei, date inconnue. On peut se référer à l'affiche « *Nimm ein Erholungskind. Verantwortlich : NSDAP. Gauleitung Baden* » qui est placardée dans les rues alsaciennes pendant la période d'annexion.

<sup>281</sup> DE VOGHELAER Nathalie, *Le cinéma allemand sous Hitler : un âge d'or ruiné*, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 83.

devenant une entité active et individuelle. Cela lui permet de revaloriser sa place dans la société, en s'éloignant de cette image pécheresse de la femme consommatrice et égoïste. Elle s'illustre en tant qu'actrice essentielle dans des opérations de collectes omniprésentes dans le discours sociétal, et devient un élément central. Si cela pourrait permettre de nuancer les thèses la considérant comme victime d'un régime ultra-patriarcal en la cantonnant à la maternité, son rôle est beaucoup plus complexe. Elle est clairement instrumentalisée par un gouvernement qui veut exploiter les forces de chacun, et qui tient un discours maternel tout en l'assignant à une tâche se rapportant à la féminité. Il est difficile de transcender les attendus associés à son genre et de briller autrement que par ses bonnes actions pour la patrie, ce qui relativise sa possible agentivité. Au contraire, elle est forcée de se complaire dans ce rôle de la femme au foyer, et dont les seules autres actions sont reliées à une construction culturelle et sociale associant le vêtement à la féminité. D'ailleurs, nous retrouvons encore dans les discours tenus le paradoxe (visiblement récurrent) d'appeler à l'effort individuel, tout en noyant l'individu dans la masse. Le régime appelle chaque femme à un effort commun : de la dénomination "la femme", elle devient "les femmes". Cela vient amoindrir le pouvoir qu'une femme seule aurait pu gagner en s'illustrant par l'action individuelle, et confirme que chacune n'a qu'un rôle secondaire et restera toujours engloutie par le groupe.

Enfin, c'est un bilan extrêmement positif pour l'Alsace, qui se rattrape par rapport à la collecte de juillet 1941, où les scores n'avaient pas été à la hauteur des attentes du gouvernement allemand. Les *SNN* diffusent une moyenne de 4,4 pièces données par ménage, et n'hésite pas à placer l'Alsace « à la tête de toutes les régions allemandes » pour les dons pour janvier 1942. Si nous ne disposons pas des chiffres exacts pour comparer avec les autres régions allemandes, il est certain que le triomphe de la collecte représente un véritable « plébiscite » pour l'Alsace, « qui prouve qu'elle a compris le sens du combat à l'Est. »<sup>282</sup>. Le ton paternaliste employé dans l'article du journal local strasbourgeois prouve sa réussite au sein du Reich :

---

<sup>282</sup> *SNN*, numéro 14, 14.01.1942, « *Die Wollsammlung im Elsass geradezu ein Plebizit* » ; « Das Ergebnis sthet hinter dem gesamtdeutschen Durschnitt nicht zurück. Unsere elsässische Heimat hat den sinn des Kampf im Osten begriffen. ».



« Le résultat de la collecte en Alsace est l'un des plus beaux de tout le Reich. Nous avons ainsi, n'ayons pas peur de le dire, fait un grand pas en avant dans notre marche vers le Grand Reich allemand. »<sup>283</sup>.

Ainsi, la région alsacienne s'intègre peu à peu à l'*Altreich*, en prouvant ses motivations à se rattacher identitairement grâce à un effort collectif pour la guerre à l'est. L'intensité du sursaut alsacien est remarquée par les différents dirigeants des instances administratives et militaires. C'est d'abord le commandant de la Wehrmacht qui s'adresse à la population alsacienne au travers d'un article paru dans les SNN :

« Après avoir terminé la collecte de fourrures et de lainages pour nos soldats sur le front de l'Est, il me semble nécessaire d'exprimer publiquement les remerciements de la Wehrmacht et mes propres remerciements. Je remercie tous les innombrables aides du parti qui ont rassemblé avec persévérance et zèle les énormes quantités de fourrures et de lainages. Je remercie les nombreux artisans fourreurs et tailleurs qui ont participé au traitement et à la transformation des fourrures et des lainages, en mettant de côté leur travail quotidien. Je remercie les nombreuses femmes qui, en plus de la lourde charge que la guerre leur impose, ont encore trouvé le temps de travailler jour et nuit pour nos soldats sur le front de l'Est. [...] Il n'y a sans doute pas de plus belle preuve de l'unité du front et de la patrie. »<sup>284</sup>.

Cette insistance sur le lien affectif entre l'arrière et l'avant du front est clairement mise en avant par ces remerciements publics, qui se veulent être un écho des remerciements des soldats. Là encore, le discours tourne autour de la lutte commune, basée sur une collaboration étroite entre tous les membres de la société civile, pour soutenir et se montrer digne du sacrifice des soldats à l'est. L'Alsace a désormais pris le train en marche et rattrape son retard sur l'*Altreich*,

---

<sup>283</sup> SNN, numéro 14, 14.01.1942, « *Die Wollsammlung im Elsass geradezu ein Plebizit* » ; « Das Sammelergebnis im Elsass gehört zu den schönsten im ganzen Reich. Wir sind damit, das darf ruhig gesagt werden, einen großen Schritt weiter auf unserem Marsch ins Großdeutsche Reich gekommen. ».

<sup>284</sup> SNN, numéro 13, 13.01.1942 ; « *Der Dank der Wehrmacht* » ; « Nach Abschluß der Sammlung von Pelz- und Wollsachen für unsere Soldaten an der Ostfront ist es mir ein Bedürfnis, den Dank der Wehrmacht und meinen eigene Dank öffentlich auszusprechen. Ich danke all den zahllosen Helfern und Helferinnen der Partei, die mit Ausdauer und Eifer die ungeheuren Mengen an Pelz- und Wollsachen zusammengetragen haben. Ich danke den Zahlreichen Fachkräften des Kürschner- und Schneiderhandwerks, die unter Hintansetzung ihrer laufenden Arbeit an der Ver- und Umarbeitung der Pelz- und Wollsachen mitgewirkt haben. Ich danke den zahlreichen Frauen, die Neben der schweren Belastung, die der Krieg gerade ihnen auferlegt, noch Zeit gefunden haben, in Tag- und Nacharbeit für unsere Soldaten an der Ostfront zu sorgen. [...] Es gibt wohl keinen schöneren Beweis der Einheit von Front und Heimat. ».

démontrant qu'elle est tout à fait capable de s'adapter et d'œuvrer pour l'effort de guerre. Cela lui vaut également les remerciements du Gauleiter Robert Wagner, qui s'exprime publiquement à Sélestat :

« Celui qui ne prend pas parti maintenant, s'élimine lui-même. Je suis heureux de constater que des centaines de milliers de personnes de ce pays se sont décidées. La campagne de ramassage des vêtements d'hiver était à mes yeux, non seulement une action commune, mais aussi un témoignage d'attachement à nos soldats et à leur combat pour la Grande Allemagne. Je n'oublierai jamais cela. »<sup>285</sup>.

Le Gauleiter a réussi son pari : par cette campagne de collecte vestimentaire, il prouve à l'Allemagne qu'il a réussi à intégrer l'Alsace par des préoccupations communes. Cela participe à ériger une identité allemande qui se superpose à l'identité régionale alsacienne, brouillant ainsi les frontières entre les deux, mais s'éloignant tout à fait de l'attachement identitaire à la France. Toutefois, nous soulignons que la force de la propagande joue en faveur de cette hypothèse, qui reste encore à nuancer fortement. L'Alsace est géographiquement loin du conflit, et ses hommes envoyés au front ont pu l'être contre leur gré. Cela vient nuancer l'idée de triomphe idéologique et identitaire perçu dans la donation vestimentaire de la région. La population aura pu donner pour soutenir ses soldats alsaciens, sans prendre part au combat spirituel du succès allemand.

Aussi, c'est par une distribution massive de tracts en tout genre que la population alsacienne est incitée (voire même obligée) à donner :

« Vous n'êtes pas des soldats sur le front, mais le front allemand à l'Est se bat aussi pour vous et protège vos biens. Prouvez votre camaraderie en faisant de riches dons pour la collecte de vêtements d'hiver. »<sup>286</sup>.

Cette idée de protection contre le bolchevisme revient là encore. Les soldats protègent la frontière pour ne pas laisser le sol sacré allemand à cette épidémie russe. Le peuple allemand

---

<sup>285</sup> SNN, numéro 19, 19.01.1942, Discours du Gauleiter Sélestat ; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

<sup>286</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (9), Tract, [sans date] ; « Ihr steht nicht als Soldaten an der Front, aber die deutsche Front im Osten kämpft auch für Euch und schützt Euer Hab und Gut. Beweist Euere Kameradeschaft durch reiche Spenden für die Wintersachensammlung. ».

se doit de lui être reconnaissant, selon le discours propagandiste écrasant et omniprésent du gouvernement, jusqu'à la fin de la guerre.

Les collectes se poursuivent tout au long de la période d'annexion, se corrélant avec les aléas climatiques et les événements militaires. Il ne faut pas relâcher l'effort de guerre. La prochaine collecte prévue sur le calendrier de l'année 1942 se déroule en mai-juin. La population est de nouveau invitée à vider ses fonds de placards :

« Puisez dans la boîte à mites : que tout participe au succès de la collecte de vieux tissus ; toutes les réserves doivent être engagées dans la guerre totale. Ces milliers de vêtements inutilisés depuis des années, proie des mites, des 1000000 de restes d'étoffe, tous doivent être mobilisés au cours de juin 1942 »<sup>287</sup>.

En effet, malgré l'immense succès de la campagne d'hiver de janvier 1942, cela n'a pas suffi pour renflouer les stocks vestimentaires disponibles. En revanche, la campagne de collecte se concentre cette fois essentiellement autour de l'action en faveur des ouvriers de l'industrie de l'armement :

« Si les donateurs voyaient ce que deviennent leurs vieux objets, ils seraient heureux de savoir que des vêtements raccommodés, nettoyés, servent aux ouvriers des usines d'armement, aux agriculteurs [...]. »<sup>288</sup>.

La difficulté de cette nouvelle campagne est d'intéresser la société civile à donner. Les propagandistes ne peuvent plus s'appuyer sur un jeu de manipulation affective, en soumettant le regard de l'individu à la dureté de la guerre que subissent les soldats. Le slogan qui revient dans certains tracts est « N'oubliez pas ! »<sup>289</sup>, mais n'a plus de cause immédiate comme le secours au front. Cette fois, la population alsacienne doit s'engager pour son propre bien : sans recyclage de matières premières textiles, l'Allemagne n'est pas à même de fournir assez de tissu. Ces campagnes de collectes exposent clairement l'impasse dans laquelle l'Allemagne

---

<sup>287</sup> SNN, numéro 152, 04.06.1942; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

<sup>288</sup> SNN, numéro 152, 04.06.1942 ; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

<sup>289</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (13), Tract pour la donation de vieux matériaux (Métal, papier, cuir, chiffons, bouteilles, etc...), [sans date] ; « Nicht vergessen ! ».

s'est enlisée. L'économie autarcique montre ici ses limites, avec l'impossibilité de fournir assez de ressources pour sa population.

Alors, pour un rendement plus productif, toute la société civile est mise au service de la nation, en recourant à plusieurs moyens. Si la propagande appelle la société civile à donner, la mobilisation des jeunes est un nouveau pas dans l'intensification des collectes vestimentaires. Les organisations de jeunesse, tels que les Jeunesses Hitlériennes, ou les Ligues des Jeunes Filles Allemandes, ont déjà pris part aux collectes dès janvier 1942<sup>290</sup>. Puis, c'est par la mise en place d'un véritable concours entre écoles que le recrutement de la jeunesse s'accroît. Les *SNN* saluent cet engagement sans faille des écoles alsaciennes, qui ont, en 1942, récolté plus de 18 000 tonnes de tissus<sup>291</sup>, plaçant le Gau Bade-Alsace « parmi les meilleurs du Reich pour ses collectes [...] »<sup>292</sup>. Le lendemain, le journal publie un nouvel article, pour conter les exploits des écoliers alsaciens, mais surtout témoigner de l'humeur festive d'une telle réussite :

« Une fête a honoré les écoles, élèves et maîtres du Gau qui ont obtenu les meilleurs résultats lors des collectes, qui sont une nécessité vitale pour nous. Vous ne pouvez pas nous donner une plus belle image de vous, que quand vous tirez les charrettes chargées d'objets collectés, montrant votre zèle [...]. »<sup>293</sup>.

Le côté pédagogique de l'activité est salué :

« Les jeunes apprennent à apprécier la valeur des objets même les plus simples ; ils prennent conscience de travailler pour la communauté ; en un trimestre ils ont rassemblé 722 kilos de textiles [...]. »<sup>294</sup>.

---

<sup>290</sup> *SNN*, numéro 5, 05.01.1942 ; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

<sup>291</sup> *SNN*, numéro 52, 21.02.1943 ; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

<sup>292</sup> *SNN*, numéro 52, 21.02.1943 ; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

<sup>293</sup> *SNN*, numéro 52, 21.02.1943 ; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

<sup>294</sup> *SNN*, numéro 52, 21.02.1943 ; dans BOGEN Isabelle, *La Propagande à travers les Strassburger Neueste Nachrichten*, sous la direction de VOGLER Bernard, *op. cit.*

Cela permet de les éduquer, mais aussi de leur faire prendre conscience de cette appartenance à la nation, afin de consolider leur conscience identitaire allemande. Par un remerciement public, les propagandistes espèrent créer chez ces jeunes un sentiment de fierté et d'appartenance à une cause supérieure à tout : la défense de la nation. Des calendriers sont d'ailleurs distribués à la population, enjoignant à faire une bonne action et à donner aux écoliers<sup>295</sup>. Autour du calendrier, sont dessinées plusieurs représentations. Sous le titre « *Schulaltstoffsammlung* »<sup>296</sup>, sont dessinés des écoliers tirant une charrette pleine de vêtements pour les collectes. Un enfant écrit sur un tableau les denrées récoltées, et se mêle en arrière-fond chars et usines d'armement<sup>297</sup>. La guerre est omniprésente, véritable *Leitmotiv* enjoignant à donner aux écoles. Le succès de ces collectes semble assez impressionnant d'après les *SNN*, et donne l'exemple de la championne de tout le *Reich*, « une alsacienne avec 54000 points. »<sup>298</sup>. L'exemplarité de cette écolière rappelle à tous que chaque alsacien se doit d'être un bon citoyen dans un contexte de guerre totale, et de considérer le don comme une des tâches essentielles à remplir. Si de grandes quantités ont déjà été récoltées, cette intensification du don par l'enrôlement des jeunes montre l'impérieuse nécessité d'en faire plus, au fur et à mesure que la guerre avance.

C'est finalement le discours belliciste du ministre de la Propagande Joseph Goebbels le 18 février 1943 au Palais des Sports<sup>299</sup>, appelant à la guerre totale, qui souligne l'impératif de collecter plus.

Ce renouvellement de l'ardeur voit sa consécration dans la campagne de collecte du 23 mai au 12 juin 1943. L'effort de diffusion de l'information est à noter avec une affiche de propagande<sup>300</sup>, adoptant une nouvelle manière d'appréhender la collecte vestimentaire. Sur arrière-fond rouge, une effigie de la femme allemande par excellence se détache, grâce à ses cheveux blonds et son sourire éclatant. Par une attitude bien moins austère que les précédentes affiches de propagande et par un message peu ascète, la femme donne joyeusement ses vieux

---

<sup>295</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (23), Calendrier, « *Schulstoffsammlung* », [sans date] ; « Gib deine Alt- und Abfallstoffe dem nächstwohnenden Schüler ».

<sup>296</sup> « Collecte scolaire des vieux matériaux ».

<sup>297</sup> Voir Annexe n° 5, ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (23), Calendrier, « *Schulstoffsammlung* », [sans date] ; « Gib deine Alt- und Abfallstoffe dem nächstwohnenden Schüler ».

<sup>298</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (23), Calendrier, « *Schulstoffsammlung* », [sans date] ; « Gib deine Alt- und Abfallstoffe dem nächstwohnenden Schüler ».

<sup>299</sup> Goebbels Joseph, discours du 18 février 1943, dans GOEBBELS, Joseph, *Reden, Band II, 1939-1945*, Düsseldorf : Droste Verlag, réédition 1971, p., pp. 172 à 208.

<sup>300</sup> Voir Annexe n° 6, ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (24), Affiche « Heraus mit alten Spinnstoffen und Schühen », du Reichskommissar für Altmaterialverwertung (commissaire du Reich pour la récupération des matériaux usagés) et du Commissaire du Reich du NSDAP pour la récupération des matériaux usagés, 1943.

textiles et ses chaussures. Cet aspect domestique de l'image renvoie une fois de plus à la place de la femme dans la société, qui œuvre pour le front par le don. Or, il n'est plus question de la guerre et de la misère du soldat, c'est par une attitude beaucoup plus gaie qu'on incite à donner. Il est aussi possible (avec la situation militaire qui se dégrade, et une atmosphère sociétale tendue) que rassurer la population en influençant de manière positive soit nécessaire. En effet, les débâcles militaires insinuent le doute de la victoire. Les propagandistes adoptent ici une nouvelle manière de communiquer, en apaisant les incertitudes et confirmant de manière forte la capacité du régime à triompher. Cette propagande positiviste semble porter ses fruits, puisque le *Hauptbereichsleiter* du NSDAP August Kramer salue la réussite de l'Alsace, qui surpasse le Pays de Bade :

« Il en résulte que la valeur des objets collectés par habitant est de 2,033 points au Pays de Bade et de 3,439 points en Alsace, ce qui signifie que le résultat de l'Alsace en termes de quantité et de valeur est bien supérieur à celui du Pays de Bade. »<sup>301</sup>.

Il vient tout de même nuancer le résultat, précisant que l'Alsace n'a commencé les dons qu'en 1941. Les stocks disponibles ont donc été épuisés moins vite. Par ailleurs, l'Alsace semble être mieux administrée<sup>302</sup>, et l'exécution des collectes mieux contrôlée. Toutefois, nous notons une légère baisse par rapport à l'année 1942 : en 1941, environ 2 700 000 kg de textiles usagés ont été collectés. Le résultat de 1942, avec 2 441 212,1 kg, n'est inférieur que d'environ 9% au résultat record de l'année d'avant<sup>303</sup>. A cette lettre, Kramer joint un recensement par catégorie des vêtements collectés. En tout, l'Alsace a récolté 1 070 137,3 kg de tissu. Dans la catégorie « Vêtements pour hommes et garçons », ce sont en tout 49 221 pièces qui ont été récoltées pour sept catégories (costumes, vestes, gilets, pantalons, manteaux, chapeaux, sous-vêtements). Les deux catégories remportant le plus de dons sont les vestes (10 163 pièces) et les pantalons (12

---

<sup>301</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Lettre adressée à Robert Wagner par August Kramer (*Hauptbereichsleiter* der NSDAP) à propos de la collecte de tissus et chaussures de 1943, Strasbourg, Gauhaus, 05.07.1943 ; «Darnach fallen in Baden Sammelstücke im Wert von 2,033 Punkten auf den Kopf der Bevölkerung und im Elsass 3,439, d.h. das mengen- und wertmässige Ergebnis des Elsass liegt im Verhältnis zu Bevölkerungszahl weit höher als das von Baden. »

<sup>302</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Lettre adressée à Robert Wagner par August Kramer (*Hauptbereichsleiter* der NSDAP) à propos de la collecte de tissus et chaussures de 1943, Strasbourg, Gauhaus, 05.07.1943 ; « M.E. sind die Gründe hierfür darin sus suchen, dass im Elsass erst seit dem Jahre 1941 mit den Sammlungen begonnen wurde und die Kreisleitungen und Ortsgruppenleitungen stärker besetzt sind als in Baden und auch bedeutend mehr Politische Leiter für die Durchführung der Sammlungen zur Verfügung stehen. ».

<sup>303</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Lettre adressée à Robert Wagner par August Kramer (*Hauptbereichsleiter* der NSDAP) à propos de la collecte de tissus et chaussures de 1943, Strasbourg, Gauhaus, 05.07.1943 ; « Im letzten Jahr kamen an Altspinnstoffen rund 2 700 000 kg zusammen. Das diesjährige Ergebnis liegt mit 2 441 212,2 kg nur etwa 9% unter dem letztjährigen Rekordergebnis. ».

332 pièces). Pour les « Vêtements de femmes et filles », il y a en tout 31 110 pièces pour huit catégories (robes, manteaux, vestes, chemises, jupes, blouses, tabliers, sous-vêtements). Il semble que les dons soient moindres en vêtements de femme, avec une moyenne de 3 888,75 pièces par catégories (contre 7 031,57 chez les hommes). Plausiblement, les dons de vêtements masculins peuvent être plus importants car certains ont été envoyés à la guerre, laissant des armoires pleines de vêtements inutilisés. Or, nous ne disposons, à ce stade de notre étude, d'aucune source permettant de corroborer cette hypothèse. A ce recensement est joint une liste des communes ayant le plus donné. Le succès de l'Alsace est remarquable, et le podium des communes ayant le plus donné témoigne de la réussite. Dans les dix premières communes, huit sont alsaciennes. Molsheim se place en première place, avec 5 260 pièces données. Au total, ce sont trente-neuf communes qui sont citées dans le document, et toutes les municipalités alsaciennes se trouvent dans les vingt premières. Strasbourg est cinquième avec 3 830 pièces données, Colmar septième avec 3 550 pièces. Pour autant, Mulhouse se place en dernière position des villes alsaciennes, malgré son importance démographique et symbolique<sup>304</sup> : pour la dix-neuvième place, elle n'a récolté que 2 411 pièces. Le succès reste néanmoins remarquable pour l'Alsace, surtout mis en regard des résultats du Pays de Bade.

Pourtant, un an après, l'ardeur et l'enthousiasme de la collecte semblent être redescendus. En mai-juin 1944 est lancée la dernière campagne officielle de don vestimentaire par le gouvernement nazi. La situation militaire a grandement changé, avec l'avancement des troupes alliées à l'ouest, et les débâcles de l'armée allemande sur le front germano-soviétique. Les bombardements s'intensifient en Alsace, et le discours de la collecte de don se cristallise à nouveau autour de l'effort de guerre, plus intense que jamais. Celle-ci doit se dérouler du 7 au 27 mai 1944, dans le but de récolter des matières premières pour l'économie de guerre<sup>305</sup>. C'est le Gauleiter Robert Wagner qui annonce lui-même la nouvelle campagne de collecte. Dès le 7 mai sont distribuées par les *Blockleiter* des feuilles d'information, indiquant ce qui peut être donné pour la collecte. Même si nous ne disposons pas du document, il s'agit sûrement de catégories similaires aux premiers dons vestimentaires. L'accent est ici mis sur les vêtements d'enfants et le linge de bébé, qui « sont particulièrement appréciés »<sup>306</sup>. Cela admet également

---

<sup>304</sup> Le bassin mulhousien est considéré comme le pôle le plus important de l'industrie textile en Alsace, et dont Mulhouse est la capitale.

<sup>305</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (35), Extrait d'un article de journal, signé de la main de Robert Wagner, [sans date], « *Neue Rohstoffreserven für die Kriegswirtschaft* ».

<sup>306</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (35), Extrait d'un article de journal, signé de la main de Robert Wagner, [sans date], « *Neue Rohstoffreserven für die Kriegswirtschaft* » ; "Besonders erwünscht ist Kinderkleidung, Säuglings- und Kinderwäsche."

de « passer en revue les stocks de vêtements et de linge et d'apporter à la collecte les vieux vêtements, les habits et le linge qui peuvent être donnés sans nécessité. »<sup>307</sup>, permettant d'établir un compte des armoires alsaciennes.

Pendant toute la durée de la collecte, les journaux alsaciens martèlent à nouveau l'information d'un discours propagandiste pour inciter à donner. A Colmar, le *Kolmarer Kurier* s'adresse le 10 mai 1944 à ses lecteurs, leur rappelant la réussite des premières collectes : « Déjà à l'époque, la population de notre district a prouvé qu'on ne fait pas appel à son soutien en vain lorsqu'il s'agit d'une action qui doit profiter à la collectivité. »<sup>308</sup>. Le district ne doit pas faillir à son devoir, et donner un maximum de vêtements. Évidemment, les besoins de la Wehrmacht passent au premier plan, tant ils sont soumis aux conditions climatiques qui « entraînent des besoins extrêmement élevés et, par conséquent, une usure extraordinaire de toutes sortes de vêtements. »<sup>309</sup>. La mention de la menace du bolchevisme rappelle une nouvelle fois la défense effrénée que les soldats maintiennent toujours à l'est, protégeant la population alsacienne :

« Chaque jour et chaque heure, il met sa vie en jeu pour la patrie, afin d'éloigner d'elle le danger bolchevique. En lisant et en écoutant les rapports en provenance des régions occupées par les bolcheviques, chacun peut, ces jours-ci, prendre conscience de l'ampleur du danger et des devoirs qu'il doit remplir dans cette lutte. Parmi ces devoirs figure le soutien extrême de toutes les collectes organisées dans l'intérêt direct du combattant allemand de l'Est et, au-delà, de l'ensemble du peuple allemand. »<sup>310</sup>.

---

<sup>307</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (35), Extrait d'un article de journal, signé de la main de Robert Wagner, [sans date], « *Neue Rohstoffreserven für die Kriegswirtschaft* » ; « Nicht nur die in den Haushaltungen sowieso nicht mehr verwertbaren Altspinnstoffe werden angenommen, sondern auch die Kleider- und Wäschebestände müssen durchgesehen und an Altkleidern, Kleidern und Wäsche das zur Sammlung gebracht werden, was ohne Not gegeben werden kann. ».

<sup>308</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (37), *Kolmarer Kurier*, 10.05.1944 ; « Schon damals bewies die Bevölkerung unseres Kreises, dass man nicht umsonst an ihre Unterstützung appelliert, wenn es sich um eine Aktion handelt, die der Allgemeinheit zu gute kommen soll. ».

<sup>309</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (37), *Kolmarer Kurier*, 10.05.1944 ; « Die klimatischen Verhältnisse des Ostens bedingen einen ausserordentlich hohen Bedarf und in dessen Gefolge einen ausserordentlichen Verschleiss an Kleidungsstücken aller Art. ».

<sup>310</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (37), *Kolmarer Kurier*, 10.05.1944 ; « Täglich und stündlich setzt er sien Leben ein für die Heimat, um von ihr die bolschewistische Gefahr fernzuhalten. Jeder mag in diesen Tagen, wenn er Berichte aus den von den Bolschewisten besetzten Gebieten liest und hört, diese Gefahr in ihrer ganzen Grösse noch einmal erkennen und sich seiner Pflichten, die er in diesem Kampf zu erfüllen hat, bewusst werden. Zu diesen Pflichten gehört auch äusserste Unterstützung aller Sammlungen, die im unmittelbaren Interesse des deutschen Ostkämpfers und darüber hinaus der Gesamtheit des deutschen Volkes durchgeführt werden. ».



Le citoyen allemand est, encore et toujours, exhorté à prendre conscience du courage et du sacrifice du soldat. En échange, il doit lui fournir de quoi tenir au front. Ce discours pour l'effort de guerre, inlassablement répété, semble ne pas se tarir au fil des années ; le soldat est l'épicentre de la collecte de dons, tout converge vers lui.

Pourtant, il n'est pas le seul destinataire de la collecte en cette année 1944. La « terreur barbare des bombes » des Alliés, qui s'abat sur l'Allemagne et l'Alsace, terrorise le peuple allemand, entraînant des mouvements de population. Par cette campagne, le gouvernement appelle également au don de vêtements pour protéger les stocks disponibles des bombardements :

« Mon appel s'adresse avant tout aux ménagères, en particulier à celles qui vivent dans les grandes villes et les villes du Gau menacées par l'air, afin qu'elles soustraient par leurs dons des biens importants au danger de destruction. »<sup>311</sup>.

Le gouvernement prétexte que le danger sur les grandes villes est grand, étant les cibles privilégiées des raids aériens américains et britanniques. Il faut évacuer le maximum de vêtements, les préservant de tous dégâts. Cela vaut aussi pour le mobilier, que le Gauleiter invite à donner en juin 1944 en reprenant la même tournure de phrase, invoquant la difficulté des victimes de bombardements à meubler leur nouveau logement :

« La population des grandes villes et des villes encore peu ou pas du tout touchée par les attaques aériennes aura ainsi l'occasion de soustraire des biens précieux au danger de destruction. »<sup>312</sup>.

Il n'est pas sûr que cet argument soit le plus valable, mais plutôt que les autorités allemandes se cachent derrière ce motif pour fuir la honte de l'échec de l'autarcie. Au contraire, il faut donner pour mettre en circulation de nouvelles marchandises sur le marché, donnant l'illusion

---

<sup>311</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (35), Extrait d'un article de journal, signé de la main de Robert Wagner, [sans date], « *Neue Rohstoffreserven für die Kriegswirtschaft* » ; « Mein Aufruf richtet sich vor allen Dingen an die Hausfrauen, besonders an die in den luftgefährdeten Grossstädten und Städten des Gau, durch ihre Spenden wichtiges Gut der Gefahr der Vernichtung zu entziehen. ».

<sup>312</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (8), Tract signé par le Gauleiter Robert Wagner, « *Deutsche Volksgenossen und Volksgenossinnen !* », Strasbourg, Juin 1944 ; « Besonders die Bevölkerung der von Luftangriffen noch wenig oder gar nicht betroffenen Grossstädte und Städte wird dabei Gelegenheit haben, wertvolles Gut der Gefahr der Vernichtung zu entziehen. ».

d'un manque inexistant. Par la mention des bombes, les propagandistes essayent ici d'attirer l'attention des Alsaciens, en évoquant une situation qu'eux-mêmes connaissent.

L'année 1944 semble être le seul moment où le discours varie de sa trame initiale, en ne présentant plus le soldat comme l'unique victime de la pénurie vestimentaire. Si le propos vacille quelque peu, le thème du héros combattant au front reste tout de même omniprésent. En témoigne l'article du *Kolmarer Kurier*, préalablement cité.

Par ailleurs, l'auteur de l'article manie de manière habile sa verve pour introduire une exposition se trouvant dans la capitale autrichienne, lequel prend le titre de « Les matériaux usagés sont des matières premières »<sup>313</sup>. Si l'exposition se concentre dans une première partie sur la transformation des matériaux usagers, c'est surtout sur la « performance remarquable »<sup>314</sup> des soldats qui est soulignée, dans leur effort pour la transformation de matières premières usagées. D'après l'article, ils ont rassemblé depuis des mois des matériaux usagés, et ont rempli de nombreux trains de leurs récoltes fructueuses. L'article en profite pour donner quelques exemples de transformation de matière première :

« Un wagon de vieux papiers permet d'éviter l'abattage de 105 arbres dans la forêt allemande et d'économiser, en plus de 300 heures de travail spécialisé, 12 000 kilowattheures d'électricité. 100 wagons de vieux chiffons et de chutes de tissu produisent deux millions de mètres de tissu. Les déchets permettent également de produire 850 000 kg de ouate de coupe, 700 000 kg de papier à cigarettes et 3 millions de mètres carrés de carton pour toiture. »<sup>315</sup>.

Ces exemples n'ont qu'un seul but : intéresser le citoyen alsacien à réfléchir à l'importance des déchets dans une économie d'armement. L'acte d'emprunter cet exemple à une région bien lointaine de l'Alsace n'est pas anodin non plus ; il illumine les points de connexion entre les différents *Gau* allemands, et participe à ériger une identité nationale forte qui circule entre des territoires éloignés. Ces collectes, point d'ancrage d'un système basé sur l'entraide patriotique,

---

<sup>313</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (37), *Kolmarer Kurier*, 10.05.1944 ; « Altstoff ist Rohstoffe ».

<sup>314</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (37), *Kolmarer Kurier*, 10.05.1944 ; « Unsere Soldaten selbst haben sich mit einer recht beachtlichen Leistungen an dieser Ausstellung beteiligt. ».

<sup>315</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (37), *Kolmarer Kurier*, 10.05.1944 ; « Ein Wagon Altpapier erübrigt den Schlag von 105 Bäumen im deutschen Wald und spart zudem neben 300 Facharbeiterstunden 12 000 Kilowattstunden Strom. 100 Waggonen alter Hadern und Stoffreste ergeben zwei Millionen Meter Tuch. Aus den Abfallprodukten werden ausserdem 850 000 kg Schneiderwatte, 700 000 kg Zigarettenpapier und 3 Millionen Quadratmeter Dachpappe gewonnen. ».

sont pensées pour faire participer la population alsacienne à une structure plus large incluant l'ensemble du Reich allemand dans la poursuite de l'effort de guerre. D'ailleurs, cet exemple montre une définition plus globale de la collecte, en incluant les matières textiles usagées, vouées à être recyclées.

## 2. *La collecte de vieux matériaux textiles*

### a. Les collectes de textiles usagés

Si nous avons abordé dans un premier temps les collectes de dons de vêtements, nous nous intéressons ici plus particulièrement au cas des collectes textiles de matières usagées, qui se déroulent en concomitance des collectes de vêtement (en tant qu'objet en bon état), premier point de notre étude.

Si l'Alsace est déjà coutumière du système de collectes de matières usagées (la première a eu lieu en 1940, mais ne concernait que de vieux papiers<sup>316</sup>), la collecte de juillet 1941, déjà abordée, est véritablement la première collecte de textiles, tous confondus. La population est invitée à donner tout le textile dont elle n'aurait plus l'utilité :

« Les vieux et les nouveaux restes, les chiffons et les raccommodages de laine et les nouveaux restes, les chiffons et les raccommodages de laine et d'autres poils d'animaux, de coton, de jute et de soie artificielle, les vieux bas, les pull-overs, etc. - bref, tout l'assortiment bigarré qui, sinon, vivrait pendant des années une existence sans but quelque part dans un sac ou dans un coffre verrouillé, est saisi lors de ces actions de collecte et transformé en tissu flambant neuf. »<sup>317</sup>.

Il est clairement assumé que les tissus vont être retravaillés, et l'Allemagne se targue de réussir à « faire du neuf avec du vieux ».

---

<sup>316</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (37), *Kolmarer Kurier*, 10.05.1944 ; « Sie unterscheidet sich von der Altpapiersammlung, die wir ja bereits kennen gelernt haben dadurch, dass das Material nicht von Sammlern der Partei im Hause abgeholt wird, [...] ». ».

<sup>317</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (37), *Kolmarer Kurier*, 10.05.1944 ; « Alte und neue Reste, Lumpen und Flicker aus Wolle und neue Reste, Lumpen und Flicker aus Wolle und anderen Tierhaaren, aus Baumwolle, Jute und Kunstseide, alte Strümpfe, Pullover, usw. – kurz, das ganze bunte Sortiment, das sonst jahrelang irgendwo in einem Schrank oder in einer wurmstichigen Truhe ein zweckloses Dasein fristet, wird bei diesen Sammelaktionen erfasst und in nagelneuen Stoff umgewandelt. ».

Ainsi, affiches et journaux martèlent l'information, il faut donner sans faiblir aux différentes collectes de vêtements, tout en tentant d'expliquer à la population ce que va devenir le vêtement. Pour juillet 1941, c'est tout un processus de construction de l'information qui se met en place dans les bureaux des autorités nazies, telle une campagne de propagande :

« La propagande pour la collecte des textiles du Reich a été définie en collaboration avec le responsable du Reich du NSDAP pour la collecte des matériaux usagés, le Ministère de l'Éducation du Peuple et de la Propagande nationale-socialiste, sur les points suivants »<sup>318</sup>.

C'est directement avec Berlin qu'est mis en place le discours officiel de la diffusion de l'information. Ainsi, il est prévu une conférence de presse sur l'économie le 22 juillet 1941 à Berlin, avec Hans Heck<sup>319</sup> qui prendra la parole. Les thèmes abordés concernent essentiellement la récolte du textile, sa transformation, et ce à quoi il servira. Le discours doit être diffusé à la radio, mais aussi dans les journaux locaux. La presse doit le résumer, à la manière d'un reportage, tout en agrémentant le tout d'images de la conférence<sup>320</sup>. A cela s'ajoute une communication de masse grâce à des affiches placées directement par les représentants des différents districts alsaciens, dans les points de collecte, dans les bureaux du parti et des autorités, mais aussi dans les centres de conseil de la *NS-Frauenschaft* et de la *Deutschen Frauenwerke*<sup>321</sup>. De surcroît, une distribution cinématographique dans les *Wochenschau* permet d'accentuer le message de donation, puisqu' « il s'agit d'une action de la plus haute importance pour lutter contre la pénurie de matières premières pendant la guerre. »<sup>322</sup>.

Une fois de plus, l'arme employée pour diffuser l'information et requérant la coopération de la population est la propagande. L'exemple de l'affiche « *Flicken, Reste, alte Kleider* » manifeste ce véritable combat idéologique pour inciter la population à donner. Si nous ne connaissons

---

<sup>318</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 125AL271, Lettre à tous les référents des districts pour la collecte de vieux matériaux en Bade et en Alsace, Strasbourg, 21.07.1941 ; « Die Propaganda für die Reichspinnstoffsammlung ist in Zusammenarbeit mit dem Reichsbeauftragten der NSDAP für Altmaterialerfassung, dem Reichsring für nat.so.z.Proganda und Volksaufklärung und dem Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda in folgenden Punkten festgelegt worden. ».

<sup>319</sup> Le *Reichskommissar* Pg. Hans Heck est le responsable du Reich du NSDAP pour la collecte de matériel usagé.

<sup>320</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 125AL271, Lettre à tous les référents des districts pour la collecte de vieux matériaux en Bade et en Alsace, Strasbourg, 21.07.1941 ;

<sup>321</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 125AL271, Lettre à tous les référents des districts pour la collecte de vieux matériaux en Bade et en Alsace, Strasbourg, 21.07.1941 ;

<sup>322</sup> *SNN*, numéro 201, 24.07.1941, « *Die kriegswichtige Samelaktion wird auch im Elsass durchgeführt* » ; « Es handelt sich da um eine höchstwichtige Aktion zur Bekämpfung der Rohstoffknappheit im Kriege. ».

pas la date de diffusion de cette affiche, il nous a semblé qu'elle pourrait être un bon point de départ pour tenter de déchiffrer les mécanismes psychologiques et idéologiques mis en place par la propagande nazie autour de la collecte de matériaux textiles usagés.

Pour autant, cette affiche est aux antipodes des symboles traditionnels nazis. Construite sur le modèle d'une bande dessinée, six cases aux dessins burlesques, réparties en deux colonnes parallèles, côtoient huit quatrains les encadrant. Chaque case est colorée de noir en arrière-fond, et une représentation d'habits entremêlés constitue le sujet principal. Chacune est liée de manière horizontale à sa voisine grâce à un dessin en noir et blanc, représentant le citoyen allemand à la recherche de vêtements à donner. La première case donne à voir des vêtements d'une autre époque, aux couleurs criardes. Le texte associé fait état d'une garde-robe encombrée, aux habits démodés dont il faudrait se débarrasser. A droite de cette case se trouve une seconde bulle aux uniformes à la gloire passée. Il pourrait s'agir entre-autre de vieux uniformes de cavalerie du Second Reich. En extrapolant quelque peu, la casquette et la tunique de gauche semblent correspondre à une tenue d'officier du troisième régiment de cuirassiers prussiens. Les deux cases sont liées par une femme vidant son armoire, en noir et blanc. Par cette représentation, le gouvernement du Troisième Reich se désolidarise des gouvernements précédents, rompant avec une tradition vestimentaire pour laisser place à la modernité de l'uniforme national-socialiste. Les deux cases suivantes sont un méli-mélo de vêtements de « grand-mère », mêlant corsets, jupons et pantalons en laine, à des vêtements usagers, déchirés, qui ne servent plus. Un petit homme, sortant d'un tiroir tient un tissu en guise de trouvaille. Puis, cette sorte de frise chronologique vestimentaire se termine, en passant par les tissus d'ameublement, avec à la dernière case la représentation d'une machine aux allures de chien, entourée de différents rouages et outils mécaniques. Les deux derniers quatrains se font l'écho de ces modèles arrivant à leur destination finale :

« Bref, toutes les choses que vous n'osez | peut-être pas proposer, | le hachoir à viande les déchire avec plaisir | et les transforme en vêtements, | qui sont destinés à ceux qui, dans l'ardeur du soleil, | dans les intempéries et les pluies torrentielles, | dans la suie, la poussière et les machines | et qui se fatiguent, servent ensuite d'outils de travail. »<sup>323</sup>.

---

<sup>323</sup> Voir Annexe n° 7. ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (26), Affiche « *Flicken, Reste, alte Kleider* », [sans date] ; « Kurz, allen Kram, den Ihr verzagt | vielleicht nicht anzubieten wagt, | zerfetzt der Reisswolf mit Entzücken | und formt ihn um zu Kleidungsstücken, | die denen, die in Sonnenglut, | in Wettersturz und Regenflut, | in Russ und Staub und an Maschinen | sich mühe, als Arbeitszeug dann dienen. ».

La tendance est à la récupération pour remettre à neuf, et incite à donner. Le design graphique des différentes cases recherche à susciter une réaction au message qu'il veut faire passer chez le spectateur.

Pourtant, l'affiche prend le contre-pied des codes visuels traditionnels d'une affiche de propagande nazie. Ici, les dessins sont presque cartoonesques, très loin du pragmatisme habituel des propagandistes de Goebbels. Or, les affiches de propagande nazies traditionnelles s'inscrivent plutôt dans la mouvance du « *Plakatstil* »<sup>324</sup>, issu de l'essor des affiches publicitaires allemandes des années 1920, qui se concentre autour d'une figure centrale au dessin simplifié (mais de plus en plus réaliste pendant le Troisième Reich). Agrémenté d'une police de caractères forte et une palette chromatique limitée, l'idée est de rendre la publicité mémorable et reconnaissable. A l'inverse, le dessin est ici très stylisé, et semble se rapporter aux représentations reprises dans les bandes-dessinées. Cette exploration artistique expressionniste et peu réaliste, se rapporte à l'art développé par les artistes contemporains étrangers, mais semble bien loin des attendus d'une affiche de propagande nazie. Dès 1933, la tendance est à la croisade contre l'art « dégénéré »<sup>325</sup>, les fauvistes et l'art abstrait, rejetant ce qui s'éloigne du classicisme, des lois de la perspective. Ce figuratif propose une interprétation plus proche des codes du cartoonisme à l'américaine des années 1930<sup>326</sup>, basé sur une déformation des personnages et l'exagération des situations. Si le régime nazi est plutôt abonné aux critères du réalisme, voire de l'hyperréalisme avec des motifs picturaux restreints, il semble pourtant apprécier ce style cartoonesque<sup>327</sup>, typique du cinéma d'animation, tout en le dissociant des courants artistiques modernes réfractaires. Malgré les critiques de quelques sommités culturelles allemandes, le style semble plaire.

Cette affiche pourrait témoigner de l'effort pour la création d'un nouveau style de dessin allemand. D'ailleurs, si nous ne disposons pas d'autres informations sur l'auteur, la date

---

<sup>324</sup> Le Plakatstil (ou Sachplakat) est un style d'affiches qui a vu le jour en Allemagne dans les années 1900, à l'initiative de Lucian Bernhard, de Berlin, en 1906. Les caractéristiques communes de ce style sont un lettrage audacieux qui attire l'attention et des aplats ; les formes et les objets sont simplifiés et la composition se concentre sur un objet central.

<sup>325</sup> LANDA Eva, "L'art "dégénéré" et le projet culturel nazi : finitude et quête de l'éternité", dans *Le Coq-héron* 2004/2 n° 177, Paris : Hérès, 2004, p. 161 à 165.

<sup>326</sup> Ce style apparaît dans les années 1930 avec les géants de l'industrie d'animation de l'époque Warner Bros (les Looney Toons), Tex Avery et Walt Disney. Les cartoons connaissent particulièrement une époque prospère jusqu'en 1960, avec le passage à la couleur, les premiers films cinématographiques de Walt Disney, mais aussi la démocratisation de la télévision dans les ménages.

<sup>327</sup> GIESEN Rolf, STORM J.P., *Animation sous la croix gammée. Une histoire du film trompeur dans l'Allemagne nazie, 1933-1945*, Jefferson (NC) : McFarland & Co, 2012.

de parution, ou le lieu de diffusion, il est probable que cette affiche s'adresse à un public assez jeune, enjoignant les petits aventuriers alsaciens à fouiller dans les placards. C'est le public visé par ce style de dessin, dont ces caricatures vestimentaires mystifient quelque peu le vêtement. Presque onirique aux yeux de l'enfant, le message de l'affiche joue sur l'oubli de l'habit dans les tiroirs. Ce deuxième point est essentiel, puisque c'est grâce à un vocabulaire plutôt péjoratif pour désigner ces "frusques" qu'est présenté le vêtement à donner, pour le recycler. L'accent est mis sur l'inutilité à le garder, et le donner apparaît comme la meilleure solution pour lutter, non seulement contre l'ennemi du Reich, mais aussi contre l'encombrement. Malgré l'aspect assez simplet de l'affiche par des dessins pour enfant, il y a une véritable politisation de l'image.

b. L'"après-collecte", exemple de la campagne de recyclage de textile usagé de l'été 1942

Ainsi, les collectes textiles ne se concentrent pas uniquement sur le vêtement en tant qu'objet, mais concernent également les tissus usagés, qui sont destinés à être recyclés. Nous avons choisi, pour la suite de notre développement, de nous concentrer ici uniquement sur la suite de la collecte de textile usagé de mai-juin 1942. Ce choix est justifié par une abondance de sources sur le sujet. En effet, plusieurs documents administratifs du dossier 126AL3681 concernant le sujet ont été bien conservés aux ADBR. A l'inverse, nous ne disposons que de très peu d'archives administratives sur les processus de récolte du textile usagé des autres collectes de la période. Qui plus est, le déroulé est à priori systémique pour les collectes de vêtements pendant toute la période d'annexion en Alsace. Nous supposons que ce schéma organisationnel durable dans le temps s'applique aussi aux autres collectes de textiles usagés, ce qui explique le choix d'analyse de cet exemple. Toutefois, nous précisons que certaines variations peuvent intervenir par la suite, mais l'absence de sources ne nous permet pas de confirmer l'hypothèse d'une continuité parfaite. Pour autant, ces sources nous donnent un aperçu de "l'après-collecte", et l'occasion d'observer les rouages de l'organisation nazie pour le recyclage des tissus et vêtements usagés.

Pour analyser cette collecte, nous nous appuyons essentiellement sur des documents administratifs émis par l'autorité nazie. Ces échanges adressés par le ministère de l'Économie et de la Finance, aux différentes têtes dirigeantes des principaux organes administratifs alsaciens en rapport avec le textile s'étalent du 12 mai 1942 au 11 septembre 1942. Ainsi, les

premiers échanges ont lieu quelques semaines avant le début de la collecte (qui se déroule du 1<sup>er</sup> au 15 juin 1942), et permettent d’avoir une vue d’ensemble jusqu’en septembre.

Le but de cette collecte est d’amasser un nombre conséquent de textiles anciens, « tels que des chiffons de toutes sortes en laine, coton, lin, jute, rayonne, soie artificielle, etc... afin de recouvrir l’approvisionnement nécessaire de l’armée en matière textiles. »<sup>328</sup>. Toutes les matières textiles sont bonnes à récupérer, peu importe leur état. L’objectif est d’amasser pour réparer, et remettre en service. C’est le commissaire du *Reich* au recyclage des déchets qui est chargé de mener la campagne de collecte, en étant soutenu par les représentants du district et des districts du NSDAP<sup>329</sup>. A la différence des dépôts d’habits dans les points de collecte, qui sont remis directement aux services locaux de la *NSV* pour l’œuvre de bienfaisance, les pièces textiles usagées sont envoyées dans des centres d’accueil. C’est le parti qui s’occupe de mettre en place les centres de collectes dans les villes et villages. Une fois donnés, les vêtements appartiennent à l’Office impérial de l’habillement<sup>330</sup>. Dans le Gau *Baden-Elsass*, le référent pour la gestion des vêtements usagés est le chef d’unité Brambor, secondé par le « collaborateur spécialisé » Geuder<sup>331</sup>. Dès la nomination de bureaucrates, le parti s’occupe d’installer des « camps d’accueil »<sup>332</sup>, dans lesquels les vêtements récoltés vont être envoyés. Ils sont principalement installés dans les villes les plus importantes, puisqu’il est nécessaire de posséder un office économique important. Il faut également éviter les doublons, puisque,

---

<sup>328</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Bulletin ministériel du *Reich* et du Ministère de l’Intérieur, n° 21, p. 1055, 27.05.1942 ; « Zweck dieser Sammlung ist neben der Altkleidersammlung die Erfassung aller Sorte von Alttextilien, wie Lumpen jeder Art aus Wolle, Baumwolle, Leinen, Jute, Zellwolle, Kunstseide usw. Um dadurch den notwendigen Heeresbedarf an Spinnstoffen zu decken. ».

<sup>329</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Bulletin ministériel du *Reich* et du ministère de l’Intérieur, n° 21, p. 1055, 27.05.1942.

<sup>330</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide, Circulaire Nr. B 420/42 (E 441/42), Karlsruhe, 12.05.1942 ; « Die Partei richtet zu diesem Zweck in den Städten und Dorfgemeinden nach Bedarf Annahmestellen ein. Die in den Annahmestellen anfallenden als Abreitskleidung geeigneten Kleidungsstücke stehen zur Verfügung der Reichsstelle für Kleidungsstücke stehen zur Verfügung der Reichsstelle für Kleidung und verwandte Gebiete. ».

<sup>331</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide, Circulaire Nr. B 420/42 (E 441/42), Karlsruhe, 12.05.1942 ; « Der Referent für Altkleiderverwertung in meiner Dienststelle ist Referatleiter Brambor: sein Vertreter ist Sachbearbeiter Geuder. ».

<sup>332</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide Nr B. 440/42 (E 461/42) sur le centre d’accueil de vêtements, Karlsruhe, 19.05.1942.



« Dans les villes où se trouvent un conseil économique de la ville et un conseil économique de la campagne, il ne doit y avoir qu'un seul centre d'accueil, dont l'aménagement incombe à chaque fois au conseil économique de la ville. »<sup>333</sup>.

Cette décision manifeste la volonté de ne pas s'encombrer avec de trop nombreux locaux. Cela compliquerait également le transport. Ainsi, treize villes alsaciennes voient fleurir des centres d'accueil. Altkirch, Thann, Mulhouse (pour la ville et le district), Guebwiller, Colmar (pour la ville et le district), Ribeauvillé, Sélestat, Molsheim, Strasbourg (pour la ville et le district), Saverne, Haguenau et Wissembourg rassemblent en tout seize centres d'accueil. Toutefois, nous notons que ces villes sont toutes de très grandes municipalités avec beaucoup d'habitants. A l'inverse, les plus petites villes ne sont pas assez importantes pour se doter d'un camp d'accueil de vêtements usagés. Ainsi, elles doivent envoyer leurs récoltes à un camp d'accueil central. Les communes urbaines et rurales alsaciennes de moins de 10 000 habitants doivent acheminer leur butin textile à destination d'un camp d'accueil central créé spécialement à Mulhouse<sup>334</sup>. Le choix de cette ville n'est pas anodin. Il confirme encore une fois l'importance du bassin mulhousien qui l'emporte dans le domaine textile, en laissant tout à fait de côté Strasbourg. Cela s'explique aussi par la création d'un centre d'accueil pour les vêtements hommes à Strasbourg (sur lequel nous revenons). Pour le Pays de Bade, c'est à Karlsruhe qu'est installé un camp d'accueil central pour les vêtements. Ainsi, l'administration nazie demande de séparer les vêtements provenant des points de collecte des communautés urbaines et rurales de moins de 10 000 habitants, des autres vêtements récoltés dans les plus grandes villes. Si la raison de la séparation n'est pas explicitée dans le document, il se peut que ce soit pour des raisons de comptabilisation des données. De plus, cela permet de chiffrer toutes les récoltes, de faire des statistiques selon les villes et les points de collectes et d'observer le taux de dons.

D'ailleurs, si le parti s'occupe de mettre en place toute l'organisation de la collecte et le déplacement des textiles jusqu'au centre d'accueil, l'activité auprès du camp d'accueil y est bénévole<sup>335</sup>. C'est le bénévole qui est chargé du tri des vêtements. Toutefois, pour chaque centre d'accueil, « un dépositaire est désigné parmi les milieux du commerce de détail, en tant

---

<sup>333</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide Nr B. 440/42 (E 461/42) sur le centre d'accueil de vêtements, Karlsruhe, 19.05.1942 ; « In Städte, in denen sich je ein Wirtschaftsamt Stadt und Land befinden, soll nur ein Auffanglager kommen, dessen Einrichtung jeweils dem Wirtschaftsamt Stadt obliegt. ».

<sup>334</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide Nr B. 440/42 (E 461/42) sur le centre d'accueil de vêtements, Karlsruhe, 19.05.1942.

<sup>335</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide Nr B. 440/42 (E 461/42) sur le centre d'accueil de vêtements, Karlsruhe, 19.05.1942 ; « Die Tätigkeit bei den Auffanglagern ist ehrenamtlich. ».

qu'administrateur fiduciaire, responsable du tri et de l'expédition corrects des vêtements usagés, sous la surveillance du service économique. »<sup>336</sup>. En effet, il est nécessaire d'observer la valeur marchande des textiles usagés qui rentrent dans les réserves des camps d'accueil. Il faut, non seulement les comptabiliser, mais aussi pouvoir dialoguer avec les entreprises de nettoyage et de réparation qui prendront le relais avant la réinsertion du vêtement dans le système de rationnement. Sans rationalisation du prix de l'objet, il n'est pas possible de réaliser des transactions financières. Ainsi, le travail bénévole est mis sous tutelle de l'office économique compétent, qui garde toujours un œil sur les activités du camp d'accueil.

En outre, la mission de ces centres d'accueil est de trier les vieux vêtements reçus des points de collecte du parti. En effet, sur instructions des services économiques compétents, les centres d'accueil reçoivent les vêtements de points de collecte du parti. Le transport est assuré par la *Reichsstelle*, qui suit un parcours transactionnel précis : « Le donneur d'ordre pour les transports est l'office de tourisme compétent. L'office économique envoie la facture avec la mention de l'exactitude matérielle pour l'ordre de caisse à l'office économique national en indiquant le destinataire. »<sup>337</sup>. Les factures de transport nécessitent la confirmation du responsable de la préparation des véhicules. Cela évite des dépenses annexes, et atteste d'un contrôle acéré autour des coûts de production. Le transport est un élément clé dans l'engrenage de la machine à recyclage. Il faut acheminer l'intégralité du tissu collecté dans les centres d'accueil. En effet, aucun tri n'a lieu en amont, et la tâche est réservée au camp d'accueil. Une fois le textile usagé acheminé, le bénévole doit accuser de réception par des fiches d'inventaire des points de collecte. Ensuite, le textile est trié selon certaines conditions, permettant une catégorisation des différents vêtements récoltés. Les critères ont été établis « par des spécialistes du commerce de détail et, le cas échéant, de l'industrie de l'habillement, choisis par les services économiques en concertation avec les organisations locales et les entrepositaires (si nécessaire dans les deux groupes) »<sup>338</sup>. C'est en passant par une réflexion institutionnelle

---

<sup>336</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide Nr B. 440/42 (E 461/42) sur le centre d'accueil de vêtements, Karlsruhe, 19.05.1942 ; « Für jedes Auffanglager wird ein Lagerhalter aus den Kreisen des Einzelhandels als Treuhänder bestimmt, der unter Aufsicht des Wirtschaftsamt für die ordnungsgemässe Sortierung und Versendung der Altkleidungsstücke verantwortlich ist. ».

<sup>337</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide Nr B. 440/42 (E 461/42) sur le centre d'accueil de vêtements, Karlsruhe, 19.05.1942 ; « Auftraggeber für die Transporte ist das jeweils zuständige Wirtschaftsamt. Das Wirtschaftsamt sendet die Rechnung mit dem Vermerk der sachlichen Richtigkeit zur Kassenanweisung an das Landeswirtschaftsamt unter Angabe des Empfängers. ».

<sup>338</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide Nr B. 440/42 (E 461/42) sur le centre d'accueil de vêtements, Karlsruhe, 19.05.1942 ; « In den Auffanglagern sind die Kleidungsstücke durch Fachleute aus den Kreisen des Einzelhandels und gegebenenfalls der Bekleidungsindustrie, die von den Wirtschaftsämtern im

que sont triés les textiles usagés. D'ailleurs, c'est selon quatre caractéristiques que sont classés les tissus :

« a. Sans autre pièces utilisables pour les hommes et les jeunes gens, même celles qui présentent des dommages dont le porteur ultérieur peut se charger de la réparation. Les vêtements pour femmes, qu'ils soient sales et nécessitent des réparations ou non. | b. Vêtements pour hommes et garçonnetts souillés et nécessitant des réparations, utilisables sur le territoire national après remise en état. | c. Vêtements sales et nécessitant d'importantes réparations pour les hommes et les garçons, utilisables pour les travailleurs étrangers à l'Est. | d. Les vêtements qui ne peuvent être classés selon les points I.a et I.b de ma circulaire n° B 420/42 (E 441/42)<sup>339</sup> doivent être transmis immédiatement aux services locaux de la NSV contre reçu. »<sup>340</sup>.

La catégorisation du textile usagé est donc déterminée en fonction de l'état du tissu, et de sa dégradation progressive. Ensuite, les vêtements sont à nouveau triés selon le genre auquel l'administration nazie les assimile. Après la collecte<sup>341</sup>, il est décidé de centraliser les pièces textiles usagées des villes de plus de 10 000 habitants et de les envoyer, soit à Colmar pour les articles de femmes, soit à Strasbourg pour les articles masculins. Ainsi, le centre d'accueil de Colmar reçoit les vêtements et le linge féminins recensés dans les villes alsaciennes de plus de 10 000 habitants, après les avoir triés et traités. A l'inverse, les vêtements considérés comme masculins (surtout les chemises, slips et caleçons) doivent « être envoyées par les centres d'accueil du Pays de Bade et d'Alsace uniquement au dépôt de vêtements usagés de Strasbourg. »<sup>342</sup>. La catégorisation selon les genres est encore bien présente, et peut s'expliquer en raison du rôle assigné dans la société. Enfin, il faut – avant le 10 juillet 1942 – fournir un

---

Benahmen mit den örtlichen Organisationen und den Lagerhaltern auszuwählen sind, (erforderlichenfalls in beiden Gruppen) nach folgenden Gesichtspunkten zu sortieren : ».

<sup>339</sup> *De facto*, cela correspond aux points a. et b. de la citation.

<sup>340</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Lettre rapide Nr B. 440/42 (E 461/42) sur le centre d'accueil de vêtements, Karlsruhe, 19.05.1942 ; « a. Ohne weiteres verwendbare Stücke für Männer und Burschen, auch solche mit Schäden, deren Ausbesserung der spätere Träger vornehmen kann. Frauenkleidung, gleichgültig, ob sie verschmutzt und ausbesserungsbedürftig ist oder nicht. | b. Verschmutzte und ausbesserungsbedürftig Kleidung für Männer und Burschen, die nach Instandsetzung im Inland verwendbar ist. | c. Verschmutzte und stark ausbesserungsbedürftige Kleidung für Männer und Burschen, die für ausländische Arbeiter im Osten verwendbar ist. | d. Kleidungsstücke, die nicht nach Ziff. Ia und b meines Runderlasses Nr. B 420/42 (E 441/42) einzuordnen sind, sollen unverzüglich an die örtlichen Dienststellen der NSV gegen Quittung weitergeleitet werden. ».

<sup>341</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 562/42, Karlsruhe, 17.06.1942.

<sup>342</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 562/42, Karlsruhe, 17.06.1942 ; « Brauchbare Stücke - ob reinigungs- und ausbesserungsbedürftig oder nicht - sind, soweit sie aus den Städten über 10 000 Einwohner stammen, von den Auffanglagern in Baden und Elsass nur an das Altkleiderlager in Strassburg zu senden. ».

rapport détaillant les stocks disponibles à Strasbourg, ainsi que trier les différents types de vêtements. Les vêtements dits « costumes » (certains gilets et pantalons, smokings, etc...) sont à séparer<sup>343</sup>. Il est « prévu de vendre ces vêtements au secteur de la restauration et aux entreprises de pompes funèbres »<sup>344</sup>, même si des directives spécifiques doivent encore confirmer cette initiative. Cela ne concerne que les vêtements donnés qui sont en bon état, et dont la réparation à faire n'est que très sommaire. Sinon, les vêtements usagés sont envoyés dans des entreprises de nettoyage, avant de revenir dans les camps d'accueil.

Nous explorons rapidement ici la trajectoire évolutive et spatiale du vêtement dans le centre d'accueil. Une fois réceptionné, il est trié puis stocké en attente de nettoyage dans des entrepôts. L'organisation de ces entrepôts, et notamment la mise à disposition de la main d'œuvre, incombe au commerce de détail. Le travail dans les entrepôts est bénévole<sup>345</sup>. Pourtant, l'État oblige les entreprises à œuvrer pour l'effort de guerre. De fait, ces bénévoles sont des volontaires désignés, obligés de répondre à l'administration nazie. Ils jouent un grand rôle dans les rouages de la machine bien huilée du recyclage textile. Ils gèrent les sélections, et en déterminent les catégories pour faciliter le triage. « Ces entrepôts de vêtements usagés doivent tenir informer chaque semaine les entrées et sorties de marchandises, conformément à des instructions spécifiques. »<sup>346</sup>. Les entrepôts sont un moyen de soulager les camps d'accueil. Pour le Pays de Bade et d'Alsace, deux hommes sont nommés « pour répartir les vêtements à nettoyer entre les entreprises de nettoyage de l'industrie et de l'artisanat en fonction de leur capacité. »<sup>347</sup>. Ils sont désignés par le *Gauleiter*, en accord avec le sous-groupe « Teinture industrielle et nettoyage à sec » et la Corporation régionale des teinturiers et des nettoyeurs à sec<sup>348</sup>. Il semble que les entreprises de teinture et de nettoyage soient badoises, mais aussi

---

<sup>343</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 562/42, Karlsruhe, 17.06.1942 ; « Im Altkleiderlager Freiburg bezwang. in den Zentral-Auffanglagern Karlsruhe und Mülhausen sind diese Kleidungsstücke getrennt nach Fracks, Smokings, Cuts, Gehröcken und den dazu gehörigen Westen und Hosen zu sortieren und entweder der Reichsstelle für Kleidung und verwandte Gebiete oder mir bis zum 10 Juli 1942 stückmässig zu melden. ».

<sup>344</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 562/42, Karlsruhe, 17.06.1942 ; « Es ist in Aussicht genommen, diese Kleidungsstücke an das Gaststättengewerbe und an Bestattungsinstitute zu verkaufen. ».

<sup>345</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 562/42, Karlsruhe, 17.06.1942.

<sup>346</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 420/42 (E 441/42), Karlsruhe 12.05.1942 ; « Die Altkleiderlager haben der Reichsstelle wöchentlich nach besonderer Anweisung Meldung über die Waren- Ein- und -Ausgänge zu erstatten. ».

<sup>347</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 420/42, Karlsruhe 12.05.1942 ; « zwei Vertrauensmänner bestimmt, die die Aufgabe haben, die reinigungsbedürftigen Kleidungsstücke auf die Reinigungsbetriebe der Industrie und des Handwerks ihrer Kapazität entsprechend zu verteilen. ».

<sup>348</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 420/42, Karlsruhe 12.05.1942 ; « Reinigungsbetriebe : Für die Auffanglager in Baden und im Elsass werden von mir im Benehmen mit der

alsaciennes ; et participent au processus de recyclage des textiles usagés. En revanche, certaines entreprises de réparation peuvent se situer « en dehors de [l]a circonscription économique nationale »<sup>349</sup>. C'est surtout en fonction des capacités de nettoyage, mais aussi de surveillance des stocks apportés par le camp d'accueil dans les entrepôts, qu'est déterminée l'attribution de textiles usagés aux entreprises de réparations. Nous observons trois grandes étapes dans le processus de recyclage.

Tout d'abord, les textiles usagés – après avoir été triés – sont confiés à une entreprise de nettoyage. Le textile est nettoyé à l'eau, à la vapeur, et n'est pas repassé. Une fois le textile traité, les entreprises de nettoyage envoient leurs pièces aux entreprises de réparation auxquelles elles ont été associées (l'association se fait en amont et est décidé par les deux hommes – cités précédemment, mais toujours anonymes). Les offices économiques doivent mettre à disposition des moyens de transport. Le cas échéant, c'est l'entreprise de nettoyage qui avance le coût du transport, puis perçoit un remboursement<sup>350</sup>. Le rôle des ateliers de réparation est de reprendre les pièces abimées et de les améliorer « pour qu'elles soient à nouveau portables. »<sup>351</sup>. Par exemple, la technique du patch peut être utilisée, avec le tissu de pièces irrécupérables. Ensuite, les déchets de couture restants doivent être remis à la direction du Gau de la NSDAP (*Gauorganisationsamt – Gaubeauftragter für Altmaterialerfassung*, Strasbourg, Piniergasse Block 6) en indiquant le poids<sup>352</sup>. Cette mesure indique clairement qu'il ne faut rien perdre et gaspiller. Toujours dans cette économie de l'économie, « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »<sup>353</sup>.

Si les entreprises dépendent de réglementations spéciales concernant l'attribution du matériel de couture, le système de prix maximaux fixés par la *Reichsstelle* permet d'éviter les abus. Ensuite, l'office affecté à la répartition s'occupe des frais engendrés par ce système de recyclage, pour ne pas entraîner de pertes dans les recettes de l'entreprise.

Enfin, pour les restes de tissus inutilisables, ils sont considérés comme des chiffons à jeter. Il existe toujours cette idée impérative de ne pas jeter et d'exploiter la matière jusqu'à

---

Fachunterruppe Industrielle Kleiderfärberei und chemische Reinigung und der Bezirksinnung des Färber- und Chemischreinigerhandwers ».

<sup>349</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 420/42, Karlsruhe 12.05.1942 ; « Die Reichsstille bestimmt im Benehmen mit der Verteilungsstelle für Bekleidung Ausbesserungsbetriebe, die auch ausserhalb meines Landeswirtschaftsamtsbezirks liegen können. ».

<sup>350</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 420/42, Karlsruhe 12.05.1942 ; « Die Transportkosten hat der Reinigungsbetrieb vorzulegen. Die Wirtschaftsämter haben die Reinigungsbetriebe bei der Gestellung von Transportmitteln gegebenenfalls unter Mitwirkung der Fahrbereitschafts-leiter zu unterstützen. ».

<sup>351</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 420/42, Karlsruhe 12.05.1942.

<sup>352</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 420/42, Karlsruhe 12.05.1942.

<sup>353</sup> La maxime est attribuée à Lavoisier.

épuisement ; une fois le processus de recyclage terminé, il faut détruire les restes. Les déchets dus à la coupe de tissu dans des textiles préexistants pour appliquer la technique de patch « doivent être signalés au poids à la direction du district du bureau d'organisation du district du NSDAP »<sup>354</sup>. De plus, s'il y a destructions de chiffons, les entreprises de réparations doivent établir un procès-verbal<sup>355</sup>. Cela permet aux autorités allemandes de tenir des registres comptabilisant toutes les pertes, les transformations et les destructions, et de déterminer la plus-value des produits. Ils sont « nécessaires comme documents pour le décompte final avec le trésorier du Reich du NSDAP. »<sup>356</sup>. Le relevé doit contenir la quantité totale de vêtements usagés éliminés comme chiffons, le poids des quantités vendues et le nom des entreprises de récupération chargées du recyclage.

Si ce système de recyclage semble plutôt bien rodé, le dernier document dont nous disposons fait ombrage au tableau. Le 11 septembre 1942 est ordonné par le ministère des Finances et de l'Économie de Karlsruhe la fermeture de tous les centres d'accueil en Bade et en Alsace, hormis les deux camps centraux<sup>357</sup>. Puis,

« si des vêtements usagés sont encore entreposés dans certains centres de réception, ils doivent être envoyés sans délai au centre de réception ou au centre de vêtements usagés compétent, qu'ils aient été nettoyés ou réparés ou non.<sup>358</sup> ».

L'envoi reste très préparé, avec un avis d'expédition détaillé, contenant le nombre de pièces devant être expédiées, leur type et leur qualité. La fermeture des centres d'accueil incombe aux différents services économiques des communes alsaciennes et badoises. Il se peut que cette décision soudaine soit due à la pénurie de main d'œuvre, mentionnée dans le document. Toutefois, cela n'est pas précisé de manière officielle. La question du stockage est aussi invoquée. Cette pénurie de main d'œuvre a vraisemblablement entraîné quelques problèmes.

---

<sup>354</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 420/42, Karlsruhe 12.05.1942.

<sup>355</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 263/2 (E 643/42), Karlsruhe, 03.07.1942.

<sup>356</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 860/42, (E 875/42), Karlsruhe, 11.09.1942 ; « Die Vernichtungsprotokolle sind mir baldiget einzureichen, da sie ale Unterlagen für die Schlussabrechnung mit dem Reichsschatzmeister der NSDAP benötigt werden. ».

<sup>357</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 860/42, (E 875/42), Karlsruhe, 11.09.1942 ; « Die Auffanglager sind unverzüglich aufzulösen. ».

<sup>358</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 860/42, (E 875/42), Karlsruhe, 11.09.1942 ; « Soweit in einzelnen Auffanglagern noch Altkleidungsstücke lagern, sind diese unverzüglich, ganz gleich, ob gereinigt bzw. ausgebessert oder nicht, an das zuständige Zentralauffang- oder Altkleiderlager zum Versand zu bringen. »

Par exemple, il n'a pas été possible de vérifier le nombre de pièces qui avaient été transférées vers les centres de réception. La surcharge de travail, couplée à la pénurie de main d'œuvre, a freiné les ardeurs des services économiques. Ces derniers n'ont pu établir de comptes précis, rendant les procès-verbaux compliqués<sup>359</sup>. En outre, la *Reichsstelle* semble se plaindre de la mauvaise coopération des fripiers, mais aussi des camps d'accueil. Ceux-ci ne fournissent pas les rapports hebdomadaires demandés, ce qui dérègle et retarde les décomptes administratifs.

En somme, cet exemple de collecte de l'été 1942 et ce que devient le textile usagé nous permet nous donne un aperçu du dispositif de recyclage nazi. Basé sur la prolongation de la durée de vie de l'objet, le régime nazi nous offre ici une lecture politique du vêtement ; il est ramené à sa fonction première : protéger le corps.

Paradoxalement, dans un régime qui se veut être à la pointe de la mode, celle-ci reste statique ; elle n'est pas régie par des choix esthétiques ; elle n'interfère pas dans des dynamiques sociales de constructions d'identité (individuelles ou collectives).

Contrairement à une consommation de seconde main traditionnelle<sup>360</sup>, nous nous intéressons ici à la deuxième vie des vêtements qui ne relève, non pas d'un choix individuel, mais imposée par un État. Cela répond toujours aux critères de la « multiplicité des contextes d'appropriation et d'évaluation des objets, leurs circulations et recirculations et les phénomènes de constantes renégociations de leurs valeurs sociales, économiques ou culturelles. »<sup>361</sup>. Pourtant, le vêtement est utilisé jusqu'à épuisement de sa valeur d'usage, refusant toute agentivité du consommateur. En effet, le don de vêtement, qu'il soit usagé ou non, amène à une « fluctuation de la valeur, élément fondamental pour comprendre le processus menant de la consommation à l'abandon du vêtement puis à sa recirculation. »<sup>362</sup>. Justifié par l'impératif de l'économie de guerre et le choix de production autarcique, le développement de ce système de recyclage donne à voir le génie organisationnel du régime nazi dont les rouages se grippent pourtant au moindre problème. Par exemple, en cas d'arrivée massive de tissus usagés, la demande de la population ne peut être honorée, par manque de main d'œuvre et de place.

---

<sup>359</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3681, Circulaire Nr. B 860/42, (E 875/42), Karlsruhe, 11.09.1942.

<sup>360</sup> Les pratiques de recyclage textile et vestimentaire s'articulent généralement davantage en termes de revente, recirculation ou réemploi. Ces pratiques mises en place dans les réseaux de seconde main s'appuient surtout sur la "culture des apparences".

<sup>361</sup> FENNETAUX Ariane, "Recyclage et vie sociale des vêtements de seconde main", dans *Critique* 2022/ 6-7 (n°901-902), Paris : Éditions de Minuit, 2022, p. 596 à 606.

<sup>362</sup> *Ibid.*

### 3. Recycler : faire du neuf avec du vieux, ou le rôle des femmes

L'exploitation de la valeur d'usage du vêtement jusqu'à son terme est une idée qui s'affirme véritablement. Ligne directrice pour l'État, elle fleurit même au sein de la société civile.

La population recycle dans l'intimité tout le tissu qu'elle peut. En effet, le nombre de points étant limité, il devient compliqué de renouveler sa garde-robe, en dépit de ses besoins. C'est pourquoi l'acquisition d'un nouveau vêtement se fait de manière détournée et stratégique. Les journaux allemands encouragent à confectionner ses propres habits de manière autonome, en réutilisant des vêtements préexistants.

Or, en Alsace, ces journaux, si précieux en conseils, ne sont pas les plus diffusés. Le recyclage vestimentaire n'a pas (ou très peu) sa place dans les quotidiens. En plus, le contenu de tels articles s'adresse prioritairement à un public féminin. Ce n'est presque que dans le journal *Die NS-Frauen-Warte* que reprendre, remettre au goût du jour certaines pièces démodées ou usées, ou même économiser le tissu, que sont dispensés des conseils.

Pour l'Alsace<sup>363</sup>, le premier numéro contenant une page de conseil est le cahier numéro 3 de l'année 1941 (soit le deuxième numéro du mois de juillet 1941)<sup>364</sup>, où plusieurs silhouettes de femmes sont présentées et se détachent d'une silhouette masculine, avec des robes recyclées dans d'anciens costumes pour hommes. Le titre de l'article « *Sie helfen, Pünkte sparen* »<sup>365</sup> donne le ton de son contenu, avec une explication détaillée de la manière de couper les pièces et de les coudre ensemble. Un schéma explicatif de la découpe des pièces est fourni, ainsi qu'un patron, en papier fin, avec les dimensions à taille réelle des découpes des pièces. Si le premier ensemble (9043S) est composé d'une veste et d'une jupe, la seconde robe (9042K) est coupée d'une seule pièce, et cintrée à la taille. Le texte explicatif propose la teinture de la robe<sup>366</sup>, pour lui insuffler un coup de jeune et donner l'illusion du neuf.

---

<sup>363</sup> Nous faisons le choix de reprendre les numéros disponibles à la BNU à Strasbourg, comme expliqué dans le premier chapitre de notre développement.

<sup>364</sup> BNU, G.500.502, *Die NS Frauen-Warte*, volume 10, numéro 3, Juillet 1941.

<sup>365</sup> BNU, G.500.502, *Die NS Frauen-Warte*, volume 10, numéro 3, Juillet 1941 ; «Elles aident à épargner des points»

<sup>366</sup> BNU, G.500.502, *Die NS Frauen-Warte*, volume 10, numéro 3, Juillet 1941 ; « Da der Anzug verschossen war, wurde er dunkelblau gefärbt. ». r



Le cahier numéro 8 de l'année 1941 (novembre 1941)<sup>367</sup> contient également une page de conseil recyclage. Le principe est le même, avec la transformation d'un manteau en robe. Le processus de fabrication est assez simple : le tissu de la doublure intérieure est retourné et sert de tissu extérieur. « Le côté légèrement érisé [du bord du manteau] donne la bordure en forme de gilet », créant l'illusion d'une pièce vestimentaire ajoutée. Là encore, une vue d'ensemble dévoile comment disposer les patrons dans les pièces décousues du vêtement d'origine. Cinq variantes sont proposées, dont trois robes pour femmes, une robe pour petite fille et un manteau pour garçon.

Puis, c'est dans le dernier numéro de l'année 1941<sup>368</sup> que se trouve une nouvelle page de conseils. Ceux-ci se présentent différemment des précédents, avec une colonne centrale donnant les conseils, et plusieurs illustrations de modèles différents. Ici ne sont pas proposés des modèles de conception d'un vêtement en particulier, mais plutôt une série de conseils pour raccommoder, rajeunir ou donner l'illusion du neuf par un petit détail. Par exemple, le premier conseil concerne la reprise de taie d'oreiller, et avec d'anciens draps, un exemple pour tailler un nouveau manteau pour petite fille.

Un mois plus tard, une nouvelle page est dédiée à des conseils<sup>369</sup> de confection, soit d'une robe dans un ancien manteau, soit d'une autre dans un tissu inutilisé et agrémenté de dentelle. On retrouve dans les deux robes une ouverture frontale, signe de l'ancienne existence du manteau, avec de grandes poches et des boutons typiques des manteaux d'hiver. Bien sûr, la robe est toujours cintrée à la taille, grâce à une ceinture en cuir marquant la taille fine de la femme allemande.

La publication de pages de conseils semble s'intensifier en début d'année 1942, non pas avec une mais deux pages consacrées par numéros. D'ailleurs, tandis qu'elles n'étaient pas systématiques en 1941, ces pages se retrouvent désormais dans chaque numéro. Elles disparaissent dans le numéro de Pâques 1942 pour réapparaître dans le numéro suivant avec cinq silhouettes proposées<sup>370</sup>.

Puis, à partir de juillet 1942, avec la nouvelle édition du journal, ces pages de conseils sont présentes chaque mois. Elles font appel aux connaissances des couturières, qui doivent

---

<sup>367</sup> BNU, G.500.502, *Die NS Frauen-Warte*, volume 10, numéro 8, Novembre 1941.

<sup>368</sup> BNU, G.500.502, *NS Frauen-Warte*, volume 10, numéro 10, Décembre 1941.

<sup>369</sup> BNU, G.500.502, *NS Frauen-Warte*, volume 10, numéro 12, Janvier 1942.

<sup>370</sup> BNU, G.500.502, *NS Frauen-Warte*, volume 10, numéro 17, Avril 1942.

faire preuve de génie pour contourner les restrictions, et coudre selon les conseils prodigués. De plus en plus fréquentes, certaines pages concernent même les habits masculins (mais toujours à destination d'un public féminin), et fournissent aussi des recommandations pour fabriquer soi-même ses chaussures. Pourtant, en 1943, les pages de conseils se raréfient, revenant à une publication plutôt mensuelle que bimensuelle. En parallèle, la rubrique mode tend elle aussi à se réduire en termes de nombre de pages, au fur et à mesure que la guerre s'intensifie. D'ailleurs, les thèmes des conseils donnés sont souvent les mêmes, avec des similitudes dans la transformation à partir des mêmes pièces (manteaux, costumes, combinaisons ou draps). Seul le dessin du tissu change, avec de nouveaux motifs, mais les coupes restent sensiblement les mêmes. Vers 1944, cette décroissance observée s'intensifie, avec une raréfaction progressive des pages de conseils, dont les explications se font plus sommaires et les silhouettes moins présentes.

En tout, « ce sont près de 21% des articles de mode qui ne sont pas dédiés à l'esthétique de la mode mais à son côté pratique »<sup>371</sup> dans les *NS-Frauen-Warte*. En revanche, s'il ne s'agit plus de transformer radicalement les vêtements, de petites astuces pratiques sont dispensées pour simplement reprendre ou transformer<sup>372</sup>. Ces éléments très concrets révèlent une véritable prise de conscience de la difficulté à se vêtir seulement par les bons d'achats disponibles.

Politiquement parlant, si les journaux projettent une image positive du recyclage individuel, cette aide précieuse est en réalité l'aveu d'un système qui rencontre ses limites. La pénurie vestimentaire met à mal le rationnement, qui ne peut plus fournir la population en vêtement, malgré un nombre limité de points. Faire appel à la ressource individuelle pour un État qui se veut providence est un aveu d'échec.

Pourtant, la parade est toute trouvée : c'est toujours dans une logique d'effort de guerre qu'est amenée l'idée de « faire du neuf avec du vieux » auprès de la population alsacienne. Il faut tirer profit de tous les tissus restants pour confectionner seul de nouvelles pièces sans avoir recours au système de points et au marché noir. Le reste du tissu ou des vêtements doit être réservé à l'effort commun, à des fins militaires. Ainsi, le bon citoyen allemand doit, non seulement consommer de manière exemplaire, donner le plus de vêtements possibles aux

---

<sup>371</sup> GOETGHELUCK Estelle, « Die NS-Frauen-Warte : l'image des femmes comme outil de propagande (1941-1944) », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 2020/1-2 n° 135-136, Nanterre : La contemporaine, 2020, p. 38 à 47.

<sup>372</sup> Cela peut aller de la simple lisière refaite avec une couleur différente, la teinture du tissu, le changement de boutons, etc...

collectes de don, mais il doit aussi privilégier le recyclage de tissus usagés en recyclant lui-même.

D'ailleurs, cette notion de recyclage individuel vient apporter une nouvelle nuance au terme de « tissu usagé ». De fait, il y a une distinction interne à cette définition. D'une part, le tissu peut être recyclé en étant utilisé pour fabriquer de nouveaux vêtements par le consommateur. Il s'agit pour la plupart des cas de vêtements ou de tissus qui ne sont pas en fin de vie, et que l'individu peut valoriser par la transformation. D'autre part, le tissu doit être donné à la collecte car le consommateur ne peut – ou ne veut – plus rien en tirer. Il peut s'agir d'habits d'un autre temps, ou de tissus trop endommagés. L'appel de la collecte ne distingue pourtant pas les deux types de tissus. Le discours officiel encourage donc à donner le plus possible, et en parallèle à exploiter au maximum ce que l'on possède déjà (donc ce qui doit être donné) pour ne pas surconsommer. Ces deux conceptions, qui semblent sur le papier conjointes et complémentaires, sont discordantes. Ainsi, cette nouvelle acception du terme entend (pour le consommateur) les vêtements ou le tissu qu'il peut lui-même transformer, tout en les distinguant d'un tissu qui se présenterait comme trop abimé ou inutile pour lui (et donc à donner) ; mais en même temps, les tissus usagés sont noyés sous un terme commun et désignent la même chose. Cette définition contradictoire expose une fois de plus les paradoxes du régime nazi.

Par ailleurs, le rôle du consommateur est à revaloriser ; d'une part, il est actif dans le don à la campagne de collecte ; d'autre part, il n'intervient pas en tant que simple utilisateur d'un produit fini car il participe activement à sa transformation. En ce sens, l'idée d'inexistence de l'agentivité du consommateur est à reléguer car, en faisant lui-même, du « neuf avec du vieux », il s'implique individuellement en créant ses propres vêtements ; et ce, sans surveillance d'instance politique. C'est là, pour lui, une rare occasion d'exploiter son potentiel créatif.

Cela nuance la vision d'une mode immobile, régie uniquement par le circuit court du vêtement dans le système de recyclage gouvernementale allemand<sup>373</sup>. Ici, le choix individuel tempère le caractère statique dans lequel la mode semblait enfermée avec le système de recyclage gouvernemental. Le consommateur maîtrise la création, et peut laisser libre cours à son imagination.

---

<sup>373</sup> Nous faisons ici référence au circuit du vêtement qui est donné, enregistré dans les entrepôts de stockage, puis redistribué à la population. Ce système se base sur l'auto-suffisance grâce à un stock interchangeable mais toujours stable, sans accepter l'intégration de nouvelles marchandises vestimentaires.

Cette réalité replace « le vêtement dans le continuum de son existence propre en interrogeant les différentes manières dont une même pièce acquiert au cours de sa vie de multiples statuts et valeurs. »<sup>374</sup>. Par exemple, « la robe « mille morceaux » compose avec les restrictions et, toujours le désir de fantaisie. »<sup>375</sup>. Cette robe, en vogue en France, est faite de tissus différents, mis bout à bout. « Ni belle, ni vraiment élégante, elle est partout, tant et si bien qu'elle devient à la mode par la force des circonstances. »<sup>376</sup>. Très largement adoptée en 1942, ce sont les journaux parisiens qui la popularisent.

De fait, la thématique de la résilience vestimentaire par le recyclage a largement été étudiée du côté français sous l'Occupation. Toutefois, l'historiographie semble s'être focalisée sur le Paris de la haute-couture, laissant de côté les provinces. Le phénomène de restrictions vestimentaires y est vraisemblablement plus diffus, et les décisions politiques allemandes visent directement la haute-couture française<sup>377</sup>. Ainsi, les stratégies d'adaptation de la mode aux contraintes du nouvel occupant se concentrent dans la capitale. Pourtant, il est réducteur de circonscrire ces processus de transformation à un seul espace et sa population. Des tentatives pour contourner les interdits et l'obstacle du manque se déploient dans l'ensemble des territoires soumis à la pénurie vestimentaire<sup>378</sup>.

A l'inverse, la thématique du recyclage vestimentaire en Alsace, sous la période d'annexion, a fait l'objet de très peu de recherches universitaires.

Aussi, pour l'étudier, nous nous appuyons essentiellement sur les informations fournies par le journal *Die NS-Frauen-Warte*, qui relaie des conseils pour transformer soi-même ses vêtements. Au demeurant, la transformation de vêtements préexistants pour les remettre au goût du jour semble un *Leitmotiv* du journal. Par exemple, un article de juin 1942 explique comment le modèle 7212K peut être transformé de cinq manières différentes<sup>379</sup>. Des conseils sont dispensés pour réaliser la robe le plus parfaitement possible. Celle-ci ne doit pas nécessairement être neuve, et il est préférable qu'elle soit de la « couleur la plus neutre possible »<sup>380</sup>. Il est conseillé de choisir des couleurs en vogue, telles que le gris, le bleu foncé

---

<sup>374</sup> FENNETAUX Ariane, «Recyclage et vie sociale des vêtements de seconde main», dans *Critique* 2022/ 6-7 (n°901-902), *op. cit.*

<sup>375</sup> PICON Jérôme, *Jeanne Lanvin*, Paris : Flammarion, 2002, p. 309.

<sup>376</sup> VEILLON Dominique, *La mode sous l'occupation*, *op. cit.*, p. 98.

<sup>377</sup> *Ibid.*, Chapitre « La haute couture à l'heure allemande ».

<sup>378</sup> *Ibid.*

<sup>379</sup> Voir Annexe n° 8. BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 20, Juin 1942, p. 12, « *Ein Kleid – fünfmal verwandelt* ».

<sup>380</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 20, Juin 1942, p. 12, « *Ein Kleid – fünfmal verwandelt* » ; « eine möglichst neutrale Farbe ».

ou le noir. La robe est cintrée grâce à des pinces qui maintiennent une taille fine, et le corsage est légèrement allongé en s'épanouissant aux épaules de manière large du fait d'épaulettes. Les manches sont longues. Le premier modèle proposé est le 7212bK, avec un gilet sans manche, qui descend jusqu'aux hanches. Celui-ci est fabriqué « à partir d'une pique grossière et expressive et se termine au cou par un col en tissu de la robe. »<sup>381</sup>. Le second modèle (7213bV) se veut plus « jeune » et « sportif »<sup>382</sup> pour être adapté au monde du travail. Il s'agit d'un petit chandail rectangulaire, tricoté. Pour les occasions festives, le modèle peut être cintré à l'aide d'une broche. Le modèle suivant (7213aV) montre une robe à la ceinture large, découpée dans le tissu de la robe. Un autre tissu a été ajouté pour agrémenter le tout, mais la ceinture fait office de rappel de la couleur initiale de la robe. Les deux autres modèles fonctionnent sur le même principe :

« Si l'on dispose encore d'un morceau de tissu neuf, on peut en faire soit la nouvelle garniture de mâle<sup>383</sup> dorée (7213V), dont le bord est doublé par piqûre, soit la pièce de tunique en forme de tablier (7212aK), encadrée par deux bandes de couleur, et obtenir ainsi deux autres modifications. »<sup>384</sup>.

La ceinture reste faite dans le même tissu que la robe (en la raccourcissant au genou). Bien sûr, les dimensions nécessaires à la transformation sont inscrites à la fin de l'article (concernant les morceaux à découper dans la robe préexistante, et les mesures à prendre dans le tissu ajouté). Des patrons sont aussi disponibles, pour aider la couturière amatrice. De fait, c'est surtout la femme qui est concernée par ce discours propagandiste. L'idée de pouvoir « faire du neuf avec du vieux » est en adéquation avec les activités féminines auxquelles elle est assignée. Transmis de mères en filles, c'est un curseur de bonne conduite pour la future mère capable de réaliser les tâches féminines essentielles.

---

<sup>381</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 20, Juin 1942, p. 12, « *Ein Kleid – fünfmal verwandelt* » ; « Sie wird aus einer ausdrucksvollen groben Spieße hergestellt und schliesst am hals mit einem Kragen aus dem Stoff des Kleides ab. ».

<sup>382</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 20, Juin 1942, p. 12, « *Ein Kleid – fünfmal verwandelt* » ; « Jugendlich, sportlich [...] ». ».

<sup>383</sup> Nous rencontrons des difficultés à traduire le terme “Ründengarnierung”. En effet, le terme “Ründen” renvoie au chien mâle. Nous n'avons pas pu trouver d'équivalent en français, ou d'explication lexicale relative à la couture.

<sup>384</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 20, Juin 1942, p. 12, « *Ein Kleid – fünfmal verwandelt* » ; « Wenn nunnoch ein Stück neuer Stoff vorhanden ist, so kann man entweder die neue goldige Ründengarnierung (7213V), die am Rande abstechend gefüttert ist, oder den schürzenartigen, von zwei farbigen Blenden umrahmten Tunitateil (7212aK) daraus arbeiten und erhält damit noch zwei weitere Abwandlungen. ».

En 1940, le vêtement évolue dans une industrie textile qui a du mal à se relever de l'exode, de la guerre et de la prise en main de cadres allemands. Cette nouvelle administration allemande dirige d'un gant de fer l'industrie textile alsacienne. Mais elle rencontre des complications. Elles sont triples : il faut rétablir le stock de matières premières, introduire de nouveaux matériaux pour la confection textile, mais aussi renouveler le complexe mécanique. Mais la politique autarcique est synonyme de complexités : en miroir d'un contexte de guerre, les difficultés à s'approvisionner en matières premières et la production dirigée vers l'armement ralentissent une production vestimentaire civile. Cela permet de réexaminer le vêtement et sa circulation dans une consommation individuelle et collective : le rationnement et les collectes de textiles signalent un système agonisant et incapable de répondre aux besoins de la population. Mais le discours propagandiste pour l'effort de guerre et le mythe sacrificiel pour la patrie éclairent les disparités entre idée et réalité.







### ***CHAPITRE 3. L'UNIFORME ET LE COSTUME TRADITIONNEL, DEUX OBJETS TEXTILES AU SERVICE DE L'IDÉOLOGIE***

Ambassadeur de France en Allemagne de 1931 à 1938, André François-Poncet constate « un véritable pullulement d'uniformes » pendant l'Entre-Deux-Guerres<sup>1</sup>. Si l'uniformologie s'intéresse peu à la période nazie, lui préférant les siècles précédents, cette dernière est pourtant riche de représentations visuelles de ce vêtement typique du vestiaire des États totalitaires. Mais ce qui fait sa particularité, comme l'expliquent les historiens Bernard Bruneteau et François Hourmant,

« C'est bien son omniprésence au sein de la société et sa visibilité dans l'espace public même si Outre-Rhin, le port de l'uniforme préexistait à l'avènement du Troisième Reich. »<sup>2</sup>.

L'uniforme s'entend comme un « costume dont la forme, la couleur, les dispositions sont les mêmes pour tous ceux qui font partie d'un même corps. »<sup>3</sup>. Il est le référent vestimentaire visuel le plus prégnant de l'époque nationale-socialiste : l'uniforme est à la mode, il est la mode. Canon esthétique de cette société disciplinaire, il s'exporte dans toutes ses déclinaisons au-delà des frontières de l'*Altreich*. Ainsi, l'arrivée des Allemands en Alsace en 1940 dévoile le début de la colonisation vestimentaire nationale-socialiste. C'est par l'omniprésence visuelle de l'habit dans le paysage vestimentaire, mais aussi par l'adhésion obligatoire à des organisations nationales-socialistes qui s'appuient sur le vestiaire chromatique typique du parti, que l'uniforme fait son entrée dans les armoires alsaciennes.

L'ubiquité et la coercition de l'uniforme en Alsace visent à satisfaire des intentions variables, mais qui, globalement, recherchent l'assimilation, l'intégration et le rattachement politique et

---

<sup>1</sup> BRUNETEAU Bernard, HOURMANT François (dir.), *Le vestiaire des totalitarismes*, Paris : CNRS Éditions, 2022, p. 30.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Définition du CNRTL

idéologique des Alsaciens à l'Allemagne, grâce à un sentiment d'appartenance commun à une identité nationale.

« Communauté large, unie par des liens qui ne sont ni la sujétion à un même souverain ni l'appartenance à une même religion ou à un même état social »<sup>4</sup>, la nation est composée d'individus qui ont conscience de leur unité, et ont la volonté de vivre en commun. Le concept puise sa source « dans un ensemble complexe de liens qui fondent le sentiment d'une appartenance commune. »<sup>5</sup> ; où le peuple est le réceptacle de cette construction idéologique. Dans un monde où l'État est intrinsèquement lié à la nation, le gouvernement national-socialiste n'hésite pas à agiter le drapeau national pour appeler à la cohésion de la communauté du peuple, la *Volksgemeinschaft*<sup>6</sup>.

En parallèle s'opère un second processus de rapprochement identitaire par le vêtement, qui s'accroche à des principes ethnique, territorial et folklorique, et qui s'établit en attisant le sentiment d'appartenance à la *Volksgemeinschaft*. Il s'agit, pour le régime national-socialiste, de récupérer le costume traditionnel pour justifier l'intégration de l'Alsace au corps national allemand. Pourtant, si cette logique peut sembler arbitraire, tant le costume traditionnel renvoie à une tenue vestimentaire qui porte les caractéristiques d'une région géographique, et qui comporte des éléments typiques régional, le régime national-socialiste procède à une véritable politique de rapprochement en jouant sur le patrimoine germanique commun.

Si les deux vêtements (ou plutôt devrions-nous écrire tenues<sup>7</sup>) répondent à des stratégies bien marquées et différentes, celles-ci visent un résultat similaire. Dans l'idée d'appréhender le vêtement dans sa capacité à éveiller l'identité nationale, et de susciter l'adhésion politique et idéologique au gouvernement d'Hitler, ce chapitre se veut être une étude comparative des stratégies entourant ces deux vêtements. D'une part, ancré dans le temps présent, l'uniforme est synonyme de modernité idéologique ; de l'autre, le costume traditionnel témoigne d'un passé régional, fier de son patrimoine germanique. Pour autant, si les procédés mis en place aspirent à une finalité commune, ceux-ci répondent à des discours différents, et fonctionnent à des cadences distinctes. Ainsi, les stratégies adoptées pour l'uniforme et le costume traditionnel

---

<sup>4</sup> THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, Paris : Éditions du Seuil, 2001, p. 12.

<sup>5</sup> « L'idée de nation », Vie Publique, [en ligne].

<sup>6</sup> Traduit par « communauté du peuple », ce concept s'appuie sur des liens du sang, un destin commun et la foi politique commune.

<sup>7</sup> Le costume traditionnel et l'uniforme sont eux-mêmes composés de plusieurs pièces vestimentaires. Or, nous retenons le terme « vêtement » pour désigner l'intégralité de la tenue.

ne sont pas homogènes, et témoignent de réflexions, parfois disparates ou similaires, parfois contradictoires ou complémentaires.

Notre recherche s'attache à mettre en lumière les discours nationaux-socialistes autour du port de deux tenues différentes, dont les stratégies propagandistes à plusieurs vitesses se font tantôt analogues, tantôt hétérogènes.

Aux yeux du régime d'Hitler, l'uniforme et le costume traditionnel alsacien revêtent plusieurs casquettes : entre autres celle du pouvoir et de l'ordre, celle de la beauté allemande, ou encore celle du patrimoine culturel. Dans un monde où l'apparence du régime se doit d'être au premier plan, le parti n'hésite pas à se saisir de l'esthétique vestimentaire pour présenter une façade soignée. Le vêtement répond à des critères bien établis et polyvalents : il doit être un marqueur de la grandeur du pays, aussi bien politique, que culturel. Mais au-delà des proclamations idéologiques, nationales et surtout esthétiques, il s'agit aussi d'étudier une politique trompe-l'œil autour du vêtement, destiné à dissimuler la réalité d'une société du manque.

Notre première partie s'attache à décrypter l'uniforme, sous le prisme du parti et de l'État. Ce choix s'explique par l'omniprésence de l'habit militaire dans les instances du pouvoir, et nous laissons volontairement de côté le costume traditionnel dans un premier temps. Pour autant, tous deux sont le parfait miroir de l'apparence vestimentaire culturelle du régime national-socialiste allemand. Alors, la deuxième partie expose l'instrumentalisation de ces deux objets textiles en tant que vitrine populaire et idéologique du Troisième Reich. Enfin, dans une troisième partie, nous nous attardons sur le pouvoir identitaire de ces deux vêtements, qui, une fois récupérés par le gouvernement national-socialiste, deviennent de véritables armes de conviction identitaire. Ainsi, nous abordons plus précisément les mécanismes politiques et idéologiques mis en place pour convaincre, grâce au vêtement, les Alsaciens de leur identité germanique et nationale-socialiste.

## **I. L'uniforme, la devanture vestimentaire du pouvoir étatique**

Notre première partie s'attache à décrypter les différentes compétences de l'uniforme.

## **A. L'uniforme militaire allemand en Alsace**

Le 28 juin 1940, date d'anniversaire de la signature du traité de Versailles, Adolf Hitler déambule dans les rues de Strasbourg, visitant la capitale de la région nouvellement annexée. Photographié devant la cathédrale de Strasbourg<sup>8</sup>, il est chaussé de bottes en cuir noires, et arbore un long manteau à huit boutons. La photo est en noir et blanc, rendant difficile de décrypter la couleur de l'habit, mais il est sûr qu'il appartient au vestiaire militaire par sa coupe et le double boutonnage caractéristique de l'uniforme. Il est coiffé d'une casquette noire, à visière haute, décorée de l'aigle royal et d'une couronne de laurier autour de la cocarde de service. Accompagné du général d'artillerie Friedrich Dollmann, qui semble porter un manteau similaire au col noir, et du ministre d'État Otto Meissner, ceinturé à la taille d'une boucle en fer forgé dans son uniforme de haut-dignitaire, le chef d'État est le seul à porter une chemise blanche sous son habit. Tout autour de lui, le gratin de l'autorité militaire arbore l'uniforme gris de la Wehrmacht, alternant tantôt entre la casquette à visière haute et la calotte militaire. Si l'Alsace ne connaît pas encore le sort que le régime nazi lui réserve, le visuel vestimentaire du 28 juin 1940 lui donne un avant-goût : les soldats ont investi la ville, leurs uniformes aussi.

D'ailleurs, si les Parisiennes constatent, quelques semaines plus tôt dans la capitale, une soudaine métamorphose du paysage vestimentaire par l'éclosion d'uniformes au détour des rues, il est certain que cette tendance se retrouve aussi de l'autre côté des Vosges. Les archives photographiques de la visite éclair d'Hitler à Strasbourg montrent déjà le changement âpre du paysage vestimentaire en juin 1940. Mais pour le Strasbourgeois de l'époque, elles ne laissent en rien présager un renouvellement du style aussi rapide. Pourtant, exposées à l'œil du chercheur, elles constituent les prémices d'une mutation visuelle brusque du paysage vestimentaire. Les prétentions allemandes vont bien au-delà d'une occupation éphémère en Alsace, et se dirigent très rapidement vers l'annexion de fait. Ainsi, l'habit du nouvel occupant

---

<sup>8</sup> Voir Annexe 1, ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J2/3 (2), Photographie « *Adolf Hitler, der Führer des Grossdeutschen Reiches in der alten deutschen Stadt Strassburg* », Strasbourg, 28.06.1940.

se fait l'écho de ses ambitions : l'uniforme s'installe en Alsace de manière hâtive, mais surtout pérenne.

Pour la population alsacienne, le changement drastique s'observe en particulier au retour des évacués. Si les témoignages sur le sujet manquent à notre étude, certaines photographies du retour des déplacés à la gare de Strasbourg affichent clairement la stupéfaction des Alsaciens face la présence allemande. En gare, les réfugiés sont accueillis par une brochette de dignitaires nazis : entre autres Hermann Bickler, le premier *Kreisleiter* de Strasbourg ; ou encore Jean Keppi, à l'époque commissaire aux réfugiés pour l'administration civile, et son adjoint Hincker. Du haut d'une estrade décorée d'un immense drapeau à la croix gammée, micro à la main, le *Kreisleiter* s'adresse aux rapatriés<sup>9</sup>. Ceux-ci, à l'inverse, offrent à l'objectif une mine consternée, les sourires sont rares et les yeux des enfants interrogent le spectacle<sup>10</sup>. En face d'eux, une fanfare de joyeux soldats les accueille<sup>11</sup>, aux couleurs de l'Allemagne : sanglés dans leur uniforme gris champêtre, ils portent une vareuse en laine, la fameuse M1940<sup>12</sup>, une patte de collet blanche, une décoration militaire sur l'épaule, un pantalon culotte de cheval et les traditionnelles bottes noires montantes, sans oublier leurs instruments. Si la scène peut sembler risible tant la différence d'humeur est palpable, il s'agit en fait d'accueillir les Alsaciens rentrés et de les fêter. L'objectif sous-jacent de cette propagande allemande est de montrer que les Alsaciens sont les bienvenus, et que contrairement à l'image de la Wehrmacht que le gouvernement français avait présenté, elle est pacifique, bienveillante et serviable<sup>13</sup>. Cette prévenance vise à renverser le stéréotype du grand méchant loup allemand, et de rassurer les civils en les célébrant. La démesure de l'entreprise menée par le régime nazi est à la hauteur de ses ambitions pour l'Alsace : les énormes drapeaux, la fanfare, les discours, les devises en allemand inscrites en gare doivent montrer que l'Alsace est désormais allemande. Nous pouvons supposer que le tableau d'un envahisseur aux antipodes du discours français prend de court les Alsaciens, partis en hâte de leur maison face à la crainte de l'ennemi. Toutefois, cette toile peut sembler quelque peu effrayante sous cette

---

<sup>9</sup> Voir Annexe 2, Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 132 40, Photographie montrant le retour des réfugiés alsaciens en gare de Strasbourg, Strasbourg, 1940.

<sup>10</sup> Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 132 26, 1 FI 132 48, 1 FI 132 49, 1940.

<sup>11</sup> Voir Annexe 3, Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 132 38, Photographie d'une fanfare militaire en l'honneur des familles rapatriées, Strasbourg, 1940.

<sup>12</sup> Le nom donné à la chemise varie en s'accordant à l'année correspondante s'il y a modifications. Par exemple, nous retrouvons en grande quantité des M1936, M1940, M1943 ou M1944.

<sup>13</sup> Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 133 59, 1 FI 133 63 : Plusieurs photographies présentent des soldats allemands aidant les familles à porter leurs bagages ; par exemple, les photographies de la place de la gare, Strasbourg, 1940.

mascarade en apparence joviale : la signalétique en écriture gothique, les drapeaux aux croix gammées, et surtout l'uniformité du vêtement allemand expriment l'idée d'une véritable occupation militaire de la société.

Dès leur sortie du train, les évacués sont confrontés à une Alsace repeinte en brun, et observent rapidement que ce changement de paysage vestimentaire n'est pas seulement passager, mais qu'il est voué à s'installer.

Toute la fin de l'année 1940, marquée aussi bien par le retour des évacués, est aussi synonyme de l'installation durable de la présence allemande. Le contexte très récent d'annexion de la région justifie le déploiement de soldats en Alsace. Cette omniprésence, aussi bien dans les rues par les patrouilles et les défilés militaires que dans les journaux, marque le quotidien de la population alsacienne. En parallèle, les journaux locaux écrivent les exploits militaires, et publient des photos de soldats en pleine action, aussi bien sur le front qu'au repos ; et ce, toujours en uniforme. L'uniforme militaire est donc toujours présent en Alsace fin 1940. Toutefois, cette « brève période de séduction »<sup>14</sup> de la population alsacienne tend à s'effriter, pour laisser place « au rouleau compresseur »<sup>15</sup> de la machine nazie. Avec un quadrillage administratif et la prise en charge par l'administration nationale-socialiste dès juin 1940, et qui se renforce en mars 1941<sup>16</sup>, l'Alsace n'a plus besoin d'être sous la surveillance de l'armée, qui se retire et laisse aux mains de la police et du NSDAP les éventuels conflits. Il faut dire que la Wehrmacht est appelée ailleurs : elle avance vers le sud de la France, et prépare ses offensives vers l'Est.

Or, il serait faux de dire que la présence militaire par l'habit disparaît d'Alsace jusqu'à la fin de l'annexion. Dès 1941, les appels à candidature pour l'enrôlement dans la Wehrmacht y sont lancés. Une affiche titre « Alsacien ! Bénévoles dans la lutte pour la liberté de la Grande Allemagne au sein de la Wehrmacht allemande »<sup>17</sup>. Elle nous renseigne sur les bureaux militaires d'enregistrement, présents sur tout le territoire alsacien (Haguenau, Saverne, Sélestat, Colmar, Thann, Mulhouse). Un tract au papier de soie rose continue dans cette lancée :

---

<sup>14</sup> GRANDHOMME Jean-Noël, « L'arrivée des Allemands avec la "mise au pas" (*Gleichschaltung*) de l'Alsace-Moselle en 1940-1942 », dans *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 46-2 | 2014, [en ligne], p. 443 à 465.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> GRANDHOMME Jean-Noël, « L'arrivée des Allemands avec la "mise au pas" (*Gleichschaltung*) de l'Alsace-Moselle en 1940-1942 », *op. cit.*

<sup>17</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J21/1 (1), Affiche de recrutement : « *Elsässer ! Freiwillige am grossdeutschen Freiheitskampf in der Deutschen Wehrmacht zu beteiligen.* », 01/10/1941.

« Sur les champs de bataille de la Seconde Guerre mondiale se joue aussi le bonheur ou le malheur du peuple alsacien. [...] Quand la jeunesse allemande et européenne se bat pour ses idéaux, la jeunesse alsacienne ne doit pas manquer. Suivez l'exemple des 2100 volontaires alsaciens à cette guerre ! »<sup>18</sup>.

Ces affiches ne mettent pas directement en scène des soldats en uniforme, elles nous informent de l'intention de recruter des Alsaciens afin de les enrôler dans la Wehrmacht. L'annexion justifie cet appel d'offre en direction de la jeunesse masculine alsacienne, et sous-entend le port de l'uniforme militaire avec l'enrôlement. D'ailleurs, en 1942, le redouté service militaire est rendu obligatoire. Cela signifie que la campagne de propagande basée sur le volontariat est un échec en Alsace. Mais surtout, l'intensification de la guerre et l'étau dans lequel est pris l'Allemagne sont les causes latentes d'un enrôlement forcé. Si la question thématique des incorporés de force a largement été traitée par les recherches scientifiques historiques, les chiffres diffèrent selon les études. Elle nous intéresse également, tant ces Alsaciens, contraints ou non, revêtissent l'habit militaire allemand<sup>19</sup>. Nous supposons que ces incorporés de force, une fois en permission, reviennent en Alsace vêtu de l'uniforme militaire. Ainsi, l'uniforme militaire continue de circuler sur le territoire alsacien.

De même, il ne faut pas omettre le caractère ponté du territoire alsacien : lieu de passage entre l'Allemagne et la France, il est le chemin privilégié pour le déplacement de troupes vers l'ouest, ou leur cantonnement. Ainsi, le paysage alsacien reste, certes, moins marqué qu'en 1940 de l'uniforme militaire, mais n'en est pas débarrassé pour autant. Des troupes stationnent toujours dans la région. D'ailleurs, celles-ci mettent un point d'honneur à se présenter à la population de manière très soignée :

« Bien qu'elle fasse partie de l'armée de réserve, le commandement de la Wehrmacht se trouvant actuellement ici attache une importance particulière à ce que les membres de l'armée de terre ne se présentent en public que dans une tenue impeccable. C'est la raison

---

<sup>18</sup> ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J21/2 (11), Tract de propagande, [sans date] ; « Auf den Schlachtfeldern des zweiten Weltkrieges wird aber auch über Glück oder Unglück der elsässischen Menschen entschieden. [...] Wenn die deutsche europäische Jugend um ihre Ideale kämpfen, darf die elsässische Jugend nicht fehlen, folgt dem Beispiel der 2100 elsässische Freiwilligen dieses Krieges ! ».

<sup>19</sup> Nous laisserons le soin à une étude complémentaire de se pencher sur l'uniforme militaire au sein des incorporés de force, afin de nous recentrer sur le territoire alsacien.

pour laquelle le commandement de la base locale a mis en place un nombre croissant de patrouilles de l'armée. »<sup>20</sup>.

A partir de 1942 et la période d'intensification de la guerre, l'Alsace observe une recrudescence d'uniformes militaires sur son territoire.

D'ailleurs, l'uniforme militaire se raréfie considérablement par rapport à 1940. Cela s'explique par le maillage administratif et la prise en main administrative par le parti national-socialiste. En effet, dans une logique d'assimilation complète, il va de soi que les structures politiques, administratives et sociétales doivent s'aligner sur l'Allemagne. Ainsi, si le terme de « relève » de l'uniforme militaire par l'uniforme paramilitaire semble quelque peu simplet, il s'agit un raccourci simple qui illustre un glissement sémantique. L'empressement du quadrillage administratif et de l'assignation de postes à des cadres manifeste le rattachement de l'Alsace à l'Allemagne, laissant place à l'épanouissement des uniformes de fonctionnaires, aussi bien de police que de ceux des dirigeants politiques.

## **B. L'uniforme des fonctionnaires nationaux-socialistes**

Vêtement officiel du régime national-socialiste, l'uniforme des fonctionnaires prend la relève de l'uniforme militaire en matière d'ordre et de contrôle de la vie civile. Le vêtement représente l'autorité de l'État, et se pose en unificateur de tous ceux qui servent le même régime. Or, nous observons un développement protéiforme de l'uniforme national-socialiste. Sa définition univoque sous-entend en réalité une multitude de prototypes. S'il nous est impossible de traiter toutes les désinences des uniformes du fonctionnaire, nous choisissons de nous concentrer sur l'uniforme du fonctionnaire de police, puis sur celui du dirigeant politique. Ils représentent, à eux deux, l'essentiel des uniformes de fonctionnaire que la population alsacienne est amenée à voir pendant la période d'annexion. Ainsi, le vêtement nous laisse observer deux types d'uniformes, qui se distinguent, non seulement par l'aspect esthétique, mais aussi par les fonctions apposées au vêtement.

---

<sup>20</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre au Commandant de la police de l'ordre, Division Sud-Ouest, Mülhouse, 03/05/1941, "Die Führung der z. Zt. Hier befindlichen Wehrmacht legt, obwohl si zum Ersatzheer gehört, besonderen Wert darauf, dass die Angehörigen des Heeres nur in tadellosem Anzug in der Öffentlichkeit erscheinen. Dieserhalb hat die hiesige Standortkommandantur im vermehrten Umfange Heeresstreifen eingesetzt. ».



## 1. Les fonctionnaires de police

L'uniforme manifeste un profond enjeu qui touche à sa fonction, et dont l'ethos de la profession trouve écho : c'est une représentation visuelle de l'ordre. Il est une extension visible des pouvoirs de maintien de l'ordre, qui s'épanouissent grâce à un État fort et centralisé. En effet, sa fonction première est inscrite dans son nom : les forces de l'ordre (*Ordnungspolizei*) doit faire régner l'ordre.

Pour clarifier le rattachement administratif de la police aux instances de l'État national-socialiste, revenons rapidement sur l'histoire de la police sous le Troisième Reich. La police, qui constitue une force déjà en place avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir, est absorbée par le pouvoir national-socialiste grâce à une juridiction supprimant la police régionale, en faveur d'une police contrôlée par le gouvernement central. Ainsi, le 17 juin 1936, un décret visant à « unifier le contrôle des fonctions de police dans le Reich »<sup>21</sup>, la police passe sous la juridiction du Ministère de l'Intérieur. Néanmoins, ses fonctions exécutives relèvent directement d'Heinrich Himmler, chef suprême de la division *SS*. Si l'application des lois et l'ordre sont traditionnellement affiliée aux régions et collectivités locales, ce nouveau décret leur ôte tout libre-arbitre dans l'organisation des forces de l'ordre. La police est désormais subordonnée à Himmler et ses sbires *SS*, inversant de ce fait les rapports de force<sup>22</sup>. Davantage renforcée par la couleur noire de leur habit, les *SS* inspirent la peur. Leurs vêtements participent à la création de l'État policier en Allemagne nazie, où l'accent est mis sur le contrôle de la population, en exerçant son pouvoir de manière autoritaire et arbitraire, par le biais de ces forces policières. Symbole du monopole de la violence légitime, l'uniforme *SS* tend à brouiller les frontières, non seulement entre le parti et l'État, mais aussi de la violence collective : les actions agressives d'une force armée, indépendante de l'Armée, servent à la vision d'un groupe paramilitaire qui détient le privilège de faire régner sa loi.

Pour autant, si les sources concernant les uniformes noirs des sous-fifres d'Hitler restent quasiment introuvables en Alsace, il est certain que le vêtement *SS* a visuellement fait partie du paysage vestimentaire alsacien. Point de collision vestimentaire entre la police et les hauts-

---

<sup>21</sup> Williams Max, *Reinhard Heydrich: The Biography, Volume 1—Road To War*, Church Stretton : Ulric Publishing, 2001, p. 77.

<sup>22</sup> Le parti contrôle la police : si celle-ci doit garantir l'ordre et la sécurité, les *SS* se placent au-dessus dans l'organisation pyramidale des forces de l'ordre.

gradés, les SS évoluent en Alsace, et se déploient aussi bien dans les méandres des bâtiments administratifs, qu'en patrouillant dans la rue, ou encore dans les camps de la vallée de la Bruche.

Cependant, en raison de l'absence de sources, nous nous concentrons ici uniquement sur les uniformes des fonctionnaires de la police.

La police de l'ordre (*Ordnungspolizei*) est composée de plusieurs branches. La police de sécurité (*Schutzpolizei*) est chargée du maintien de l'ordre dans le secteur urbain. Celle-ci comprend notamment plusieurs définitions en accord avec la taille des villes. Par exemple, la police de sécurité du Reich (*Schutzpolizei des Reiches*) est la police nationale qui s'occupe des villes principales et assure le service dans les commissariats ; tandis que la police de sécurité communale (*Schutzpolizei der Gemeinden*) est une police municipale, responsable des villes de petites tailles<sup>23</sup>. De plus, en Alsace, la différence entre police nationale et police municipale s'observe aussi dans les rangs : la première branche est composée en grande majorité par des Allemands venus de l'*Altreich*, tandis que la seconde emploie des Alsaciens, souvent anciens membres de la police nationale française. Pour autant, en 1940, ni l'une, ni l'autre ne sont mentionnées dans les sources ; celles-ci font uniquement référence au vocable « police ».

Seulement une journée s'est écoulée depuis le passage éclair du chef d'État allemand à Strasbourg, et c'est le 29 juin 1940 que nous recensons les premiers documents relatifs à la police. Il n'est pas spécifié de quelle branche il s'agit, et c'est la nomination « police » qui l'emporte sur une quelconque précision. En effet, le premier document dont nous disposons fait référence à une demande urgente de la part du chef de la police de la sécurité adressée au Bureau de livraison des vêtements de police à la Direction de la police, à propos de chapeaux d'uniformes : il faut accélérer la constatation et la communication du nombre de casquettes qui pourraient être prêtées à l'Alsace<sup>24</sup>. Il est indispensable pour un représentant de l'ordre d'être muni de la casquette de police. Celle-ci fait partie intégrante de l'uniforme de police, et constitue un référent visuel fort et reconnaissable pour le civil ; il s'agit d'un élément incontournable pour identifier le policier en service. A cet uniforme de fortune s'ajoute un

---

<sup>23</sup> Si nous citons ces deux branches, c'est surtout car elles sont toutes deux les plus mentionnées dans nos sources.

<sup>24</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre du Capitaine de la police de protection au poste de livraison des vêtements de police à la direction de la police, Colmar 29.07.1940 ; « Ich ersuche um beschleunigte Feststellung und Mitteilung, ob dort Polizei-Dienstmützen entbehrlich sind, die mir leihweise überlassen werden können. »

brassard jaune, dont les demandes de livraison s'intensifient tout au long du mois de juillet 1940. Thann, Colmar, à Wissembourg, Illkirch, Ribeauvillé ne tardent pas à passer commande dans la première quinzaine du mois de juillet, adressant leurs demandes calquées sur le nombre d'hommes servant les rangs à l'administration civile allemande – Haut Commandement de l'Armée – Département de l'Administration et de la police<sup>25</sup>. Il est crucial d'habiller la police alsacienne, qui se défait de l'uniforme pour revêtir celui de son ennemi. L'habit français doit disparaître. Il serait vu comme une aberration de maintenir l'ordre avec l'uniforme de la nation vaincue, et dont l'Alsace se doit de défaire tous les liens. L'enjeu vestimentaire est d'autant plus important tant l'Allemagne prend les rênes de l'organisation de la police, et entend s'imposer et se faire respecter visuellement. Sous réserve de posséder les stocks vestimentaires adéquats, le 16 juillet 1940 est lancée une demande pour vêtir les policiers alsaciens en service d'anciens uniformes de la police allemande<sup>26</sup>. Il est précisé que ces uniformes sont à destination de policiers auxiliaires, et qu'il ne faut pas porter d'emblèmes nationaux, tant qu'ils n'auront pas été officiellement embauchés. Cette décision témoigne du caractère assimilatoire de l'expansion allemande en Alsace.

Dans un premier temps, il est demandé à certains fonctionnaires d'apporter leur aide dès le retour à la paix. Au vu de l'annexion rapide, il n'a pas été simple d'anticiper le besoin de forces de police déployées en Alsace. En plus, le contexte instable dû au changement de domination gouvernementale et nationale ralentit la reprise du travail par les fonctionnaires de police. Plusieurs problèmes sont soulevés : l'incertitude vis-à-vis de la nouvelle instance de police, et le pataugement du versement des salaires par l'autorité compétente<sup>27</sup>. Pourtant, les difficultés à vêtir ces fonctionnaires sont légion : « les uniformes existants ne sont ni adaptés ni dans un état qui leur permette d'égaliser, même de loin, les anciens uniformes de la police alsacienne. »<sup>28</sup>. Les conséquences risqueraient d'ailleurs de créer la confusion chez le public. De plus, il semble impossible de porter les uniformes sans les insignes nationaux et les insignes de grade. La police, au même titre que toute la société militaire, s'appuie sur un système

---

<sup>25</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Voir les différentes demandes adressées au “CdZ beim AOK 7 – Verwaltungs- u. Polizeiabteilung”, Juillet 1940.

<sup>26</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre du Président de la police de Strasbourg au Commandant du service d'ordre Général Winkler, Strasbourg, 16.07.1940.

<sup>27</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre du Président de la police de Strasbourg au Commandant du service d'ordre Général Winkler, Strasbourg, 16.07.1940.

<sup>28</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre adressée au “CdZ beim AOK 7 – Verwaltungs- u. Polizeiabteilung”, Strasbourg, 18.07.1940, « Die Uniformierung der elsässischen Hilfspolizei mit Uniformen alter Art der deutschen Polizei halte ich für unmöglich, weil die vorhandenen Uniformen weder passen noch in einem Zustand sind, dass sie den früheren Uniformen der elsässischen Polizei auch nur annähernd ebenbürtig sind. ».

hiérarchique dont il faut respecter la codification. Cela ralentit une fois de plus l'uniformisation des fonctionnaires de police en Alsace, malgré l'impératif de s'aligner sur les normes en vigueur dans le Reich.

Pourtant, la menace de l'hiver vient bousculer les résolutions de l'administration allemande, qui se voit revenir sur certaines décisions : elle est contrainte de réintroduire l'uniforme français. En effet, la saison froide exige des vêtements chauds ; l'Allemagne est incapable de tenir les délais pour équiper l'intégralité de ses policiers. Ainsi, le 4 octobre 1940 est réintroduit l'uniforme français, avec six modifications. Il est donc décidé, en accord avec le Haut-commandement SS et le chef politique responsable du Sud-ouest de l'Allemagne, « que les anciens fonctionnaires de police alsaciens, qui seront probablement intégrés dans l'exécutif de la police allemande et utilisés dans le service extérieur, puissent conserver leur ancienne nationalité française. ». Cette autorisation est clairement ciblée, tant elle est nécessaire et obligatoire pour pouvoir porter l'uniforme français. Les modifications sont les suivantes :

« 1. les insignes français sont retirés ; 2. des miroirs de col allemands sont mis en place ; 3. les cols français sont remplacés par des cols allemands. Les boutons (dorés) sont remplacés par des boutons allemands (argentés) ; 4. on porte les épaulettes allemandes des politiciens, pour les passages inférieurs avec la barre transversale argentée ; 5. sur les chevalets de l'armée française, les couleurs de l'uniforme de l'armée allemande sont utilisées. Le képi est remplacé par la casquette bleue allemande de la police avec l'insigne national et la cocarde ; 6. l'ancien ceinturon en cuir peut continuer à être porté. »<sup>29</sup>.

Cette refonte de l'uniforme français est complexe, puisqu'elle témoigne à la fois de l'incapacité de l'Allemagne nationale-socialiste de se fournir pour vêtir ses fonctionnaires et s'imposer visuellement, mais aussi de l'éloignement à toute appartenance française dans une moindre mesure. Ainsi, cette idée d'alignement sur le Reich est ostensiblement contrainte par des entraves matérielles et économiques, et obscurcit le tableau de l'assimilation alsacienne, où même le service d'ordre n'est pas une émanation directe du pouvoir national-socialiste.

---

<sup>29</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre du Haut-Commandement de la SS et de la police, Stuttgart, 04.10.1940, « Es wird deshalb im Einverständnis mit dem Höheren SS- und Pol. Führer Südwest genehmigt, dass diejenigen ehemaligen elsässischen Pol.- Beamten, die mutmasslich in die deutsche Polizei-Exekutive übernommen und im Aussendienst verwendet werden ihre frühere franz. Uniform mit folgenden Abänderungen tragen können : 1. die französische Abzeichen werden entfernt ; 2. deutsche Kragen-Spiegel werden aufgesetzt; 3. die franz. (goldenen) Knöpfe werden gegen deutsche (silberne) ausgetauscht; 4. es werden die deutschen Politik Wachtmeister- Achselklappen getragen; bei Unterführen mit dem silbernen Querriegel; 5. An Steele des franz. Käppis tritt die deutsche blaue Pol- Mütze mit Hoheitsabzeichen und Kokarde; 6. das alte Leder-Koppel kann weitergetragen werden. ».

Pour autant, une première distinction est faite entre la police nationale et la police municipale. Dans les villes de plus de 5 000 habitants, des policiers de l'*Altreich* sont déployés pour assurer le service sur le terrain. Ceux-ci sont en uniforme de police, et se distinguent de la police municipale, qui reste cantonnée aux plus petites villes<sup>30</sup> et à l'uniforme français. Une certaine hiérarchie s'installe doucement, avec la priorité donnée aux grandes-villes et l'apparence soignée qu'il faut présenter. À l'inverse, les communes plus petites et le plus souvent rurales sont écartées de la décision et doivent se raccrocher à l'uniforme français.

D'ailleurs, il semble que la décision d'implanter des policiers de l'*Altreich* en Alsace n'ait pas donné suite immédiatement. Les archives administratives de la police de sécurité nous apprennent qu'en novembre 1940, à Colmar, Strasbourg et Mulhouse, les policiers portent encore les anciens uniformes français (certes avec les changements imposés), et se satisfont pour la plupart de la casquette et le brassard jaune<sup>31</sup>. Cela implique que les policiers déployés sur le terrain sont des Alsaciens, ayant servi sous le régime français. Or, la demande pour l'introduction de l'uniforme vert de la police allemande de manière homogène sur tout le territoire alsacien ne tarde pas à être formulée.

La réponse ne tarde pas à arriver, et le 3 décembre 1940, le responsable de la Banque de Francfort au budget alloué pour la police fournit une liste de tailleurs retenus pour la tâche. Ceux-ci possèdent « l'expérience la plus approfondie »<sup>32</sup> et, outre des ouvriers qualifiés, il emploie également un spécialiste des cols d'uniformes de police. Cela devrait permettre de résoudre le problème du manque d'uniforme en Alsace.

Toutefois, certaines nuances complexifient la compréhension de l'accès à l'uniforme. C'est l'administration de la police à un niveau régional qui est responsable de la commande passée auprès de tailleurs, mais qui rend des comptes à l'*Orpo* au niveau national pour les financements<sup>33</sup> : « La responsabilité de l'ensemble de l'économie de l'habillement est assumée,

---

<sup>30</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre au commissaire d'Alsace par le ministre, Strasbourg, 15.10.1940.

<sup>31</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre au commandant de la police à Stuttgart, Strasbourg, 21.11.1940.

<sup>32</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre de Hann Schreiber, responsable du budget alloué aux uniformes de la police à la Banque allemande de Francfort, adressée au Chef de l'administration civile d'Alsace, Francfort, 02.12.1940 ; « Die damit betrauten Zuschneider verfügen über gründlichste Erfahrung, neben entsprechend geschulten Arbeitskräften beschäftige ich auch einen Spezialisten für den Polizeirock-Kragen. ».

<sup>33</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Rapport de mission de la Commission ministérielle de l'habillement sur les dirigeants politiques. Pour l'économie de l'habillement auprès des administrations des pôles en Alsace, en Lorraine et au Luxembourg, Berlin, 30.12.1940.

conformément au §82, par l'administrateur de la police, auquel sont adjoints les fonctionnaires et les commissions mentionnés au §82 pour l'exécution des affaires d'habillement. »<sup>34</sup>. Sinon, l'administrateur de la police doit être le plus autonome possible. Puis, cette commande semble être prise dans un processus de circulation entre différents bureaux de livraison du Gau *Baden-Elsass*. Toutes les réparations sont confiées aux administrations de police locale. Ces applications concernent aussi bien les officiers de police et de gendarmerie, que les réservistes, auxiliaires de police, et les bataillons de police et unités d'entraînements.

Il doit ainsi être envoyé fin décembre 1940 une quantité limitée d'articles composant l'assortiment vestimentaire de l'uniforme. Par exemple, sont livrés dix rouleaux de tissu vert par catégorie pour les blouses, les pantalons, les manteaux à Mulhouse et à Strasbourg, cinq rouleaux de brun, dix rouleaux de brun foncé, trois rouleaux de vert-clair, deux rouleaux de tissu frange, à destination des tailleurs des deux villes. Puis, des stocks beaucoup plus importants pour les accessoires doivent arriver, respectivement par ville : 1000 boutons de jupe, 500 boutons de manteau, 400 boutons d'épaulettes, etc... La liste est longue, on compte vingt-deux articles de mercerie. Ensuite, des pièces déjà existantes sont envoyées pour vêtir directement les policiers : 165 pantalons noirs à Mulhouse, 330 à Strasbourg. Mêmes nombres pour les guêtres noires, les gants en laine gris-champêtre. Neuf catégories d'articles préexistants sont créées, pour distinguer les différents besoins et demandes à envoyer.

Les réflexions sur l'accès aux uniformes de police continuent début février 1941, et il est finalement décidé d'introduire des cartes vestimentaires pour les policiers recrutés par l'école de police de Iéna<sup>35</sup>. Cela permet de fluidifier la demande en responsabilisant directement les policiers : ils sont aptes à demander ce dont ils ont besoin, et de gérer eux-mêmes leur garde-robe.

En parallèle, les premières sources sur les uniformes des unités alsaciennes de la *Waffen-SS* nous parviennent<sup>36</sup>. Si nous ne disposons pas de la composition du trousseau des uniformes noirs, les chiffres d'articles individuels permettent d'avoir un aperçu du nombre d'uniformes fournis. Ce ne sont pas moins de 1200 paires de bottes longues, 500 rouleaux de

---

<sup>34</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Copie à propos de la gestion économique et transactions commerciales dans le domaine de l'habillement de la police de l'ordre public, Berlin, 19.02.1941 ; « Die Verantwortung für den gesamten Bekleidungs-wirtschaftsbetrieb trägt gem. §82 der Pol.-Verwalter, dem zur Erledigung der Bekleidungsangelegenheiten die im §82 genannten Beamten und Kommissionen beigegeben sind. ».

<sup>35</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre du secrétaire ministériel Hans Huber à l'administration civile d'Alsace, Strasbourg, 03.02.1941

<sup>36</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL449, Formulaire de commande 18/A pour vêtir les forces de la *Waffen-SS* déployées en Alsace expédié à Munich, Berlin, 03.02.1941.

tissu noir pour la confection de blouses d'uniformes, un millier de bérets noirs et de boucles de ceinture. Ces deux derniers articles sont nécessairement distribués de manière unique dans les trousseaux fournis aux membres SS. Cela nous permet d'envisager un chiffre d'environ un millier de membres des forces SS en Alsace, sans compter les membres déjà vêtus et déployés. Au total, ces pièces d'uniformes reviennent au Trésor public à 76 500 RM.

Pour évoluer à leurs côtés, c'est finalement le 3 mai 1941 que les anciens policiers français reçoivent l'autorisation officielle de porter le nouvel uniforme vert de la police<sup>37</sup>. Si cette décision s'explique en partie par le souhait d'uniformiser l'Alsace à l'habit officiel policier, elle signale aussi un manque de personnel : des réservistes alsaciens sont appelés à servir dans la région. Le problème étant qu'ils sont en possession d'anciens uniformes français de la « Garde mobile » française, de couleur vert foncé. L'administration craint des « confusions désagréables »<sup>38</sup> entre l'ancien uniforme français et le nouvel uniforme allemand. L'enjeu est d'autant plus important, tant il faut exposer la nouvelle domination nationale et s'imposer de manière claire : « L'uniforme vert clair est également nécessaire pour asseoir l'autorité de l'individu en tant que représentant de l'autorité publique. »<sup>39</sup>. Ainsi, les fonctionnaires de police reçoivent un trousseau composé d'une casquette de service (à visière), d'un bonnet, d'une tunique, d'un pantalon de bottes, d'un pantalon de drap long, d'un manteau et d'un shako. Pour autant,

« On peut observer que de nombreux Alsaciens, dans l'ignorance des lois, portent des parties d'uniformes français non transformés comme vêtements civils. Le port de ces vêtements n'est possible que si les symboles militaires en ont été enlevés et si le vêtement a été teint entièrement en une autre couleur que celle d'origine. »<sup>40</sup>.

Pour accélérer le processus, c'est finalement dans les locaux administratifs de la police que vont directement être stockées les matières premières, puis les uniformes. Les tailleurs engagés sont chargés de renvoyer directement les uniformes au bureau de police le plus proche, après

---

<sup>37</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre au Commandant de la police de l'ordre, Division Sud-Ouest, Mülhouse, 03.05.1941.

<sup>38</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre au Commandant de la police de l'ordre, Division Sud-Ouest, Mülhouse, 03.05.1941 ; « unliebsamen Verwechslungen ».

<sup>39</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre au Commandant de la police de l'ordre, Division Sud-Ouest, Mülhouse, 03.05.1941 ; « Auch hinsichtlich der Autorität des Einzelnen als Vertreter der Staatsgewalt ist die einheitliche hellgrüne Uniformierung durchaus notwendig ».

<sup>40</sup> SNN, numéro 126, 08.05.1941.

s'être fourni auprès d'eux. Cela dévoile un écosystème cyclique, dont la circulation reste locale et très privée. Afin de garantir l'application des ordonnances du Reich sur la fabrication de textiles et d'assurer un approvisionnement uniforme, les besoins en laines pour uniformes, etc. doivent en principe être couverts par les stocks de la police nationale contre remboursement de la valeur<sup>41</sup>. Les travaux doivent être confiés en priorité aux tailleurs établis par la banque de Francfort pour le département policier, et aptes à recevoir une commande.

D'ailleurs, la tendance à la confection en interne avait déjà été donnée à Berlin fin décembre 1940 :

« Les quatre administrations politiques susmentionnées doivent dès à présent garantir des locaux pour les ateliers d'habillement et acquérir les équipements nécessaires (échafaudages, armoires, etc.). L'aménagement d'ateliers de couture et de cordonnerie doit commencer immédiatement : les machines et les outils (cf. annexe 11 OIPC, IIe partie) doivent être acquis. »<sup>42</sup>.

En Alsace, ce n'est que début juillet 1941 que des magasins de vêtements pour fonctionnaires de police sont installés à Mulhouse<sup>43</sup> et Strasbourg<sup>44</sup>. L'entreprise est plus importante pour la ville de Mulhouse, puisque la ville attend 370 hommes détachés de l'*Altreich*, transférés dans le Haut-Rhin. S'ajoutent à ce nombre 65 anciens policiers français, et 65 anciens gendarmes français. En tout, le point de livraison de Mulhouse doit être prêt à vêtir environ 700 hommes<sup>45</sup>. Si nous ne possédons pas d'éléments concernant l'organisation du bâtiment, les sources nous fournissent des documents concernant le bâtiment du point de livraison de Strasbourg. Celui-ci, situé au numéro 11 du Fossé des Treize, est composé de trois étages, et d'une cave<sup>46</sup>, et doit

---

<sup>41</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Document à propos de l'habillement des fonctionnaires de police français, Strasbourg, 19.06.1941.

<sup>42</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Rapport de mission de la Commission ministérielle de l'habillement sur les dirigeants politiques. Pour l'économie de l'habillement auprès des administrations des pôles en Alsace, en Lorraine et au Luxembourg, Berlin, 30.12.1940 ; « Die vorgenannten 4 Pol.-Verwaltungen haben schon jetzt Räume für Bekleidungskammern sicher zu stellen und die dazu nötigen Geräte (Gerüste, Schränke usw.) zu beschaffen. Mit der Einrichtung von Schneider- und Schuhmacherhandwerkstuben muss sofort begonnen werden: die Maschinen und Werkzeuge (vergl. Anl. 11 PBkIV.II. Teil) sind zu beschaffen. ».

<sup>43</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2724, Lettre à propos du logement de la police à Mulhouse, ici de la création d'une chambre d'habillement et d'un poste de livraison d'habillement, Mulhouse, 03/07/1941

<sup>44</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Lettre à propos du logement de la police à Strasbourg, ici de la création d'une chambre d'habillement et d'un poste de livraison d'habillement, Strasbourg, 04.07.1941.

<sup>45</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Lettre à propos du logement de la police à Strasbourg, ici de la création d'une chambre d'habillement et d'un poste de livraison d'habillement, Strasbourg, 04.07.1941.

<sup>46</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Plan de la Chambre de l'habillement au numéro 11 du Fossé des Treize, Strasbourg.



servir de dépôt d'uniformes de police. C'est l'extrême résistance du bâtiment qui s'avère être la raison du choix du lieu : le bâtiment possède des murs solides et des plafonds et supports en béton armé à tous les étages<sup>47</sup>. L'ascenseur dessert tous les étages et permet le déplacement aisé des caisses de vêtements. La décision de s'installer dans un tel bâtiment se conçoit aussi en regard de la menace de bombardements aériens<sup>48</sup>. Les étages supérieurs sont particulièrement menacés, et compte-tenu de la grande valeur et de la difficulté de renouvellement des stocks de vêtements et de matériels de service, le stockage doit être le plus sécurisé possible.

L'objectif sous-jacent à la possession d'un tel bureau de livraison pour les fonctionnaires indique une concentration textile qui permet ensuite de redistribuer de manière plus fluide le vêtement. Qui plus est, à compter du 1<sup>er</sup> août 1941, tous les officiers et auxiliaires de police doivent porter le nouvel uniforme vert, et l'insigne de manche doit y être apposée par tous les porteurs d'uniforme sur la manche gauche<sup>49</sup>.

Pour autant, la lenteur de la démarche vestimentaire subsiste. Par exemple, pour l'unité chargée de la surveillance des prix en Alsace, les policiers portent toujours leurs vêtements civils et leurs brassards. Dans la mesure où le formulaire de demande doit certifier que l'autorisation de porter des vêtements civils a été accordée par l'autorité supérieure pour des raisons officielles, une indemnité est donnée aux fonctionnaires de police en service<sup>50</sup>. Pour autant, cela a un rôle stratégique : ils doivent pouvoir agir sans être détectés<sup>51</sup>. D'ailleurs, les points de livraison possèdent aussi des vêtements civils, pour répondre à ce besoin. L'importance de ce lieu de stockage est double : il sécurise l'habit du fonctionnaire, tout en proposant une palette vestimentaire variée. Par conséquent, il est dans l'intérêt de l'administration chargée de l'habillement des fonctionnaires de garantir la bonne tenue d'un tel bâtiment. Dans un contexte où le manque fait peu à peu partie de la vie de chacun, la destruction de réserves vestimentaires censées assurer une apparence soignée aux prédicateurs du régime serait catastrophique.

---

<sup>47</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Copie pour le président de la police de Strasbourg, Strasbourg, 15.04.1941.

<sup>48</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Lettre rapide à propos du stockage de fournitures vestimentaires et de textile, Berlin, 14.05.1941.

<sup>49</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre au Chef de l'administration civile – Département de l'administration de la police, Strasbourg, 02.07.1941.

<sup>50</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2725, Mise en œuvre policière de la surveillance des prix en Alsace (ici, indemnité vestimentaire pour les fonctionnaires de police affectés à la surveillance des prix), Strasbourg, 1941.

<sup>51</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2725, Lettre du Haut-commandement de la SS et de la police, au Chef de l'administration civile – Département de l'administration de police, Stuttgart, 19.11.1941.

D'ailleurs, en septembre 1941, l'ordre direct de Berlin oblige l'administration de police à répartir les stocks « des locaux situés le plus bas possible ou dans plusieurs entrepôts à deux niveaux. »<sup>52</sup>, face à la menace aérienne. Ainsi, si des locaux de police appropriés ne sont pas disponibles, il est possible d'en réquisitionner. Cela atteste de la préciosité de l'uniforme, tant il est l'habit du pouvoir : l'apparence est un élément clé pour s'imposer. Pour autant, il est compliqué de s'installer dans d'autres succursales qui répondraient parfaitement aux attentes des dirigeants berlinois, et l'administration alsacienne s'en dédouane en invoquant surtout la priorité à « l'encadrement vestimentaire des fonctionnaires de la gendarmerie et de la police mutés dans le Bas-Rhin, des formations d'intervention ainsi que l'habillement des anciens fonctionnaires de la police et de la gendarmerie françaises. »<sup>53</sup>. D'ailleurs, le plafond en béton armé annihile toute forme d'inquiétude vis-à-vis des raids aériens et de l'effondrement des étages. Du reste, l'organisation du bâtiment apparaît bien rodée, avec des emplacements prévus pour tout : le rez-de-chaussé est assigné aux vêtements en cuir, le premier étage aux vêtements neufs et possède une buanderie, le deuxième étage stocke aussi des vêtements neufs et du matériel, tandis que le troisième étage est réservé aux artisans<sup>54</sup>. Ainsi, le bâtiment n'est pas uniquement réservé aux uniformes de police, mais se conçoit comme un bureau de stockage de l'ensemble du vestiaire des fonctionnaires nationaux-socialistes.

Si les questionnements relatifs au stockage des uniformes, à la couleur ou encore aux insignes semblent se stabiliser fin 1941, et que l'année 1942 est relativement calme au niveau des arrêtés concernant la tenue dans son entièreté<sup>55</sup>, de nouvelles complications naissent en parallèle des impératifs économiques dues au conflit. Les obligations économiques dirigées en direction de la Wehrmacht et la lutte pour la victoire viennent bousculer l'approvisionnement et la confection d'uniformes. Non seulement le manque de matières premières ralentit la production, mais la disparition de la main d'œuvre entrave aussi la création d'uniformes. A cela s'ajoute la circulation de fonctionnaires dans tout le Reich, qui arrivent en Alsace<sup>56</sup>. Il s'agit

---

<sup>52</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Lettre du secrétaire Dr. Brömse au commandement de la SS, Berlin, 25.09.1941 ; « Da die Kammerbestände in den obersten Geschossen bei Luftangriffen besonders stark gefährdet sind, habe ich mit angeordnet, dass die Bekleidungskammerbestände in tunlichst tiefegelegene Räume oder auf mehrer Zweilager zu verteilen sind. ».

<sup>53</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Lettre en réponse au Dr. Brömse, Strasbourg, 01.11.1941 ; « [...] der bekleidungswirtschaftlichen Betreuung der in das Unterelsass versetzten Gendarmerie und Schutzpolizeibeamten, der Einsatzformationen sowie der Einkleidung der früheren französischen Polizei und Gendarmeriebeamten [...] ». ».

<sup>54</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Lettre en réponse au Dr. Brömse, Strasbourg, 01.11.1941.

<sup>55</sup> Très peu d'archives datent de 1942, et confirment seulement les dires des documents de 1941.

<sup>56</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Copie à propos de la confection d'uniformes individuelle pour les vêtements de la police d'ordre public, Berlin, le 31.05.1943.

principalement d'officiers nouvellement promus et de ceux qui, en raison de mutations et de détachements, ne peuvent plus faire travailler leurs tailleurs actuels ou qui, par manque de main-d'œuvre, n'acceptent plus de commandes de la part des tailleurs actuels. Ainsi, dans la mesure où de telles difficultés existent, ce sont les commandants de la police de l'ordre qui sont chargés d'intervenir. A leur charge : conclure « des accords correspondants avec les entreprises de coupe sur mesure d'uniformes. »<sup>57</sup>. Ils doivent aussi, si nécessaire, aider ces magasins à trouver de la main-d'œuvre. En cas d'urgence, les tailleurs présents dans la réserve de la police peuvent être mis en congé pour travailler dans ces entreprises. D'ailleurs, à Strasbourg, c'est l'usine Merker & Co qui s'occupe en majorité de la production d'uniformes pour la police<sup>58</sup>. Pour absorber la charge de travail en plus, ce sont les tailleurs Gustav Schill et Georg Schröder, résidants à Karlsruhe qui sont recommandés. Ceux-ci sont réputés « bien au-delà de leur sphère d'influence », et respectent les délais demandés, malgré les difficultés de personnel causées par la guerre<sup>59</sup>.

D'ailleurs, si l'uniforme est resté très masculin dans un premier temps, les dangers de la guerre et la circulation des forces masculines de police dans tout le Reich, amènent les femmes à intégrer le service de police. La décision concerne toute l'Allemagne, et l'Alsace ne fait pas exception. Bien sûr, elles sont assignées à des postes sans grande importance, et ne sont pas chargées directement de faire régner l'ordre. Tout de même, elles restent affiliées au régime, et doivent être équipées de l'uniforme. Par exemple, il est institué une tenue de service pour les conductrices de la police de l'ordre (y compris la police de protection aérienne), qui doit être fournie en prêt gratuit à partir des stocks de la police<sup>60</sup>. La tenue complète se compose d'un bonnet, une veste, un long pantalon et un manteau. Ce trousseau doit être en velours côtelé noir-gris. A cela s'ajoute une blouse dans la même couleur verte que celle des uniformes de police masculins, une combinaison de travail en tissu bleu, une paire de lunettes de sécurité et une paire de gants de conduite pour l'hiver.

---

<sup>57</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Copie à propos de la confection d'uniformes individuelle pour les vêtements de la police d'ordre public, Berlin, le 31.05.1943 ; « Soweit in die Inspekturbereichen derartige Schwierigkeiten bestehen, haben die Inspektoren (Befehlshaber) der Ordnungspolizei helfend einzugreifen, innen sie mit Uniform-Massschneidergeschäften entsprechende Vereinbarungen treffen. ».

<sup>58</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre en réponse au communiqué de Berlin à propos de la confection d'uniformes individuelle pour les vêtements de la police d'ordre public, Strasbourg, 22.06.1943.

<sup>59</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Lettre en réponse au communiqué de Berlin à propos de la confection d'uniformes individuelle pour les vêtements de la police d'ordre public, Strasbourg, 22.06.1943.

<sup>60</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Document à propos de la tenue de service pour les chauffeurs féminins de la police de l'ordre public, Berlin, 01.07.1943.

Les contraintes économiques de la guerre se ressentent aussi dans le devenir des uniformes usagés. A l'instar des tissus usagés, ils vont servir une seconde fois et ne pas être jetés. Toutefois, la méthode est différente : l'uniforme n'est pas collecté mais devient une marchandise qui est revendue. Les articles en bon état peuvent être revendus jusqu'à trois fois le prix de l'article similaire dans la liste de prix initial de l'uniforme<sup>61</sup>. C'est l'administration de la police qui fixe les tarifs, directement avec l'entreprise acheteuse<sup>62</sup>. Les indemnisations sont ensuite imputées au fonds vestimentaire. D'ailleurs, de nouvelles infrastructures sont réquisitionnées pour stocker le textile.

La pénurie de matières première qui s'intensifie au fur et à mesure que l'Allemagne s'enlise dans la guerre trouve écho dans une des dernières mesures drastiques que connaît l'uniforme de la police sous le Troisième Reich. Au niveau national, l'uniforme repasse dans les mains de l'État en redevenant propriété du Reich<sup>63</sup>. Tous les vêtements en circulation entre les mains des fonctionnaires de police sont désormais présumés présents, et sans préjudice des droits de propriété antérieurs. Désormais, un justificatif de tenue vestimentaire est prévu sur le livret de paie de l'ensemble des forces de police du pays. S'il y a perte, il faut remplir un justificatif de perte pour concrétiser le manque sans être préjudiciable<sup>64</sup>. Cette précaution est clairement due à la pénurie de papier, signe que le pays doit économiser du mieux qu'il peut.

Finalement, le manque se fait aussi ressentir du côté du textile, et la dernière mesure autour de l'uniforme de police est draconienne. L'équipement se réduit de manière immédiate, sur la base de la *Wehrmacht* et de la *Waffen-SS*, à ce qui suit : 2 chemises chacun, 2 caleçons, 3 paires de chaussettes et une paire de chaussure<sup>65</sup>. La réserve d'habillement pour chaque unité politique, calculée en fonction du nombre de membres, est fixée à : 20% pour les chemises, 20% pour les caleçons, 20% pour les chaussures de marche, 20% pour les chaussettes, 20% de couvre-pieds<sup>66</sup>. Il apparaît que ces chiffres expriment un amenuisement conséquent des stocks

---

<sup>61</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Reproduction de la communication de l'armée de terre jointe en annexe pour information, Berlin, 14.09.1943.

<sup>62</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Reproduction de la communication de l'armée de terre jointe en annexe pour information, Berlin, 14.09.1943.

<sup>63</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Document dont les premières pages sont manquantes, mais clairement émis par un service administratif du Troisième Reich, après avril 1944, p. 5.

<sup>64</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Document dont les premières pages sont manquantes, mais clairement émis par un service administratif du Troisième Reich, après avril 1944, p. 5.

<sup>65</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Feuille d'ordres du chef de la police de l'ordre, n° 29, 22.07.1944.

<sup>66</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2722, Feuille d'ordres du chef de la police de l'ordre, n° 29, 22.07.1944.

vestimentaires de l'administration nazie. Cette baisse se justifie par « des abus »<sup>67</sup> à la Chambre d'habillement de l'administration locale de Strasbourg. Visiblement, il y a eu des erreurs dans les listes d'inventaires : le chef de la SS Engelhardt observe une différence entre les chiffres inscrits dans les livrets d'inventaire, et les chiffres réels de vêtements conservés. En réalité, il apparaît que les livres d'inventaire n'ont pas été comptabilisés depuis 1942<sup>68</sup>, et les écarts présentés entre le papier et la réalité sont stupéfiants, et ce, pour chaque article individuel. Pour exemple, les nouveaux manteaux, que l'on devrait compter au nombre de 870, ne sont finalement que 437. Pour les sous-vêtements usagés, on passe de 338 sur le papier à 82 dans les stocks. En tout, il y a des écarts pour dix-huit articles. D'ailleurs, la différence la plus importante s'observe en majorité pour les fourrages en tissu sergé de couleur gris champêtre : la couleur caractéristique des uniformes subit une baisse d'environ 75%, avec un nombre passant de 5293 articles à 1278. L'ensemble de la composition vestimentaire de l'uniforme semble avoir subi des pertes conséquentes, signe que les articles ont été distribués (ou volés) sans qu'une trace en soit gardée. Les fonds de la Chambre d'Habillement n'ont pas été vérifiés, aucun contrôle des livres de comptes n'a été effectué. Pour autant, Engelhardt souligne la difficulté du personnel à tenir un registre des comptes propres, tant il dit avoir dû s'accommoder d'Alsaciens, anciens français, qui ne connaissent pas la rigueur de la réglementation allemande<sup>69</sup>. Ainsi, à partir du 18 août 1944, le comptage des stocks de la chambre est affecté au service d'un contrôleur de la police, venant tout droit du service d'administration économique de Weimar<sup>70</sup>. Les hauts responsables doivent également être punis pour leur incompétence. Le 6 septembre 1944, Berlin demande les noms des malfaiteurs : sont nommés Kurt Schröder, responsable du secteur de l'habillement du 24 février 1941 au 12 avril 1943 ; Max Belitz, inspecteur général des services de postes ; ainsi que Emil Otte et Otto Klag, en tant que chefs du département des services de postes de l'époque. Ceux-ci sont directement chargés du transfert des marchandises textiles, entrant et sortant de la Chambre de l'habillement. Si Engelhardt explique n'avoir eu aucune raison de se méfier de ces responsables, considérés

---

<sup>67</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Copie à propos de la mauvaise gestion du service de livraison de vêtements de la PV. Strasbourg, Strasbourg, 28.07.1944 ; « Mißstände ».

<sup>68</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Copie à propos de la mauvaise gestion du service de livraison de vêtements de la PV. Strasbourg, Strasbourg, 28.07.1944 ; « Es stellte sich heraus, daß die Bücher tatsächlich zwei Jahre nicht mehr aufgerechnet waren. ».

<sup>69</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Copie à propos de la mauvaise gestion du service de livraison de vêtements de la PV. Strasbourg, Strasbourg, 28.07.1944 ; « Ich darf darauf hinweisen, daß s. Zt. Die personellen Schwierigkeiten äußert groß waren und daß ich zunächst mit elsässischen Hilfskräften aus den Reichen der früheren französischen Beamtenschaft und der hiesigen Bevölkerung [...] ».

<sup>70</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Copie à propos de la mauvaise gestion du service de livraison de vêtements de la PV. Strasbourg, Strasbourg, 28.07.1944.

comme extrêmement qualifiés grâce à leurs connaissances du secteur industriel de l'habillement, il en profite également pour se dédouaner : son énergie est tournée vers l'effort de guerre, au cœur de préoccupations<sup>71</sup>. Il faut dire que le contexte n'aide pas, la guerre entraîne de rapides changements, ne serait-ce qu'avec le responsable de la gestion des vêtements du bureau de la SS en Alsace qui change cinq fois en l'espace de quatre ans<sup>72</sup>. En temps de guerre, un déplacement vers le bas est inévitable, ce qui explique l'insuffisante attention portée à la surveillance des livres de compte par le haut du panier administratif.

Somme toute, en Alsace, l'uniforme des fonctionnaires de police connaît des mutations. L'uniforme est indispensable dans cette région nouvellement annexée, tant il contribue à l'autorité de celui qui le porte : de son aura émane l'obéissance par ses pairs. Il caractérise la place des forces de l'ordre dans un paysage vestimentaire policier qui se redéfinit, et dont elle est loin d'être la seule composante du régime national-socialiste.

## 2. *L'uniforme des dirigeants politiques*

Le 5 juillet 1940, le Haut Commandement de l'Armée donne son accord, et accepte que les hauts-fonctionnaires de l'état-major de l'administration civile d'Alsace reçoivent l'uniforme gris de la fonction publique<sup>73</sup>. Le champ lexical employé dans la lettre rapide annonçant la décision, est conforme aux exigences militaires, mais concerne ici les hauts-cadres de la fonction publique. Chacun recevra une indemnité d'achat unique à hauteur des frais justifiés, dont le maximum est fixé à 700 Reichsmark. Parmi eux, ce sont d'abord quatre hauts-fonctionnaires du Département des Affaires Générales et Intérieures (Mr. Müller-Trefzer, et Mr. Schoch à la direction, et le Dr. Herblod et Mr. Steiger au conseil du gouvernement), et deux autres du Département des Finances et de l'Économie (Mr. Rheinboldt pour le conseil du gouvernement et le Dr. Landwehr pour l'agriculture)<sup>74</sup>. Ce sont eux, aux côtés du Gauleiter Wagner, qui règnent sur l'Alsace en 1940.

---

<sup>71</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2723, Copie à propos de la mauvaise gestion du service de livraison de vêtements de la PV. Strasbourg, Strasbourg, 28.07.1944 ; « Zu meiner eigenen Entlastung darf ich darauf hinweisen, daß ich mich bei der Erfüllung meiner Aufgaben als staatlicher Polizeiverwalter in sachlicher Hinsicht auf meine leitenden Verwaltungsbeamten stützen muß. ».

<sup>72</sup> Se succèdent Schröder (POI), Berberich (POS), Rummer (PI), Reschke (POI-PS), Merz (PI.-ANW).

<sup>73</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre rapide, signée par le secrétaire du régime national-socialiste Pfundtner, Berlin, 03.07.1940.

<sup>74</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Annuaire des fonctionnaires du service supérieur du personnel de l'administration civile alsacienne, en copie d'une lettre à propos de l'uniforme de service des fonctionnaires de haut-rang au sein de la CdZ, Strasbourg, 10.07.1940.

Pour autant, si la décision semble se concentrer essentiellement à l'habillement des plus hauts-cadres politiques, il est précisé que les fonctionnaires nommés commissaire ruraux et municipaux y ont droit également. Ceux-ci sont représentés dans chaque ville alsacienne : Altkirch, Guebwiller, Haguenau, Kolmar, Molsheim, Mulhouse, Ribeauvillé, Strasbourg, Thann, Wissembourg et Saverne<sup>75</sup>. A cela s'ajoute deux noms pour Mulhouse et Strasbourg, villes indépendantes : Mr. Herbold et Mr. Elgering, maires<sup>76</sup>. Au total, ce sont dix-neuf personnalités qui obtiennent en priorité l'uniforme gris du haut-fonctionnaire en Alsace, et dont certains participent activement aux questions vestimentaires en Alsace (nous croisons les noms du Dr. Maier, du Dr. Müller, de Mr. Steiger et de Mr. Herbold au long de notre mémoire). L'objectif sous-jacent est de vêtir la majorité des cadres politiques aux couleurs allemandes, afin d'asseoir la domination allemande sur les instances administratives et politiques alsaciennes.

Le trousseau d'uniforme se compose d'un pantalon long, un manteau, une casquette, une ceinture, la traditionnelle chemise feldgrau, et des bottes<sup>77</sup>. En moyenne, le solde concernant uniquement l'uniforme textile semble être de 580 Reichsmark. L'allocation de 700 Reichsmark comprend alors les bottes et les accessoires. A priori, le trousseau de l'uniforme du fonctionnaire politique ressemble fortement au trousseau militaire fourni aux fonctionnaires de police, aux soldats et aux cadres de la Wehrmacht, à la différence de la palette chromatique. Si l'uniforme du dirigeant politique n'est ordinairement pas une condition *sine qua none* de la profession, il est, sous le nazisme, indissociable de l'exercice du pouvoir. Aux frontières de la sphère militaire, l'uniforme national-socialiste s'affranchit d'une restriction ordinairement réservée à l'armée, et s'étend à la sphère politique. Si les deux domaines (armée et administration national-socialiste) se distinguent grâce à un respect des prérogatives propres à chacun, l'arène politique et administrative se contracte autour d'une structure disciplinaire, ordonnée et hiérarchique similaire à celle d'une armée. L'adoption de l'uniforme national-socialiste dans la sphère politique n'est donc pas sans rappeler l'ossature traditionnellement militaire du vêtement. La fusion visuelle par l'habit entre militaire et politique dévoile une

---

<sup>75</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Annuaire des fonctionnaires supérieurs, des commissaires fonciers de l'administration civile alsacienne, en copie d'une lettre à propos de l'uniforme de service des fonctionnaires de haut-rang au sein de la CdZ, Strasbourg, 10.07.1940.

<sup>76</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Annuaire des fonctionnaires du service supérieur commissaires municipaux des villes indépendantes, en copie d'une lettre à propos de l'uniforme de service des fonctionnaires de haut-rang au sein de la CdZ, Strasbourg, 10.07.1940.

<sup>77</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre à propos de l'uniformisation des fonctionnaires de haut-rang à la CdZ, Sélestat, 11.07.1940.

société à l'apparence martiale. Ainsi, de ce lien existant entre le mouvement national-socialiste et la guerre, il écloit une association métonymique entre le régime et l'uniforme.

Ainsi, en Alsace, ce ne sont pas moins de dix-neuf dirigeants politiques qui se mettent à porter l'uniforme national-socialiste, et imposent à la région un univers vestimentaire gris champêtre aux coupes militaires. Pour autant, le nombre semble s'élever. En témoigne les différentes factures d'uniformes fournies aux administrations locales<sup>78</sup>. D'ailleurs, à l'instar des fonctionnaires de police, dans la mesure où ils sont aptes à porter l'uniforme, les agents administratifs et politiques sont tenus de porter les vêtements officiels provenant des stocks de la Chambre de l'Habillement<sup>79</sup>.

D'ailleurs, l'accès aux uniformes fonctionne sur le même principe que ceux des fonctionnaires de police : les agents publics commandent eux-mêmes leurs uniformes auprès de tailleurs, et fournissent le récépissé à l'administration locale, qui le fait ensuite remonter auprès du ministère de l'Intérieur à Berlin. Cela permet une centralisation des factures au sein du département réservé à l'habillement. L'exactitude et la bonne livraison de l'uniforme doivent être signées par le destinataire, et deux exemplaires doivent être remis au chef de l'administration locale<sup>80</sup>. Le formulaire de remboursement porte le nom de « bulletin de versement U »<sup>81</sup>. Ou bien, les fonctionnaires peuvent recevoir une subvention à l'achat<sup>82</sup>. Le remboursement exclut les frais de chaussures, sous-vêtements et gants. Toutefois, plusieurs sources mentionnent le cas de bottes qui devraient être payées par le Trésor public national-socialiste, et non de la poche de fonctionnaires.

Les factures d'uniformes renvoyées au ministère de l'Intérieur à Berlin sont un atout pour observer l'échiquier administratif de l'Alsace. Présentes en grandes quantités dans le dossier 126AL467, elles nous fournissent à la fois le lieu de production, avec le nom des tailleurs, mais aussi les lieux de réceptions. D'une part, les différents exemples mentionnent des lieux de confection à Constance, Karlsruhe, Kehl, Stockach et dans quelques villes d'Alsace (Mulhouse, Strasbourg, Bischweiler). Cela signale des échanges transfrontaliers de part et d'autre du Rhin. Ainsi, cela participe à inclure l'Alsace dans le Reich. D'autre part, les

---

<sup>78</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467.

<sup>79</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Copie, Berlin, 28.07.1940.

<sup>80</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre rapide, signée par le Dr. Fabricius, Berlin, 29.07.1940.

<sup>81</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre "*Beamteuniform Nr. 605.* », Erstein, 07.10.1940 ; « eine U-Bezugscheines ».

<sup>82</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre à propos de l'uniformisation des fonctionnaires de haut-rang à la CdZ, Sélestat, 11.07.1940.



lieux de réception de l'uniforme permettent d'observer un quadrillage administratif quasiment uniforme de l'Alsace. Les uniformes sont destinés à l'usage des fonctionnaires gérant l'administration locale et aux dirigeants politiques. Ceux-ci sont uniformément répartis dans les différentes communes alsaciennes : Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Guebwiller, Haguenau, Wissembourg, Molsheim, Sélestat, Saverne. Toutefois, ils restent cantonnés aux communautés urbaines alsaciennes, proportionnellement à leur taille, en ostracisant les plus petites villes, villages et le fond des vallées les plus éloignées.

Le 31 août 1940, les premières questions à propos de la couleur des uniformes politiques et administratifs émergent dans la sphère décisionnaire<sup>83</sup>. Des interrogations concernant la possibilité d'introduction de l'uniforme bleu en Alsace pose problèmes, tant elles laissent dans le flou les cadres alsaciens, qui ne savent s'ils doivent commander un uniforme bleu ou gris-champêtre. Certaines discussions ralentissent l'introduction d'un uniforme unique en Alsace, tant il faut s'aligner sur les décisions du gouvernement allemand. En effet, c'est l'uniforme bleu qui est en vigueur dans l'*Altreich*. Pour autant, il n'est, fin août 1940, pas encore l'unique uniforme des fonctionnaires dans toutes les strates administratives, mais tend à le devenir. Si le régime allemand veut s'imposer, il doit loger l'Alsace à la même enseigne que ses autres régions. La création définitive d'uniformes est ralentie, et l'Alsace est contrainte d'attendre des instructions supplémentaires<sup>84</sup>. Pour autant, le ministre de l'Intérieur convient que les fonctionnaires « nommés commissaires fonciers »<sup>85</sup> recevront l'uniforme de la fonction publique conformément au règlement uniforme du 8 mars 1940<sup>86</sup>. Toutefois, cela engendre de nouvelles difficultés, avec des retards considérables dans le paiement des uniformes livrés. Certaines entreprises et tailleurs commencent à se plaindre de ne pas avoir reçu leur dû. L'exemple de la lettre du commissaire de la ville de Strasbourg du 9 janvier 1941 commente le retard :

« Cependant, étant donné que le fournisseur exige le paiement de l'uniforme déjà livré en août et qu'il n'est pas acceptable de retarder davantage l'affaire, j'ai donné l'ordre à la

---

<sup>83</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre au département de l'administration et de la police, à messieurs Oberreg et Herblod, Strasbourg, 31.08.1940.

<sup>84</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre sur les uniformes de fonctionnaire, émise par le Chef de l'administration civile, Strasbourg, 24.09.1940.

<sup>85</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre sur les uniformes de fonctionnaire, émise par le Chef de l'administration civile, Strasbourg, 24.09.1940 ; « [...] die als Landkommissare bestellen Beamten [...] ». ».

<sup>86</sup> Ce règlement renvoie à l'introduction de l'uniforme bleu pour la fonction publique dans l'*Altreich*.

caisse municipale de rembourser le montant de 443,53 *RM* encore dû à la société Pfennig und Hoppe et de me payer les autres montants que j'ai présentés. »<sup>87</sup>.

De nouveaux retards ne participent pas à établir une réputation positive de l'administration publique, d'autant plus que les sommes pour la confection d'un uniforme ne sont pas négligeables. En moyenne, durant la période allant de juillet 1940 jusqu'à mai 1941, le délai de paiement est d'environ de 5 mois. A cela s'ajoute les déconvenues du questionnement à propos de la couleur de l'uniforme.

Visiblement, les discussions autour de la couleur bleu de l'uniforme n'ont toujours pas abouti fin janvier 1941. La demande du commissaire de la ville de Thann nous apprend qu'il porte l'uniforme de fonctionnaire gris, mais qu'il aura besoin d'une deuxième couche dans quelque temps, notamment pour affronter l'hiver<sup>88</sup>. Il adresse sa requête en présentant directement un formulaire pour un uniforme bleu, composé d'une jupe d'uniforme, de deux pantalons, un manteau et un bonnet<sup>89</sup>. Aucun frais n'est prélevé, si ce n'est l'utilisation des 700 *RM* de l'indemnité vestimentaire. D'ailleurs, celle-ci est allouée<sup>90</sup> à hauteur de 120 *RM* par an (soit 10 *RM* par mois) pour l'entretien de l'uniforme.

La réponse pour la couleur ne tarde pas arriver, mais reste floue : « La question de savoir si l'uniforme officiel gris ou bleu doit être porté en Alsace n'est pas encore tranchée. »<sup>91</sup>. Cela soulève le voile d'un ralentissement institutionnel et décisionnel, signalant un retard de l'intégration alsacienne dans le *Reich*. Vestimentairement parlant, l'Alsace n'a toujours pas rattrapé l'Allemagne, et ne s'est pas aussi bien intégrée que le souhaitent les cadres nazis.

A l'uniforme de fonctionnaire s'ajoutent les insignes. Celles-ci permettent l'identification rapide des fonctionnaires et de leurs grades, au sein de l'organisation nationale-

---

<sup>87</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre du commissaire de la ville de Strasbourg à l'administration civile, Département administratif et de police, Strasbourg, 09.01.1941 ; « Da die Lieferfirma jedoch auf Bezahlung der bereits im August gelieferten Uniform drängt und eine weitere Verzögerung der Angelegenheit nicht tragbar ist, habe ich die Stadtkasse angewiesen, den an die Firma Pfennig und Hoppe noch geschuldeten Betrag von 443,53 *RM*. Dieser Firma zu erstatten, die anderen von mir vorgelegten Beträge aber an mich zu zahlen. ».

<sup>88</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre du commissaire de la ville de Thann à l'administration civile, Département administratif et de police, Thann, 23.01.1941.

<sup>89</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Formulaire d'application pour la délivrance d'un certificat d'uniforme (U) pour du textile, chaussures et maroquinerie, Thann, 23.01.1941.

<sup>90</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre à propos de l'indemnité financière pour les personnes portant l'uniforme de la fonction publique, Berlin, 27.05.1941.

<sup>91</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre sur les uniformes des fonctionnaires, Thann, 02.08.194 ; « Die Frage, ob im Elsass die feldgraue oder die blaue Beamteuniform zu tragen ist, ist noch nicht entschieden. ».

socialiste. En effet, ici, l'uniforme est décoré de médailles représentant visuellement le lien avec le parti idéologique et politique.

Lors de la participation à des activités de défilé, notamment en tenue civile, le port de décorations ou insignes honorifiques est autorisé, à condition que cela ne soit pas contraire aux raisons officielles ou aux intérêts du *NSDAP*, et à la discrétion du fonctionnaire<sup>92</sup>. Cela participe à ériger le porteur d'insigne à un rang supérieur grâce à une reconnaissance visuelle des honneurs accordés, mais aussi à constamment diffuser la présence du *NSDAP* dans la sphère civile. Ces insignes et médailles sont souvent aperçus sur l'uniforme des fonctionnaires, tant le parti et les administrations civiles et politiques sont intrinsèquement liés. En plus de cela, le gris champêtre est réservé à la Wehrmacht, et l'identification de différentes branches administratives ne doit pas être brouillée avec les porteurs d'uniforme de la Wehrmacht. Ainsi, le Führer ordonne que toutes les administrations de l'État, branches du parti et autres associations ayant des uniformes avec insignes de grade les modifient de telle manière qu'il n'y ait aucune confusion avec les insignes de grade et les uniformes de la Wehrmacht<sup>93</sup>.

Le questionnement sur la couleur de l'uniforme semble aboutir à une décision, le 18 juin 1941, près d'un an après le début de l'annexion de l'Alsace. Le délai pour les commandes de l'uniforme de fonctionnaire couleur « gris champêtre » dans les territoires de l'Est incorporés a expiré le 30 avril 1941. Dès lors, c'est uniquement l'uniforme bleu qui est de mise sur le territoire alsacien. Alors, « il est renoncé à la remise des uniformes gris de campagne des fonctionnaires. »<sup>94</sup>. En revanche, les pièces d'équipement telles que les bottes, les boutons et insignes de col, ou les accessoires comme le poignard doivent être transférés sur l'uniforme bleu. Par ailleurs, l'uniforme gris-champêtre, une fois débarrassé de tous signes visuellement comparable à l'uniforme (par exemple les insignes de bras, l'intérieur de l'uniforme, les épaulettes) peut être porté par le fonctionnaire comme vêtement civil<sup>95</sup>. La période de transition

---

<sup>92</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Déclaration du ministère de l'Intérieur, Feuille ministérielle Nr. 22, p. 942, 28.05.1941.

<sup>93</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Copie à propos du service en uniforme, sur ordre du Dr. Meissner, Berlin, 28.05.1941.

<sup>94</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Déclaration du ministère de l'Intérieur, Feuille ministérielle Nr. 25, p. 1054, 18.06.1941 ; « Von der Ablieferung der feldgrauen Beamtenuniformen wird abgesehen. ».

<sup>95</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Déclaration du ministère de l'Intérieur, Feuille ministérielle Nr. 25, p. 1054, 18.06.1941.

doit durer jusqu'au 30 septembre<sup>96</sup>. Dès le 23 juillet 1941, toutes les commandes d'uniformes gris champêtre sont annulées, dans la mesure du possible<sup>97</sup>.

Mais de nouvelles complications apparaissent : « Il en résulte que, pour l'instant, le port de l'uniforme bleu ou gris n'est pas autorisé en Alsace. »<sup>98</sup>. Pour autant, cela reste anecdotique : les commandes d'uniformes bleu sont lancées. Cette décision est justifiée par l'instance décisionnaire qui souligne que « la population alsacienne est habituée, depuis l'époque d'avant 1918, à voir dans le commissaire foncier le véritable représentant de l'administration de l'État. »<sup>99</sup>. Ainsi, elle ne comprendrait pas qu'il doive se présenter à des événements soit en civil, soit en uniforme du parti. Dans le cas où le fonctionnaire se présente vêtu de son uniforme de parti, il agit en tant que chef de district, mais doit également paraître subordonné aux dirigeants de l'organisation. De cela découle une ingérence due au désaccord de nomination des chefs : l'administration d'État, même en étant rattachée au parti, le domine. Ainsi, le ministre d'État Pflaumer, en tant que chef du département, le directeur ministériel Müller-Trefzer et le directeur du gouvernement Schoch en tant que chef du département doivent recevoir l'uniforme officiel bleu en leur qualité de chefs de service municipaux<sup>100</sup>.

Or, les difficultés s'accroissent. Le 5 septembre 1941, les commandes formelles sont retardées car la décision de la couleur officielle de l'uniforme n'a toujours pas été prise<sup>101</sup>. Mais surtout, un facteur grandissant entrave la confection de nouveaux uniformes : la pénurie de matières premières. Si les entreprises textiles alsaciennes produisent de manière croissante en regard des chiffres de l'année 1940, les préoccupations dues au manque de matières premières perdurent et s'accroissent. La peur de l'insuffisance est palpable dans la société civile. Ainsi, en parallèle des premières collectes et des campagnes de recyclage, une solution pour remédier aux problématiques engendrées par le manque de tissu est proposée. Le 15 septembre 1941 est soumise au ministère de l'Intérieur l'idée de recolorer les uniformes gris champêtre

---

<sup>96</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Copie adressée au Gauleiter Robert Wagner, signée par Herr Meißner, Berlin, 28.05.1941.

<sup>97</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre à propos du service en uniforme, Strasbourg, 23.07.1941.

<sup>98</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre à propos de l'indemnité financière pour le port de l'uniforme de fonctionnaire, Strasbourg, 17.07.1941 ; « Heraus ergibt sich, dass vorläufig im Elsass eine Berechtigung zum Tragen weder der blauen noch der feldgrauen Beamtenuniform besteht. ».

<sup>99</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre du Département de l'administration et de la police, à propos du service en uniforme en Alsace, Strasbourg, 15.09.1941 ; « Die elsässische Bevölkerung ist es aus der Zeit vor 1918 her gewohnt, in dem Landkommissar den eigentlichen Vertreter der staatlichen Verwaltung zu erblicken. ».

<sup>100</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre du Département de l'administration et de la police, à propos du service en uniforme en Alsace, Strasbourg, 15.09.1941.

<sup>101</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre n° 43992, Strasbourg, 05.09.1941.

préexistants en bleu<sup>102</sup>. Si cette idée semble quelque peu brouillonne, elle est d'office adoptée. Cela signale clairement une société du manque, dans laquelle les plus hauts dirigeants de la région alsacienne en subissent directement les conséquences. Le régime national-socialiste se cache derrière une apparence soignée, où l'uniforme épouse le corps politique ; cela n'est en réalité qu'un mirage où il est rattrapé par la réalité qu'il a créé.

D'ailleurs, les obstacles s'amoncellent : la recoloration n'est pas toujours possible, puisque tous les matériaux ne peuvent être teints de manière parfaite ; parfois cela peut faire rétrécir le tissu ; il faut enlever tous les insignes, puis les recoudre<sup>103</sup>.

Finalement, la décision concernant la couleur de l'uniforme est rendue le 17 novembre 1941 par l'administration interne berlinoise, autorisant officiellement le bleu<sup>104</sup>. La décision concerne tous les fonctionnaires ayant le droit à l'uniforme par le décret du 8 mars 1940, ainsi que le représentant permanent du chef de l'administration civile, les chefs de services à la tête de l'administration civile, les commissaires fonciers et les commissaires municipaux des villes indépendantes. Néanmoins, les fonctionnaires qui occupent un rang supérieur de dirigeant dans le parti ou l'une de ses branches ne portent pas l'uniforme officiel, mais plutôt celui de leur branche de parti. D'ailleurs, dans les soirées mondaines, c'est l'uniforme du parti qui est soigneusement recommandé, en dépit du « grande tenue de service ou queue de pie »<sup>105</sup> qui est en vogue à l'étranger. Deux raisons justifient ce choix. La première concerne l'aspect psychologique pour la population, clairement mis en avant par la propagande nazie. Le peuple, soumis aux restrictions vestimentaires, ne doit pas être exposé aux abus vestimentaires de l'élite allemande nationale-socialiste<sup>106</sup>. Au contraire, il est préconisé l'uniforme ou un costume sombre orné de médailles, ainsi que des tailleurs pour les femmes. La seconde raison, non explicitée mais tangible dans le discours, cible un objectif bien précis : l'élévation de l'uniforme du parti à un rang supérieur, combinant pouvoir et élégance dans les strates les plus élevées de la société.

D'ailleurs, le nombre de dirigeants politiques à porter l'uniforme est conséquent : environ 9 000 personnes ont été « uniformisés »<sup>107</sup>. Il est attendu environ 4 000 uniformes de plus pour vêtir les autres membres de multiples administrations politiques.

---

<sup>102</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Aktenvorlage Nr. 56948, Strasbourg, 15.09.1941.

<sup>103</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Aktenvorlage Nr. 56948, Strasbourg, 15.09.1941.

<sup>104</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre du ministère de l'Intérieur à l'administration civile alsacienne à propos de l'uniforme bleu de fonctionnaire, Berlin, 17.11.1941.

<sup>105</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre aux gouverneurs du Reich et des régions, Berlin, 14.01.1942 ; « großer Dienstanzug oder Frack ».

<sup>106</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre aux gouverneurs du Reich et des régions, Berlin, 14.01.1942.

<sup>107</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL449, Rapport sur l'uniformisation en Alsace, Strasbourg, 10.01.1942 ; « Das bedeutet, dass rund 9 000 Politische Leiter im Elsass uniformiert sind. ».

Finalement, les demandes pour l'accès à l'uniforme officiellement bleu apparaissent de manière formelle dans notre champ archivistique, dès la rendue de l'arrêté. Celles-ci comportent la demande d'attribution d'un bon d'achat. Toutefois, il est précisé que, si cela n'est pas possible pour des raisons de matières premières, la recoloration devrait être remboursée, ainsi que l'achat de l'insigne de grade, qui doit être en tissu bleu<sup>108</sup>. Cette indemnité vestimentaire est similaire à celle distribuée auparavant, avec 120 *RM* par an pour l'entretien, et 700 *RM* en cas de production nouvelle<sup>109</sup>. Toutefois, la dépense totale ne doit pas atteindre le coût d'achat d'un nouvel uniforme bleu<sup>110</sup>. Cela clarifie la volonté, non seulement de recyclage, mais aussi d'économie pour le Trésor public.

Il faut dire que les économies permises grâce à la recoloration ne sont pas négligeables. En effet, pour recolorer l'ensemble de l'uniforme, le prix revient à 3,80 *RM* pour la jupe, 2,80 pour le pantalon à bottes, 2,80 *RM* pour le pantalon long et 7 *RM* pour le manteau<sup>111</sup>. Un total de 16,4 *RM* est plus qu'avantageux pour le gouvernement allemand. Néanmoins, les pièces doivent être désassemblées, puis recousues après coloration par le tailleur, pour assurer l'uniformité totale de la couleur. Ainsi, le prix s'élève de 85 *RM* en plus<sup>112</sup>. Au total, le passage de l'uniforme gris champêtre à l'uniforme bleu coûte une centaine de *Reichsmark*, ce qui divise par sept le coût d'un nouvel uniforme, et permet de faire des économies considérables. Bien sûr, le coût dépend du tailleur, de l'entreprise de teinturerie, des pièces fournies. Les prix varient entre 70 *RM* et 150 *RM*. Cela reste bien en-dessous des prix fixés auparavant et satisfait les espérances économiques du ministère de l'Intérieur allemand.

Toutefois, il n'est pas possible de colorer tous les uniformes, tant certains contiennent de la cellulose<sup>113</sup>. Cette matière, exposée à une trop grande chaleur, rétrécit de 10 à 15%. Cela rendrait l'uniforme importable. De plus, certains uniformes rétrécissent ou sont abimés pendant le processus, ou ne sont que partiellement adaptés à la recoloration. Dans ces cas de figure, les

---

<sup>108</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Exemple de la lettre du commissaire foncier de Thann, Thann, 27.01.1942.

<sup>109</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre rapide en réponse à la lettre du commissaire foncier de Thann le 27.01.1942, Strasbourg, 13.02.1942.

<sup>110</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre rapide à propos du port de l'uniforme bleu, Strasbourg, 21.02.1942.

<sup>111</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre du commissaire foncier de Altkirch à propos de la recoloration de son uniforme, Altkirch, 28.02.1942.

<sup>112</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre du commissaire foncier de Altkirch à propos de la recoloration de son uniforme, Altkirch, 28.02.1942.

<sup>113</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre de la Teinturerie et blanchisserie à vapeur Vuillemin, Colmar, 28.02.1942 ; « Die Uniform besteht aus feldgrauen Einheitstuch, das stark Zellstoff, nach Ankunft des Schneiders 60% Zellwolle enthält. ».

agents publics disposent du formulaire “U” pour demander de nouvelles pièces et remplacer les mauvaises. Pour autant, en avril 1942, la pénurie s’est intensifiée, ce qui oblige les autorités à être extrêmement économes avec le textile. L’administration ne donne pas suite à toutes les demandes de changement d’uniformes, préférant visiblement assurer une vitrine présentable à ses plus hauts-fonctionnaires<sup>114</sup>.

Or, le nombre d’uniforme a bien augmenté depuis le début d’année. Le premier septembre 1942, ce ne sont pas moins de 18 000 dirigeants politiques qui ont revêtu entièrement l’uniforme<sup>115</sup>. Le nombre a doublé, et à cela s’ajoute 10 000 dirigeants politiques qui ne sont que partiellement vêtus. D’ailleurs, les stocks de vêtements présents à la *Gaukammer* ont considérablement augmenté<sup>116</sup>. Les bérets de service sont passés de 10 663 à 31 513, les blouses de 10 583 à 25 856, les pantalons de 9 718 à 22 403, et les brassards de 26 000 à 38 435. Le nombre d’articles a doublé, la quantité aussi. Ce sont maintenant douze catégories textiles, contre six en début d’année.

Ces chiffres, qui semblent plus que positifs, amènent à re-réfléchir les problèmes de pénurie. Pourtant, fin février 1943, le manque semble palpable. Le ministre de l’Économie du Reich déclare que les uniformes devenus « vacants »<sup>117</sup> en raison du décès de l’ancien porteur doivent être réinsérés et portés par les fonctionnaires qui en auraient besoin. Pour cela, le Trésor public prend à charge le coût du rachat, laissant le fonctionnaire gérer directement avec l’administration les personnes à charge survivantes. D’ailleurs, les stocks de la *Gaukammer* ont quelque peu baissé, chaque catégorie textile perdant environ 1000 articles à chaque fois<sup>118</sup>. Finalement, un an plus tard, en 1944<sup>119</sup>, le nombre semble remonter. Les bérets de service sont au nombre de 36 045, les blouses 26 214, 37 369 brassards. Cela semble très similaire aux chiffres de septembre 1942. Pourtant, le stock total s’élève à 267 832 articles, contre 212 771 en 1942. Cela marque une croissance d’environ 26%. En plus de cela, le nombre de dirigeants politiques complètement uniformisés s’élève à 25 000 en 1944. Malgré l’apparente pénurie,

---

<sup>114</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre du ministère de l’Intérieur à propos du port de l’uniforme bleu en Alsace, Berlin, 17.08.1942. La lettre alloue un budget aux dirigeants de différents conseils (*Regierungsrat, Landrat*) pour les villes de Molsheim, Ribeauvillé, Haguenau, Guebwiller, Altkirch. En revanche, le budget n’est par alloué aux commissaires de district de petites villes.

<sup>115</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL449, Rapport sur l’uniformisation en Alsace, Strasbourg, 28.09.1942.

<sup>116</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL449, Rapport sur l’uniformisation en Alsace, Strasbourg, 28.09.1942.

<sup>117</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL467, Lettre du ministère de l’Intérieur, Berlin, 22.02.1943 ; « freigeworden ».

<sup>118</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL449, Rapport sur l’uniformisation en Alsace, Strasbourg, 08.03.1943.

<sup>119</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL449, Rapport sur l’uniformisation en Alsace, Strasbourg, 05.02.1944.

l'administration civile gérant l'habillement a su parer les difficultés, réapprovisionner ses stocks et vêtir plus de membres. En apparence, le succès est total. Malgré tout, les moyens employés témoignent de la difficulté de s'approvisionner en tissu.

Finalement, l'uniforme s'impose comme vitrine du pouvoir étatique. Grâce à un passage de l'armée, une police d'ordre et le quadrillage administratif, ce vêtement du politique s'astreint à présenter de manière visuelle la nouvelle domination allemande. Il décrit une société de l'ordre, fonctionnant sur une apparence martiale qui transcrit vestimentairement la machine bien huilée du nazisme. Seulement, les rouages ne semblent pas s'imbriquer parfaitement : le manque et la pénurie engèrent un retard de livraison textile, couplé à des difficultés d'approvisionnement de matières premières qui engendrent des difficultés financières. Or, pour afficher une image positive du nouvel État auprès de la population, il faut présenter une apparence soignée. Ainsi, l'illusion du triomphe de l'uniforme dissimule, en vérité, un État en difficulté financière.

Néanmoins, son pouvoir visuel lui permet de rythmer la vie politique, et de se porter en tant que symbole de l'idéologie – il mêle parti et vie politique – tout en orchestrant une perception incontestable de la grandeur de l'État.

Cependant, l'uniforme ne se restreint pas à présenter uniquement une vitrine du pouvoir politique. En transcendant l'aspect militaire qui lui est associé pour passer dans la sphère civile, il permet le rapprochement d'une logique d'ordre et de contrôle avec une culture populaire. Fort d'un symbolisme fasciste, l'uniforme permet l'identification directe entre le vêtement et la politique, mais tend à se diversifier en intégrant la sphère culturelle : il revendique une culture nationale-socialiste.

## **II. Le vêtement : une vitrine sociale et culturelle**

Si l'uniforme semble, dans un premier temps, strictement réservé à l'exercice du pouvoir, ce n'est en réalité qu'une facette de ses multiples fonctions. Les organisations paramilitaires s'épanouissent au plus proche du pouvoir, mais l'uniforme ne s'y cantonne pas. Il s'accomplit dans la sphère civile, au plus près de la population en s'y infiltrant par le biais d'organisations liées au parti qui lui confère un aspect plutôt social, parfois culturel. Pour



autant, s'il est l'unique vêtement du politique, il ne possède pas le monopole vestimentaire de la grandeur de la nation allemande. En effet, le régime national-socialiste tend à exposer, aussi bien l'uniforme en tant qu'habit du présent, mais aussi à revaloriser le vêtement du passé, à travers le costume traditionnel, témoin d'une grandeur germanique oubliée en Alsace.

De multiples stratégies propagandistes tendent à exposer un modèle vestimentaire allemand parfait. Toutefois, nous nous concentrons ici sur les manières d'élaborer, de diriger et de coordonner des plans d'action autour de ces deux objets textiles. Or, si l'objectif déterminé reste le même (valoriser la nation et la culture germanique à travers l'idéologie, l'ordre et le patrimoine régional), les stratégies qui s'appliquent à nos deux objets d'étude évoluent à des cadences différentes, et sont adaptées aux particularités des deux vêtements.

Afin de comprendre au mieux les rouages de la propagande allemande, nous appréhendons l'uniforme paramilitaire et le costume traditionnel de manière séparée, pour observer le système propagandiste, qui diffère selon l'objet étudié. Pour autant, ils semblent obéir à des directives similaires dans la liturgie scénique que le régime se plaît à organiser, malgré une préférence nette pour l'ordre martial qui donne à nouveau cette impression de double vitesse.

## **A. Les organisations paramilitaires civiles en Alsace**

Le corps paramilitaire national-socialiste s'épanouit véritablement dans la société alsacienne, ne serait-ce qu'au travers de cadres convaincus qui dirigent d'une main de fer l'administration. Pour autant, la force paramilitaire est plurielle. Aussi, si sa fonction et son organisation sont similaires à celles d'une armée nationale, mais ne se rattache ni aux forces armées de l'État, ni à la fonction publique, nous nous intéressons ici à une troisième catégorie arborant l'uniforme.

Considéré comme le signe visuel fondamental de l'appartenance au régime national-socialiste, ce vêtement habille les corps de la société allemande. Mais il ne se restreint pas à une catégorie socio-professionnelle, ni à une classe d'âge. Ainsi, il s'exporte dans une nouvelle sphère, celle de la population « lambda », qui n'a pas de responsabilités autres que celles d'adhérer au régime et contribuer à l'effort de guerre.

Pour autant, si les organisations paramilitaires sont multiples dans la société allemande et l'uniforme rayonne sur les corps, nous choisissons ici de nous en tenir aux associations de jeunesse, qui s'installent en Alsace. Ce choix est motivé par une imagerie importante de ces

groupes et des documents écrits de leurs activités, présents dans les archives disponibles. Pour autant, nous précisons que ces sources restent assez partielles, dès lors qu'elles concernent directement l'Alsace, et encore plus l'uniforme.

En parallèle, les recherches sur les deux grandes organisations de jeunesse masculine et féminine s'attardent sur leur histoire et leurs activités, et évoquent rarement l'uniforme. Il n'existe ni de description précise du vêtement dans son ensemble, ni d'analyses approfondies des habitudes réelles du port de l'uniforme. L'argumentaire d'une telle méthode est explicité par l'ouvrage de recherche *Glanz und Grauen. Kulturhistorische Untersuchungen zur Mode und Bekleidung in der Zeit des Nationalsozialismus*<sup>120</sup>, qui tend à rectifier le tir et s'intéresser de plus près à sa consommation :

« Cette approche méthodologique implique, d'une part, que cette image idéale n'a pas ou peu changé pendant le régime nazi, que l'utilisation et la forme des uniformes sont restées constantes et, d'autre part, que l'idéal ou la prescription et les habitudes réelles de port et de consommation ont largement coïncidé. »<sup>121</sup>.

Ainsi, l'uniforme est clairement accepté comme modèle privilégié de la représentation visuelle du nazisme, et implique qu'il a subi très peu de changements. Dès lors, les ouvrages de réglementation de l'époque d'avant-guerre où il est représenté, sont valables pour fournir une analyse précise du costume après 1940. Pour autant, l'ouvrage collectif met en garde ; il y a un gouffre entre l'image idéale des manuels, et la réalité. Mais dans la littérature nazie, l'état idéal de l'uniforme est souvent assimilé à son état réel ; cela signifie que la consommation et la manipulation réelle du vêtement par la population restent largement ignorées<sup>122</sup>. D'ailleurs, il est étonnant que peu d'uniformes complets des organisations de jeunesse aient été conservés dans les musées allemands. De même, si la collection du MM Park à la Wantzenau expose quelques spécimens en Alsace, l'uniforme nazi complet reste très rare dans les archives des organes de conservation alsaciens, et est encore moins exposé à la vue du public. Cela soulève une première réflexion résumée dans l'ouvrage *Glanz und Grauen* :

---

<sup>120</sup> GOTTFRIED Claudia, SYRÉ Christiane (dir.), *Glanz und Grauen. Kulturhistorische Untersuchungen zur Mode und Bekleidung in der Zeit des Nationalsozialismus*. Ratingen : LVR-Industriemuseum, Textilfabrik Cromford, 2018, p. 322.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 324.

« Compte tenu du nombre important de membres de la *HJ*, du fait de l'obligation d'y adhérer, il est surprenant que si peu d'éléments concrets aient été conservés, surtout si on les compare à la pléthore d'insignes du national-socialisme qui nous sont parvenus et qui ont survécu malgré la dénazification. »<sup>123</sup>.

D'ailleurs, l'ouvrage fait mention de plusieurs témoignages contemporains manifestant des insuffisances ou le caractère incomplet de leur propre uniforme, malgré l'idée véhiculée de l'apparence parfaite obligatoire, en échange de sanctions. Cette contradiction amène à s'interroger si l'impression de perfection disponible dans les manuels de réglementations est peut-être trompeuse, et s'arrête à l'idée de suggestion.

Malheureusement, la quasi-absence de sources disponibles et à notre portée sur le port de l'uniforme par les organisations de jeunesse en Alsace, ainsi que de témoignages personnels, ne nous permettent presque pas d'appréhender sa consommation dans la région. Une étude complémentaire serait nécessaire, et nous ne nous satisfaisons ici que des manuels de réglementations, des quelques chiffres que nous possédons et de photographies de l'époque, pour appréhender le port de l'uniforme par les organisations de jeunesse alsaciennes.

Le 16 août 1940, il est convenu par les organes décisionnaires de la dissolution de toutes les organisations de jeunesse en Alsace. La raison : celles-ci ne doivent pas parasiter les Jeunesses Hitlériennes (*Hitlerjugend – HJ*), qui doivent devenir l'unique référence en la matière, pour la jeunesse en Alsace. Dès août 1940, des prospections sont réalisées pour déterminer la réussite de l'implantation de la *HJ* en Alsace<sup>124</sup>. Ainsi, l'*Obergebietsführer* Kemper, responsable de la *HJ* en Alsace au début de l'annexion, détermine 15 000 jeunes prêts à s'engager. S'il veut d'abord donner le nom de « Jeunesse allemande en Alsace »<sup>125</sup> à son organisation, celle-ci passe rapidement sous l'égide de la *HJ*. Ainsi, l'organisation paramilitaire de jeunesse, déjà en vigueur dans tout l'*Altreich*, est créé à Strasbourg le 8 septembre 1940. Son pendant féminin, la Ligue allemande pour les jeunes filles (*Bund Deutscher Mädel – BDM*) est également introduite en Alsace, et répond aux mêmes principes.

---

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 324 ; « Angesichts der grossen Zahl der HJ-Mitglieder, die es durch den Zwang zur Mitgliedschaft gab, ist es überraschend, dass sich so wenig Konkretes erhalten hat, besonders wenn man es mit der Fülle an überlieferten Insignien des Nationalsozialismus vergleicht, die trotz Entnazifizierung überlebt haben. ».

<sup>124</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Notice du chef de l'administration civile en Alsace, Strasbourg, 22.08.1940.

<sup>125</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Notice du chef de l'administration civile en Alsace, Strasbourg, 22.08.1940 ; « Deutsche Volksjugend Im Elsass ».

Ces deux organisations de jeunesse ne sont certainement pas les deux seules à exister et évoluer en Alsace. Elles-mêmes se divisent, pour répondre à un besoin de classification par âge. Depuis juillet 1933, elles ont été organisées de la manière suivante<sup>126</sup> : Les *Deutsche Jungvolk (DJ)*, parfois appelés *Pimpfe*, regroupent les garçons de dix à quatorze ans et précèdent la “véritable” *HJ* (de 14 à 18 ans) ; du côté féminin, le *Jungmädelbund (JM)* se charge de l’encadrement des filles de dix à quatorze ans, avant de passer le relai au *BDM* (de quatorze à 17 ans en 1940 ; la structure *BDM-Werk « Glaube und Schönheit »* rassemble les jeunes filles de dix-sept à vingt et un ans).

Ainsi, les jeunes sont fortement encouragés à compléter les rangs des organisations de jeunesse. Si de nombreuses photographies de ces organisations font leur apparition, nous nous attardons ici sur une en particulier, qui nous servira de base à une première analyse de l’uniforme en Alsace.

Aussi, c’est une scène de levée de drapeau qu’il nous est donné à voir<sup>127</sup>. Sur la partie droite de l’image, une jeune fille du *BDM* et un jeune homme de la *HJ* se concertent pour hisser le drapeau rouge à la croix gammée. Ils semblent tous deux plus âgés que leurs camarades, qui se tiennent debout, bien alignés. Le rang des filles est face à eux, tandis que le rang des garçons est rangé de manière perpendiculaire. Côte à côte, il nous est donné à voir une panoplie d’uniformes. Face au photographe, ce sont une large rangée de jeunes garçons qui ont revêtus l’uniforme de l’organisation. Ceux-ci ont l’air relativement jeunes, il est probable qu’ils appartiennent à la *DJ*. Néanmoins, quelques jeunes hommes sont à l’arrière du rang, appartenant à la *HJ*.

L’uniforme masculin des deux tranches d’âge sont relativement similaires, à la différence d’une décoration d’épaule<sup>128</sup>. Tout de même, l’uniforme se compose d’une chemise brune, avec deux poches à rabats de poitrine, rectangulaires aux bords arrondis<sup>129</sup>. Le col semble être italien, laissant entrevoir la boucle argentée frappée de l’aigle royal, qui retient un foulard noir qui descend jusqu’à la ligne de taille. A cela s’ajoute un short noir aux poches

---

<sup>126</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Copie du second règlement sur la loi sur les Jeunesses Hitlériennes, basé sur l’article 4 de la loi sur la *HJ* du 1er décembre 1936, 25.03.1939; joint dans une lettre de l’Hauptbannführer Baur, Strasbourg, 18.08.1941.

<sup>127</sup> Voir Annexe n°4. Archives de la Ville et de l’Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 135 46. Photographie du lever de drapeau, Strasbourg, 1940.

<sup>128</sup> Voir Annexe n° 5, *Deutsche Uniformen : Uniformen, Abzeichen : Heer, Kriegsmarine, Luftwaffe, Polizei und Gendarmerie, SS, SA, RAD, NSFK, NSKK, RLB, PL, HJ, DJ und BDM*, Leipzig : Moritz Ruhl, 1943, Panneau 18. Le membre de la *DJ* a une seule décoration d’épaule, le membre de la *HJ* en possède sur chaque épaule.

<sup>129</sup> Voir Annexe n° 6, *Organisationsbuch der NSDAP*, München : Fr. Eher, 1940.

réservées, qui s'arrête au-dessus du genou. De hautes chaussettes en laine blanche habillent le mollet, et des chaussures brunes simples viennent compléter la tenue. Pour permettre la reconnaissance du grade, l'organisation de jeunesse reprend les codes existants dans le vestiaire militaire. Ainsi, le rang des dirigeants est identifiable grâce à des épaulettes de couleur et brodées, et des boutons d'épaule<sup>130</sup>. Les médecins et pharmaciens de la *HJ* portent en plus un brassard, permettant de reconnaître au premier coup d'œil leur rôle médical<sup>131</sup>. Ces symboles d'identification permettent d'obtenir le grade, le rôle du membre au sein de l'organisation et le rattachement aux sous-catégories. Il existe aussi des disques de bras, qui sont apposés au milieu du biceps. Ceux-ci se déclinent par le nombre d'angles, d'étoiles, des rayures. Des cordelettes, accrochées au bouton de la poche gauche jusqu'à la patte de la ligne d'épaule. La couleur permet l'identification du groupe auquel le membre appartient. Par exemple, le rouge écarlate correspond au membre sans responsabilité de la *HJ*. Le rose est pour les sections motorisées de la *HJ*, le jaune pour les messagers, le blanc pour les patrouilles, etc...<sup>132</sup>. De petits insignes existent également et sont à coudre sur la poche de poitrine<sup>133</sup>. Cela dévoile une organisation militaire de cette micro-société. Ici, l'habit militaire paraît indissociable d'une expérience spécifique de la guerre et de la violence, et prépare ces jeunes à devenir les futurs soldats qui défendront la patrie. D'ailleurs, si les membres masculins et féminins portent tous deux le pin's de la *HJ*, les insignes de grade sont beaucoup plus marqués et importants chez les garçons. Sur la photographie, au milieu de la place se trouve un jeune homme, qui semble plus vieux. Son pantalon noir indique son grade : c'est lui qui dirige les troupes. Les plus hautes instances possèdent une veste de service, qui reprend les coupes de la chemise, mais qui est à superposer, un pantalon noir qui se portent avec des bottes<sup>134</sup>. Une casquette militaire, que l'on retrouve chez les fonctionnaires de police ou dans la Wehrmacht, indique le degré de responsabilité. Toutefois, son pantalon ne semble pas réglementaire ; généralement c'est le pantalon culotte de cheval qui domine le vestiaire.

Perpendiculairement aux jeunes garçons, des filles du *BDM* sont alignées. Elles semblent plus âgées, dépassant leurs confrères d'une tête. Bien droites, elles exposent une image parfaite de l'ordre et de la discipline. Toutes sont vêtues de l'uniforme réglementaire, et

---

<sup>130</sup> *Organisationsbuch der NSDAP, op. cit.*, p. 459.

<sup>131</sup> *Organisationsbuch der NSDAP, op. cit.*, p. 460.

<sup>132</sup> *Organisationsbuch der NSDAP, op. cit.*, p. 462.

<sup>133</sup> *Das Leistungsbuch des Bundes Deutscher Mädel in der Hitler-Jugend*, Berlin : Bund Deutscher Mädel in der Hitler-Jugend, 1941, p. 20-21.

<sup>134</sup> Voir Annexe n° 7, *Organisationsbuch der NSDAP, op. cit.*, Tableau 47.

tressées impeccablement. Si l'habit féminin peut sembler assez différent de l'uniforme masculin par les couleurs, il reprend en réalité les mêmes codes, accordés au féminin. C'est une blouse blanche qui comporte aussi deux poches de poitrine, plus petites, qui habille le torse de la jeune fille<sup>135</sup>. Elle a aussi un foulard noir, fermé par une petite boucle en or au col. A la ligne de taille, une jupe bleu nuit épouse scrupuleusement les formes de la jeune fille, et descend jusqu'au genou. Cela vient rompre avec la vision peu attirante du *BDM* des premières années du nazisme. En effet, l'ancien uniforme, appelé « sac » par le Führer lui-même<sup>136</sup>, avait été revisité pour donner place au costume deux pièces bleu et blanc. Cependant, un uniforme à l'apparence militaire ne correspond pas aux attentes du nazisme en matière de rôle féminin. Le régime considère les femmes principalement comme des mères ou actives dans le service à la patrie. La palette chromatique différente peut s'expliquer par de telles considérations, mais reflète aussi l'évolution de la relation du parti avec les filles : elles ont, en 1940, une place sociale importante, qui s'illustre surtout dans l'aide, tout en laissant entrevoir une image moderne et sportive de la femme en uniforme. D'ailleurs, les dirigeantes du *BDM* portent un uniforme entièrement bleu, avec une veste de tailleur cintrée à la ligne de taille, aux épaules marquées<sup>137</sup>. La version hivernale présente une silhouette similaire, mais le manteau, en une seule pièce, semble plus épais et en laine. Ces variantes présentent une silhouette extrêmement moderne, en accord avec les codes vestimentaires en vogue à l'époque. Le manteau, uni, ne se distingue d'un manteau de ville que par les décorations sur la poche de poitrine gauche, et le fin liseré du poignet gauche où l'inscription « RJF Stab »<sup>138</sup> témoigne de l'appartenance à l'organisation nazie.

De plus, tous ceux qui décident de rejoindre les organisations de jeunesse, se doivent de respecter une réglementation stricte. Ainsi, l'Alsace s'aligne sur la première réglementation du 25 mars 1939, en vigueur dans l'*Altreich*<sup>139</sup>. Celle-ci souligne le rôle phare du responsable de la jeunesse du *Reich* (Kemper en Alsace), qui est responsable de toutes les tâches liées à l'éducation physique, mentale et morale de la jeunesse allemande. Ceux-ci doivent représenter une esthétique qui s'accorde entre apparence sportive et vitrine idéologique. Cela passe par la

---

<sup>135</sup> Voir Annexe n° 8, *Organisationsbuch der NSDAP*, op. cit., Tableau 59.

<sup>136</sup> GOTTFRIED Claudia, SYRÉ Christiane (dir.), *Glanz und Grauen. Kulturhistorische Untersuchungen zur Mode und Bekleidung in der Zeit des Nationalsozialismus* op. cit., p. 329.

<sup>137</sup> Voir Annexe n° 8, *Organisationsbuch der NSDAP*, op. cit., Tableau 59.

<sup>138</sup> Le terme RJF renvoie à "Reichsjugendführung".

<sup>139</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Copie du premier règlement d'application sur la loi sur les Jeunesses Hitlériennes, basé sur l'article 4 de la loi sur la HJ du 1er décembre 1936, 25.03.1939; joint dans une lettre de l'Hauptbannführer Baur, Strasbourg, 18.08.1941.

vision du corps, et, de fait, par l'uniforme. D'ailleurs, le paragraphe quatre s'attarde sur notre sujet : « Les membres des Jeunesses hitlériennes ont le droit et, dans la mesure où cela est ordonné, l'obligation de porter l'uniforme prescrit. »<sup>140</sup>.

Ainsi, l'uniforme est au centre de la pratique et l'évolution du membre au sein de l'organisation de jeunesse. Non seulement, il permet d'habiller les corps, mais aussi de notifier les grades et appartenances de chacun. C'est, en Alsace, le moyen de revendiquer l'adhésion à l'idéologie du nouveau régime en place, qui peine à se faire accepter.

Le 22 juillet 1941, un premier document nous éclaire sur l'avenir de la *HJ* en Alsace<sup>141</sup>. En effet, étant donné que l'introduction du service obligatoire pour la jeunesse en Alsace a été reporté par la direction de la jeunesse du Reich pour diverses raisons, il s'avère nécessaire pour garantir l'ordre et la discipline au sein de la *HJ*, de faire de l'arrestation militaire en Alsace une punition militaire. Cela concerne des manquements à l'ordre, de l'insoumission ou le refus d'inscription. D'ailleurs,

« le règlement disciplinaire interne prévoyait un catalogue de mesures disciplinaires pour le traitement uniforme des cas respectifs, allant de l'avertissement à diverses formes de rétrogradation jusqu'aux sanctions permanentes. L'autorité disciplinaire était graduée en fonction de la gravité du cas et revenait aux dirigeants des Jeunesses Hitlériennes ou aux dirigeants du *BDM* de différents grades ou, en cas de délits graves, à la juridiction des *HJ*. »<sup>142</sup>.

Les sanctions ont un champ d'action bien large, allant de la simple réprimande, à l'amende de 150RM ou à l'arrestation et l'envoi au camp de sûreté de Schirmeck. Le refus du port de l'uniforme n'a certainement pas été cité dans ce document, pour autant, les interrogations soulevées par l'ouvrage *Glanz und Grauen* interpellent : quelle place pour un uniforme non complet ? Dans un monde où les violations doivent être punies, l'apparence incorrecte d'un

---

<sup>140</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Copie du premier règlement d'application sur la loi sur les Jeunesses Hitlériennes, basé sur l'article 4 de la loi sur la HJ du 1er décembre 1936, 25.03.1939; joint dans une lettre de l'Hauptbannführer Baur, Strasbourg, 18.08.1941 ; "Die Mitglieder der Hitler-Jugend sind berechtigt und soweit es angeordnet ist - verpflichtet, die vorgeschriebene Uniform zu tragen."

<sup>141</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Lettre sur l'introduction de la sanction officielle par le service de la jeunesse, par le chef d'État-major en Alsace, Karlsruhe, 22.07.1941.

<sup>142</sup> GOTTFRIED Claudia, SYRÉ Christiane (dir.), *Glanz und Grauen. Kulturhistorische Untersuchungen zur Mode und Bekleidung in der Zeit des Nationalsozialismus*, op. cit., p. 342.

membre qui doit pourtant respecter un code vestimentaire méticuleux est à prendre au sérieux<sup>143</sup>.

Les prémices de l'inscription obligatoire aux organisations de jeunesse nationales-socialistes en Alsace débutent dès le 27 octobre 1941<sup>144</sup>. Celle-ci doit s'étendre à tous les jeunes hommes et jeunes femmes résidant en Alsace, pour autant qu'ils ne possèdent pas la double nationalité.

Cela permet de pouvoir faire le point sur le nombre d'uniformes en circulation en Alsace. Un rapport sur le statut des uniformes, en vigueur jusqu'au 31 décembre 1941, témoigne du grand nombre de membres vêtus<sup>145</sup> ; il s'agit aussi bien de dirigeants politiques, que des différentes organisations telles que la *SA*, la *SS*, le *NSK*, le *NSFK*, ou encore la *HJ* et le *BDM*. En tout, 70 900 uniformes sont en circulation. Pour autant, ce sont 23 500 membres de la *HJ* et 12 500 membres du *BDM* qui l'arbore au quotidien. Les statistiques du 1<sup>er</sup> novembre 1941 permettent d'établir une liste de 161 579 noms, inscrits dans une des organisations du parti, toute confondues. Seul 44% sont en uniforme. D'ailleurs, le rapport mentionne que parmi les 23 500 membres en uniforme de la *HJ*, 10 000 ne possèdent qu'une chemise brune<sup>146</sup>. Du côté du *BDM*, ce sont 2 500 membres sur les 12 500 qui ne possèdent qu'une blouse blanche<sup>147</sup>. Cela permet d'avoir un premier aperçu de la situation réelle en Alsace par rapport à l'uniforme. Toutefois, nous ne possédons pas les chiffres totaux des rangs de la *HJ* et du *BDM* à cette date pour pouvoir établir une distinction entre les membres en uniformes complets, partiels, ou inexistantes. De plus, c'est le seul document mentionnant des chiffres et des pourcentages nous permettant d'établir un état des lieux de l'uniforme avant l'inscription obligatoire.

C'est à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1942 que tous les jeunes ont l'obligation de rentrer dans les rangs des organisations de jeunesse nazies. L'information est également diffusée dans les journaux, qui rappellent la décision régulièrement tout au long du mois de janvier<sup>148</sup>.

---

<sup>143</sup> Nous revenons sur cette thématique plus loin dans notre propos.

<sup>144</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Lettre au chef de l'administration civile en Alsace, Strasbourg, 27.10.1941.

<sup>145</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL449, Rapport sur l'uniformisation en Alsace, Strasbourg, 15.01.1942.

<sup>146</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL449, Rapport sur l'uniformisation en Alsace, Strasbourg, 15.01.1942 ; « Unter den 23 500 uniformierten Angehörigen der HJ und den 12 500 uniformierten Angehörigen des BDM befinden sich 10 000 Hitler-Jugend und 2 500 BDM, die nur im Besitze eines Braunhemdes, bezweifle. einer weissen BDM-Bluse sind. ».

<sup>147</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL449, Rapport sur l'uniformisation en Alsace, Strasbourg, 15.01.1942.

<sup>148</sup> SNN, numéro 12, 12.01.1942, « *Jugenddienstpflicht auch im Elsaß* ».



Si la nouvelle obligation participe en réalité à consolider les assises du pouvoir national-socialiste en Alsace, elle trahit en réalité l'incapacité du régime à faire face à la nouvelle demande vestimentaire. En effet, il faut pouvoir vêtir directement ces nouveaux inscrits et être efficace pour entretenir cette image parfaite d'un régime à la silhouette impeccable.

Néanmoins, nous disposons de très peu de sources sur le sujet, tant les dossiers conservés aux Archives Départementales du Bas-Rhin<sup>149</sup> se consacrent surtout à la gestion économique des bâtiments des organisations de jeunesse, quelque peu à leurs activités, et pas du tout au port de l'uniforme.

Un seul document nous permet d'appréhender la réalité du vêtement paramilitaire en Alsace. Le 6 novembre 1942, c'est par une lettre relatant son voyage d'affaire dans le district de Molsheim que le Chef de secteur supérieur du *NSDAP* du Pays de Bade Kentrupp, aux côtés du chef de district Paul Schall, dénonce la situation vestimentaire de la vallée de la Bruche<sup>150</sup>. Il raconte avoir été surpris que seule une fraction des Jeunesses Hitlériennes porte l'uniforme. Il témoigne :

« On m'a expliqué que premièrement, la population, en particulier celle de la vallée de la Bruche, était très pauvre et que, deuxièmement, il fallait utiliser les cartes d'habillement des enfants pour se procurer les vêtements civils correspondants. »<sup>151</sup>.

En effet, l'accès à l'uniforme comporte plusieurs difficultés. Chaque nouveau membre, à son inscription, doit lui-même se procurer l'équipement approprié : « La tenue de service publiée ici a un caractère officiel. Il est du devoir de chaque garçon et de chaque fille de s'y conformer. Celui qui s'exclut se met en dehors de notre grande communauté. »<sup>152</sup>. Or, l'uniforme coûte très cher. Les prix de 1936 nous donnent une idée du coût total : 147,10 *RM* pour 23 articles<sup>153</sup>. L'achat des uniformes nécessaires représente alors une charge financière considérable, surtout

---

<sup>149</sup> Voir, ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Dossier 125AL446.

<sup>150</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Lettre adressée au conseiller supérieur Gaedeke par le Chef de secteur supérieur du *NSDAP* du Pays de Bade, Strasbourg, 06.11.1942.

<sup>151</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Lettre adressée au conseiller supérieur Gaedeke par le Chef de secteur supérieur du *NSDAP* du Pays de Bade, Strasbourg, 06.11.1942 ; « Es wurde mir als Grund dafür angegeben dass erstens die Bevölkerung, insbesondere des Breuchtales, sehr arm sei, und dass zweitens die Kleiderkarten der Kinder benutzt werden müssten, um entsprechende Zivilkleidung zu besorgen. ».

<sup>152</sup> *Bekleidung und Ausrüstung der HJ*, Bekleidungs Vorschrift der Reichsjugendführung der *NSDAP*, Berlin : R. Boll GmbH, 1934, p. 7. "Die hier veröffentlichte Dienstkleidung hat amtlichen Charakter. Es ist Pflicht eines jeden Jungen und Mädels, sich danach zu richten. Wer sich ausschließt, stellt sich außerhalb unserer großen Gemeinschaft."

<sup>153</sup> GOTTFRIED Claudia, SYRÉ Christiane (dir.), *Glanz und Grauen. Kulturhistorische Untersuchungen zur Mode und Bekleidung in der Zeit des Nationalsozialismus*, op. cit., p. 338.

dans un monde où le manque et la pénurie progressifs assèchent les bourses. De plus, il n'est pas inclus sur les cartes de rationnement. Cette décision s'explique sûrement de manière dialectique : l'uniforme n'a pas sa place sur les cartes, tant il est considéré comme un objet qui s'élève au-dessus de tout. La sacralisation de l'habit fait de lui un objet intouchable. Mais cela révèle une contradiction : sa réputation ne peut être souillée par le manque, mais c'est justement sa condition difficile d'accès qui crée l'insuffisance dans les rangs de la *HJ*.

Néanmoins, l'ouvrage collectif *Glanz und Grauen* met en relief des actions individuelles de confection de l'uniforme, où le membre récupère ou crée de toute pièce son uniforme. Cela est plus facile du côté féminin, tant la tenue est relativement simple et se rapproche de pièces déjà présentes dans les garde-robes. La blouse est sobre, épurée et compose souvent le haut de la tenue féminine civile quotidienne. A cela s'ajoute la jupe bleu foncé, qui est facilement confectionnée par la mère ; la cravate est réalisée dans les chutes. La couleur noire peut remplacer le bleu, tant que la palette chromatique reste semblable. A l'inverse, les chemises brunes de la *HJ* restent compliquées à trouver et à confectionner. Il est ardu de se procurer le bon tissu, et la confection nécessite une maîtrise de la couture pour réaliser les différentes poches, épaulettes, col, etc... Or, en l'absence de sources, nous ne pouvons confirmer de telles pratiques en Alsace.

Cependant, malgré les problèmes d'approvisionnement, le régime resserre les réglementations relatives aux uniformes dans la seconde ordonnance d'application de la loi *HJ* de 1939, et interdit de coudre ou de teindre soi-même les parties de l'uniforme<sup>154</sup>. Nous ne disposons pas de cette partie dans la version conservée de 1941<sup>155</sup>. Néanmoins, ces circonstances se reflètent visiblement dans la rue, en témoigne la lettre de Kentrupp. Il propose, pour éviter la honte de la promesse vestimentaire non tenue, que les industriels de la région de Molsheim acceptent de fournir des vêtements à leurs frais<sup>156</sup>, aux trois mille enfants des Jeunesses Hitlériennes, sans même que les parents aient besoin de céder leurs points de la carte vestimentaire pour le tissu. Pour autant, cela n'est pas accepté par l'administration civile, qui est contrainte de refuser<sup>157</sup>. Cela suggère les nouvelles réglementations de 1943, qui entrent en vigueur en Allemagne :

---

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 341.

<sup>155</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Copie du second règlement sur la loi sur les Jeunesses Hitlériennes, basé sur l'article 4 de la loi sur la *HJ* du 1er décembre 1936, 25.03.1939; joint dans une lettre de l'*Hauptbannführer* Baur, Strasbourg, 18.08.1941.

<sup>156</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Copie du second règlement sur la loi sur les Jeunesses Hitlériennes, basé sur l'article 4 de la loi sur la *HJ* du 1er décembre 1936, 25.03.1939; joint dans une lettre de l'*Hauptbannführer* Baur, Strasbourg, 18.08.1941.

<sup>157</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Lettre Nr.Pö/3808, en réponse à la lettre du 06.11.1942, Strasbourg, 17.11.1942.

L'uniforme est inscrit sur la quatrième carte vestimentaire du Reich. Néanmoins, nous ne disposons pas de sources permettant d'attester de la même pratique en Alsace<sup>158</sup>.

## **B. L'éthos patrimonial germanique : le costume traditionnel alsacien**

Photographiés sur la place de la cathédrale de Strasbourg en 1940, quatre Alsaciennes, chapeautées de la traditionnelle coiffe noire et vêtues de leur costume, sourient à l'objectif<sup>159</sup>. Autour d'elles, plusieurs soldats de la Wehrmacht, sanglés dans leur uniforme militaire, semblent s'esclaffer. Les visages sont rieurs, l'atmosphère joyeuse. Ce cliché, digne des plus belles images de l'unité allemande/alsacienne pourrait faire rêver les propagandistes de Goebbels. Côte à côte, les deux archétypes vestimentaires propres à l'Allemagne et l'Alsace suggèrent l'harmonie trouvée dans l'annexion. Si l'humeur gaie de la photographie sous-entend la joie de l'union avec le territoire retrouvé, cette dernière est parfaite pour montrer une représentation culturelle aux origines vestimentaires multiples qui trouvent consécration dans l'entente des peuples.

Pour autant, des deux vêtements émanent une aura différente. L'un parle du présent, *ipso facto* la nouveauté pour l'Alsace qui doit s'uniformiser ; l'autre regarde le passé, confiné dans la tradition régionale. Or, cette dualité n'est pas seulement le reflet d'une simple aspérité temporelle. Elle symbolise la réunion d'un territoire qui fut arraché à son pays. Ainsi, le projet national-socialiste se révèle ambitieux : sans faire disparaître les particularités vestimentaires locales, il souhaite jouer sur l'individualité du costume traditionnel à des fins propagandistes, et créer une véritable vitrine culturelle en revitalisant un patrimoine germanique passé.

C'est donc par une habile mise en scène que cette photographie sert au spectateur une réunion entre le passé et le présent. La symbolique est forte : l'Alsace a survécu à la France et retrouve sa patrie d'origine. Le costume traditionnel a traversé le temps. Néanmoins, il n'est pas juste de considérer l'habit régional uniquement comme témoignage du passé. L'historien fribourgeois Rudi Keller le reconnaît : « Les formes de *Tracht* sont changeantes et doivent être

---

<sup>158</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Voir les différentes circulaires datées de 1944 ou la ligne de conduite Nr. 8/44 du 29.04.1944 qui ne détaillent que les articles pour hommes et femmes, sans donner plus d'informations sur le contenu des cartes vestimentaires des jeunes.

<sup>159</sup> Voir Annexe n°9, Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 134 23, Photographie place de la cathédrale, groupe de jeunes femmes en costume traditionnel entourées de soldats de la Wehrmacht, Strasbourg, 1940.

changeantes. Ils doivent s'adapter aux exigences idéologiques, gustatives et matérielles de leur époque. »<sup>160</sup>. Le costume traditionnel n'est pas stérile, et continue d'évoluer en accord avec son temps. Rudi Keller prêche la métamorphose contre la préservation de la tradition. Ainsi, il fournit un ouvrage consacré à l'étude des costumes traditionnels en Forêt Noire et dans la plaine du Rhin supérieur. Son écrit, contemporain de la période d'annexion est une œuvre précieuse à notre étude, tant la documentation ethnographique des costumes traditionnels alsaciens est pauvre et lacunaire pour l'époque. Largement diffusé dans l'ensemble des bibliothèques scolaires et communales d'Alsace en même temps que les classiques de la littérature nazie<sup>161</sup>, l'ouvrage fait état de la diversité de costumes dans le Rhin supérieur, en se concentrant particulièrement sur l'Alsace. L'auteur le dit, il a commencé sa recherche afin « de contribuer à maintenir vivante la connaissance du peuple allemand d'Alsace au sein du Reich. »<sup>162</sup>. Le discours est clair : l'Alsace fut, et est allemande.

Ce parti pris, nettement affirmé, permet au régime nazi de récupérer le costume traditionnel régional et de l'utiliser à des fins propagandistes. Tant par ses origines germaniques que par sa diversité culturelle, le costume régional a sa place en Alsace. D'ailleurs, le gouvernement n'hésite pas à s'illustrer en tant que sauveur du folklore alsacien, et à montrer du doigt les réactions françaises face au costume. La providence allemande puise ses racines dans un passé lointain, que Keller met en opposition aux atteintes françaises à l'identité alsacienne : le 15 novembre 1793, « les citoyennes de Strasbourg sont invitées à quitter les modes allemandes, puisque leurs cœurs sont français. »<sup>163</sup>. Cela souligne le rejet français d'une quelconque particularité vestimentaire, où l'individualisme local et régional n'a pas sa place. Pour autant, le costume traditionnel se maintient.

D'ailleurs, les sources du début du XXème sont nombreuses, et font état d'une richesse créatrice hors-norme en Alsace. Cela est permis par plusieurs facteurs, dont l'un, essentiel, est la création du Musée Alsacien de Strasbourg en 1902, grâce au gouvernement allemand. Il se dévoile dès lors les premières volontés de conserver, archiver et faire de la recherche autour du folklore alsacien, dont le costume traditionnel est un éminent chaînon. Dès lors, il apparaît les

---

<sup>160</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, Strasbourg : Hünenburg, 1942, p. 9 ; « Trachtenformen sind wandelbar und müssen wandelbar sein. Sie müssen sich den weltanschaulichen, geschmadlichen und materiellen Erfordernissen ihrer Zeit anpassen.

<sup>161</sup> RIEDWEG Eugène, *L'Alsace et les Alsaciens, de 1939 à 1945*, volume 1, Strasbourg : Riedweg E., 1980, p. 261.

<sup>162</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, op. cit., p. 10 ; « [...] dass Wissen um das deutsche Volkstum des Elsass im Reich wachhalten zu helfen ».

<sup>163</sup> Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, LDA 165, Proclamation des Représentants du Peuple, 25 brumaire An II.

premières enquêtes ethnographiques sur le costume régional alsacien. Plusieurs ouvrages sont publiés, où artistes et chercheurs se côtoient. Le premier, *Costumes et coutumes d'Alsace*<sup>164</sup>, est celui de Charles Spindler, qui illustre un texte écrit par son ami Anselme Laugel. Si l'ouvrage n'a pas la prétention d'être une recherche scientifique, il a pour objectif de « faire parcourir au lecteur les villages d'Alsace, lui montrer comment vivent, comment s'habillent [les habitants], [...] »<sup>165</sup>. Soixante et une planches représentent les différents costumes alsaciens, majoritairement du Bas-Rhin, tandis que le Haut-Rhin se limite à Colmar, la vallée du Sundgau et celle de Munster. Ce sont les costumes de fête et de dimanche qui sont les plus représentés, et sont surtout féminins. La diversité de costumes est largement traitée dans l'ouvrage, les deux auteurs ayant sillonné l'Alsace. A l'inverse, un ouvrage un peu plus tardif, *Über Elsässische Trachten* par le Dr. August Kassel<sup>166</sup>, publié en 1907, préfère apporter une approche historique, qui s'appuie sur des sources du XVII et XVIIIème siècles, ainsi que d'autres publications récentes. Sans pour autant illustrer son propos, il entreprend une collecte systématique de pièces de costume. Puis, les expositions et recherches menées par le Musée Alsacien de Strasbourg jusqu'à la fin de l'année 1910 apportent tout autant leurs pierres à l'édifice en contribuant à « sauver de la disparition des vêtements de moins en moins portés par les populations rurales. »<sup>167</sup>. Le Dr. Kassel le déplore déjà en 1894<sup>168</sup>, le costume traditionnel disparaît chez les élites rurales et urbaines. La baisse de la culture du lin et du chanvre, l'industrialisation et l'attrait de la mode urbaine sont autant de causes de la disparition progressive du costume. Pourtant, il n'a pas complètement disparu et continue d'être porté dans quelques vallées de manière quotidienne, et est de mise les jours de fête.

Toutefois, le retour à la France en 1918 agite quelque peu la conservation des costumes dans la vie quotidienne. Les maladroites françaises liées à l'incompréhension linguistique créent un véritable malaise politique, ce qui favorise les palpitations des mouvements autonomistes alsaciens. Si le conflit avec le gouvernement français s'illustre majoritairement dans la défense du dialecte régional, les mouvements autonomistes estiment qu'une des principales tâches est de « cultiver le caractère régional alsacien et lorrain et de conserver à

---

<sup>164</sup> LAUGEL Anselme, SPINDLER Charles, *Costumes et coutumes d'Alsace*, Strasbourg : Alsatia, 1902, réédition 1975.

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> KASSEL August, *Ueber elsässischen Trachten*, Strasbourg : Du Mont-Schoeberg, 1907.

<sup>167</sup> GATINEAU Barbara, « De la campagne au musée : étude et collecte du costume traditionnel alsacien entre 1900 et 1918 », dans LETHUILLIER Jean-Pierre (dir.), *Les costumes régionaux*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 67-68.

<sup>168</sup> KASSEL August, « Ueber Volkstrachten », dans *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur Elsass-Lothringens*, Strasbourg : Heitz & Mündel, 1894, p. 47 à 53.

notre peuple le souvenir vivant et exact de son riche passé historique et intellectuel [...]. »<sup>169</sup>. Cela inclut de fait le costume traditionnel, menacé au même titre que la tradition et le folklore alsacien.

Si le costume traditionnel alsacien se maintient pendant l'entre-deux-guerres, il est tout de même assez peu porté à l'arrivée des Allemands en 1940. En réalité, il est l'apanage de quelques villages des vallées éloignées des grands axes routiers, et de villages à caractère rural, éloigné des communautés urbaines. Keller fournit aux chercheurs des données inédites, tant elles permettent de situer la proportion de porteurs de costumes traditionnels dans la population total. Il conçoit une méthode pour déterminer la prévalence des costumes traditionnels dans chaque village dans un laps de temps relativement court. Il choisit volontairement de recenser un nombre de femmes et filles assez jeunes qui porteraient le costume : c'est cette tranche de la population qui fera perdurer la tradition dans le temps. Ainsi, il dit réaliser des pourcentages avec le nombre de petites filles portant des costumes traditionnels dans les écoles primaires, et le nombre de femmes portant le costume traditionnel parmi les mères des élèves. Pour autant, il ne donne pas de chiffres clairs dans sa recherche pour l'Alsace, et justifie cela par la difficulté de réalisation due à l'évacuation des villages traditionnels en 1939-1940. Finalement, sans données, il affirme que, les femmes semblent toujours porter des costumes traditionnels à Bischwiller et Ingwiller, ainsi que dans les villages autour de Wissembourg<sup>170</sup>. Toutefois, le nombre de villages dans lesquels plus de 90% des élèves du primaire portent des costumes traditionnels diminue de plus de la moitié de celui des mères<sup>171</sup>, et ce dans tout le territoire du Rhin supérieur.

D'ailleurs, l'historien spécifie que seule deux zones ont entièrement conservé le costume traditionnel en semaine à l'échelle du *Gau Baden-Elsass* : quelques villages de la région de Wissembourg, et autour d'Offenburg<sup>172</sup>. Sinon, le costume se maintient le dimanche dans trois autres zones, dont la surface est plus étendue : le pays de Hanau, le pays des Margraves et la partie badoise du Ried. L'Alsace est largement distancée ; l'abandon du costume l'a emporté du fait « d'un besoin rural erroné de reconnaissance. »<sup>173</sup>. D'ailleurs, il est possible que la proximité de grandes villes telles que Strasbourg, Colmar ou Mulhouse ait influencé les

---

<sup>169</sup> SCHIES Julien (dir.), « Aufruf an alle heimatstreuen Elsass-Lothringer », dans *Der Elsässer* vol. 42, n° 130, Strasbourg : Der Elsässer, 07.05.1926, p. 1.

<sup>170</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, op. cit., P. 53

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>172</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 19 ; « [...], ist dies ahrscheinlich eine Außerung sehlgeliteten bäuerlichen Seitungsbedürfnisses. ».

agriculteurs à imiter les citadins. Du fait des avancées modernes, les grandes villes évoluent en accord avec les codes vestimentaires en vogue, laissant largement le costume traditionnel de côté. Du reste, le costume traditionnel alsacien souffre de l'image dépassée que le public lui attribue. Pour autant, Keller n'a de cesse de louer la richesse des vêtements et leurs variations locales.

L'historiographie consacrée à l'étude du costume traditionnel alsacien est assez fournie. Pour autant, Keller n'apporte pas, à proprement parler, d'étude comparative des costumes traditionnels de part et d'autre du Rhin. Il s'en tient surtout à tenter d'explicitier une image globale du vêtement traditionnel, qui évolue dans la tradition germanique. Pour lui, les costumes traditionnels du Rhin supérieur représentent l'unité dans leur diversité grâce à un patrimoine commun. D'ailleurs, les costumes traditionnels de part et d'autre du Rhin reprennent des mêmes formes de base. Ainsi, nous donnons rapidement les éléments clés pour comprendre la composition de la tenue, en nous concentrant essentiellement sur les données que nous possédons pour les années 1940-1944.

Du côté féminin, la tenue se compose d'abord d'une chemise de lin à collerette. Toutefois, les jeunes générations à encore porter le costume, lui préfère un chemisier à manches<sup>174</sup> bouffantes. Au sud de Wissembourg, quatre villages conservent encore leur costume traditionnel : Hunsbach, Seebach, Ingolsheim et Schleithal. Pour autant, le costume y est très différent de celui du Kochersberg. La jupe est en lainage foncé, très froncé sur 10 à 15 cm de haut<sup>175</sup>. La chemise du costume féminin possède là-bas une encolure ronde, ornée de fils de couleurs. Par-dessus, un plastron (dit « *Stecker* ») est de mise. En Alsace, il est le plus souvent lacé dans le dos, pour permettre une taille fine<sup>176</sup>. Pour autant, il est, dans cette région, garni d'un nœud et le devantier est brodé de paillettes<sup>177</sup>. Cela témoigne de l'aisance de la personne qui le porte. Ce sont des velours brillants qui sont le plus souvent utilisés pour le corsage, notamment dans les couleurs rouge, bleu, noir, vert, marron, et violet. Deux formes principales apparaissent : la forme à col montant avec un col montant brodé d'or ou de couleurs vives ; la forme ouverte dans laquelle le décolleté reste libre. Par exemple, le corsage du Pays de Hanau a une forme distinctive : le décolleté du corsage est carré et large, le tout relié par un

---

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>175</sup> « Le folklore alsacien », dans *Fédération des groupes folkloriques d'Alsace*, Strasbourg 10, place Kléber : CEDI, 1971, p. 21.

<sup>176</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>177</sup> « Le folklore alsacien », dans *Fédération des groupes folkloriques d'Alsace*, *op. cit.*, p. 21.

laçage. Le tout est fini par des biais de couleurs colorées, ou par des rubans. Du côté masculin, la chemise en lin possède des coupes plus marquées au niveau des épaules, est coupée de manière moins délicate, et se porte avec une veste courte.

Toutefois, l'auteur remarque pour l'ensemble du territoire étudié que les couleurs ne sont plus aussi variées qu'autrefois. Des boutons décoratifs peuvent y être ajoutés. Ils peuvent être en nacre, en verre, en métal et même parfois en bois, et s'accordent avec des tissus plutôt unis. A l'instar des tissus, plus les matériaux de boutons sont nobles, plus cela atteste de la richesse de la personne. Mais l'auteur précise que les décorations sont redevenues « simple[s], élégante[s] et réservée[s]. »<sup>178</sup>. A cette composition s'ajoute généralement un tablier de soie. Dans le Haut-Rhin, les tabliers de la semaine sont généralement en coton, tandis que ceux du dimanche sont en soie<sup>179</sup>. Le tablier peut couvrir la poitrine si la personne ne possède pas de plastron, ou se nouer à la taille. En 1940, il est conseillé de commander son tablier dans les matières actuelles proposées par les industries, en privilégiant la couleur unie ou à motifs, en raison de la prévalence d'articles allemands. La conception décorative du tablier est variée, et apprécie les broderies de fils ou perles aux couleurs multiples. Keller consacre quelques pages à l'étude de ces broderies, mais se concentre sur le savoir-faire présent sur le territoire à l'Est du Rhin.

D'ailleurs, le savoir-faire des brodeurs est employé, selon l'auteur, par la Wehrmacht, qui s'occupent de certaines broderies d'emblèmes nationaux, notamment sur les cols<sup>180</sup>. Néanmoins, la confection de costumes traditionnels est souvent l'affaire de petits artisans, et de commandes auprès de tailleurs spécialisés. Il serait assez étonnant que cette main d'œuvre extrêmement qualifiée participe réellement à l'élaboration de milliers d'insignes de cols. Il est plus probable que celles-ci soient réalisées en usine, non pas sur la base de commandes individuelles, mais plutôt en grande quantité, puis envoyées aux tailleurs. Pour autant, nous ne disposons pas d'autres sources permettant la confirmation de cette hypothèse. D'ailleurs, l'auteur précise lui-même dans les pages de la fin de son ouvrage que la confection de costumes traditionnels souffre cruellement de main d'œuvre, tant le salaire est misérable. Il donne un chiffre arrondi à 300 couturières présentes dans le Rhin supérieur<sup>181</sup>, sans exposer de manière claire leur répartition sur le territoire. Il en profite néanmoins pour expliquer qu'avec l'arrivée du régime d'Hitler, plusieurs initiatives ont été mises en place pour créer des conditions de

---

<sup>178</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein, op. cit.*, p. 25 ; « Die vornehm-zurückhaltende enfache Stickerei [...] ».

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 25

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 66



travail plus confortable et rémunératrice pour les couturières. D'ailleurs, la couture de costumes traditionnels a été fusionnée avec la couture de mode féminine, district par district<sup>182</sup>, dès 1933. Le 27 novembre 1934 est fixé une réglementation des prix de la corporation des tailleurs pour femmes pour le département de couture de costumes traditionnels. Le salaire qui s'y ajoute est extrêmement bas et fixé par articles : 3 RM pour la jupe du dimanche, 1,50 RM pour la jupe de travail, entre 1,50 et 0,80 RM pour les chemises. Si ce salaire est extrêmement bas, l'auteur tient à souligner que cela représente une hausse par rapport aux salaires fixés sous le gouvernement de Weimar. Au contraire, pour lui, l'Office national du commerce national-socialiste a permis, via une fixation du salaire, d'influencer une formation artisanale de couture et costumes traditionnels.

Finalement, pour le bas de la tenue, des bas tricotés blancs cachent le mollet de la femme, dont le haut des jambes sont cachées par un jupon. Puis une jupe à taille Empire en bombasin vient recouvrir le tout. Cette jupe varie notamment en fonction de la confession religieuse de la personne. Par exemple, dans les villages catholiques du Kochersberg, la jupe est directement cousue à un corselet. Celle-ci est longue, de couleur rouge et gansée de velours noir. Mais dans les communes protestantes, les jupes féminines sont plus courtes, et la couleur varie en fonction du calendrier liturgique, dont le bord est garni, à 10 cm du bord, d'un ruban de velours noir brodé<sup>183</sup>. Verte, bleue, violette, brune ou rouge, les déclinaisons chromatiques s'accompagnent de rubans fleuris. De 1940 à 1944, les tissus ne sont plus les mêmes que quelques années auparavant : les velours lavés et des matériaux tels que le Vistra, la mousseline cellulaire ou la soie artificielle sont mis à l'honneur. L'Alsace s'aligne sur les matières premières employées par l'*Altreich*. Si l'argument utilisé est celui de la légèreté, cela souligne l'entrée de l'Alsace dans la communauté économique autarcique allemande. Pour la population, cela semble d'autant plus avantageux, tant il faut s'adapter aux réalités économiques. Les coupes de tissus dans ces matières sont moins chères. Pourtant, Keller souligne que, par tradition, la population semble s'en tenir aux tissus en laine, même en été. Le coton ou la rayonne seraient plus adaptés. Pour lui, cela justifie l'abandon des costumes traditionnels, tant ils se révèlent inadaptés pour la vie quotidienne. Il déplore cette « attitude immobile »<sup>184</sup> qui fait paraître infondé les changements dans la production matérielle liés à la guerre.

---

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>183</sup> « Le folklore alsacien », dans *Fédération des groupes folkloriques d'Alsace*, op. cit., p. 17.

<sup>184</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, op. cit., p. 34 ; « unbewegliche Einstellung ».

Les hommes portent un pantalon mi-long, dont la taille tient grâce à une ceinture de couleur. Dans les années 1940, il semble qu'elle soit uniformément rouge en Alsace. Des bretelles en cuir brodées peuvent aussi maintenir le pantalon. Pour autant, dans le pays de Hanau, le costume masculin ne semble exister seulement comme costume de spectacle. Il n'est porté comme habit quotidien que dans les villages d'Engwiller, Uhrwiller et Mietesheim<sup>185</sup>.

Mais surtout, l'accessoire le plus emblématique des costumes traditionnels est la coiffe. Elle est, à l'origine, une « petite pièce de lingerie qui se met directement sur les cheveux et par-dessus laquelle on place une autre coiffure »<sup>186</sup>, (en Alsace, un ruban). Si le terme s'adapte aussi bien pour les hommes que pour les femmes, il faut dire que la coiffe féminine est considérablement plus variée et chargée. Ainsi, pour les hommes, le terme *coiffe* renvoie surtout à une « doublure de toile, de taffetas qui garnit un chapeau »<sup>187</sup> confectionnés dans divers textiles. Celle-ci, au féminin comme au masculin, est essentielle, tant elle est porteuse de reconnaissance sociale et financière. C'est sur le haut de la tête que se concentre l'essentiel du symbolisme social. Elle permet de distinguer les individus en révélant le statut, le sexe, parfois la profession et l'âge, l'appartenance religieuse, et surtout géographique. D'ailleurs, l'auteur se concentre essentiellement sur les spécificités badoises, mais donne quelques précisions sur les coiffes alsaciennes. Celle-ci est le plus souvent composée d'un bonnet et d'un ruban noué sur le haut du front et dont la largeur ne dépassait pas cinq centimètres à l'origine. Mais le nœud ne cesse de s'agrandir dans certaines régions. La coiffe à grand nœud n'est portée dans les années 1940 que dans le pays de Hanau, le Kochersberg, au sud de Strasbourg ou autour de Wissembourg ; elle connaît de nombreuses variantes selon la confession. A Wissembourg, le ruban est assez large, mais l'est encore plus dans le pays de Hanau. D'ailleurs, ce sont deux sangles cousues ensemble à l'arrière du cou qui permettent de former une boucle sur la tête<sup>188</sup>, tandis que dans d'autres régions, elles seront plutôt nouées sous le menton. Ce célèbre bonnet à boucle se retrouve aussi bien à Niederbronn-les-Bains, Haguenau, Rastatt au nord de Strasbourg, qu'à Geispolsheim au sud de Strasbourg. Les cheveux y sont tressés, et disposés autour de la tête. Ainsi, le style naturel s'apparente parfaitement au costume traditionnel.

---

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>186</sup> Définition du CNRTL.

<sup>187</sup> Définition du CNRTL. Cette définition est confirmée par Antoine Fuertière dans son Dictionnaire Universel, en 1978.

<sup>188</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein, op. cit.*, p. 22.

En plus, l'historien fribourgeois utilise cette coiffe pour tenter un rapprochement avec les régions rhénanes de l'Est. Ainsi, il crée un caractère germano-rhénan du costume de la Basse Alsace, justifiant pleinement son intégration dans le *Reich*. Pour autant, les villages catholiques de la région de Strasbourg portent aussi des chapeaux colorés, rouge uni, à carreaux, blancs à motifs floraux. En dépit d'une image surreprésentée, la coiffe n'est, à l'origine, pas l'unique couvre-chef alsacien.

Néanmoins, il semble que c'est l'accessoire traditionnel qui revient le plus dans la représentation visuelle du costume alsacien à l'époque national-socialiste. Les quelques photographies propagandistes mettent en avant la coiffe, et le régime se targue d'être le protecteur de la tradition alsacienne et de son folklore. Ce mot, issu de l'union de deux mots anglais « *folk* » – le peuple – et « *lore* » – le savoir, la connaissance, la science – renvoie à la culture d'un peuple, ses connaissances et ses pratiques communes. Le terme :

« apparaît en Europe au XIX<sup>ème</sup> siècle, au moment de la construction des identités nationales (...). La notion, ou du moins ce qu'elle désigne alors, est utilisée par certains artistes, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, pour affirmer leur affiliation à une nation ou manifester une singularité (une désaffiliation ?) par rapport à des pairs dans un contexte de concurrence artistique ou idéologique. »<sup>189</sup>.

En ce sens, le costume traditionnel est folklorique, tant il renvoie à une pratique vestimentaire commune ancestrale, basée sur une identité. Mais pour le gouvernement national-socialiste, le folklore apparaît comme une passerelle entre l'art local et la nation, sur laquelle il se plaît à y écrire la conscience populaire. C'est en se posant comme sauveur de l'art populaire alsacien que le régime nazi se réapproprie le costume alsacien, et y appose un enjeu politique : l'habit traditionnel symbolise le renouveau dans une région qui avait perdu son essence au contact des vices capitaliste français.

D'ailleurs, à l'Exposition Universelle de Paris en 1937, les discussions autour de l'intérêt de costumes traditionnels adaptés à la vie moderne, sont bien tranchées du côté français. Celui-ci les considère comme un témoignage du passé, où l'habit traditionnel est

---

<sup>189</sup> CARIE Mélina, DELMOTTE-HALTER Alice, ROTH Salomé et TRANCART Vinciane, avec la collaboration de PRIVAT Jean-Marie, *L'Art du folklore. Europe — Afrique — Amériques*, Éditions Universitaires de Lorraine, « EthnocritiqueS », Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2014, p. 9.

récupéré par les Français à des fins propagandistes anti-allemandes de l'entre-deux-guerres. Mais l'ouvrage de Rudi Keller affirme que les tentatives françaises sont inutiles. D'ailleurs, sont édités d'autres oeuvres mettant en avant le *Tracht* sous toutes ses formes, pour faire redécouvrir l'habit du passé et le moderniser. Des ouvrages tels que *Bäuerliche Lebensgestaltung : Unsere Tracht* de Maria Reiners<sup>190</sup> présentent des études semi-historiques du paysage vestimentaire patrimonial, tout en proposant une remise au goût du jour du costume traditionnel. Cette renaissance s'inscrit dans la vision nationale-socialiste du costume, qui le considère comme témoignage d'un passé commun, tout en relevant de la conscience nationale. Le costume est considéré comme l'archétype d'une vie communautaire, qui ne doit plus se restreindre au village mais s'étendre à la communauté nationale, la *Volksgemeinschaft*. De plus, le costume traditionnel est, à l'arrivée allemande, non plus désigné sous le nom de *Tracht*, mais plutôt de *Dirndl*. Cela renvoie à une tenue qui s'apparente au costume traditionnel (*Tracht*) mais dont l'usage est quotidien. Cela manifeste la vision du régime de replacer l'habit traditionnel dans la vie de tous les jours. Il a d'ailleurs sa place dans les cartes de rationnement. Par exemple, la blouse du costume coûte entre 6 et 9 points sur la carte vestimentaire féminine selon les *Ortsklasse* en mars 1943<sup>191</sup>.

Toutefois, dans le journal de mode *NS-Frauenwarte* diffusé en Alsace, le costume traditionnel en tant qu'archétype de féminité nationale-socialiste apparaît très peu. Face aux très nombreuses représentations de la mère, de la veuve, et de la femme élégante, la paysanne en costume traditionnel peine à trouver sa place. Elle apparaît tout de même deux fois en couverture du magazine<sup>192</sup> ; seulement deux pages des archives du journal<sup>193</sup> sont consacrées au costume traditionnel. La première concerne les progrès de l'annexion alsacienne, et met en avant « l'expression de la nature allemande »<sup>194</sup> du costume alsacien. D'ailleurs, un passage de l'article est consacré à une brève description d'un costume de la vallée de Villé. Pour autant, c'est la seule mention du costume traditionnel alsacien dans le journal.

Sinon, une autre page est consacrée à l'habit traditionnel allemand, en tant que concept de féminité nationale-socialiste moderne. Le costume y est présenté comme base vestimentaire à

---

<sup>190</sup> REINERS Maria, *Bäuerliche Lebensgestaltung : Unsere Tracht*, Postdam : Imprimerie Ludwig Voggenreiter, 1943.

<sup>191</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL3652, Ordonnances de l'Office impérial de l'habillement et des domaines connexes, 15.03.1943.

<sup>192</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, Couverture du numéro 10, volume 10 de l'année 1941 (Femme tricotant, vêtue d'un costume traditionnel), et du cahier 20 de juin 1942 (Jeune fille en costume traditionnel de la Forêt Noire).

<sup>193</sup> Nous nous référons aux numéros conservés à la Bibliothèque nationale Universitaire de Strasbourg.

<sup>194</sup> BNU, G.500.502, *Die NS-Frauen-Warte*, volume 10, numéro 5, 1941, « *Eroberung der Herzen im Elsass* ».

la mode, dont toute la population féminine devrait s'inspirer<sup>195</sup>. Comme base d'instruction et d'éducation, l'article vise à convaincre les femmes urbaines d'adopter le *Dirndl*. Cela s'inscrit dans la lignée éditoriale de la propagande nazie, qui présente une effigie de la femme en costume traditionnel, mais toujours citadine. Dans la brochure *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*<sup>196</sup>, plusieurs photographies montrent des Alsaciennes portant la coiffe ou le costume populaire, et qui évoluent en ville. Par exemple, l'une d'elle fait la quête pour la collecte d'hiver de 1942, d'autres serrent la main à des dignitaires nazis, au milieu d'une assemblée politique<sup>197</sup>. Cela présente une image de la femme au cœur du monde, et non en retrait.

Cela permet d'exposer une véritable vitrine culturelle, en présentant la diversité vestimentaire du monde germanique grâce à une iconographie centrée sur le vêtement. Néanmoins, la place de l'habit folklorique est complexe. Tout d'abord, le costume masculin n'a pas sa place dans la représentation nazie. Aucune représentation de l'homme en habit traditionnel ne se manifeste, hormis quelques gravures des siècles précédents dans les ouvrages dédiés à l'art vestimentaire populaire. De plus, le costume traditionnel alsacien en lui-même a rarement sa place dans les quotidiens locaux. Il n'est certainement pas le vêtement le plus mis en avant dans les colonnes des journaux, ceux-ci lui préférant les uniformes, plus actuels en vue du contexte de guerre et de l'imagerie politique donnée. Ceci peut permettre de répondre à l'absence du costume masculin : l'homme doit incarner la vigueur et le soldat-héros – son vêtement aussi. À l'inverse, le costume est réservé au service et, malgré une revalorisation de l'art populaire, il est visiblement toujours considéré comme un habit fantaisiste. Une véritable hiérarchie vestimentaire se met en place. Cela vient nuancer l'intérêt du régime nazi au costume traditionnel. Cela dévoile une politique bancal, qui oscille, dans l'idée, entre une mise à niveau du costume traditionnel au même titre que l'uniforme ; mais qui, en réalité, distingue clairement chacun en marquant sa préférence pour l'habit du pouvoir.

En conclusion, fidèle dans son rôle de prédicateur de la pensée nazie et du costume traditionnel, Rudi Keller dénonce le « manque de fierté et de confiance en soi »<sup>198</sup> des peuples face à l'industrialisation et les modes urbaines, notamment françaises. Le national-socialisme

---

<sup>195</sup> BNU, G.500.502, Die *NS-Frauen-Warte*, volume 11, numéro 2, juillet 1942, « *Das Dirndl der Städterin* ».

<sup>196</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942.

<sup>197</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942.

<sup>198</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, op. cit., p. 62, «Das Sehnen des Eingenstolzes, des Selbstbewußtseins in der Lebensgestaltung [...]».

« s’efforce »<sup>199</sup> de vaincre ces maladies, par un renouveau ethnique dont le costume traditionnel est l’archétype visuel. L’arrivée allemande se veut être une garantie de la préservation du costume traditionnel alsacien. Mis au-devant de la scène, il est instrumentalisé de manière à révéler la présence allemande de manière positive. Toutefois, le costume traditionnel reste assez rare, les chiffres de Rudi Keller en atteste : il est de moins en moins porté, hormis quelques bastions dans la campagne alsacienne. Malgré la mise en avant de l’image vestimentaire traditionnelle, le recul du port du costume traditionnel alsacien dévoile les limites de la propagande nazie.

### **C. Entre apparence et esthétique, le défilé comme haut-lieu de propagande**

Si les armées ont pour fonction de « mettre la force en œuvre de façon méthodique et organisée »<sup>200</sup> dans la guerre, cet aphorisme s’applique aussi au défilé. Défini comme un « mouvement de formations militaires qui défilent en ordre »<sup>201</sup>, il occupe une place considérable dans la propagande nationale-socialiste. Il s’inscrit dans un projet esthétique identitaire, dont l’apparence est la clé pour s’inventer. Ainsi, c’est par le biais de manifestations scéniques que le pouvoir en place instrumentalise le vêtement militaire, avec l’objectif de créer une image édulcorée du régime nazi.

Bien sûr, l’uniforme n’est pas l’unique vecteur de patriotisme populaire dans une parade. Sans compter sur l’apport considérable de la musique et les chants, les déplacements et mouvements, notre propos se concentre sur les objets textiles, qui incluent uniforme et costume traditionnel alsacien. Cela s’entend, les deux objets textiles ont chacun leur place au sein du défilé, tous deux répondant à une culture théâtrale composite. Mais l’échelle et l’implication de chacun sont dissemblables. Du reste, l’uniforme est certainement l’objet textile le plus apprécié dans la parade ; l’habit traditionnel est présent, dans une moindre mesure, en tant qu’agent du sentiment folklorique national.

---

<sup>199</sup> *Ibid.*, “[...]und an deren völliger Überwindung der Nationalsozialismus auch heute noch arbeitet.”

<sup>200</sup> BOUTHOUX Gaston, *Traité de polémologie*, Paris, Payot, 1991, cité dans LECOINTRE François, « Pour une culture armée », dans *Inflexions*, 2009/2 (N°11), Paris : Armée de terre, 2009, p. 29 à 40.

<sup>201</sup> Définition du CNRTL.

D'ailleurs, nous retiendrons plutôt la définition de la parade dans notre propos. Celle-ci renvoie à l'« action de montrer avec ostentation et sans retenue les qualités que l'on possède, les avantages dont on jouit, d'en faire étalage ». Elle consiste en une exposition publique de soi, dans laquelle le régime national-socialiste sait exceller. Ainsi, nous entendons sous le terme « défilé » une signification analogue à celle de la parade ; ce qui nous permet de soustraire l'aspect purement militaire de la définition.

L'Allemagne nazie, déjà coutumière des pratiques scéniques du régime, importe en Alsace ses défilés. Ainsi, dès 1940, les villes alsaciennes sont contraintes d'assister à des processions à l'accent germanique, et teintés de l'idéologie nationale-socialiste.

Le 7 septembre 1940, un article paraît dans le journal *Strassburger Neueste Nachrichten*<sup>202</sup>. Il annonce une parade des Jeunesses Hitlériennes, à l'honneur du Chef des Jeunesses Hitlériennes de Bade, le Dr. Bickler et l'*Obergebietsführer* Kemper. Ce sont plus de 3 000 filles et garçons qui sont attendus dans la capitale alsacienne. Ceux-ci doivent se rejoindre place des Contades à 14 heures, et entameront leur parade en commençant par la place de la République et en visitant tous les lieux les plus connus de Strasbourg. Ainsi, la région connaît dès son annexion de multiples parades militaires. Ces défilés ne sont pas anodins, et ils répondent à plusieurs dynamiques, en accord avec les stratégies propagandistes nazies.

La première est de marquer l'occupation de l'espace visuel et sonore. Par une démarche militaire, un corps de fanfare et l'alignement des uniformes, le défilé sous-entend en réalité l'occupation territoriale de l'Alsace. Désormais annexée, il est impératif d'asseoir la légitimité du nouveau régime dans la région. Ainsi, le cortège passe dans chaque rue, se soumet à la vue de tous ; grâce aux fanfares et à la marche, la foule voit et entend de loin. Devant une telle démonstration de force, la population alsacienne doit comprendre qu'elle est désormais sous la tutelle allemande. La décision politique est esthétisée, ce qui participe de la propagande nazie, en tentant de mettre le peuple sous hypnose.

En effet, ces prestations cérémonielles, qui s'étendent durant toute la période d'annexion, donnent à voir un ordre extraordinaire, qui sublime le corps militaire.

Le second objectif, et celui qui nous intéresse sûrement le plus en matière de propagande, est la théâtralité du spectacle. Le défilé est un moyen de mettre en scène le régime, où l'uniforme est acteur principal. Ainsi, c'est par un défilé extraordinaire que la grandeur de

---

<sup>202</sup> SNN, numéro 54, 07.09.1940, « *Morgen : Grosskundgebung der Jugend* ».

la nation allemande est soulignée. C'est l'ostentation qui prime : « les corps sont mis en scène pour être vus, répondant ainsi à l'impératif esthétique. »<sup>203</sup>. L'objectif est de montrer le corps militaire dans tous ses éclats. Il s'agit aussi bien de l'uniforme militaire dans toutes ses déclinaisons, que l'uniforme paramilitaire pluriel, tel que celui des fonctionnaires ou des Jeunesses Hitlériennes. Brillant aux éclats, l'uniforme est appréhendé par les Nazis « comme un vecteur privilégié pour l'exaltation de leurs valeurs et de leurs idéaux politiques. »<sup>204</sup>. Ainsi, cette multitude d'identités d'uniformes vient mettre en valeur de manière ostentatoire une société d'ordre. D'ailleurs, en dehors du défilé, les Jeunesses Hitlériennes se doivent de montrer une image parfaite : l'ajustement de la chemise brune doit être parfait, aucune taches et saletés ne sont tolérées, et surtout, « tous les camarades avec ou tous sans casquette, uniformes complets au premier rang, les autres derrière, pour qu'au moins le front ait l'air uniforme. »<sup>205</sup>. Cela permet, non seulement pour le chercheur de concevoir que le régime a conscience de la difficulté à s'appropriier l'uniforme, mais aussi qu'il cherche à exposer une vitrine idéale aux yeux du spectateur.

Si cette sous-partie ne se veut pas être une analyse précise de l'appareil théâtral nazi, ce dernier mobilise des ressources extraordinaires pour la mise en scène de ses membres. Ainsi, nous mentionnons rapidement les différents procédés scéniques utilisés : la fanfare, le déploiement omniprésent de drapeaux sur les bâtiments, les chants et surtout les démonstrations de force par le nombre de modèles en uniforme.

D'ailleurs, tous ces procédés se retrouvent dans les programmes de défilés des Jeunesses Hitlériennes. Ceux-ci nous permettent de concevoir la structure du défilé. L'exemple du grand rassemblement à l'occasion de la conférence des dirigeants des Jeunesses Hitlériennes le 6 avril 1941 à 15h35<sup>206</sup> illustre un déroulement considérablement codifié. Cela commence par l'appel au clairon, symbolisant l'appel sous les drapeaux de chaque citoyen-soldat du Reich, qui sonne le début du rassemblement. Ensuite, l'arrivée du Gauleiter doit entraîner le rapport de toutes les unités présentes. Puis, une marche sous les drapeaux est initiée et défile dans les rues, avant d'écouter une pièce du Dr. Willy Fritsch « Unser Weg », chantée par la

---

<sup>203</sup> TEBOUL Jeanne, « Combattre et parader. Des masculinités militaires plurielles », dans *Terrains & Travaux* 2015/2 (n° 27), 2015, [en ligne].

<sup>204</sup> BRUNETEAU Bernard, HOURMANT François (dir.), *Le vestiaire des totalitarismes, op. cit.*, p. 30.

<sup>205</sup> ADHR, Fonds Marie-Joseph Bopp, Dossier 42J6/2, *Das ABC der Kameradschaft*, Berlin : Gebiet Hochland, [sans date] ; « alle Kameraden mit oder alle ohne Mütze, vollständig Uniformierte in der vordersten Reihe, die anderen dahinter, damit wenigstens die Front einheitlich anschaut. ».

<sup>206</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Lettre adressée à chaque camarade de la HJ contenant le programme pour la réunion des dirigeants de la HJ, Strasbourg, 19.03.1941.



chorale de l'organisation de jeunesse. Le chef de l'organisation Kemper doit ensuite faire son apparition, et tous écoutent le discours du Gauleiter. Puis la procession se termine le chant « Sieg Heil ! » avant de fermer la cérémonie par une marche de retour sous les drapeaux. En plus du vêtement, le cérémoniel est lui-même soumis à une réglementation normative très stricte.

D'ailleurs, le rôle attribué à chacun pendant le défilé est sensible dans l'uniforme. Si les différentes composantes du parti national-socialiste défilent tour à tour, des sous-divisions des différentes organisations sont également perceptibles. A l'intérieur même de celles-ci, les grades sont ostensibles, en fonction du rôle attribué pendant la parade. Par exemple, les membres de la fanfare portent les uniformes réglementaires, mais une modification sur les épaules signale leur mission<sup>207</sup>. Il y est apposé une bande de tissu aux rayures rouges et blancs, partant de la couture de l'épaule jusqu'à la moitié du biceps. Cette patte d'épaule est appelée « nid d'hirondelle », et est fixée à l'aide de crochets de fixation. Pour bien souligner le grade de chacun, le chef d'orchestre porte un nid d'hirondelle rouge et blanc, avec des franges argentées. Quant aux membres de pelotons musicaux (qui n'ont donc pas de formation musicale mais qui, à l'aide de leurs connaissances, rythment le défilé) portent des nids d'hirondelle rouges et argentés. Il est compliqué pour le chercheur de pouvoir reconnaître les différents nids d'hirondelle des membres défilant sur les photographies dont nous disposons. Seul le chef d'orchestre est véritablement identifiable grâce aux franges<sup>208</sup>.

La diversité d'uniformes, aussi bien dans l'armée que dans le corps paramilitaire nazi, se distinguent quand même par des ensembles vestimentaires – à l'intérieur de chaque armée, les tissus, coupes, couleurs, passementeries de ces ensembles vestimentaires varient encore en fonction de types d'activités, climat, saison, statuts hiérarchiques<sup>209</sup>. Cette culture somatique de l'uniforme militaire participe à représenter directement dans les corps l'idéologie que véhicule l'institution. Aussi, le mimétisme des corps et l'uniformité du vêtement se joue comme miroir de la rigueur et la rectitude posturale, grâce à la mise en scène d'une société d'ordre.

Ainsi, l'uniforme est extrêmement codifié, où il participe d'une pratique culturelle identificatoire, dans la tradition extrêmement réglementée du défilé.

---

<sup>207</sup> *Organisationsbuch der NSDAP, op. cit.*, p. 462.

<sup>208</sup> Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 9 51, Photographie d'un défilé des Jeunesses Hitlériennes, Fanfare, Place Broglie, Strasbourg, 1940.

<sup>209</sup> THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », dans *Cultures et logiques militaires*, coll. Sociologie d'aujourd'hui, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, p. 163 à 210.

De plus, la codification s'illustre aussi dans la marche militaire, qui marque la « présentation d'un « ordre serré » ancien, monolithique et mécanique dans son dispositif et dans son mouvement »<sup>210</sup>. En réalité, cette esthétique de l'uniformité rigidifiée rompt avec les principes guerriers en usage sur le champ de bataille. Alors, le défilé n'a rien de naturel, le spectaculaire est à l'œuvre. Cela illustre l'union du corps militaire, qui trouve son origine dans des principes antiques, où la disjonction serait catastrophique<sup>211</sup>. Cela suggère l'harmonie, qui permet de triompher de ses ennemis ; et participe clairement à illustrer le principe de la communauté du peuple.

Cette exigence de perfection esthétique, le protocole et la mise en place d'un dispositif rigoureux énergivore suggère en réalité la communion de la communauté du peuple, la *Volksgemeinschaft*.

Dans la tradition de la doctrine sacrificielle du soldat qui sauve sa patrie, le défilé voue les membres à la nécessité éventuelle de l'engagement le plus extrême pour la survie du pays. En miroir de l'armée, qui entretient un lien consubstantiel avec la nation<sup>212</sup>, le soldat garantit la vie de la nation. Cette relation sacralisée, clairement mise en scène par une liturgie politique, suggère la présence de futurs soldats de la patrie par la présence des organisations de jeunesse. Claude Rivière le résume : « L'armée, par ses positions ordonnées, ses uniformes, ses signes hiérarchiques, apparaît comme en proximité directe avec le sacré qui émane des symboles nationaux. »<sup>213</sup>. Le défilé permet de les préparer à obéir en les insérant déjà dans un processus militaire, qui exalte la communauté du peuple.

Ainsi, le défilé est une démarche culturelle, qui témoigne autant de la grandeur du régime, que de l'importance de la doctrine nazie dans la société. En fait, en activant l'idée de *Volksgemeinschaft*, la manifestation scénique joue sur la culture populaire. Celle-ci apparaît comme une source d'inspiration féconde pour cultiver le patriotisme, au travers de l'identité sociale et des représentations collectives. D'ailleurs, l'uniforme n'est pas la seule représentation vestimentaire. A ses côtés évolue le costume traditionnel.

---

<sup>210</sup> THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », dans *Cultures et logiques militaires*, op. cit.

<sup>211</sup> BYRON-PORTET Céline, « La marche militaire : quand les corps font corps », dans *Hermès, la Revue* 2023/1 (n°91), Paris : CNRS éditions, 2023, p. 61 à 67.

<sup>212</sup> LECOINTRE François, « Pour une culture armée », dans *Inflexions*, 2009/2 (N°11), op. cit.

<sup>213</sup> RIVIÈRE Claude, *Les liturgies politiques*, Paris : PUF, 1988, p. 104.

C'est le 22 juin 1941 que le Gauleiter Robert Wagner se déplace à Colmar. Il vient y fêter le deuxième anniversaire de l'annexion de l'Alsace. Outre les visites qu'il mène dans les différents hauts-lieux colmariens, il rencontre deux jeunes filles, l'une habillée dans l'ancien costume traditionnel de la ville<sup>214</sup>. Cette rencontre, mentionnée dans les *SNN*, marque la reconnaissance publique de l'habit traditionnel en Alsace, et la confirmation d'une attitude positiviste en faveur de la particularité vestimentaire régionale. D'ailleurs, dans la brochure intitulée « *Zwei Jahre Aufbau im Elsass* », éditée après ce discours du *Gauleiter* et diffusé dans l'idée de partager avec les absents les bonnes paroles du bienfait allemand, une page est dédiée au costume traditionnel. Sur la photographie en haut de la page<sup>215</sup>, des Alsaciennes richement vêtues du costume traditionnel défilent. A la manière du corps militaire, elles entament une marche rigoureuse, qui n'est pas sans rappeler celle des parades militaires/paramilitaires. La démarche est carnavalesque, presque ludique pour des citadins curieux, et vise à réhabiliter le costume traditionnel abandonné. Pour autant, la pratique est rare, et signale une insertion à demi-mesure du costume alsacien dans la pratique scénique.

La célébration du culte national associe dans une même ferveur, aussi bien l'habit militaire que l'habit folklorique. Ainsi, le défilé possède une « intentionnalité transcendante »<sup>216</sup> : elle donne à voir et à comprendre au public. Cela pose intrinsèquement la question de la présence du civil. Celle-ci est « consubstantielle à la cérémonie fondatrice qui se veut patriotique et populaire. »<sup>217</sup>. Pour autant, les archives visuelles que nous possédons ne reflètent pas une seule et même réalité. Dans les journaux, c'est plutôt une imagerie à la foule bien remplie qui est diffusée : par exemple, sur la place du Palais Rohan à Strasbourg, les nombreuses têtes à coiffes observent le spectacle des 6130 membres des Jeunesses Hitlériennes qui se succèdent<sup>218</sup>. Cela insinue l'adhésion de la foule au régime. Mais dans les archives audiovisuelles, ce sont plutôt des rues vides, peuplées de quelques passants, que la caméra

---

<sup>214</sup> *SNN*, numéro 171, 23.06.1941., « *Ganz Elsass hinein in die grossdeutsche Einheitsfront !* » ; “[...] zwei anmutigen Elsässer Mädeln – die eine trug die alte, leider etwas vergessene Kolmarer Tracht – dargeboten wurden.”.

<sup>215</sup> Voir Annexe n°10. ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942.

<sup>216</sup> VIGIÉ Marc, « Le civil face au cérémonial militaire. Spectateur ou intru ? », dans *Inflexions* 2022/3 (N° 51), Paris : Armée de terre, 2022, p. 185 à 198.

<sup>217</sup> *Ibid.*

<sup>218</sup> *SNN*, numéro 109, 20.04.1942; « 6130 Hitlerjugend und Mädeln auf dem Schlossplatz ».

capture<sup>219</sup>. Bien sûr, cela n'est pas équivoque, et cette réflexion nécessiterait une étude approfondie de cet aspect périphérique de la société militaire, où l'uniforme rencontre l'œil du public.

Finalement, le défilé permet de montrer le corps militaire dans tous ses éclats : il « théâtralise la scène militaire tout en développant des effets de masques : ils captent le regard et le fixent sur les apparences. »<sup>220</sup>. Ces parades ont pour but de présenter une image flamboyante de la nation allemande. De fait, l'institution a délibérément recouru à des expressions symboliques et rituelles « pour assurer sa visibilité dans l'espace public et pour faire apparat : uniformes, objets symboliques, cérémonies et manifestations publiques. »<sup>221</sup>. Cette constante de l'image, au centre de la réflexion scénique, suggère l'ordre et la puissance de l'État-nation :

« Loin de faire paraître le corps militaire dans la diversité de ses différenciations hiérarchiques et fonctionnelles, l'esthétique de la cérémonie militaire lui impose une forme unique, construite à partir de la seule différence qui ne puisse être masquée, celle de la taille, et de la seule différence qui vaille d'être montrée, celle du pouvoir hiérarchique. »<sup>222</sup>.

En parallèle, l'omniprésence du défilé et du rassemblement permet un mécanisme de banalisation de l'identité vestimentaire militaire, qui s'accorde avec le passage de l'uniforme dans la vie civile. Cela permettrait une « civilianisation de l'action militaire »<sup>223</sup>, pour reprendre les mots de François Lecoindre. S'il ne les réserve à l'origine pas pour l'uniforme, ceux-ci s'y adapte pourtant parfaitement. Cela participe à la construction d'une société d'ordre, mais aussi à une fabrique officielle d'une image de marque, en sous-entendant l'idéologie intrinsèque à la culture populaire. Ainsi, le déplacement scénique au travers de l'uniforme qui se meut, se développe considérablement en étant investi de fonctions spécifiques : appréhender l'espace de la patrie, communier en lui et par lui.

---

<sup>219</sup> Archive MIRA, 0021FN0003, Défilé de jeunes garçons des Jeunesses Hitlériennes, Cronembourg, Strasbourg, entre 1942 et 1943.

<sup>220</sup> THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », dans *Cultures et logiques militaires*, op. cit.

<sup>221</sup> THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », dans *Cultures et logiques militaires*, op. cit.

<sup>222</sup> THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », dans *Cultures et logiques militaires*, op. cit.

<sup>223</sup> LECOINDRE François, « Pour une culture armée », dans *Inflexions*, 2009/2 (N°11), op. cit.

Mais par culture populaire, le régime entend également une référence à l'art folklorique. Ainsi, le défilé comprend une cohorte d'identités vestimentaires, qui ont pour objectif d'exposer la nation, sa force et sa vigueur. Cela donne à voir une vitrine culturelle plurielle, mais qui sous-entend des dynamiques multiformes adaptées au vêtement. Il met en avant une disparité scénique claire, avec la préférence nettement accordée à l'habit du militaire. Cela confirme une nouvelle fois que le costume traditionnel n'a, en réalité, pas une place aussi marquée et importante que le régime souhaite faire croire dans les écrits propagandistes de revalorisation du patrimoine vestimentaire local.

### **III. Le pouvoir identitaire du vêtement**

La théâtralisation de l'habit militaire au cours de processions politiques fournit un témoignage direct des articulations de l'identité collective de la communauté nationale-socialiste. Entre acteur et spectateur, l'uniforme et le costume traditionnel laissent entrevoir une devanture vestimentaire personnifiant la *Volksgemeinschaft*.

Néanmoins, avant de nous atteler à l'étude de l'identité communautaire, nous tentons d'abord de la définir de manière plus générale. Omniprésente dans la vie contemporaine – souvent invoquée sans une idée bien établie de sa signification précise – la notion d'identité est complexe et difficile à saisir. Le dictionnaire Larousse la définit comme telle : « Rapport que représentent entre eux deux ou plusieurs êtres ou choses qui ont une similitude parfaite. ». De la racine *idem* (« le même »), elle renvoie, pour l'historien Peter Burke, à un ensemble de significations qui définissent qui nous sommes à plusieurs échelles possibles<sup>224</sup> ; elle nous informe de ce que nous sommes, et l'annonce aux autres. Mais « l'identité est aussi ce qui rassemble des identiques, des éléments qui se ressemblent et forment alors un collectif. ». Ainsi, elle est aussi collective, et, d'après Michaël Voegtli, il s'agit d'un « processus – à la fois interne et externe – de constitution d'un « nous » et de définition de ses frontières, et [qui permet] de comprendre les mécanismes de solidarité qui s'y déploient. »<sup>225</sup>.

---

<sup>224</sup> BURKE Peter, « Nationalisms and Vernaculars, 1500-1800 », dans *The Oxford Handbook of the History of Nationalism*, Oxford : Oxford University Press, 2013, p. 24.

<sup>225</sup> VOEGTLI Michaël, « Identité collective », dans *Dictionnaire des mouvements sociaux*, éd. Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu, Paris : Presses Sciences Po, 2020, p. 308.

L'ossature de l'identité est diverse, et se rapporte à une définition sociale aux multiples acceptions. Celle-ci comprend un sentiment interne, qui permet au sujet de "sentir" son identité. Ainsi, cette dernière partie est dédiée à l'examen du sentiment identitaire en Alsace, qui se cristallisent autour de nos deux objets d'étude. Ainsi, nous appréhendons l'uniforme et le costume traditionnel dans leur capacité à faire frémir, créer, fomentier ou encore célébrer l'identité allemande nationale-socialiste en Alsace.

Les questions identitaires, alliant le vêtement au sentiment interne, restent ici une réflexion sur la qualité performative de l'habit. Le but de cette dernière partie est d'ouvrir la voie à de futures recherches, qui devront exploiter des ressources archivistiques plus larges. Ces questions, bien que hors de la portée immédiate de ce mémoire, se posent naturellement ; et l'épilogue de notre étude contient une première approche d'un sujet que nous souhaitons développer au cours de recherches futures.

Face à des dynamiques extrêmement dissemblables, nous sommes contraints d'aborder l'uniforme et le costume traditionnel de manière distincte, malgré l'objectif identitaire analogue.

## **A. Des enjeux politiques et idéologiques au cœur du questionnement identitaire**

Vecteur identitaire, l'uniforme possède une force performative hors-norme. En effet, il est calqué sur le modèle militaire, mais sa vocation est triple : en plus d'être militaire, elle est culturelle et sociale. Ainsi, si en apparence, l'uniforme transgresse les codes martiaux pour s'intégrer dans la vie quotidienne, c'est en réalité un moyen pour le gouvernement de s'appropriier la conscience du peuple et de la rallier à l'idéologie. Afin d'analyser le spectre identitaire et ses liens avec l'uniforme, nous nous intéressons à ses différentes fonctions.

### *1. L'uniforme et son public*

« Pour se présenter, choisis un endroit aussi fréquenté que possible ; dans les rues tranquilles, le calme et l'ordre de la circulation seraient sinon perturbés. En bas, laisse les jeunes parler à voix haute, ils prouvent ainsi leur parenté avec les lavandières. Ne

réfléchis en aucun cas à l'avance à la formation et au front que tu feras défiler. Ta capacité de décision pourrait être mise en doute. En général, on se présente en fonction de sa taille. Ce principe doit être maintenu, même si une partie des camarades n'est pas encore en uniforme et doit prendre part au rang. Même les garçons qui ne sont pas en uniforme peuvent être classés selon leur taille. Choisis la formation pour le défilé en fonction de l'objectif, par exemple de manière que le défilé puisse se faire sans commandements multiples ou que, lors d'une cérémonie, la *HJ* prenne la place qui lui revient. »<sup>226</sup>.

Cette citation, qui apparaît dans l'Abécédaire de la camaraderie pour les Jeunesses Hitlériennes illustre parfaitement le devoir exhibitionniste de l'organisation de jeunesse, en uniforme ou non. Le rôle visuel du rang, basé sur la prise d'initiative, est codifié ; et doit insister sur la place prépondérante qu'occupe la *HJ* dans la société. Grâce au rang, l'uniforme présente une image de marque : il affiche l'appartenance au régime national-socialiste par sa palette chromatique et ses coupes typiques. Déjà abordé sous le prisme du défilé, le régime nazi privilégie l'immédiateté de l'apparence. Ainsi, l'uniforme, symbole visuel de l'idéologie, s'adresse au peuple en tant qu'indicateur central d'appartenance. Il constitue clairement un artifice symbolique préconstruit, dans lequel s'illustre l'idée idéologique et nationale<sup>227</sup>. C'est la puissance évocatrice de la liturgie politique qui anime ce lien concret entre l'uniforme et la foule : « celui de la faire participer à ce que l'État lui demande de célébrer, à une figure hypostasiée de la Nation. »<sup>228</sup>. L'uniforme posséderait ainsi un pouvoir de séduction, dont la manifestation scénique n'aurait pour seul but que de susciter le désir. Ainsi, l'exaltation de la nation au travers de l'habit permet à la foule de s'en saisir par le regard, et d'y adhérer<sup>229</sup>.

---

<sup>226</sup> ADHR, Fonds Marie-Joseph Bopp, Dossier 42J6/2, *Das ABC der Kameradschaft*, Berlin : Gebiet Hochland, [sans date], "Zum Antreten wähle einen möglichst verkehrsreichen Platz ; in stillen Strassen würden sonst Ruhe und Verkehrsordnung gestört. Beim Unteren lasse die Jungen laut reden, sie beweisen hierdurch ihre Verwandtheit mit den Waschweibern. Auf keinen Fall überlege Dir vorher, in welcher Formation und mit welcher Front Du antreten lässt. Deine Entschlußfähigkeit könnte angezweifelt werden. Im allgemeinen tritt man der Größe nach an. Dieser Grundsatzes selbst dann beizubehalten, wenn ein Teil der Kameraden noch nicht uniformiert ist und im Mitglied Ausstellung zu nehmen hat. Auch nicht uniformierte Jungen lassen sich der Größe nach ordnen. Die Formation zum Antreten wähle zweckentsprechend z. B. so, dass ohne vielseitige Kommandos abmarschiert werden kann, oder dass bei einem Festakt die HJ. den Platz einnimmt, de ihr gebührt."

<sup>227</sup> Sur ce point, cf. les articles de PAQUETEAU B., "De la nation armée à la société défendue", dans *Commentaires*, 1996, n°73 p. 141-146 ; "L'Adieu à la nation", dans *Esprit*, avril 1996, p. 165-168 ; "Réforme de la défense, mutations culturelles et politiques", dans *Les Champs de Mars*, 1996, n°1, p. 11-20.

<sup>228</sup> THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », dans *Cultures et logiques militaires*, op. cit.

<sup>229</sup> TEBOUL Jeanne, « Combattre et parader. Des masculinités militaires plurielles », dans *Terrains & Travaux* 2015/2 (n° 27), Paris : ENS Paris-Saclay, p. 99 à 115.

Mais aussi, la propreté et l'apparence soignée de l'uniforme impeccable souligne une société d'abondance. Si la réalité est tout autre, dans la société alsacienne où le manque est présent, les défilés patriotiques montrent une vision vestimentaire idéale. Cela peut susciter le désir d'appartenir à une telle organisation : l'exigence de beauté est conçue pour attirer les foules et susciter l'adhésion à l'organisation, mais surtout au dogme national-socialiste. Pour autant, cette hypothèse est difficilement vérifiable, tant les sources de témoins alsaciens ne sont pas parvenues entre nos mains. Il est compliqué d'établir une vérité historique en l'absence de récits contemporains à la période ; ainsi, nous précisons seulement une conjecture de notre fait. Seul le chiffre donné par le régime national-socialiste permettrait éventuellement de valider cela : 77% de la jeunesse alsacienne se serait inscrite sur la base du volontariat dans les Jeunesses Hitlériennes avant l'inscription obligatoire<sup>230</sup>. Néanmoins, ce chiffre est à manipuler avec précaution. Il provient de bureaux propagandistes qui tendent à recruter de nouveaux membres. Présenter un chiffre haut sous-entend la réussite de l'entreprise et n'effrayent pas les futurs conscrits.

En plus de superposer une image nationaliste à l'uniforme, les propagandistes nazis le nourrissent d'idéologie raciste. Ces deux notions sont, dans la pensée nazie, intrinsèquement liées. Le national-socialisme est, par définition, germanique, tant il s'imprègne d'une vision typique de l'espace vital lié au sol et au sang allemand. Toute la propagande nazie s'appuie sur un discours tout fait : la supériorité de l'aryen.

Par ailleurs, la logique hygiéniste du régime nazi s'épanouit dans la multiplication des actes ségrégationnistes – les systèmes de marquage textiles sont légion sous le régime hitlérien. L'entreprise taxinomique classe et hiérarchise les populations civiles au moyen de symboles textiles stigmatisants (triangle, losange, étoile, etc...) et segmente la société par l'habit. L'uniforme, en haut de la pyramide, règne sur l'écosystème vestimentaire nazi. Les thèses racistes trouvent justement écho dans l'habit national, en interdisant les stigmatisés d'enfiler le vêtement sacré. De fait, « la citoyenneté allemande est une condition préalable à l'adhésion aux Jeunesses Hitlériennes. »<sup>231</sup>. L'organisation est réservée seulement à la jeunesse « allemande »<sup>232</sup>, à de « vrais Allemands ». C'est la nationalité qui justifie l'appartenance. Ainsi,

---

<sup>230</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL446, Ordre quotidien aux Jeunesses Hitlériennes, 1941 ; « Ihr habt das Wort des Führers und die Stimme des Blutes richtig gewertet. Darum konnten wir 77% der gesamten Jugend des Elsass auf der Grundlage der Freiwilligkeit erfassen und in den Formationen der Hitlerjugend organisieren. ».

<sup>231</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Lettre au chef de l'administration civile en Alsace, Strasbourg, 11.101.1941.

<sup>232</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Lettre au chef de l'administration civile en Alsace, Strasbourg, 11.101.1941 ; « nur die "deutsche" Jugend. ».



ne peuvent recevoir l'uniforme que ceux qui sont nés de deux parents allemands (et non ceux qui auraient une double nationalité Alsacien-Français par exemple). Lors de l'inscription obligatoire, il est d'autant plus précisé que les enfants dont les parents sont étrangers ne doivent pas être acceptés<sup>233</sup>. Le conseiller du gouvernement Kern demande expressément que cela ne ralentisse pas le processus pour l'Alsace, et que l'adhésion soit effectuée au plus vite.

Cela inscrit l'uniforme dans un raisonnement idéologique fort, qui imprime une position dogmatique sur l'habit destiné à l'œil extérieur. Le sous-entendu est double : pour celui qui souhaite rejoindre le parti et obtenir l'uniforme, il doit s'en tenir à des prérequis ; l'uniforme véhicule l'appartenance au groupe idéologique.

## *2. Entre masse, imitation et individualité, l'uniforme au centre de l'identité allemande nationale-socialiste*

L'uniforme est pensé comme vecteur d'une utopie, celle de faire triompher le national-socialisme en Europe. En Alsace, le combat est bivalent : il faut convaincre de l'identité nationale-socialiste, mais aussi de l'identité germanique.

Cette fois, nous nous concentrons sur l'uniforme en l'abordant plutôt dans son rapport ambigu qu'il entretient avec l'individu.

Dans un premier temps, l'uniforme est synonyme d'individualité : malgré une apparence similaire, les insignes permettent de renvoyer à un ensemble vestimentaire précis, correspondant au type d'activité, au grade et à l'organisation. Nous renvoyons ici le lecteur à l'ouvrage de John Angolia, qui analyse largement les différentes insignes des uniformes du *NSDAP*, et fournit une étude dense de leurs significations<sup>234</sup>. Celles-ci précisent l'identité, qu'elle soit collective, ou plus individuelle.

Nous distinguons alors plusieurs types d'identité. La première est individuelle, qui renvoie au grade et au rôle personnel que le membre obtient dans son organisation. La seconde engage la notion de groupe, par un irréductible besoin d'identification et de différenciation à l'intérieur du corps militaire :

---

<sup>233</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Loi sur le service obligatoire des Jeunesses Hitlériennes, Strasbourg, 23.12.1941 ; « Fremdvölkische Jugend soll nicht aufgenommen werden. Fremdvölkisch dann, wenn beide Elternteile fremdvölkisch sind. ».

<sup>234</sup> ANGOLIA John R., *Cloth Insignia of the NSDAP and SA*, San Jose : R. James Bender Publication, 1985.

« De la sorte, comme le note Marie-Anne Paveau dans sa thèse sur le langage des militaires<sup>235</sup>, l'habit militaire et ses attributs constituent un système de signes non verbaux « inaccessible au non-initié », renvoyant à un « signifié unique et univoque » .»<sup>236</sup>.

L'uniforme devient un espace symbolique où peut se lire l'identité individuelle militaire.

Pour autant, cette notion d'identité individuelle par l'uniforme contraste avec l'idée de masse, qui forme une impression d'unité où les corps ne font qu'un par l'habit. Noyé dans l'immensité du groupe, le soldat (ou membre du groupe) n'est plus reconnaissable, en dépit de ses insignes. L'étudier par le prisme de la masse revient à examiner le lien entre le corps et le pouvoir, le corps et la domination. Antoine Godet le résume ainsi :

« En définitive, par l'uniforme politique le fascisme expose visuellement et ouvertement son projet politique totalitaire et sa conception enrégimentée, militarisée, exclusive et palingénésique de la vie et de la communauté nationale. »<sup>237</sup>.

Il convient de ne pas négliger le rôle crucial et structurant de ce vêtement qui essentialise le mouvement nazi.

Dans la phase conquérante de l'Alsace par l'Allemagne, l'uniforme est fondamental. En plus de sa fonction visuelle, il acquiert une force performative pour celui qui l'endosse. Effectivement, il modifie le rapport au corps : « il le cache, le camoufle, le supprime, l'engonce, le contraint, le marque, l'esthétise. »<sup>238</sup>. Pour l'Alsacien, l'uniforme signifie le passage à son identité allemande. Mais plus encore, l'univers symbolique de l'habit du pouvoir s'illustre par la catégorisation, de l'adhésion à l'obligation en 1942, à l'uniformisation totale de la société alsacienne.

---

<sup>235</sup> Voir PAVEAU Marie-Anne, *Le langage des militaires : éléments pour une ethnoлингistique de l'Armée de terre française* ; sous la direction de MARTIN Robert, Paris : Université Paris-Sorbonne, 1994.

<sup>236</sup> THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », dans *Cultures et logiques militaires*, op. cit.

<sup>237</sup> BRUNETEAU Bernard, HOURMANT François (dir.), *Le vestiaire des totalitarismes*, op. cit., p. 145.

<sup>238</sup> RIGA Alexandre, « L'uniforme militaire : la production d'une identité collective », Dans *Hypothèses, Sociologie militaire*, 2011, [en ligne].

Cela révèle la militarisation de la société, et en parallèle, la domestication de l'identité alsacienne. En parallèle d'une promesse esthétique, l'uniformisation des masses engendre l'asservissement de la force, et de la pensée individuelle.

Pour Émile Durkheim, ce processus est déjà enclenché à l'entrée même du soldat dans l'armée :

« La première qualité du soldat est une sorte d'impersonnalité que l'on ne rencontre nulle part, au même degré, dans la vie civile. Il faut qu'il soit exercé à faire peu de cas de sa personne, puisqu'il doit être prêt à en faire le sacrifice dès qu'il en a reçu l'ordre [...]. Mais, pour cela, une abnégation intellectuelle est nécessaire qui n'est guère compatible avec l'individualisme. »<sup>239</sup>.

Pour autant, par la mutation de la sphère civile vers une société d'ordre, cette citation s'applique autant au soldat qu'au membre du parti. En Alsace, l'individualisme est combattu par le discours prégnant de l'effort de guerre, et de l'effort commun. C'est en ce sens que l'uniforme paramilitaire subjugue : il est mis à un niveau presque équivalent que l'uniforme du soldat de la Wehrmacht. D'ailleurs, c'est toute la force paramilitaire qui goûte à ce discours, en œuvrant à l'arrière du front par la protection de la population. Par exemple, des membres du *NSKK* patrouillent la nuit<sup>240</sup>, ou les Jeunesses Hitlériennes, parfois supervisées par la police<sup>241</sup>, surveillent les rues. D'ailleurs, la Wehrmacht entretient des « relations très étroites »<sup>242</sup> avec l'organisation de jeunesse, ce qui permet de renforcer la force coercitive par l'effort commun en subissant une émulation esthétique grâce à l'uniforme commun.

Or, pris dans une intense mission pour la survie de la patrie, illustrée ici à un degré moindre, le soldat doit en réalité perdre son individualité pour servir l'intérêt général. Il doit se tenir prêt à défendre la survie de la communauté. Celle-ci est placée au-dessus de la vie individuelle ; le mythe sacrificiel prend tout son sens.

---

<sup>239</sup> DURKHEIM Émile, *Le suicide*, Paris : Presses Universitaires de France, 2004 [réédition], p. 254, dans BYRON-PORTET Céline, « La marche militaire : quand les corps font corps », dans *Hermès, la Revue* 2023/1 (n°91), *op. cit.*

<sup>240</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2986, Lettre au chef du service de renseignement de l'administration civile de Strasbourg, Strasbourg, 02.08.1941.

<sup>241</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2986, Lettre rapide, sur la participation de membres de la police de l'ordre public pour la supervision de patrouilles HJ, Stuttgart, 27.03.1941.

<sup>242</sup> ADBR, Fonds 126AL, Dossier 126AL2986, Décret du Reichsführer et du chef de la police allemande pour la participation de membres de la police de l'ordre public aux Jeunesses Hitlériennes, Berlin, 22.02.1944 ; « [...] ein sehr enges Verhältnis herzustellen. ».

Pour Michel Foucault, l'armée est en réalité le moyen de « fabriquer » des individus. Dans la mesure où la société alsacienne doit se soumettre à la vision nationale-socialiste, cette théorie pourrait s'appliquer à la région. Convertir à l'idéologie nazie revient à façonner l'individu.

« D'une pâte informe, d'un corps inapte, on a fait la machine dont on a besoin ; on a redressé peu à peu les postures ; lentement une contrainte calculée parcourt chaque partie du corps, s'en rend maître, plie l'ensemble, le rend perpétuellement disponible, et se prolonge, en silence, dans l'automatisme des habitudes [...] ».

De cette citation découle une autre pensée : la marche militaire, que nous avons abordée *via* le défilé, permettrait presque l'annihilation de l'individu par l'automatisme de l'exercice collectif. Contraindre le corps permet de plier la volonté : cette technique disciplinaire pour un dressage total du corps s'illustre dans la rigueur gestuelle, et la forme de coercition qui instrumentalise le corps « pour changer la personnalité de ses membres et s'en faire obéir. »<sup>243</sup>. Pour Girardet, cela favorise une « obéissance passive », qui poursuit l'objectif d'un rendement comportemental, celui de l'adhésion au nazisme. En effet, cette marche forcée, contre-nature, donne en fait l'impression d'un naturel inné, réalisée sans effort. C'est la « preuve que l'éducation et la socialisation militaire des corps sont achevées et qu'elles engendrent une « *hexis* corporelle » intégrée dans un système d'*habitus* modifiant l'être en profondeur »<sup>244</sup>. Céline Byron-Portet explique que ces mouvements synchrones participent à former un « esprit de corps »<sup>245</sup>. Fondé sur un principe fraternel et imitationniste, cela crée un sentiment d'appartenance grâce à la synergie du groupe.

Nous concentrons ici notre propos sur les Jeunesses Hitlériennes, qui cherchent effectivement à créer chez l'enfant/adolescent cet « esprit de corps ». Bien sûr, cela passe par tout un système propagandiste pour faire circuler l'idéologie, qui commence à l'école<sup>246</sup>,

---

<sup>243</sup> BYRON-PORTET Céline, « La marche militaire : quand les corps font corps », dans *Hermès, la Revue* 2023/1 (n°91), *op.cit.*

<sup>244</sup> BYRON-PORTET Céline, « La marche militaire : quand les corps font corps », dans *Hermès, la Revue* 2023/1 (n°91), *op.cit.*

<sup>245</sup> BYRON-PORTET Céline, « La marche militaire : quand les corps font corps », dans *Hermès, la Revue* 2023/1 (n°91), *op.cit.*

<sup>246</sup> ADBR, Fonds 125AL, Dossier 125AL440, Lettre sur la création de la HJ en Alsace, Strasbourg, 11.10.1940, "Sämtliche Lehrkräfte, die im Elsass eingesetzt sind oder eingesetzt werden, haben den Aufbau der HJ. Im Elsass mit allen Kräften zu unterstützen und für eine kameradschaftliche Zusammenarbeit zwischen Schule und HJ.". L'école et la HJ doivent travailler main dans la main pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation de jeunesse. Cela permet d'insérer le parti directement dans l'éducation scolaire, et de lier l'idéologie aux programmes académiques.

s'épanouit dans les activités extrascolaires, et se découvre lors de rassemblements ou défilés. Mais aussi, la possession d'un uniforme participe à la création de leur identité.

Or, la construction identitaire est un phénomène complexe et multidimensionnel, propre à chaque être humain. Également, nous ne disposons pas des qualifications requises pour discuter de l'identité d'un point de vue psychologique. Aussi, nous nous en tenons à une vision très superficielle de l'identité pour continuer notre raisonnement<sup>247</sup>. Un travail collaboratif serait à même de pouvoir confirmer les hypothèses que nous soumettons.

Ainsi, nous appréhendons la construction de l'identité selon deux approches considérées comme des références majeures : le développement du concept de soi et l'approche théorique d'Erickson. Le concept de soi est l'ensemble des perceptions et des croyances qu'une personne a d'elle-même, ainsi que des attitudes qui en découlent. Pour Erikson, l'identité regroupe aussi bien des éléments du passé que des caractéristiques du présent et des attentes du futur. Pour lui, l'adolescent doit expérimenter des différents rôles sociaux en évoluant dans un processus de questionnement et d'intégration<sup>248</sup>. En parallèle, la notion d'engagement apparaît et fait référence à l'adhésion d'un ensemble de valeurs, buts et croyances. L'individu doit explorer son identité personnelle grâce à des engagements individuels.

Ainsi, en visant un public jeune, le parti nazi interfère directement avec la formation de l'individu. Il se pose comme unique référent culturel, intellectuel et politique. L'engagement obligatoire dans les Jeunesses Hitlériennes implique alors l'adhésion dès l'enfance à un ensemble d'idéaux, véhiculés par l'uniforme. Ainsi, porter l'habit du parti équivaut à un assentiment idéologique. Aussi, un des éléments majeurs de ce processus identitaire est l'identification à des modèles et des rôles. La propagande autour de la figure du Führer, de l'homme nouveau et de la supériorité de l'idéologie nazie se retrouvent dans les premières pages

---

<sup>247</sup> Voir LANNEGRAND-WILLEMS L., « Le développement de l'identité à l'adolescence : quels apports des domaines vocationnels et professionnels ? », *Enfance*, Paris, Sorbonne-Université, 2012, p. 313 à 327 ; MARC E., « La construction identitaire de l'individu », dans HALPERN Catherine, *Identité(s) : L'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2016, p. 28 à 36 ; MARC E., *Psychologie de l'identité*, Paris, Dunod, 2005 ; MARTI P., « Identités et stratégies identitaires », dans *Empan* 2008/3 (n° 71), p. 56 à 59 [en ligne].

<sup>248</sup> ERICKSON Eric, *Adolescence et crise, La quête de l'identité*, Paris : Flammarion, 2011, [réédition]. Dans les années 1950, Erickson est le premier à proposer une théorisation du concept d'identité dans le champ de la psychologie du développement.

des livres distribués aux jeunes Alsaciens<sup>249</sup>. Comme lui, ils doivent continuer la lutte par le « pas de marche, l'uniforme. »<sup>250</sup>.

Finalement, d'une identité forclosée, l'individu glisse vers une identité achevée grâce à l'exploration de son engagement (ici forcé par l'inscription obligatoire à la *HJ* en 1942). Par ailleurs, l'impression de masse permet la conformité avec les autres, mais aussi l'acceptation et la sécurité. Le génie du régime nazi repose en partie là-dessus, il sous-entend qu'en étant comme les autres, chacun sait qui il est. En réalité, il manipule la vision individuelle en favorisant un climat unificateur sous le rouleau compresseur des organisations de parti. L'uniforme est vu comme un repère rassurant ; il n'est en fait qu'un objet oppressif. Ainsi, si Céline Byron-Portet parle d'hyper-régulation et d'hyper-intégration du soldat au groupe, nous l'adaptions à l'uniforme. Les membres de la *HJ* font corps par leurs corps. Cette communion vestimentaire permet de décupler la cohésion et l'émulation réciproque, en vue d'un conflit. Le régime encadre les actes de l'individu par une éthique et une esthétique exigeante, et le soldat « doit parfaitement être soumis au pouvoir politique dont il est l'instrument. »<sup>251</sup>. Au niveau de l'Alsace, cela permet de faire adhérer les consciences à cette idéologie nouvelle, mais surtout de créer l'identité allemande, *via* le symbole fort qu'est l'uniforme.

Finalement, la construction identitaire de la jeunesse est un parcours complexe de processus dynamiques et évolutifs ; et est parsemé de plusieurs notions psychologiques qui nécessiterait une analyse précise de chercheurs compétents dans le domaine.

Si nous avons abordé le rapport collectif de l'institution au corps du sujet, nous aurions souhaité questionner le rapport à soi du porteur de l'uniforme. Malheureusement, l'entreprise semble plus ardue, en raison d'une absence de témoignages recueillis. Si l'adhésion volontaire, dans un premier temps, signale une motivation nuancée de la population, l'adhésion obligatoire la rend illisible.

---

<sup>249</sup> SHOFT Fritz, GÜRTLER Urno, *Zeichenfrizzen zum deutschen Geschichtsunterricht, von der Reformation bis zur Regierungszeit Friedrichs der Grossen, von der französischen Revolution bis zum Gegenwart*, Leipzig, Imprimerie Ernst Wunderlich, 1942 ; Brochure « Kreistag der Nationalsozialistischen deutschen Arbeitspartei », Molsheim, 04.10.1942 ; *HJ im Dienst (Ausbildungsvorschrift für die Ertüchtigung der deutschen Jugend)*, Berlin, Imprimerie Bernard & Graefe, 1935.

<sup>250</sup> ADHR, Fonds Marie-Joseph Bopp, Dossier 42J6/2, Brochure de propagande *Hitlerjugend im Kriege*, 1942, p. 9 ; « Marchritt, Uniform ».

<sup>251</sup> KOLLMEIER Kathrin, "Erziehungsziel "Volksgemeinschaft" – Kinder und Jugendliche in der Hitlerjugend", dans HORN Klaus-Peter, *Erziehungsverhältnisse im Nationalismus. Totaler Anspruch und Erziehungswirklichkeit*, Bad Heilbrunn, 2011, p. 69 ; cité dans GOTTFRIED Claudia, SYRÉ Christiane (dir.), *Glanz und Grauen. Kulturhistorische Untersuchungen zur Mode und Bekleidung in der Zeit des Nationalsozialismus*, *op. cit.*

Néanmoins, la myriade de sources des incorporés de force permet une première approche de la relation de l'Alsacien avec l'uniforme. Toutefois, nous laissons le soin à une recherche subsidiaire l'étude des affinités entre l'habit militaire et la population alsacienne.

Pour conclure, le concept d'identité s'articule de manière complexe autour de l'uniforme. Il exprime un triple niveau, allant de l'individuel, au groupe, puis à la communauté. Ainsi, l'uniforme s'exprime à des degrés différents, en ajoutant à ses propriétés de nouvelles stratégies hétérogènes, parfois même contradictoires. Autant, il caractérise l'unicité, autant ses frontières sont brouillées par sa propre force performative. Celle-ci réside dans sa capacité à influencer l'identité individuelle, grâce à un corpus culturel vestimentaire, aux accents militaires, qui se fonde sur la discipline. Les actes sont encadrés par une éthique et une esthétique exigeante<sup>252</sup>. Mais surtout, par un processus de dépersonnalisation par un bloc vestimentaire, l'uniforme lève le voile de la double identité. Ainsi, cela révèle le caractère totalitaire de l'État-nation allemand ; celui de contraindre l'Alsace à une identité nouvelle. Grâce à un encadrement rigoureux du paraître pour transformer l'être, la région devient allemande, mais surtout nationale-socialiste. Face à un visuel omniprésent, suscitant le désir d'appartenance et en même temps la domestication des corps, l'uniforme doit provoquer l'adhésion totale au projet d'une Europe nouvelle sous domination nazie.

## **B. Le costume traditionnel, ou le brouillage des frontières identitaires**

A l'instar de l'uniforme, le costume traditionnel alsacien est repris par le gouvernement national-socialiste allemand qui tente de créer un sentiment d'appartenance commun à la nation. Or, les stratégies appliquées à la tenue traditionnelle sont bien différentes de celles qui s'adaptent à l'uniforme. Elles sont distinctes autant par leur champ d'action, que par la manière dont elles s'articulent autour du vêtement.

En effet, l'uniforme est un acteur qui évolue dans un tout : il appartient à un ensemble de processus<sup>253</sup> qui visent à cimenter l'identité allemande nationale-socialiste chez l'individu. A l'inverse, le costume traditionnel est unique et indépendant. Certes, il évolue au sein d'une

---

<sup>252</sup> LECOINTRE François, « Pour une culture armée », dans *Inflexions*, 2009/2 (N°11), *op. cit.*

<sup>253</sup> Par exemple, les Jeunesses Hitlériennes créent l'unité, non pas uniquement par le vêtement, mais par des activités organisées telles que des programmes éducatifs, le sport, les défilés, etc...

communauté, mais il se distingue par sa singularité créatrice, propre à chaque région, parfois village, et surtout à chaque individu.

Pourtant, le costume « régional » alsacien souffre d'une récupération multiforme à l'arrivée du gouvernement national-socialiste en 1940. Celui-ci, grâce à un processus de rapprochement basé sur le patrimoine germanique, et le glissement sémantique du costume régional au costume national sur l'ensemble du territoire, poursuit un but à visée identitaire : celui d'assimiler pleinement les Alsaciens.

### 1. Le glissement identitaire : de la région à la nation

« La démonstration est clairement faite qu'il n'existe pas un costume unique et typique « traditionnel » pour une région quelle que soit la période considérée ; au contraire l'évolution a toujours existé et a parfois été très rapide. »<sup>254</sup>

La diversité créatrice et culturelle du vêtement dont regorge l'Alsace est largement saluée et considérée par les chercheurs allemands, qui visent une étude fournie du costume traditionnel alsacien. Dans une quête de l'approbation alsacienne, quoi de mieux de mettre en avant et cultiver la différence, si longtemps réprimandée par la France. Ainsi, Rudi Keller vante la richesse et la vitalité des costumes traditionnels des différents espaces alsaciens ; celles-ci sont multiples, à l'image des déclinaisons multiformes de l'habit.

D'ailleurs, dans l'idée d'inscrire sa recherche dans la tradition nationale-socialiste et de valoriser le costume traditionnel alsacien, l'historien fribourgeois établit le *leitmotiv* de la réconciliation historique entre Alsace et Allemagne. De fait, le rappel au patrimoine germanique commun se fait le fil conducteur de sa réflexion propagandiste autour du costume.

Il explique d'abord ce patrimoine germanique commun de manière géographique. Les deux plus grandes zones de costumes traditionnels témoignaient autrefois de liens étatiques antérieurs et confessionnels. Par exemple, le pays de Hanau et des Margraves sont liées par le protestantisme, ce qui explique des situations très similaires par rapport aux coupes, couleurs et port du costume par la population. Pour l'auteur, les frontières confessionnelles s'expriment

---

<sup>254</sup> Brigitte Maillard, « Jean-Pierre LETHUILLIER (dir), *Des habits et nous. Vêtir nos identités* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 115-3 | 2008, [en ligne], p. 201 à 202.



directement dans les costumes traditionnels<sup>255</sup>. Cela vaut aussi pour les frontières qui correspondent à la structure du paysage. Pour autant, il considère cet aspect relativement anodin, préférant expliquer les ressemblances par un passé médiéval commun. Son histoire est allemande, l'Alsace doit s'inscrire dans la lignée d'un héritage charlemagnésque et carolingien en renouant avec ses racines.

Puis, Rudi Keller opère rapidement un rapprochement des influences germaniques, communes à l'Alsace et au pays de Bade. C'est par une description directe entre les villages alsaciens et badois qu'il crée un éthos de l'habit traditionnel commun aux deux régions voisines. En revenant sur les utilisations passées du costume populaire, il justifie des coupes, des couleurs, des accessoires à l'influence germanique de part et d'autre du Rhin. Ainsi, le « code vestimentaire [est] non plus seulement social, mais aussi territorial et national »<sup>256</sup>.

D'ailleurs, la mise en scène de l'union des différentes régions est assez commune. Par exemple, une affiche conçue pour annoncer et encourager à donner aux collectes de rue du *Gau* dans le cadre du Secours allemand populaire le 4 et 5 janvier 1941, met en scène deux femmes en costume traditionnel<sup>257</sup>. Sur un arrière-fond vert, où le *Gau* du Rhin supérieur semble se dessiner, les deux femmes se tiennent les mains. L'une d'entre elle est vêtue du costume populaire alsacien. Elle est reconnaissable grâce à sa longue jupe rouge brodée, ses bas tricotés, sa chemise blanche au plastron noir, son châle rouge. Mais surtout, c'est sa coiffe noire, dont le nœud est imposant, qui permet de reconnaître et attester son origine. A ses pieds, le blason des villes de Colmar, Sélestat et Wissembourg, confirme son appartenance régionale. Face à elle, de dos, se trouve une femme blonde, aux cheveux dissimulés sous une coiffe à bords droits, et dont la calotte est ornée de sortes de pompons rouges. Elle porte une jupe similaire à celle de l'Alsacienne, mais d'un bleu profond, que l'on retrouve entremêlé dans un motif à poids sur la poitrine et le dos de la blouse. A ses pieds, le blason des villes de Mannheim, Karlsruhe et Constance se font le miroir des villes alsaciennes. La scénographie souligne les similarités du costume, avec une silhouette globale analogue. Toutefois, la différence des deux coiffes vient rappeler la diversité de la richesse vestimentaire et de la culture régionale. A elles deux, elles symbolisent l'union solidaire que doit fournir le *Gau* du Rhin supérieur. Sans

---

<sup>255</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, op. cit. p. 48-49.

<sup>256</sup> THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, op. cit., p. 236.

<sup>257</sup> Voir Annexe n°11. *Face au nazisme : le cas alsacien* : [exposition, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire 15.09.2022 – 15.01.2023] : [catalogue et commissariat] sous la direction de Catherine Maurer et Jérôme Schweitzer ; avec la collaboration de Pauline Belvèze et Théo Mertz ; [préface d'Alain Colas], Strasbourg : BNU éditions, 2022.

s'attarder sur l'hétérogénéité des deux costumes, il faut s'attacher à observer la réunion de deux peuples, qui œuvrent ensemble pour le bien commun. Le *leitmotiv* de l'effort national revient encore et toujours, témoignant de son ampleur dans le discours propagandiste.

Ainsi, le folklore est un des supports de la mobilisation générale de la population. Celui-ci permet la construction d'une union, « sur la base d'emboîtements complexes d'identités [régionales] aux statuts divers. »<sup>258</sup>. Les idéologues militants cultivent un « revivalisme » folklorique à travers la renaissance du costume traditionnel, et une culture fondée sur une esthétique commune.

Grâce à la connexion entre deux costumes, l'affiche vient nuancer l'idée de dissemblance entre tous les costumes traditionnels. Ceux-ci répondent à un postulat vestimentaire commun à l'espace germanique. Ce rapprochement constitue un premier pas vers l'instrumentalisation à des fins patriotiques, et nationales. Aussi, l'affiche sous-entend une morphologie comparative du costume, qui est sensiblement le même et se compose de manière similaire. Le choix des couleurs, la longueur et la forme montrent aussi bien la richesse du patrimoine, qu'ils exposent les similarités entre les deux tenues. De plus, l'« utilisation intensive du folklore [...] permet de célébrer très ostensiblement le peuple national »<sup>259</sup>. La diversité régionale est célébrée, tout en opérant un glissement vers l'idée de nation qui réunit l'ensemble. Cette stratégie répond parfaitement à ce qu'écrit Anne-Marie Thiesse dans son ouvrage *Les créations des identités nationales*<sup>260</sup> : « L'universalité du national passe par le particulier, par le recouvrement total de l'espace au moyen d'unités discrètes et homologues. »<sup>261</sup>. Le particulier est le costume alsacien, qui évolue dans une unité discrète et homologue qui est le village, ou la région. Pourtant, il est universel grâce à la diversité d'habits traditionnels qui s'épanouit dans l'ensemble de l'espace germanique. Le costume répond au concept de nation par une intégration hiérarchisante, dont sa particularité locale révèle qu'il n'est qu'une composante de l'ensemble national : « la diversité n'est alors pas contradiction de l'unité : elle en fait la richesse. »<sup>262</sup>.

L'ouvrage de Rudi Keller manifeste nettement cette vision purement nationale-socialiste du costume traditionnel, en tant que costume national. L'auteur le précise ; il s'intéresse avant tout « au développement spirituel dont les costumes nationaux trouvent leur

---

<sup>258</sup> THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, op. cit., p. 238.

<sup>259</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>260</sup> *Ibid.*

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 240.

expression matérielle. »<sup>263</sup>. Le costume traditionnel y est engagé et politique ; il présuppose une communauté intérieurement cohérente, alignée et consciente d'elle-même. Ainsi, le raccourci est tout trouvé : le costume traditionnel régional alsacien est une émanation directe de la conscience allemande. Pour l'auteur, c'est « un moyen essentiel de développer la conscience nationale dans toutes les zones ethniques frontalières. »<sup>264</sup>. C'est en considérant que le costume alsacien incarne l'âme du peuple, que le régime nazi le récupère pour proposer une lecture nationaliste de l'habit qui s'accorde au populaire régional. Par conséquent, il semble s'opérer un glissement sémantique entre le costume traditionnel régional vers le costume national, où la proximité géographique est essentielle. Ainsi, le costume trouve sa place à la croisée entre la revendication d'un savoir-faire régional, et d'un type de vêtement commun, mais dont le gouvernement nazi a savamment orchestré un glissement identitaire vers le national *via* le patrimoine germanique.

Ce discours pro-germanique est en phase avec l'idée pangermanique. Ce concept, considérant l'unité de tous les germanophones autour de la Prusse et l'Autriche comme centrale, prend corps dans la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, avec des auteurs tels que Johann Gottfried von Herder, Johann Gottlieb Fichte ou encore le célèbre philosophe Hegel. Cette doctrine amène l'émergence d'un parti s'intitulant « Ligue Pangermanique », et qui définit la nation comme une communauté linguistique et trouve sa consécration dans le *Volkstum*. Ce principe de base est au centre de la doctrine nazie, qui se veut réunir tous les peuples germanophones dans le *Lebensraum*<sup>265</sup>. Par son appartenance historique<sup>266</sup>, l'Alsace occupe une place de choix dans l'expansion menée au nom de la nationalité.

D'ailleurs, cette idée d'inscrire le costume dans un patrimoine germanique le rattache clairement à l'idée de "nation culturelle". Elle puise son inspiration dans un courant qui se veut moins politique et militaire que le pangermanisme, et se rattache surtout à une connotation valorisante des peuples allemands qui brillent par leur intelligence et culture : c'est la *deutsche Kulturnation*. Pour autant, les écrits sur le sujet, notamment concernant l'Alsace pendant l'entre-deux-guerres, sont clairement teintés de l'idée d'une souveraineté germanique, aussi

---

<sup>263</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein, op. cit.* p. 11 ; « Der heutigen Wissenschaft geht es darüber hinaus vor allem um die Beistehaltung deren stossliche Ausprägung unsere Volkstrachten sind. » in allen völklichen Grenzgebieten ein wesentliches Mittel der völklichen Bewusstseinsbildung. ».

<sup>264</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>265</sup> « Espace vital ».

<sup>266</sup> KORINMAN Michel, *Deutschland über alles. Le pangermanisme 1890-1945*, Chapitre III « Citoyens et indigènes », Paris : Fayard, 1999, p. 61 à 78.

bien politique et culturelle. Bien que l'Alsace soit à l'époque française, son identité est, et reste allemande :

« Et c'est pourquoi la communauté culturelle avec l'Alsace-Lorraine est pour nous, même après la séparation politique, une expression vivante, voire un symbole de la double existence que nous devons mener dans le monde. »<sup>267</sup>.

Cela résume le principe que l'Allemagne reprend lors de l'annexion de l'Alsace en 1940, avec la mise en avant d'un patrimoine germanique commun et surtout, l'idée qu'il a survécu dans la région. Notre sujet s'y rattache, tant il s'inscrit dans cette tradition ; le costume permet l'adhésion à la nation, et ce de manière culturelle. Ce concept transcende la fragmentation de l'espace linguistique allemand et se voit comme miroir de l'appartenance nationale, dont le territoire ne s'étend pas à de petites principautés. Ainsi, le concept est compatible avec notre sujet, tant il renvoie à la conception idéologique du vêtement par le système politique nazi, en Alsace. Cela permet le rattachement grâce à la diversité culturelle des peuples de langue allemande, mais justifie aussi l'exclusion de présumés étrangers. Cela réactive d'une autre manière les thèses hygiénistes avec l'idée de conserver la santé de la nation par le costume traditionnel.

## 2. *Le costume traditionnel comme uniforme ?*

Si, dans un premier temps, c'est le rapprochement par le patrimoine germanique commun, et l'édification au rang de costume national qui projettent sur l'habit traditionnel des fonctions identitaires, une nouvelle stratégie est adoptée par le régime nazi pour créer l'identité allemande, mais surtout nationale-socialiste chez la population.

Les questions identitaires, qui tranchent entre national et régional, exacerbent la porosité des frontières vestimentaires. Aussi, l'uniforme comme archétype nazi, s'inscrit dans un code visuel qui prétend incarner une idéologie politique au vestiaire chromatique brun. Or, dans un monde où la doctrine nazie est inhérente au concept identitaire de nation, la tenue traditionnelle en tant que « costume national » devrait aussi être l'expression du régime national-socialiste. De ce fait, en s'éloignant de la représentation visuelle du vêtement nazi que

---

<sup>267</sup> ONDEN Hermann, *Staatsnation und Kulturnation. Elsaß-Lothringen und die deutsche Kulturgemeinschaft*, Heidelberg : Imprimé par Willn Ehrig, 1922, p. 12.

le regard forme, il faut se rappeler de la définition première de l'uniforme, à savoir « un vêtement déterminé, obligatoire pour un groupe. »<sup>268</sup>. Les missions projetées par le gouvernement allemand dans le costume traditionnel renvoient tout aussi bien à cette définition : comme costume national, il représente l'unité nationale-socialiste allemande.

De cette manière, le costume folklorique est retenu (par quelques spécialistes) comme la tenue la plus appropriée pour témoigner de son appartenance à la communauté. En tant que support national, le vêtement traditionnel s'inscrit dans un tout, où l'idéologie nazie est inhérente à l'identité allemande. Cette thèse, appuyée par Maria Reiners, conçoit la place de l'habit traditionnel au sein des organisations paramilitaires féminines. Elle atteste de l'engagement du *BDM* et des groupes de travail ruraux du programme « Foi et beauté » auprès du costume traditionnel. Afin de garantir le renouveau de l'habit folklorique, les femmes apprennent des techniques pratiques de tissage, et à « éveiller leur sens des formes et des couleurs et, surtout, de faire qu'elles comprennent clairement les liens qui se sont formés autrefois »<sup>269</sup>. C'est dans un cadre idéologiquement contrôlé que l'enseignement autour du costume traditionnel et de sa confection s'épanouit le plus. Une fois encore, nous retrouvons l'idée d'un gouvernement qui se porte garant de la préservation de l'habit folklorique. Mais le cadre organisationnel soulève un questionnement idéologique, tant il renvoie directement au parti.

Si nous ne possédons pas de sources attestant, en Alsace, de la confection de costumes traditionnels dans les organisations paramilitaires féminines, il est certain que des groupes de couture ont vu le jour<sup>270</sup> ; il se peut que ces femmes aient réalisé des costumes traditionnels.

Par ailleurs, il semble que le costume traditionnel, tant il incarne la nation allemande, a sa place directement sur les corps des membres des organisations paramilitaires. En outre, « intemporel »<sup>271</sup>, la revalorisation du patrimoine vestimentaire en tant qu'habit moderne lui permet un retour dans les armoires. D'ailleurs, les auteurs n'hésitent pas à invoquer le passé, « pour des raisons liées au présent : pour mettre en lumière des liens, interpréter des formes

---

<sup>268</sup> Définition CNRTL.

<sup>269</sup> REINERS Maria, *Bäuerliche Lebensgestaltung : Unsere Tracht*, op. cit., p. 9. ; « [...], haben wir die Möglichkeit, auf breiter Grundlage unsere Mädels in alle Fragen der bäuerlichen Tracht einzuführen, ihnen in Schulungslehrgängen praktische Kenntnisse zu vermitteln, ihren Sinn für Form und Farben zu warden und ihnen vor allem die Bindungen Flarzumachen, aus denen einmal in natürlichen Wachstum dieses alles erstanden ist. ».

<sup>270</sup> ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942, Photographie d'un groupe de femmes du NSV faisant de la couture pour le front.

<sup>271</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, op. cit. p. 13.

actuelles ou inspirer l'œuvre folklorique »<sup>272</sup>. Cela dévoile un double enjeu vis-à-vis de l'aspect temporel du vêtement : il s'agit de s'en tenir à la tradition, tout en lui apportant une touche de modernité qui permette sa préservation. Ainsi, les codes culturels du vêtement traditionnel sont réactivés, et lancent une production plus fournie et destinée à la consommation de la population.

Aussi, l'utilisation du costume doit être acceptée dans le quotidien, en tant que vêtement moderne, et de mode. Il véhicule de manière visible l'histoire culturelle de l'Allemagne, et permet une reconnaissance directe par le vêtement, à la communauté. De la sorte, il opère de la même manière que l'uniforme.

Pour exemple, l'habit traditionnel est introduit chez la Ligue des jeunes filles allemandes d'Innsbruck<sup>273</sup>. Cette initiative permet l'identification directe du costume de Val de Ziller dans le Tyrol autrichien. C'est une véritable reconnaissance officielle du costume traditionnel comme habit moderne, mais surtout patriotique. En effet, il renvoie d'autant plus au parti, ami du folklore, et à l'idéologie nationale-socialiste grâce à une association implicite à l'organisation du *BDM*. Cela sous-entend une réappropriation du costume culturel local, qui est tacitement dirigé vers l'idéologie nazie grâce à un rapprochement identitaire entre l'organisation et le vêtement. En le portant, les membres de l'organisation affirment une adhésion vestimentaire à l'idéologie nazie.

De plus, pour participer à exposer une vitrine culturelle diverse du costume traditionnel, celui-ci devient la tenue de voyage et de festival du *BDM*. Les notions de joie et de réjouissances associé au vêtement régional cèdent à la tenue un aspect d'autant plus folklorique. Cela permet de faire voyager la diversité et la richesse vestimentaire, qui foisonnent dans les régions allemandes, et surtout de les célébrer. Ainsi, des transferts culturels s'observent *via* des pérégrinations dans tout le *Reich*.

Selon Rudi Keller, c'est aussi la tenue pour plusieurs autres organisations féminines<sup>274</sup>. Il milite d'ailleurs, pour que le costume traditionnel soit utilisé en Alsace. Les villes de Strasbourg, Saverne, Haguenau doivent s'inspirer du costume traditionnel du pays de Hanau<sup>275</sup>. Or, nous

---

<sup>272</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, op. cit. p. 23 ; "Wo in der Vergangenheit zurückgegriffen wird, geschieht es aus vorwiegend gegenwartsbedingten Gründen : um Zusammenhänge aufzustellen, heutige Formen zu deutschen oder um der Volkstumsarbeit unserer Tage Anregungen zu geben."

<sup>273</sup> KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, op. cit. p. 40.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 40.

ne possédons pas de sources attestant de telles pratiques en Alsace, et la proposition de Keller n'en reste qu'au stade de suggestion.

Si le costume traditionnel se veut uniforme, la frontière vestimentaire est pourtant clairement imposée par Maria Reiners : celle-ci considère que le costume n'a jamais été un uniforme, et ne doit pas le devenir<sup>276</sup>. L'idée que le costume traditionnel doit devenir la tenue d'organisations paramilitaires rattachées au parti ne convainc pas tout le monde. Pour elle, le *BDM* doit garder son uniforme, aux multiples insignes et grades. Cela permet, non seulement l'établissement d'une hiérarchie et le respect de l'ordre, mais aussi la reconnaissance directe au parti national-socialiste. Or, le costume traditionnel est considéré comme une émanation culturelle, et la frontière avec le politique est fine et délicate. L'habit traditionnel est seulement l'expression du service dans une communauté politique et militaire. Cela souligne le caractère effacé du costume, qui ne combat pas en première ligne. En définitive, le rôle politique du costume traditionnel polarise doublement le débat : doit-il rester simple habit culturel régional, ou inscrire dans son essence un caractère national-socialiste ?

Par la considération nationale que lui accorde le régime nazi, le costume traditionnel pourrait en effet être considéré comme l'uniforme. Or, sa diversité régionale le définit en contradiction totale avec l'idée d'uniformité du vêtement. Au contraire, l'habit traditionnel se complait dans une opulente hétérogénéité. Il est constamment ramené à une identité régionale, dont la richesse créatrice cultive la diversité. Ainsi, nous rencontrons ici les premières contradictions du glissement sémantique du costume traditionnel vers un costume national, théorisé par la politique nationale-socialiste. Le costume traditionnel ne peut représenter le peuple allemand, chaque région a ses particularités vestimentaires, tandis que l'uniforme se doit d'être similaire dans sa couleur, sa coupe, ses accessoires. Le costume est multiple ; l'uniforme n'est qu'un.

Pour autant, inscrire dans le costume traditionnel un soupçon idéologique n'est pas inconcevable. Tout d'abord, en dépit de sa diversité régionale, il est considéré comme le costume national. Mais surtout, qu'il soit politisé par une association du *NSDAP*, ou qu'il ne reste qu'un habit de fête, il est pour le parti, considéré comme l'exemple le plus approprié des

---

<sup>276</sup> REINERS Maria, *Bäuerliche Lebensgestaltung : Unsere Tracht*, op. cit., p. 8.

vêtements racialement et culturellement purs. Le rapprochement entre le costume alsacien et les costumes de l'*Altreich* grâce au patrimoine germanique commun illustre une appartenance à la communauté allemande. Celle-ci est, pour les nazis, basée sur le sang, la race, et la conscience nationale. Cela permet, une nouvelle fois, de s'éloigner du discours pro-français, en cultivant l'héritage allemand. Ainsi, le costume traditionnel est promu comme l'expression du caractère germano-aryen. En même temps, le discours sur la décadence de la nation, basée sur les thèses racistes des idéologues nazis, prend sens dans la valorisation du costume traditionnel. La réactivation de l'habit folklorique en tant qu'habit moderne permettrait la régénération de la nation. Il est intemporel, au même titre que la « nation éternelle »<sup>277</sup> qu'est l'Allemagne nationale-socialiste, et doit faire perdurer le sang pur de ceux qui le portait. Ainsi, à l'instar de l'uniforme, l'habit folklorique habille le corps de la nation, et permet au gouvernement de confirmer les thèses racistes de son idéologie, et d'asseoir la légitimité allemande et nationale-socialiste en Alsace.

Enfin, le costume ne peut être un uniforme. Il répond de façon insuffisante aux standards nationaux-socialistes. Tout de même, il officie pareillement au rattachement identitaire et idéologique ; mais par sa diversité, il ne peut être défini comme uniforme.

Pour conclure, l'uniforme et le costume traditionnel répondent tous deux à plusieurs dynamiques stratégiques voulues par le gouvernement, qui s'articulent de manières disparates, parfois similaires, complémentaires ou contradictoires. Entre politique, culture, idéologie et identité, ces deux objets textiles énoncent des vérités complexes, pris entre les feux d'un régime nazi dictateur qui détermine le discours à présenter. Surtout, l'uniforme partisan devient un uniforme étatique, « vecteur d'un projet totalitaire révolutionnaire et répressif »<sup>278</sup>, et inversement. Intrinsèquement liés, ils se confondent, en miroir de la fusion du parti nazi et de l'État. L'uniforme, habit du politique et de la culture nationale-socialiste vise une adhésion idéologique, grâce à une prise de conscience identitaire complexe par nature, déterminée par la masse, l'imitation, et la singularité. En parallèle, le costume traditionnel alsacien, clairement instrumentalisé par les propagandistes nazis, présente une vitrine culturelle et idéologique, tout

---

<sup>277</sup> THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, op. cit., p. 135.

<sup>278</sup> BRUNETEAU Bernard, HOURMANT François (dir.), *Le vestiaire des totalitarismes*, op. cit., p. 175.



en étant vivifié par un discours revivaliste. Ainsi, la famille politique nazie continue de parfaire son expansion dans l'Ancien monde, grâce à un combat idéologique qui passe aussi par le vêtement : l'identité alsacienne se perd dans les méandres de l'uniforme nazi, qui accapare l'identité individuelle au profit de l'identité sociale commune.



La question du vêtement — de sa définition, à ses propriétés — apparaît encore comme un sujet sans importance dans la recherche universitaire. D'emblée renvoyé à une dimension esthétique, jugé superficiel, léger voire inconséquent par la critique, le vêtement permet pourtant d'explorer une réalité complexe, où politique, idéologie et économie s'entremêlent. Il est un objet qui transcende sa simple fonction utilitaire de protection du corps pour devenir une expression riche et complexe d'une culture esthétique.

Ainsi, le vêtement n'est pas qu'une affaire de superficialité ; il engage des dimensions qui le dépassent.

En Alsace, le vêtement devient un enjeu politique, économique, idéologique et identitaire pour l'Allemagne nationale-socialiste désormais au pouvoir.

Dans ce contexte historique particulier, le vêtement est un indicateur pertinent des stratégies d'intégration et d'assimilation mises en œuvre par le régime allemand. Cette étude se propose d'explorer le vêtement en Alsace, comment il a été utilisé, non seulement comme moyen de contrôle et d'endoctrinement, mais aussi comme objet sur lequel s'exercent des politiques économiques qui reflètent des tensions identitaires et culturelles.

Pour approfondir notre compréhension du vêtement sous le régime national-socialiste, le premier chapitre examine le développement d'une esthétique allemande en Alsace. Il définit les attentes du régime en matière d'apparence corporelle et observe la diffusion d'une « mode allemande » qui, tout en se confrontant aux traditions locales, doit s'imposer et convaincre.

Dans la mouvance de la « mode allemande », le régime revendique en Alsace la création de son propre style, épuré et simple, où la coquetterie se fraie difficilement un chemin. La politique nationale-socialiste s'astreint à transcrire dans le vêtement un idéal, assimilé à un canon esthétique corporel. Le vêtement devient alors le vecteur visuel d'une idéologie vestimentaire précise, qui mêle à la fois savoir-faire allemand, et sous-entendus nationaux-socialistes.

Autant l'uniforme, le costume traditionnel, que l'ensemble de la mode vestimentaire, se conforment à un style spécifique. Il s'agit de créer une vitrine vestimentaire qui reflète une apparence soignée, où la simplicité et l'obéissance sont les principes directeurs.

Pour autant, si les différentes politiques propagandistes, et les représentations visuelles de la silhouette présentent une norme vestimentaire, c'est au moyen de politiques parfois discordantes, que le vêtement se retrouve au cœur de contradictions.

L'exemple du béret est parlant. Largement réprimé en Alsace par la politique nationale-socialiste, le béret reste néanmoins très présent dans les projections cinématographiques, montrant ainsi que le système capitaliste de divertissement national-socialiste préfère séduire les foules et accumuler les recettes, plutôt que de s'aligner sur la politique idéologique.

Cette contradiction illustre comment l'élégance et le statut du vêtement influencent les perceptions politiques et sociales. Alors que le béret est censuré comme symbole de rébellion ou d'appartenance à la culture française, sa présence dans les films témoigne d'une valorisation esthétique qui contraste avec les restrictions imposées en Alsace. Cette région, que le régime s'efforce de réintégrer au patrimoine germanique, reste donc en marge de l'*Altreich* en termes de règles vestimentaires.

Ce fait met en lumière les paradoxes politiques où la mode, tout en étant un outil de contrôle et de réglementation, continue de servir de moyen d'expression à l'élégance et à l'identité individuelle. Ainsi, le vêtement devient un objet de tensions entre interdiction et valorisation, révélant des contradictions au cœur des politiques vestimentaires de l'Allemagne nationale-socialiste.

En parallèle, le cinéma joue un rôle crucial ; il déploie sur pellicule l'univers de la mode allemande, et offre une vision vivante du vêtement. Avec des décors scintillants et des acteurs vêtus selon les dernières tendances, les films présentent non seulement la « mode allemande » mais aussi la dynamique du vêtement en mouvement. Contrairement aux représentations statiques dans les journaux, le cinéma permet de saisir la façon dont le vêtement épouse les contours du corps. Le vêtement devient vivant, transcendant sa simple matérialité et révélant une dimension animée par le corps.

Aussi, cette représentation du vêtement sur le grand écran, accentue-t-elle le contraste précédemment cité entre restrictions politiques et réalité vibrante de la mode.

De fait, le modèle vestimentaire, donné à voir par le monde du divertissement, n'est certainement pas en phase avec le contexte de guerre et de manque. Les coupes sont plus simples, les matières moins somptueuses et les couleurs beaucoup plus ternes qu'à l'écran.

Cette disparité souligne un décalage entre la représentation idéalisée du vêtement et la réalité quotidienne marquée par la pénurie et les contraintes économiques. En effet, dans un contexte de guerre ambiant, le système d'autarcie et la difficulté d'accéder aux matières premières en raison du conflit, maintiennent la « mode allemande » dans l'incapacité à innover. Aussi le gouvernement justifie la création d'un style propre « le style naturel », prétextant la volonté de s'affranchir de l'influence française.

La tendance semble être à une recherche du « simple », sans fioritures. La haute-couture, française et allemande, intègre dans ses lignes créatrices de nouvelles notions : « le pratique, le confortable, le chaud. »<sup>1</sup>. L'heure n'est « plus à la frivolité » ; c'est même, depuis le début de la guerre, le maître mot de la « mode allemande » : un style simple, dépourvu de toute fioriture. Aussi, les restrictions de la guerre brouillent les influences du vêtement au-delà des frontières ; elles le transforment : le vêtement doit être pratique, utilitaire, tout en entretenant une apparence si possible esthétique avec un minimum de moyens ; et ce quel que soit le pays. La mode stagne, survit, voire décline.

Ce nouveau style naturel illustre alors une définition du vêtement renvoyant autant à une « mode allemande », qu'à une « mode de guerre ». Cela est rendu possible en partie par la définition ambiguë de la conception de la « mode allemande », qui s'appuie sur une silhouette épurée où la coquetterie se fraye difficilement un chemin. Si, pour la « « mode française », c'est le conflit et les restrictions qui sont responsables de la stagnation de la mode et d'un style simple, nous pourrions en dire autant de la « mode allemande ». En effet, on peut voir dans ce nouveau concept de mode une décision du gouvernement allemand, qui, sous couvert de montrer sa puissance grâce à un choix assumé de simplicité, cherche à cacher sa difficulté à s'approvisionner. Ainsi, la « mode allemande », façonnée par les contraintes de la guerre, se distingue principalement par ses coupes simples et fonctionnelles, qui se confondent étroitement avec les besoins pratiques de l'époque, interrogeant ainsi le concept d'une véritable mode *spécifiquement* allemande.

Ainsi, le style naturel, diffusé à coup de propagande, profite au régime nazi qui prône un style vestimentaire aux tendances épurées pour différer à sa population l'annonce de ses difficultés de rupture de matières premières.

---

<sup>1</sup> PICON Jérôme, *Jeanne Lanvin*, Paris : Flammarion, 2002.

Mais la réalité de la guerre rattrape le mythe d'un régime national-socialiste providentiel. Il faut bien se rendre à l'évidence : le paradigme de « mode allemande » renvoie directement à celui de « mode de guerre ».

Aussi, l'industrie textile subit un déclin marqué par une récession et une économie de guerre, ce qui entraîne une transformation des normes vestimentaires. Comment ignorer que ces conditions économiques difficiles ne sont pas simplement des conséquences du conflit, et qu'elles influencent directement le vêtement ?

Le conflit lui-même devient un argument commercial puissant, justifiant et promouvant une nouvelle silhouette vestimentaire adaptée aux exigences de l'économie de guerre. Ainsi, le vêtement n'est plus tant un objet visuel ; il acquiert une dimension économique. Il devient un objet de transaction ; une marchandise qui rend possible d'observer le système économique allemand.

Il nous permet d'examiner comment le régime nazi intègre le secteur textile dans ses stratégies économiques. Le régime crée à la fois une nouvelle norme esthétique en réponse aux réalités de l'époque, et donne priorité absolue à l'effort de guerre. Cela entraîne des répercussions significatives sur l'industrie textile alsacienne.

La politique militaire et l'économie allemandes priorisant à tout prix l'effort de guerre, l'industrie textile alsacienne peine se stabiliser pour les raisons suivantes.

En plus du projet national-socialiste de stimuler une croissance forte et une production textile fournie, le secteur textile est largement atrophié par l'omniprésence de la guerre, et, fin 1941, le front à l'Est. Par ailleurs, le taux d'emploi diminue, la main-d'œuvre étant massivement redirigée vers l'industrie de l'armement, exacerbant davantage les difficultés économiques du secteur textile alsacien. La pénurie de tissus, qui s'accroît pendant toute la période d'annexion mène au système de rationnement, et de recyclage. En même temps, cette politique – de rigueur pour répondre à la demande textile de l'armée allemande – entraîne le ralentissement des entreprises de production de vêtements civils. La conséquence directe est la stagnation de la mode, en l'absence d'un renouvellement possible. Pourtant, elle ne s'éteint pas : des astuces pour transformer, accessoriser, revaloriser les vêtements voient le jour.

Ces conseils s'exercent en parallèle d'un discours qui s'adresse directement au citoyen, qui doit œuvrer pour la patrie, au même titre que le reste de la population. Cela permet, par la force de la propagande, de faire prendre conscience à l'individu de sa contribution à l'effort de

guerre, tout en étant noyé dans la masse, puisqu'en parallèle, le gouvernement exige un effort collectif. Par des procédés rhétoriques, le régime national-socialiste laisse croire à une consommation qui s'adresse au désir individuel, mais qui, en réalité, est régie par le collectif : le bon citoyen nazi allemand doit consommer raisonnablement, et s'intégrer à l'effort commun.

En même temps, la fermeture progressive de l'industrie textile alsacienne remet en question la nécessité d'une production textile conséquente pour l'armée. Jugée comme superflue, la production textile en direction des civils n'est pas préservée. Cela amène à repenser l'épanouissement d'une « mode allemande » à l'échelle de la région. Les lignes de conduite, qui dictent la consommation, interrogent pleinement la place du renouvellement du vêtement – essence de la mode – mais aussi l'agentivité du consommateur. L'expression personnelle, à travers le style vestimentaire, est remise en question, non seulement par la pénurie croissante et par le rationnement, mais aussi par une uniformité dictée par des règles de consommation strictes qui ne laissent que peu d'imagination à la composition du vestiaire.

Dans un contexte d'économie autarcique, de rationnement et de manque où tout tourne autour de l'effort de guerre, le vêtement n'est certainement pas considéré comme la priorité, et est plutôt ramené à une coquetterie individuelle et futile. Pour autant, le processus de recyclage du textile permet de réintroduire les matériaux dans le cycle de production, réduisant ainsi la nécessité d'extraire de nouvelles ressources naturelles. Le vêtement recyclé s'articule autour d'un perpétuel changement, et démontre que la mode existe toujours dans une société régie par les codes du rationnement et des collectes vestimentaires.

Le régime national-socialiste adopte une politique vestimentaire globale, et c'est le vêtement lui-même qui met en évidence des incohérences internes. S'il présente une image édulcorée de la « mode allemande », il fustige progressivement l'industrie textile, et hiérarchise les priorités : l'industrie d'armement prévaut, la production vestimentaire civile est reléguée au second plan. Pourtant, le régime ne saurait se départir d'une image de marque ; le vestiaire de l'Allemagne nationale-socialiste est composite, et les codes vestimentaires remportent un caractère d'évidence : l'uniforme, habit omniprésent, suggère une société d'ordre ; le costume traditionnel illustre la vitalité d'un patrimoine vestimentaire allemand.

Ainsi, ces deux vêtements permettent, non seulement la présentation d'une vitrine politique et culturelle du régime nazi, mais incarnent aussi des symboles identitaires. Seulement, s'ils répondent à des objectifs similaires, ces deux vêtements s'insèrent dans des

dynamiques politiques, sociales, culturelles et identitaires qui sont multiformes. En fait, celles-ci s'adaptent au vêtement.

D'une part, l'émulation esthétique de l'uniforme exerce une pression coercitive – les corps sont encadrés par une éthique et une esthétique exigeantes, fondées sur le sentiment collectif et la discipline. A la fois, l'apparence, soumise au pouvoir politique, lui assure une visibilité. A la fois, elle permet de régir les corps. Aussi, le gouvernement insère dans l'uniforme un grand pouvoir, celui de s'exercer sur la vie des corps. Car, comme le fait remarquer Michel Foucault, ce concept est utile dans la mesure où il relie l'identité au pouvoir et démontre comment les catégories sociales sont utilisées pour mettre en œuvre et permettre la violence d'État sur certains sujets<sup>2</sup>. De fait, nous pourrions presque astreindre à l'uniforme le concept de « biopouvoir »<sup>3</sup>, théorisé par Foucault. L'uniforme s'imprègne de l'ordre social : il contribue au pouvoir de l'État et le canalise ; surtout, l'uniforme domine l'individu. Si Foucault consacre sa thèse à l'administration et la régulation de la vie humaine au niveau de la population et du corps individuel. Ainsi, l'uniforme en est un vecteur. Il détermine une force symbolique, l'unité, le corps et l'identité, individuelle et collective.

L'uniforme opère un réaménagement identitaire :

« L'uniforme est cet objet qui traduit le conflit entre singulier et collectif. La subjectivité du sujet disparaît, recouverte par l'uniforme, mais celui-ci est aussi couvert par lui, comme protégé par le collectif, à la fois repère rassurant et objet oppressif. »<sup>4</sup>.

Ainsi, l'uniforme transcrit une double identité : d'un côté, il contraint le corps afin d'en plier la volonté ; de l'autre, il l'individualise. Aussi, cette « *hexis corporelle* »<sup>5</sup> vestimentaire devient peu à peu, « sinon une seconde peau, du moins l'emblème d'un esprit de corps. »<sup>6</sup>. L'uniforme fonctionne comme un dispositif administratif qui crée un ensemble vestimentaire homogène et sans opposition, échappant ainsi à l'influence de l'opinion extérieure. En d'autres termes,

---

<sup>2</sup> FOUCAULT Michel, *La naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-79*. Basingstoke [Angleterre] ; New York : Palgrave Macmillan, 2008.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> HOUTE Arnaud-Dominique, "Prestiges de l'uniforme. Policiers et gendarmes dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle", dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 2012/2 (n°36), Paris, Belin, 2012, p. 153 à 165.

<sup>5</sup> BYRON-PORTET Céline, « La marche militaire : quand les corps font corps », dans *Hermès, la Revue* 2023/1 (n°91), Paris, CNRS éditions, p. 61 à 67.

<sup>6</sup> HOUTE Arnaud-Dominique, "Prestiges de l'uniforme. Policiers et gendarmes dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle", dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 2012/2 (n°36), *op. cit.*



l'uniforme est conçu pour être un symbole monolithique, qui ne se prête pas facilement aux critiques ou aux influences externes.

D'autre part, le vêtement, par son rapport au corps, devient le « lieu privilégié de projection d'une subjectivité et de valeurs »<sup>7</sup>. Cette interaction entre le vêtement et le corps crée une forme de dialogue visuel et tactile, où le vêtement devient un partenaire actif dans la présentation du régime national-socialiste en Alsace. En se mouvant avec le corps, le vêtement participe à la narration visuelle de l'histoire de l'Allemagne, rendant chaque mouvement, chaque geste, une partie intégrante de l'expérience vestimentaire.

Ainsi, le vêtement acquiert une vie propre en s'animant grâce au corps qui le porte, transformant l'objet inanimé en une composante dynamique et vivante de l'expression personnelle et de la communication sociale. De fait, il devient un signe identitaire, en même temps qu'un outil taxinomique.

Mais les prises de conscience identitaires sont complexes par nature ; l'émergence d'une identité collective n'est pas le résultat d'un seul effort coordonné, elle se concrétise plutôt autour d'une série d'éléments.

L'uniformité et l'autorité, prêtées au peuple allemand, sont renforcées par le fait que l'uniforme se donne à voir. Son effet imposant projette une image unifiée et contrôlée. Lors des grandes manifestations populaires mises en scène par le régime, l'uniforme est partout, à tous les niveaux ; il unit à la fois l'individu, l'institution, et la société.

« Tous acteurs d'une histoire vestimentaire qui se déploie au carrefour de trois grands mouvements : la valorisation du modèle militaro-viril, l'affirmation des valeurs de visibilité et la professionnalisation des forces de l'ordre. »<sup>8</sup>.

Le combat idéologique passe par l'habit : l'uniforme interroge l'être et le paraître. Ils sont au centre de la doctrine vestimentaire, se confondent presque. Ainsi, « apparêtré »<sup>9</sup> en tant que vitrine politique, idéologique et identitaire permet à l'uniforme de museler l'opposition, de contrôler les esprits. Aussi, le vêtement sous-tend l'obéissance de l'individu à la collectivité à

---

<sup>7</sup> POMEL Fabienne, « Quand le vêtement fait signe », dans *Sociopoétiques*, 2017, [en ligne].

<sup>8</sup> HOUTE Arnaud-Dominique, « Prestiges de l'uniforme. Policiers et gendarmes dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 2012/2 (n°36), *op. cit.*

<sup>9</sup> CHASSAT Sophie, « La mode, une boule à facettes philosophique », dans *Revue de la BNF* 2017/1 n°4, 2017, [en ligne].

laquelle il appartient. Ainsi, l'uniforme signifie qu'avant de penser à lui, l'individu doit « penser à la communauté populaire, à la *Volksgemeinschaft*, se consacrer, et au besoin, se sacrifier à elle. »<sup>10</sup>. Cette notion, sensible dans le discours des collectes vestimentaires, illustre l'omniprésence de la patrie.

Surtout, ces liturgies politiques « sont utilisées pour faire « comme si » se perpétuait une idée nationale et une tradition patriotique reposant sur une relation directe entre le peuple et son armée. »<sup>11</sup>.

Kathrin Kollmeier l'explique :

« L'accomplissement d'un idéal esthétique d'uniformité, qui se prêtait aux mises en scène de masse, rendait l'idée de la "communauté du peuple" tout aussi sensible et perceptible par les sens. (...) Dans la logique du "beau paraître", l'uniformité contribuait à une impression de masse non perturbée. »<sup>12</sup>.

Par le vêtement et le défilé, une donnée essentielle nous parvient : celle de la militarisation de la société. Elle illustre autant le changement de paysage vestimentaire en Alsace, qu'une progressive mise au pas par le vêtement. Bien sûr, la réalité est plus complexe et il existe des flottements, nombreux, dans l'application de la doctrine : « Cette école de virilité qu'a cherché à être le nazisme n'a pas toujours fonctionné comme prévu : trébucher et marcher au pas sont les deux faces d'une même domination. »<sup>13</sup>.

Cela éclaire les limites d'une politique s'appuyant sur le pouvoir de l'habit, qui s'enraye au moindre problème.

---

<sup>10</sup> PONCET François, *Souvenirs d'une ambassade à Berlin : septembre 1931 - octobre 1938*, Paris : Editions Perrin, 2016, p. 76.

<sup>11</sup> Sur ce point, cf. les articles de PAQUETEAU B., « De la nation armée à la société défendue », dans *Commentaires*, n° 72, 1996, p. 141 à 146 ; « L'Adieu à la nation », *Esprit*, 1996, p. 165 à 168 ; « Réforme de la défense, mutations culturelles et politiques », *Les Champs de Mars*, n°1, 1996, p. 11 à 20.

<sup>12</sup> KOLLMEIER Kathrin, "Erziehungsziel "Volksgemeinschaft" – Kinder und Jugendliche in der Hitlerjugend", dans HORN Klaus-Peter, *Erziehungsverhältnisse im Nationalismus. Totaler Anspruch und Erziehungswirklichkeit*, Bad Heilbrunn, 2011, p. 69; cité dans GOTTFRIED Claudia, SYRÉ Christiane (dir.), *Glanz und Grauen. Kulturhistorische Untersuchungen zur Mode und Bekleidung in der Zeit des Nationalsozialismus*. Ratingen : LVR-Industriemuseum, Textilfabrik Cromford, 2018.

<sup>13</sup> FARGES Patrick, MAILANDER Elissa (dir.), *Marcher au pas et trébucher. Masculinités allemandes à l'épreuve du nazisme et de la guerre*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 2022.

Mais l'uniforme n'est pas l'unique habit du pouvoir : mis en scène, le costume traditionnel occupe tout autant une place de choix dans la doctrine pangermanique du nazisme. Bien qu'il obéisse à des dynamiques plus souples, et surtout moins répandues, le costume traditionnel alsacien se conforme, lui aussi, à une vision du vêtement au service de l'idéologie. S'il ne s'agit pas de modeler par l'imitation, il permet de raviver l'identité germanique en Alsace, grâce au discours propagandiste de racines communes. Ainsi, en opérant un rapprochement identitaire avec l'Allemagne grâce au vêtement, le gouvernement nazi justifie sa domination de l'Alsace.

L'instrumentalisation de ces deux objets textiles permet au gouvernement nationale-socialiste de cristalliser le sentiment d'identité régionale et nationale autour d'éléments vestimentaires.

Notre étude met en lumière comment le vêtement, à la croisée des chemins entre tradition et modernité, est devenu un outil essentiel pour la promotion de l'idéologie nationale-socialiste dans la région.

Aussi, notre corpus de sources permet de déchiffrer le vêtement en Alsace, d'abord de manière linéaire en lisant les fonctions symboliques et son apparence, puis, en historicisant sa représentation sociale, et sa circulation dans la société alsacienne sous l'Allemagne nationale-socialiste. Entre modèle, influences et transferts culturels et idéologiques, le vêtement illustre une culture politique vestimentaire fasciste, jouant sur le nuancier de l'identité allemande nationale-socialiste, d'autant plus important à valoriser en Alsace. Il suggère un système de la mode assujéti au pouvoir politique : il contribue à structurer la société en instaurant une hiérarchie entre uniformisés et population lambda, tout en renforçant le service de l'État, la discipline et le consentement à l'autorité.

A tous les niveaux de décision de la société allemande – politique, économique, culturel – l'adhésion alsacienne à l'idéologie nazie est visée. La grammaire vestimentaire n'y échappe pas ; le vêtement est, lui aussi, instrumentalisé pour rapprocher l'Alsace et ses habitants au patrimoine germanique.

Au fil de cette recherche, nous explorons comment le vêtement, en Alsace sous l'occupation nationale-socialiste, se transforme en un reflet des ambitions politiques, économiques et identitaires du régime. L'analyse se porte sur l'implantation de l'esthétique allemande, avec

l'imposition d'une mode spécifique, entre tradition et modernité, censée incarner l'idéal corporel nazi.

Ensuite, nous examinons la matérialisation de cette mode, marquée par les défis industriels et les contraintes économiques, avant de nous intéresser à la circulation de ces vêtements dans la région, dans un contexte de pénurie.

Enfin, le vêtement sous l'angle identitaire, révèle des dynamiques complexes entre assimilation, intégration et propagande, où tradition et uniformité se mêlent pour servir les objectifs du régime.

Ces conclusions sont essentielles pour comprendre comment les régimes autoritaires utilisent des symboles quotidiens pour imposer leur idéologie. Elles mettent en lumière la manière dont les éléments apparemment anodins, comme le vêtement, peuvent jouer un rôle crucial dans les stratégies de domination culturelle.

En fin de compte, cette étude révèle que le vêtement, loin d'être une simple question de mode ou de fonctionnalité, est un reflet puissant des valeurs et des pouvoirs en jeu dans toute société. Il nous rappelle que les éléments quotidiens de notre vie sont souvent des témoins silencieux des forces qui façonnent notre monde.

# Sources et littérature secondaire.

## Sources

### Archives départementales du Bas-Rhin :

#### Fonds 125AL

125AL31 : Organisation et développement de l'économie en Alsace

125AL36 : Industrie textile 1941-1944

125AL38 : Noms d'entreprises 1941-1943

125AL45 : Heures d'ouvertures des magasins

125AL48 : Expositions (1941-1944)

125AL62 : Travailleuses féminines (1941-1944)

125AL68 : Prix des chaussures et de maroquinerie

125AL70 : Prix pour le textile

125AL91 : Prix pour le cuir et la fourrure

125AL271 : Approvisionnement textile, cuir et chaussures (1940-1944)

125AL440 : Jeunesses Hitlériennes (1940-1944)

125AL446 : Ligue des Jeunes filles allemandes (1940-1943)

125AL447 : NS-Frauenschaft

125AL449 : Uniformisation

#### Fonds 126AL

126AL467 : Uniformes de fonctionnaires

126AL686 : Expositions

126AL732 : Chambre de commerce et d'industrie

126AL467 : Surveillance des prix

126AL2555 : Service policier

126AL2722 : Vêtements pour policiers

126AL2723 : Point de collecte de vêtements (Strasbourg)

126AL2724 : Point de collecte de vêtements (Mulhouse)

126AL2725 : Indemnité pour l'utilisation de ses propres vêtements (Police)

126AL2771 : Hébergement de la Chambre du vêtement, à Mulhouse  
126AL2848 : Vêtements et bijoux aux couleurs anti-allemandes  
126AL2986 : Jeunesses Hitlériennes en patrouille de police  
126AL3606 : Service de secours de guerre pour les jeunes filles  
126AL3652 : Gestion des textiles et des chaussures (au travail)  
126AL3681 : Recyclage de vieux matériaux textiles

### **Fonds 98AL**

98AL1094 : Magazine "mode et sous-vêtements"

### **Fonds 100J**

100J217 : Papiers personnels Caroline Hoffmann  
100J568 : Collection d'ouvrages de propagande nazi

### **Archives départementales du Haut-Rhin :**

#### **Fonds 42J**

*42J2 Les évènements de juin 1940*

42J2/3 : Premiers journaux allemands, premières affiches et feuilles volantes

*42J3 La propagande allemande en Alsace contre la France*

42J3/5 : Interdictions sur les livres français, les bérets basques, les fards...

*42J5 Le parti nazi en Alsace*

42J5/2 : Nationalsozialistische Volkswohlfahrt (NSV)

42J5/3 : Nationalsozialistische Frauenschaft (NSF)

42J5/11 : Brochures

*42J6 Hitler Jugend et Bund deutscher Mädel*

42J6/1 : Documents et articles

42J6/2 : Brochures et affiches

*42J9 La propagande nazie en Alsace*

42J9/5 : Collectes

*42J12 La vie culturelle*

42J12/4 : Arts – Vie culturelle et locale

### **Archives de l'Eurométropole et de la Ville :**

## **Fonds 1 FI**

1 FI 132 40 : Photographie montrant le retour des réfugiés alsaciens en gare de Strasbourg, Strasbourg, 1940.

1 FI 132 46 : Photographie du retour de réfugiés alsaciens en gare de Strasbourg, 1940.

1 FI 132 48 : Photographie du retour de réfugiés alsaciens en gare de Strasbourg, 1940.

1 FI 132 49 : Photographie du retour de réfugiés alsaciens en gare de Strasbourg, 1940.

1 FI 132 38 : Photographie d'une fanfare militaire en l'honneur des familles rapatriées, Strasbourg, 1940.

1 FI 133 59 : Photographie de soldats allemands aidant les familles à porter leurs bagages ; par exemple, les photographies de la place de la gare, Strasbourg, 1940.

1 FI 133 63 : Photographie de soldats allemands aidant les familles à porter leurs bagages ; par exemple, les photographies de la place de la gare, Strasbourg, 1940.

1 FI 135 46 : Photographie du lever de drapeau, Strasbourg, 1940.

1 FI 134 23, Photographie place de la cathédrale, groupe de jeunes femmes en costume traditionnel entourées de soldats de la Wehrmacht, Strasbourg, 1940.

1 FI 9 51 : Photographie d'un défilé des Jeunesses Hitlériennes, Fanfare, Place Broglie, Strasbourg, 1940.

1 FI 137 49 : Photographie de Mme Klein servant du vin au Winstub de la première foire commerciale à Strasbourg, Strasbourg, 29.08.1941.

1 FI 137 48 : Mannequin sur le podium à l'ouverture de la première foire commerciale de Strasbourg, 1941.

1 FI 146 110 : Construction du cinéma Vox, rue des Francs Bourgeois, Strasbourg, 1941.

## **Archives Nationales (Paris) :**

### **Série AJ /40**

AJ/40/1407 : Nationalsozialistische Volkswohlfahrt (NSV)

## **Archives de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg :**

BNU, ALS.AL.934, Affiches : Programmes des films donnés à Strasbourg au Théâtre municipal, au Scala (route du Polygone), à l'U.T. à Strasbourg, de 1942 à 1943

### **Ouvrages contemporains à la période :**

[Textes de] Adolf Hitler [et commentaire de] R. Ramlow, *Die Halle der deutschen Arbeitsfront in der Ausstellung "deutsche Wirtschaftskraft - Aufbau am Oberrhein" : Strassburg 1941*, Strassburg : Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1941.

Alsace, 1945, Imprimerie des dernières nouvelles de Strasbourg, Strasbourg.

*Bekleidung und Ausrüstung der HJ*, Bekleidungs Vorschrift der Reichsjugendführung der NSDAP, Berlin : R. Boll GmbH, 1934.

BERGENGRUEN Hellmut, *Der Dienstunterricht im Heere, Ausgabe für den Kanonier der motorisierten Batterie*, Berlin : Verlag von F.S. Mittler&Sohn, 1942.

BROGLY Médard, *La grande épreuve : l'Alsace sous l'occupation allemande (1940-1944)*, Paris : Les Éditions du Cerf, 1945.

*Das Leistungsbuch des Bundes Deutscher Mädel in der Hitler-Jugend*, Berlin : Bund Deutscher Mädel in der Hitler-Jugend, 1941,

*Deutsche Schulatlas 1942*, édité pour le *Schul-und Unterrichtsschriftum*, Édition commune des éditeurs de l'atlas scolaire allemand, Karlsruhe : Kunstdruckerei Künstlerbund Karlsruhe A.G., 1942.

*Deutsche Uniformen : Uniformen, Abzeichen : Heer, Kriegsmarine, Luftwaffe, Polizei und Gendarmerie, SS, SA, RAD, NSFK, NSKK, RLB, PL, HJ, DJ und BDM*, Leipzig : Moritz Ruhl, 1943.

*Die Halle der deutschen Arbeitsfront in der Ausstellung « deutsche Wirtschaftskraft – Aufbau am Oberrhein » : Strassburg 1941* / [Textes de] Adolf Hitler et [commentaire de] R. Ramlow, Strasbourg : Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1941.

*Die Halle der deutschen Arbeitsfront in der Ausstellung « deutsche Wirtschaftskraft – Aufbau am Oberrhein » : Strassburg 1941* / [Textes de] Adolf Hitler et [commentaire de] R. Ramlow, Strasbourg : Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1941.

ERNST Robert, « Elsass und Lothringen », dans REINERTH Hans (dir.), *Vorgeschichte der deutschen Stämme Band 3 : Ostgermanen und Nord-Germanen*, Leipzig : Bibliographisches Institut Leipzig, 1940.

*Eröffnungsfeier der Grossausstellung "Deutsche Wirtschaftskraft-Aufbau am Oberrhein : Einladung*, Strasbourg, 1941.



FROMM Bella, *Blood and Banquets : A Berlin social diary*, New York : Garden City Publishers, 1944 ; republié par Carol Publishing, 1990.

*Fuehrer durch die Ausstellung Deutsche Wirtschaftskraft-Aufbau am Oberrhein - vom 29. August bis 21. September 1941*, Berlin : K.-G. Tautenhahn, 1941.

GAUTHIER Théophile, *De la mode*, Paris : Poulet-Malassis et De Broise, 1858.

GOEBBELS, Joseph, *Reden, Band II, 1939-1945*, Düsseldorf : Droste Verlag, reedition 1971.

ISOLANI Eugen, *Die Frau in der Hose, Ein Beitrag zur Kultur der Frauenkleidung Berlin : Neues Leben/Wilhelm Borngraeber*, 1911.

KASSEL August, « Ueber Volkstrachten », dans *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur Elsass-Lothringens*, Strasbourg : Heitz & Mündel, 1894.

KASSEL August, *Ueber elsassischen Trachten*, Strasbourg : Du Mont-Schoeberg, 1907.

KASSEL August, *Ueber elsassischen Trachten*, Strasbourg : Du Mont-Schoeberg, 1907.

KELLER Rudi, *Tracht am Oberrhein*, Strasbourg : Hünenburg, 1942.

LANGE Friedrich, *Unser Elsass-unser Lothringen* , München : Zentralverlag der NSDAP, 1943.

LAUGEL Anselme, SPINDLER Charles, *Costumes et coutumes d'Alsace*, Starsbourg : Alsatia, 1902, réédition 1975.

Lesebuch, für die Volksschulen im Elsass 1940 (5 bis 8 Schuljahr), herausgegeben vom Cdz im Elsass, 2. Auflage, Lahr : Moris Schauenburg, 1941.

MAURER E., *Deutsche Wirtschaftskraft. Aufbau am Oberrhein. Bildnis und Gestaltung einer Grossausstellung – im befreiten Strassburg. Zuegnis nationalsozialistischer Tatkraft im Kriegsjahr 1941*, Hrg Reichsausschuss für Volkswirtschaftliche Aufklärung, Berlin : Tautenhahn, 1941.

MAURER E., *Deutsche Wirtschaftskraft. Aufbau am Oberrhein. Bildnis und Gestaltung einer Grossausstellung – im befreiten Strassburg. Zuegnis nationalsozialistischer Tatkraft im Kriegsjahr 1941*, Hrg Reichsausschuss für Volkswirtschaftliche Aufklärung, Berlin : Tautenhahn, 1941.

ONDEN Hermann, *Staatsnation und Kulturnation. Elsaß-Lothringen und die deutsche Kulturgemeinschaft*, Heidelberg : Imprimé par Willn Ehrig, 1922.

*Organisationsbuch der NSDAP*, München : Fr. Eher, 1940.

*Organisationsbuch der NSDAP*, München : Fr. Eher, 1940.

PFROMMER Fritz (dir.), *Volk und Heimat und Welt, Atlas für Volksschule*, bearbeitet von Dr. Fritz Pfrommer, édité par le Cdz im Elsass – Département Éducation, Enseignement et Éducation populaire, Karlsruhe : Kustdruckerei Karlsruhe A.G., 1942.

REINERS Maria, *Bäuerliche Lebensgestaltung : Unsere Tracht*, Postdam : Imprimerie Ludwig Voggenreiter, 1943.

RITTICH Werner, *La Nouvelle plastique allemande*, Berlin : Institut Teramare, 1942.

ROSEN Kurt, *Das ABC des Nationalsozialismus*, Berlin : Schmidt, 1933.

ROSTEN Kurt, *ABC des Nationalsozialismus*, Berlin : Schmidt, 1933 .

SCHIES Julien (dir.), “Aufruf an alle heimatstreuen Elsass-Lothringer”, dans *Der Elsässer* vol. 42, n° 130, Strasbourg : Der Elsässer, 07.05.1926.

SHOFT Fritz, GÜRTLER Urno, *Zeichenfrizzen zum deutschen Geschichtsunterricht, von der Reformation bis zur Regierungszeit Friedrichs der Grossen, von der französischen Revolution bis zur Gegenwart*, Leipzig, Imprimerie Ernst Wunderlich, 1942 ; Brochure « Kreistag der Nationalsozialistischen deutschen Arbeitspartei », Molsheim, 04.10.1942 ; *HJ im Dienst (Ausbildungsvorschrift für die Ertüchtigung der deutschen Jugend)*, Berlin, Imprimerie Bernard & Graefe, 1935.

SITTLER Luzian *Geschichte des Elsass, I. Band von den Uranfängen bis 1500*, Colmar : Alsatia-Verlag A.G., 1942.

*Statuts de la corporation obligatoire des maîtres-tailleurs du Haut-Rhin : Statut der obligat-Innung für das Schneider-Handwerk für den Bezirk Ober-Elsass Saint Louis*, Saint-Louis : Alsatia, 1932.

STERN Norbert, *Die Weltpolitik der Weltmode*, Berlin : Deutsche Verlags-Anstalt, 1915.

### **Archives visuelles et audiovisuelles :**

Archive MIRA, 0021FN0003, Défilé de jeunes garçons des Jeunesses Hitlériennes, Cronembourg, Strasbourg, entre 1942 et 1943.

Cinémathèque du Rhin supérieur, Fonds Films amateurs franco-allemands du XXe siècle, 0021FN0003, Affiche de propagande « *Sommerkampfspiele der oberrheinischen Hitlerjugend, Straßburg - Gebietsmeisterschaften in Leichtathletik, Fußball, Handball, Tennis, Basket, Radfahren, KK.-Schießen, Seesportwettkampf der Marine-HJ. - 17-19 Juillet 1942* ».

Musées de la Ville de Paris, n° 94.36. Affiche de propagande, “ *Hinaus / Mit dem Welschen Plunder – Verantwortlich Adolf Schmid Straßburg*”, Tiefdruck : Straßburger Neueste Nachrichten. 1940.

## Littérature secondaire

Nous choisissons de classer notre bibliographie de manière thématique. Nous mentionnons également des ouvrages complémentaires, qui nous ont été nécessaires à la compréhension et la réflexion du sujet.

### La mode et le vêtement :

BARD Christine, *Les garçonnnes, Mode et fantasmes des Années folles*, Paris : Autrement, 2021.

BARD Christine, *Une histoire politique du pantalon*, Chapitre X. La résistible ascension du pantalon (1914-1960), Collection L'Univers historique, éd. Le Seuil, 2010.

BARTHES Roland, *Système de la mode*, Paris : Éditions du Seuil, 1972, réédition 2002.

BATTERBERRY Michael, Ariane, *Mirror Mirror : A Social History of Fashion*, New York : Holt, Rinehart and Winston, 1982.

BOUTIN Arnaud, TASMADJIAN Sandrine, *Le vêtement*, Paris : Nathan, 2005.

CHASSAT Sophie, « La mode, une boule à facettes philosophique », dans *Revue de la BNF* 2017/1 n°4, 2017, <https://shs.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2017-1-page-46?lang=fr>, consulté le 18.06.2024.

DALLOZ-RAMAUX Sophie, *Madeleine Vionnet : créatrice de mode*, Divonne-les-Bains : Cabédita, 2006.

DELILLE Damien, SÉNÉCHAL Philippe, *Modes et vêtements : retour aux textes*, Paris : Institut National d'Histoire de l'Art : Musée des Arts Décoratifs, 2020.

DELPIERRE Madeleine, *Le costume. La haute couture de 1940 à nos jours*, Paris : Flammarion, 1991.

*Dictionnaire de la mode au XXème siècle*, collectif sous la direction de Bruno Remaury, Paris : Editions du Regard, 1994.

FENNETAUX Ariane, "Recyclage et vie sociale des vêtements de seconde main", dans *Critique* 2022/ 6-7 (n°901-902), Paris : Éditions de Minuit, 2022,

FRANCEQUIN Ginette, *Le vêtement de travail, une deuxième peau, « Pantalon, chemise, cravate, une histoire d'accessoire*, coll. Sociologie clinique, Toulouse : Érès, 2008.

- GODART Frédéric, *Sociologie de la mode*, coll. Repères, Paris : La Découverte, 2010.
- GRAU François-Marie, « Histoire du costume », fait partie de *Que sais-je ? : le pont des connaissances actuelles*, Paris : Presses universitaires de France, 2007.
- GRUMBACH Didier, *Histoires de la mode*, Paris : Editions du Regard, 2008.
- Histoire des modes et du vêtement : du Moyen âge au XXI siècle*, sous la direction de Denis Bruna et Chloé Demey, Paris : Textuel, 2018.
- KAWAMURA Yuniya, « Une approche systémique à la mode et l’habillement avec ou sans documents visuels », *Apparence(s)*, 2019. <https://journals.openedition.org/apparences/2162> , consulté le 17.04.2023.
- LAPRADE Maxime, « Haute-couture et expositions universelles, 1900-1925 », dans *Apparence(s)*, 2017, <https://journals.openedition.org/apparences/1370>, consulté le 24.04.2023.
- LEMAHIEU Sophie, dans BRUNA Denis, DEMEY Chloé, (dir.) *Histoire des modes et du vêtement : du Moyen âge au XXIe siècle*, Paris : Textuel, 2018.
- MANSEL Philippe, « Le pouvoir de l’habit ou l’habit du pouvoir », *Apparence(s)* 6, 2015, <http://journals.openedition.org/apparences/1313>, consulté le 28.07.2024.
- MATHÉ Alexandre, « Le vêtement au prisme du corps, vers une sémiotique du corps habillé », dans *Actes Sémiotiques*, n° 117, 2014, <https://doi.org/10.25965/as.4965>, consulté le 18.06.2024.
- MILLET Audrey, *Fabriquer le désir : histoire de la mode de l'Antiquité à nos jours*, Paris : Belin, 2020.
- MUTH Jennifer, CASH Thomas, “Body-Image Attitudes : What Difference Does Gender Make ?”, dans *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 27, 2006, p. 1438-1452. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1559-1816.1997.tb01607.x> , consulté le 10.10.2022.
- NDIAYE Abou, *L’ordre vestimentaire, De la distinction par l’habillement à la culture de l’élégance*, coll. « Logiques sociales », Paris : L’Harmattan, 2014.
- PICON Jérôme, *Jeanne Lanvin*, Paris : Flammarion, 2002.
- Podcast *Les P’tits Bateaux*, « Les quatre questions-réponses du dimanche », 1<sup>er</sup> mars 2020, invité Denis Bruna, historien et historien d’art, spécialiste du Moyen-âge, des représentations du corps, des modes et des usages vestimentaires, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/les-p-tits-bateaux/les-4-questions-reponses-du-dimanche-1er-mars-2020-7135589> , consulté le 25.04.2023.
- POIRIER J. (dir.), *Histoire des mœurs*, t. I, vol. II, p. 1032-1073, Paris : Gallimard, 1990.

POMEL Fabienne, « Quand le vêtement fait signe », dans *Sociopoétiques*, 2017, <https://revues-msh.uca.fr/sociopoetiques/index.php?id=496&file=1>, consulté le 07.06.2024.

ROCHE Daniel, *La culture des apparences – une histoire du vêtement (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, coll. Point Histoire, Paris : Fayard, 2007.

SAVIGNON Jérôme, *L'Esprit Vionnet*, Lyon : Association pour l'Université de la Mode de Lyon, 1994.

SEELING Charlotte, *Mode : das Jahrhundert der Designer, 1900-1999*, Cologne : Könnemann, 2000.

SELLERBERG Ann-Marie, ASPERS Patrick, *Fashion, Sociology of*, version révisée de l'article de M. Sellerberg, Volume 8, p55411-5415, Elsevier LTD, 2001. [https://www.alexandria.unisg.ch/258540/1/Aspers2015\\_Fashion\\_Sociology\\_of.pdf](https://www.alexandria.unisg.ch/258540/1/Aspers2015_Fashion_Sociology_of.pdf) , consulté le 22.11.2022.

STEELE Valerie, *Se vêtir au XXe siècle. De 1945 à nos jours*, Paris : Adam Biro, 1998.

WAIDENSCHLAGER Christine, *Mode der 20er Jahre*, Tübingen : Wasmuth, 1993.

### **L'industrie textile alsacienne :**

DEPARIS Anne, DEPARIS Paul, *L'industrie textile autour de Munster*, Munster : Annuaire de la société d'histoire du val et de la ville de Munster, 2001.

GRAU François-Marie, « Les industries de l'habillement », fait partie de *Que sais-je ? : le pont des connaissances actuelles*, Paris : Presses universitaires de France, 1996.

GROS Jacques-Henri, *L'industrie cotonnière alsacienne de 1930 à 1950*, Paris : Travaux Universitaires papier, 1952.

JOLY Hervé, “Dans les vapeurs de la chimie: la nouvelle industrie de la soie artificielle et sa main- d'oeuvre en France (années 1890-1930)”, dans *Le Mouvement social*, numéro spécial “Les mondes du textile en Europe de la fin du XVIIIe siècle aux années 1930”, 2021/3 (276), 2021, <https://shs.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2021-3-page-171?lang=fr>, consulté le 25.01.2024.

PETER Alain, *L'industrie textile alsacienne durant la Seconde Guerre mondiale*, Université de Bourgogne, 1990, <https://pandor.u-bourgogne.fr/archives-en-ligne/ark:/62246/r20444z0v4dm7k/fl>, consulté le 25.01.2024.

PETER Alain, *Les entreprises durant la seconde guerre mondiale*, Mémoire de maîtrise, Strasbourg : Peter A., 1988.

WELLER Joël (dir.), *L'Industrie textile dans la vallée de la Bruche*, Schirmeck : L'Essor, 2013.

### **Le nazisme :**

CHAPOUTOT Johann, *Le nazisme et l'Antiquité*, Paris : Presses Universitaires de France, 2012,

DE LAPOUGE Georges, *L'aryen, son rôle social*, [compte-rendu], cours libre de science politique professé à l'université de Montpellier, Paris, éd. Librairie des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, 1899. <https://archive.org/details/laryensonrlesoc00lapogoo/page/n6/mode/1up?view=theater> , consulté le 11.08.2023 ;

ENNEBOGEN Waltraud, *Zwischen Kommerz und Ideologie : Berührungspunkte von Wirtschaftswerbung und Propaganda im Nationalsozialismus*, München : Martin Meidenbauer Verlagsbuchhandlung, 2008.

FARGES Patrick, MAILANDER Elissa (dir.), *Marcher au pas et trébucher. Masculinités allemandes à l'épreuve du nazisme et de la guerre*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 2022.

GRUBE Frank, RICHTER Gerhard, *Alltag im Dritten Reich. So leben die Deutschen (1933-1945)*, Hamburg : Hoffmann und Campe Verlag, 1982.

LOPEZ Jean, OTKHMEZURI Lasha, « Cinquième partie : L'hiver de l'échec », dans *Barbarossa, 1941 – La guerre absolue*, Paris : Passés Composés, 2019.

MARTIN Benjamin G., *The Nazi-fascist new order for European culture*, Harvard : Harvard University Press, 2016.

PONCET François, *Souvenirs d'une ambassade à Berlin : septembre 1931 - octobre 1938*, Paris : Editions Perrin, 2016.

ROUSSO Henry, *Le régime de Vichy*, coll. Que sais-je ?, Paris : Presses Universitaires de France, 2012.

TOOZE Adam, *Le salaire de la destruction. Formation et ruine de l'économie nazie*, Paris : Les Belles Lettres, 2012.

VERMEIL Edmond. « La notion de « Volk » et les origines du nationalisme hitlérien », dans *Politique étrangère*, n°1 - 1937 - 2<sup>e</sup>année, 1937, <https://doi.org/10.3406/polit.1937.5579>, consulté le 03.04.2024.

VOLKMANN Hans-Erich, « Aspect de l'économie militaire nazie de 1933 à 1936 », dans *La France et l'Allemagne (1932-1936)*, Paris : CNRS Éditions, 1980.

WILLIAMS Max, *Reinhard Heydrich: The Biography, Volume 1—Road To War*. Church Stretton : Ulric Publishing, 2001.

### **La mode, le vêtement et le national-socialisme :**

BRUNETEAU Bernard, HOURMANT François (dir.), *Le vestiaire des totalitarismes*, Paris : CNRS Éditions, 2022.

GOTTFRIED Claudia, SYRÉ Christiane (dir.), *Glanz und Grauen. Kulturhistorische Untersuchungen zur Mode und Bekleidung in der Zeit des Nationalsozialismus*. Ratingen : LVR-Industriemuseum, Textilfabrik Cromford, 2018.

GUENTHER Irene, *Nazi chic ? : fashioning women in the third Reich*, Oxford ; New York : Berg, 2004.

KÖSTER R., *Hugo Boss, 1924-1945 : die Geschichte einer Kleiderfabrik zwischen Weimarer Republik und "Drittem Reich"*, Munich : C.H. Beck, 2011.

OGAN Bernd, WEISS Wolfgang (dir.), *Faszination und Gewalt : zur politischen Ästhetik des Nationalsozialismus*, Nürnberg : W. Tümmels, 1992.

VEILLON Dominique, *La mode sous l'occupation*, Paris : Payot et Rivages, 1990.

WALFORD Jonathan, *La mode des années 1940 : de la tenue d'alerte au "new look"*, Lausanne : la Bibliothèque des arts, 2008.

WESTPHAL Uwe, *Modemetropole Berlin 1836-1939 : Entstehung und Zerstörung der jüdischen Konfektionshäuser*, Berlin : Henschel Verlag, 2019.

### **L'Alsace et le national-socialisme :**

*Face au nazisme : le cas alsacien* : [exposition, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire 15.09.2022 – 15.01.2023] : [catalogue et commissariat] sous la direction de Catherine Maurer et Jérôme Schweitzer ; avec la collaboration de Pauline Belvèze et Théo Mertz ; [préface d'Alain Colas], Strasbourg : BNU éditions, 2022

GRANDHOMME Jean-Noël, « L'arrivée des Allemands avec la "mise au pas" (*Gleichschaltung*) de l'Alsace-Moselle en 1940-1942 », dans *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 46-2 | 2014, <https://journals.openedition.org/allemande/1844#:~:text=Résumés&text=Au%20cours%20de%20la%20Seconde,à%20une%20annexion%20de%20fait>., consulté le 12.02.2024.

KETTENACKER Lothar, *Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsass*, Stuttgart : Deutsche Verlags-Anstalt, 1973.

LAMBOLEY Christian, *40-45 – Strasbourg bombardé*, Besançon : Contades, 1998.

ORTHLIEB Xavier, *Témoins de la pénurie : cartes et tickets de rationnement alsaciens de la Grande Guerre*, Annuaire de la société d'histoire de Mutzig et environs, tome 36, Mutzig : Société d'histoire de Mutzig, 2013.

PERRIER Jacques, BIACHE Antoine, WAHL Alfred (coll.), *A la guerre... malgré moi ! : images et témoignages d'hommes et de femmes d'Alsace et de Moselle incorporés de force*, Société d'Histoire de la poste et des télécoms en Alsace, Strasbourg : Société d'Histoire de la Poste et des Télécoms en Alsace, 2015.

PFEFFERKORN Roland, « Mein Kampf enseigné aux enfants d'Alsace et de Moselle (1940-1944). », dans *Revue des Sciences sociales*, 2003, p. 187, [https://www.persee.fr/doc/revss\\_1623-6572\\_2003\\_num\\_31\\_1\\_2663](https://www.persee.fr/doc/revss_1623-6572_2003_num_31_1_2663), consulté le 14.12.2022.

PFISTER Nicole, *Guerre et identité : l'incorporation de force et l'identité alsacienne*, Paris : EHESS, 1985 ;

REITTER WELTER Barbara, *Wie die Nazis die Mode der Deutschen kontrollierten*, Die Welt, 29/05/2017. <https://www.welt.de/regionales/bayern/article164964928/Wie-die-Nazis-die-Mode-der-Deutschen-kontrollierten.html> , consulté le 12.08.2022.

RIEDWEG Eugène, *L'Alsace et les Alsaciens, de 1939 à 1945*, volume 1, Strasbourg : Riedweg E., 1983.

RIETSCH Raymond, *Vivre et survivre durant l'Occupation : l'économie souterraine*, Annuaire de la société d'histoire des Quatre cantons Benfeld, Erstein, Geispolsheim, Illkirch-Graffenstaden, tome 2, Benfeld : Société d'histoire des quatre cantons, 2004.

RIGOULOT Pierre, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, coll. Que sais-je ?; Paris : Presses Universitaires de France, 1997.

SCHMITT Louis, *L'Alsace sous l'oppression*, Strasbourg : CRDP Strasbourg, 1977.

SPECKLER Paul, *Au fil d'une histoire*, Mulhouse : Association des Anciens Élèves de l'E.N.S.I.T.M., 1996.

### **La question de la représentation :**

BOUTHOU L Gaston, *Traité de polémologie*, Paris, Payot, 1991, dans LECOINTRE François, « Pour une culture armée », dans *Inflexions*, 2009/2 (N°11), Paris : Armée de terre, 2009.



BYRON-PORTET Céline, « La marche militaire : quand les corps font corps », dans *Hermès, la Revue* 2023/1 (n°91), Paris : CNRS Éditions, 2023.

COGÉRINO Geneviève, MANSEY Marie, « Images du corps, idéal corporel et féminité hégémonique chez les enseignantes d'EPS » ; dans *Tréma, revue internationale en sciences de l'éducation et didactique*, 2010, <https://journals.openedition.org/trema/1138>, consulté le 12/11/2023.

GALAND Charles, SALÈS-WUILLEMIN Édith, « Apports de l'étude des représentations sociales dans le domaine de la santé », dans *Sociétés* 2009/3 (n° 105), <https://shs.cairn.info/revue-societes-2009-3-page-35?lang=fr>, consulté le 24/06/2024.

MOSSE L. George, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris : Abbeville, 1997.

PAVEAU Marie-Anne, *Le langage des militaires : éléments pour une ethnolinguistique de l'Armée de terre française* ; sous la direction de MARTIN Robert, Paris : Université Paris-Sorbonne, 1994.

RIVIÈRE Claude, *Les liturgies politiques*, Paris : PUF, 1988,

ROSEBROCK Tessa Friederike, *Kurt Martin et le Musée des beaux-arts de Strasbourg*, Coll. Passages, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Centre allemand d'histoire de l'art (DFK Paris), Musées de la ville de Strasbourg, 2019.

TEBOUL Jeanne, « Combattre et parader. Des masculinités militaires plurielles », dans *Terrains & Travaux* 2015/2 (n° 27), Paris : ENS Paris-Saclay, 2015.

THIÉBLEMONT André, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », dans *Cultures et logiques militaires*, coll. Sociologie d'aujourd'hui, Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

VIGIÉ Marc, « Le civil face au cérémonial militaire. Spectateur ou intru ? », dans *Inflexions* 2022/3 (N° 51), Paris : Armée de terre, 2022.

### **La mode et le militaire :**

ANGOLIA John R., *Cloth Insignia of the NSDAP and SA*, San Jose : R. James Bender Publication, 1985.

BRUNETEAU Bernard, HOURMANT François (dir.), *Le vestiaire des totalitarismes*, Paris, CNRS Éditions, 2022.

HOUTE Arnaud-Dominique, « Prestiges de l'uniforme. Policiers et gendarmes dans la France du XIXème siècle », dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 2012/2 (n°36), Paris, Belin, 2012, p. 153 à 165.

LEIDINGER Christiane, « « Militär in Mode – « Military Look » als Teil Politischer Kultur vergegenschlechtlichte Selbstinszenierungen und neoliberale Selbsttechnologien », *Banal Militarism : Zur Veralltäglicung des Militärischen im Zivilen*, 2006, p. 391-408. <https://www.jstor.org/stable/j.ctv1fxh69.23> , consulté le 13.09.2022.

LOPEZ Laurent, « De l'étoffe dont on fait les forces de l'ordre », dans *Modes pratiques 1*, 2015, <https://devisu.inha.fr/modespratiques/111>, consulté le 18.06.2024.

ROYNETTE-GLAND Odile, « L'uniforme militaire au XIXème siècle : une fabrique du masculin », dans « *Costumes* », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 2012/2 N° 36, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2012.

### **L'Alsace :**

FUCHS Julien, « La jeunesse alsacienne et la question régionale (1918-1939) ; dans *Histoire@Politique*, 2008/1 (n°4), Paris : Centre d'histoire de Sciences Po, 2008.

SELLAL René, « Les alsaciens et l'Amérique du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, Mulhouse : Bulletin de la SIM, 1985,

### **Les femmes :**

BARBIER Nina, *Malgré-elles : les Alsaciennes et Mosellannes incorporées de force dans la machine de guerre nazie* : [témoignages recueillis et commentés par] Nina Barbier, Paris : Éditions Tallandier, 2018.

DIEHL Paula, *Körper im Nationalsozialismus : Bilder und Praxen*, Paderborn : Fink ; Paderborn : Schöningh, 2006

FRIETSCH Elke, « *Kulturproblem Frau* » : *weiblichkeitsbilder in der Kunst des Nationalsozialismus*, Cologne : Böhlau Köln, 2006.

GOETGHELUCK Estelle, « *Die NS-Frauen-Warte* : l'image des femmes comme outil de propagande (1941-1944) », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 2020/1-2 n°135-136, Nanterre : La contemporaine, 2020.

GRAU Donatien, « Notes sur deux icônes de la mode », dans *Les Temps modernes* 2012/1 (n° 667), Paris : Gallimard, 2013.

HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, « L'esthétisation dans l'art nazi : des femmes, des images, du langage. », dans KANDEL Liliane (dir.), *Féminismes et Nazisme*, Paris : Odile Jacob, 2004.

KNOPP Guido, *Les femmes d'Hitler*, Paris : Payotocket, 2014.

MUTH Jennifer, CASH Thomas, « Body-Image Attitudes : What Difference Does Gender Make ? », dans *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 27, Hoboken : Wiley Blackwell, 2006.

STIBBE Matthew, *Women in the Third Reich*, London : Arnold, 2003.

THALMANN Rita, *Etre femme sous le IIIe Reich*, Paris : B. Grasset, 1982.

### **Le cinéma :**

ASCHEID Antje, *Hitler's Heroines, Stardom and Womanhood in Nazi Cinema*, Philadelphia : Temple University Press, 2003.

ASLANGUL Claire, «Les dessins animés de propagande des années 1933-1945. Des sources méconnues. Bilan, problématiques et pistes de recherche», dans *Études Germaniques 2009/4 n° 256*, Paris : Klincksieck, 2009,

BIMBENET Jérôme, « Chapitre 10, Les Barbares et le cinéma, Le cinéma de propagande nazi (1933-1945) », dans *Film et histoire*, Paris : Armand Colin, 2007.

BLED Jean-Paul, *Marlène Dietrich, La scandaleuse de Berlin*, « Chapitre 10. Vedette planétaire », éd. Perrin, 2019, pages 239 à 273 <https://www.cairn.info/marlene-dietrich--9782262049546.htm> , consulté le 09/08/2023 ;

DE VOGHELAER Nathalie, *Le cinéma allemand sous Hitler : un âge d'or ruiné*, Paris : L'Harmattan, 2001.

GIESEN Rolf, STORM J.P., *Animation sous la croix gammée. Une histoire du film trompeur dans l'Allemagne nazie, 1933-1945*, Jefferson (NC) : McFarland & Co, 2012.

GOZILLON-FRONSACQ Odile, *Alsace cinéma : cent ans d'une grande illusion*, Strasbourg : La Nuée bleue, 1999.

KREIMELER Klaus, *Une histoire du cinéma allemand : la UFA*, Paris : Flammarion, 1994.

LAMBERT Pierre, *Le cartoon à Hollywood, L'histoire du dessin animé américain*, Paris : Librairie Séguier, 1988.

MITTY Isabelle, *Les actrices du IIIème Reich, Splendeurs et misères des icônes du Hollywood nazi*, Paris : Perrin, 2022.

ROFFAT Sébastien, *Animation et propagande. Les dessins animés pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris : L'Harmattan, 2005.

### **La propagande :**

NELSON Richard Alan, *A Chronology and Glossary of Propaganda in the United States*, Westport : Greenwood Press, 1996.

HILGER Danièle, *L'affiche de propagande nazie : le rôle, les méthodes et les techniques de l'affiche au sein de l'appareil de propagande nazie et les manifestations de ses origines*, vol. 1, Mémoire de maîtrise, Strasbourg : D. Hilger, 1980

### **Le folklore alsacien :**

CARIE Mélina, DELMOTTE-HALTER Alice, ROTH Salomé et TRANCART Vinciane, avec la collaboration de PRIVAT Jean-Marie, *L'Art du folklore. Europe — Afrique — Amériques*, Éditions Universitaires de Lorraine, « EthnocritiqueS », Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2014.

*Costume, Coutume*, Paris : Editions de la Réunion des musées nationaux, 1987.

ENZENAUER Markus, « Deutsches Elsass kehre heim ! » Nazifizierung, Germanisierung und Organisationsgrad der elsässischen Bevölkerung während der “verschleierte Annexion » 1940- 1944/45, dans *Oberrheinische Studien*, tome 27, 2013.

LAUGEL Anselme, SPINDLER Charles, *Costumes et coutumes d'Alsace*, Strasbourg : Alsatia, 1975,

LESER Gérard, FLORENCE Jean, *Les costumes traditionnels de la vallée de Munster : documents, histoire, description*, Colmar : Société d'histoire du Val et de la ville de Munster ; Munster : Groupe folklorique des marcaires de la Vallée de Munster, 2001.

ZVARDON Frantisek, *Les Alsaciens : quand l'art du costume exprime l'âme du peuple*, Strasbourg : Nuée Bleue, 2009.

### **Le nationalisme :**

BOLZ Daphné, *Les arènes totalitaires : fascisme, nazisme et propagande sportive*, Paris : CNRS Éditions, 2007.

BURKE Peter, « Nationalisms and Vernaculars, 1500-1800 », dans *The Oxford Handbook of the History of Nationalism*, Oxford : Oxford University Press, 2013.

HARVEY David Allen, *Constructing class and nationality in Alsace, 1830-1945*, ILL : Northern Illinois University Press, 2001 ;

KORINMAN Michel, *Deutschland über alles. Le pangermanisme 1890-1945*, Paris : Fayard, 1999,

PAQUETEAU B., « De la nation armée à la société défendue », dans *Commentaires*, n° 72, 1996.

VLOSSAK Elizabeth, *Marianne or Germania? : nationalizing women in Alsace, 1870-1946*, Oxford : Oxford University Press, 2010.

### **L'identité :**

DURKHEIM Émile, *Le suicide*, Paris : Presses Universitaires de France, 2004 [réédition], p  
ERICKSON Eric, *Adolescence et crise, La quête de l'identité*, Paris : Flammarion, 2011, [réédition].

JOURDAIN Laurence, « Peut-on laisser un gouvernement définir l'identité nationale ? », dans *Recueil Alexandries*, Coll. Esquisses, décembre 2008, <http://www.reseau-terra.eu/article862.html>, consulté le 16.06.2024.

LETHUILLIER Jean-Pierre (dir), *Des habits et nous. Vêtir nos identités* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 115-3 | 2008, <https://journals.openedition.org/abpo/299?lang=en>, consulté le 20.03.2023.

RIGAL Alexandre, « L'uniforme militaire : la production d'une identité collective », dans *Hypothèses, Sociologie militaire*, 2011, <https://sociomili.hypotheses.org/806#:~:text=L'uniforme%20est%20un%20signe,le%20marque%2C%20l'esthétique.>, consulté le 04.07.2024.

THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, Paris : Éditions du Seuil, 2001.

VOEGTLI Michaël, « Identité collective », dans *Dictionnaire des mouvements sociaux*, éd. Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu, Paris : Presses Sciences Po, 2020.

### **Géographie et politique :**

*Internationales Jahrbuch für den Geschichts- und Geographieunterricht* Bd. 11, Brooklyn : Berghahn Books, 1967.

FOUCAULT Michel, *La naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-79*. Basingstoke [Angleterre] ; New York : Palgrave Macmillan, 2008.



# Annexes.

## Chapitre I. La conception allemande de la mode et du vêtement

Annexe 1 : *Organisationsbuch der NSDAP*, München : Fr. Eher, 1940.



Annexe 2 : Cinémathèque du Rhin supérieur, Fonds Films amateurs franco-allemands du XXe siècle, 0021FN0003, Affiche de propagande « *Sommerkampfspiele der oberrheinischen Hitlerjugend, Straßburg - Gebietsmeisterschaften in Leichtathletik, Fußball, Handball, Tennis, Basket, Radfahren, KK.-Schießen, Seesportwettkampf der Marine-HJ. - 17-19 Juillet 1942* ».

# SOMMER-KAMPF-

# SPIELE

der oberrheinischen

# HITLER- JUGEND



**STRASSBURG** 17.-19.  
JULI  
1942

GEBIETSMEISTERSCHAFTEN in Leichtathletik, Fußball, Handball, Tennis, Basket,  
Radfahren, KK.-Schießen, Seesportwettkampf der Marine-HJ.

Wettkampfschritte siehe Tagesprogramm



Annexe 3 : PERRIER Jacques, BIACHE Antoine, WAHL Alfred (coll.), *A la guerre... malgré moi ! : images et témoignages d'hommes et de femmes d'Alsace et de Moselle incorporés de force*, Société d'Histoire de la poste et des télécoms en Alsace, Strasbourg : Société d'Histoire de la Poste et des Télécoms en Alsace, 2015, Affiche « Alsaciennes, inscrivez-vous au Service du travail du Reich », dans les Collections du Musée de l'Abri de Hoffen.



Annexe 4 : SNN, numéro 246, 06.09.1941 « *Mit Männeraugen gesehen...* ».







9065 K

9066 K

39214 K

## Chapitre II. Le vêtement : un défi économique complexe à relever

Annexe 1 : *Strassburger Neueste Nachrichten*, numéro 247, 09.09.1941, « *Die Welterzeugung von Textilfasern* ».



Annexe 2 : *Deutsche Schulatlas 1942*, édité pour le *Schul-und Unterrichtsschriftum*, Édition commune des éditeurs de l'atlas scolaire allemand, Karlsruhe : Kunstdruckerei Künstlerbund Karlsruhe A.G., 1942.



Annexe 3 : ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (4), Certificat de don, Juin 1942.

42J9/5(4)


  
 ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
 PROPRIÉTÉ  
 PUBLIQUE  
 - DU HAUT-RHIN -

DER REICHSBEAUFTRAGTE DER NSDAP. FÜR ALTMATERIALERFASSUNG  
 BERLIN W 9, LENNÉSTRASSE 9

## Altkleider- und Spinnstoffsammlung 1942

**BESCHEINIGUNG**

Vg./Vgn. \_\_\_\_\_

in \_\_\_\_\_

spendete zur Altkleider- und Spinnstoffsammlung im Kriegsjahr 1942

<b>MÄNNER-OBERKLEIDUNG</b> <input type="checkbox"/> Anzüge <input type="checkbox"/> Mäntel <input type="checkbox"/> Jacken <input type="checkbox"/> Hüte <input type="checkbox"/> Westen <input type="checkbox"/> Mützen <input type="checkbox"/> Hosen <input type="checkbox"/> Sonstiges	<b>FRAUEN-OBERKLEIDUNG</b> <input type="checkbox"/> Kleider <input type="checkbox"/> Röcke <input type="checkbox"/> Mäntel <input type="checkbox"/> Kittel <input type="checkbox"/> Blusen <input type="checkbox"/> Schürzen <input type="checkbox"/> Jacken <input type="checkbox"/> Sonstiges
--	---

ALTSPINNSTOFFE: \_\_\_\_\_ kg

Berlin, Juni 1942

  
 Der Bevollmächtigte Vertreter des Reichsbeauftragten der NSDAP für Altmaterialerfassung



Annexe 4 : ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (5), Certificat de don, Mai 1943.


42J9/5(5)


**Spinnstoff- und Schuhsammlung  
1943**  
**SPENDENSCHIEIN**

Vg./Vgn. \_\_\_\_\_  
 in \_\_\_\_\_

spendete im 4. Kriegsjahre nebenstehend verzeichnete Altspinnstoffe, Kleidung und Schuhe

<b>Altpspinnstoffe</b> kg <b>Männer-Bekleidung</b> <input type="checkbox"/> Anzüge <input type="checkbox"/> Jacken <input type="checkbox"/> Westen <input type="checkbox"/> Hosen <input type="checkbox"/> Mäntel <input type="checkbox"/> Hüte <input type="checkbox"/> Mützen <input type="checkbox"/> Arbeitskleidung <input type="checkbox"/> Wäsche <input type="checkbox"/> Sonstiges	<b>Schuhe / Stiefel</b> Paar <b>Frauen-Bekleidung</b> <input type="checkbox"/> Kleider <input type="checkbox"/> Jacken <input type="checkbox"/> Blusen <input type="checkbox"/> Röcke <input type="checkbox"/> Mäntel <input type="checkbox"/> Hüte <input type="checkbox"/> Mützen <input type="checkbox"/> Kittel <input type="checkbox"/> Schürzen <input type="checkbox"/> Wäsche <input type="checkbox"/> Sonstiges
---	---

  
 Berlin im Mai 1943  
 Der Reichsbeauftragte der NSDAP für Altmaterialerfassung



Annexe 5 : ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (23), Calendrier, « Schulstoffsammlung », [sans date] ; « Gib deine Alt- und Abfallstoffe dem nächstwohnenden Schüler ».

42J9/5(23)

# Schulaltstoffsammlung

**Knochen**  
**Altspinnstoffe (Lumpen)**  
**Korken**  
**Papier**  
**Altmetalle**  
**Kanarienvogel**  
**Tabak u. s. w.**

JANUAR		FEBRUAR		MÄRZ		APRIL		MAI		JUNI	
1 So	Neujahr	1 Mo		1 Mo		1 Do		1 So	Abendglocke	1 Di	
2 Sa		2 Di		2 Di		2 Fr		2 Mi		2 Mi	
3 Mo		3 Mi		3 Mi		3 Sa		3 Mo		3 Fr	Himmelfahrt
4 Do		4 Do		4 Do		4 Di		4 Do		4 Sa	
5 Fr		5 Fr		5 Fr		5 Mo		5 Mi		5 So	
6 Sa		6 Sa		6 Sa		6 Do		6 Fr		6 Mo	
7 So		7 So		7 So		7 Mi		7 So		7 Do	
8 Mo		8 Mo		8 Mo		8 Do		8 Mi		8 Mi	
9 Di		9 Di		9 Di	Faschacht	9 Fr		9 Fr		9 Do	
10 Mi		10 Mi		10 Mi		10 Sa		10 Sa		10 Do	
11 Do	Erntedankfest	11 Do		11 Do		11 Di		11 Di		11 So	Trinitatis
12 Fr		12 Fr		12 Fr		12 Mi		12 Mi		12 Mo	Heinrichstag
13 Sa		13 Sa		13 Sa		13 Do		13 Do		13 Do	
14 So		14 So		14 So		14 Mi		14 Mi		14 Do	
15 Mo		15 Mo		15 Mo		15 Do		15 Do		15 Mi	
16 Di		16 Di		16 Di		16 Fr		16 Fr		16 Do	
17 Mi		17 Mi		17 Mi		17 Sa		17 Sa		17 Mi	
18 Do		18 Do		18 Do		18 Mi		18 Mi		18 Do	
19 Fr		19 Fr		19 Fr		19 Do		19 Do		19 Mi	
20 Sa		20 Sa		20 Sa		20 Mi		20 Mi		20 Do	
21 So		21 So		21 So		21 Di		21 Di		21 Mi	Sommersanfang
22 Mo		22 Mo		22 Mo		22 Do		22 Do		22 Do	
23 Di		23 Di		23 Di		23 Mi		23 Mi		23 Mi	
24 Do		24 Do		24 Do		24 Fr		24 Fr		24 Do	
25 Fr		25 Fr		25 Fr		25 Sa		25 Sa		25 Mi	
26 Sa		26 Sa		26 Sa		26 Mi		26 Mi		26 Do	
27 So		27 So		27 So		27 Do		27 Do		27 Mi	
28 Mo		28 Mo		28 Mo		28 Fr		28 Fr		28 Do	
29 Di		29 Di		29 Di		29 Sa		29 Sa		29 Mi	
30 Mi		30 Mi		30 Mi		30 Do		30 Do		30 Do	
31 So	Madlübernahme	31 Mi		31 Mi		31 Fr		31 Mo		31 Mi	

JULI		AUGUST		SEPTEMBER		OKTOBER		NOVEMBER		DEZEMBER	
1 Do		1 Mo		1 Do		1 Fr		1 Mo	Alteheligen	1 Mi	
2 Fr		2 Mi		2 Do		2 Sa		2 Di		2 Do	
3 Sa		3 Do		3 Fr		4 So		3 Do		3 Fr	
4 So		4 Do		4 Sa		5 Mo	Erntedankfest	4 Do		4 Sa	
5 Mo		5 Mi		5 Do		5 Fr		5 Mi		5 Mo	
6 Di		6 Do		6 Fr		6 Sa		6 Do		6 Mi	
7 Mi		7 So		7 Di		7 Do		7 Do		7 Do	
8 Do		8 Mo		8 Mi		8 Fr		8 Mi		8 Mi	
9 Fr		9 Do		9 Do		9 Sa		9 Do	Gel. Gedenktag	9 Do	
10 Sa		10 Mi		10 Fr		10 So		10 Mi		10 Fr	
11 Mo		11 Do		11 Sa		11 Mo	Erntedankfest	11 Do		11 Sa	
12 Di		12 Mi		12 Do		12 Fr		12 Do		12 So	Erntedankfest
13 Mi		13 Do		13 Fr		13 Sa		13 Do		13 Mo	
14 Do		14 Mi		14 Do		14 Do		14 Mi		14 Do	
15 Fr		15 Do		15 Fr		15 Mi		15 Do		15 Mi	
16 Sa		16 So		16 Do		16 Fr		16 Do		16 Do	
17 So		17 Mo		17 Mi		17 Do		17 Mi		17 Fr	
18 Mo		18 Do		18 Sa		18 Mo		18 Do		18 Sa	
19 Di		19 Mi		19 Do		19 Fr		19 Do		19 Mi	
20 Mi		20 Do		20 Fr		20 Sa		20 Mi		20 Do	
21 Do		21 Mi		21 Do		21 Fr		21 Do		21 Mi	
22 Fr		22 Do		22 Fr		22 Sa		22 Do		22 Do	
23 Sa		23 Mi		23 Do		23 Fr		23 Do		23 Mi	
24 So		24 Do		24 Fr		24 Sa		24 Mi		24 Do	
25 Mo		25 Mi		25 Do		25 Fr		25 Do		25 Mi	
26 Di		26 Do		26 Fr		26 Sa		26 Mi		26 Do	
27 Mi		27 Mi		27 Do		27 Fr		27 Do		27 Mi	
28 Do		28 Do		28 Fr		28 Sa		28 Mi		28 Do	
29 Fr		29 Mi		29 Do		29 Fr		29 Do		29 Mi	
30 Sa		30 Do		30 Fr		30 Sa		30 Mi		30 Do	
31 So		31 Mi		31 Do		31 Fr		31 Do		31 Mi	Silvester

G. DIETRICH

**Gib deine Alt- und Abfallstoffe dem nächstwohnenden Schüler**

DER REICHSKOMMISSAR FÜR ALTMATERIALVERWERTUNG UND REICHSCHEAUFTRAGTE DER NSDAP. FÜR ALTMATERIALERFASSUNG

Rotations-Tiefdruck, Gebr. Bauer, Mannheim

**Hausfrau spare**  
**Kohle**  
**Gas und**  
**Strom**

Annexe 6 : ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (24), Affiche « Heraus mit alten Spinnstoffen und Schuhen », du Reichskommissar für Altmaterialverwertung (commissaire du Reich pour la récupération des matériaux usagés) et du Commissaire du Reich du NSDAP pour la récupération des matériaux usagés, 1943.



Annexe 7 : ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J9/5 (26), Affiche « *Flicken, Reste, alte Kleider* », [sans date].







### **Chapitre 3. L'uniforme et le costume traditionnel alsacien, deux objets textiles au service de l'idéologie**

Annexe 1 : ADHR, Fonds 42J, Dossier 42J2/3 (2), Photographie « *Adolf Hitler, der Führer des Grossdeutschen Reiches in der alten deutschen Stadt Strassburg* », Strasbourg, 28.06.1940.



Annexe 2 : Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 132 40, Photographie montrant le retour des réfugiés alsaciens en gare de Strasbourg, Strasbourg, 1940.



Annexe 3 : Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 132 38, Photographie d'une fanfare militaire en l'honneur des familles rapatriées, Strasbourg, 1940.



Annexe 4 : Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 135 46. Photographie du lever de drapeau, Strasbourg, 1940.



*Annexe 5 : Deutsche Uniformen : Uniformen, Abzeichen : Heer, Kriegsmarine, Luftwaffe, Polizei und Gendarmerie, SS, SA, RAD, NSFK, NSKK, RLB, PL, HJ, DJ und BDM, Leipzig : Moritz RUhl, 1943, Panneau 18.*



Annexe 6 : *Organisationsbuch der NSDAP*,  
München : Fr. Eher, 1940.

Annexe 7 : *Organisationsbuch der NSDAP*,  
München : Fr. Eher, 1940, Tableau 47.



**Großer Sommerdienstanzug**  
(Führeranzug, Dienstanzug für die Führerinnen)  
Führerinnen - Hauptführerinnen



**Großer Winterdienstanzug**  
(höhere Führerschaft)  
Beauftragte Führer - Hauptbeauftragte Führer

Annexe 8 : *Organisationsbuch der NSDAP*, München : Fr. Eher, 1940, Tableau 59.



Führerinnendienstkleidung  
(Sommer)



Jungmadel-Bundestracht  
(Sommer)



Führerinnendienstkleidung  
(Winter)

Annexe 9 : Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, 1 FI 134 23, Photographie place de la cathédrale, groupe de jeunes femmes en costume traditionnel entourées de soldats de la Wehrmacht, Strasbourg, 1940.



Annexe 10 : ADBR, Fonds 100J, Dossier 100J568, SCHALL Paul, *Zwei Jahre Aufbau im Elsass*, Strasbourg : Presses de la Maison d'Édition du *Gau* du Rhin Supérieur, 1942, Photographie d'Alsaciennes en costume traditionnel.



Annexe 11 : *Face au nazisme : le cas alsacien* : [exposition, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire 15.09.2022 – 15.01.2023] : [catalogue et commissariat] sous la direction de Catherine Maurer et Jérôme Schweitzer ; avec la collaboration de Pauline Belvèze et Théo Mertz ; [préface d'Alain Colas], Strasbourg : BNU éditions, 2022, Affiche "Gaustraßensammlung am Oberrhein – 4.5. Januar 1941 im Kriegs-WHW [Collecte de rue du Gau dans le Rhin supérieur, campagne des 4 et 5 janvier 1941 dans le cadre du Secours allemand d'hiver].

